



BIBLIOTHECA S. J.
Maison Saint-Augustin
ENGHIEN

IG 304/19



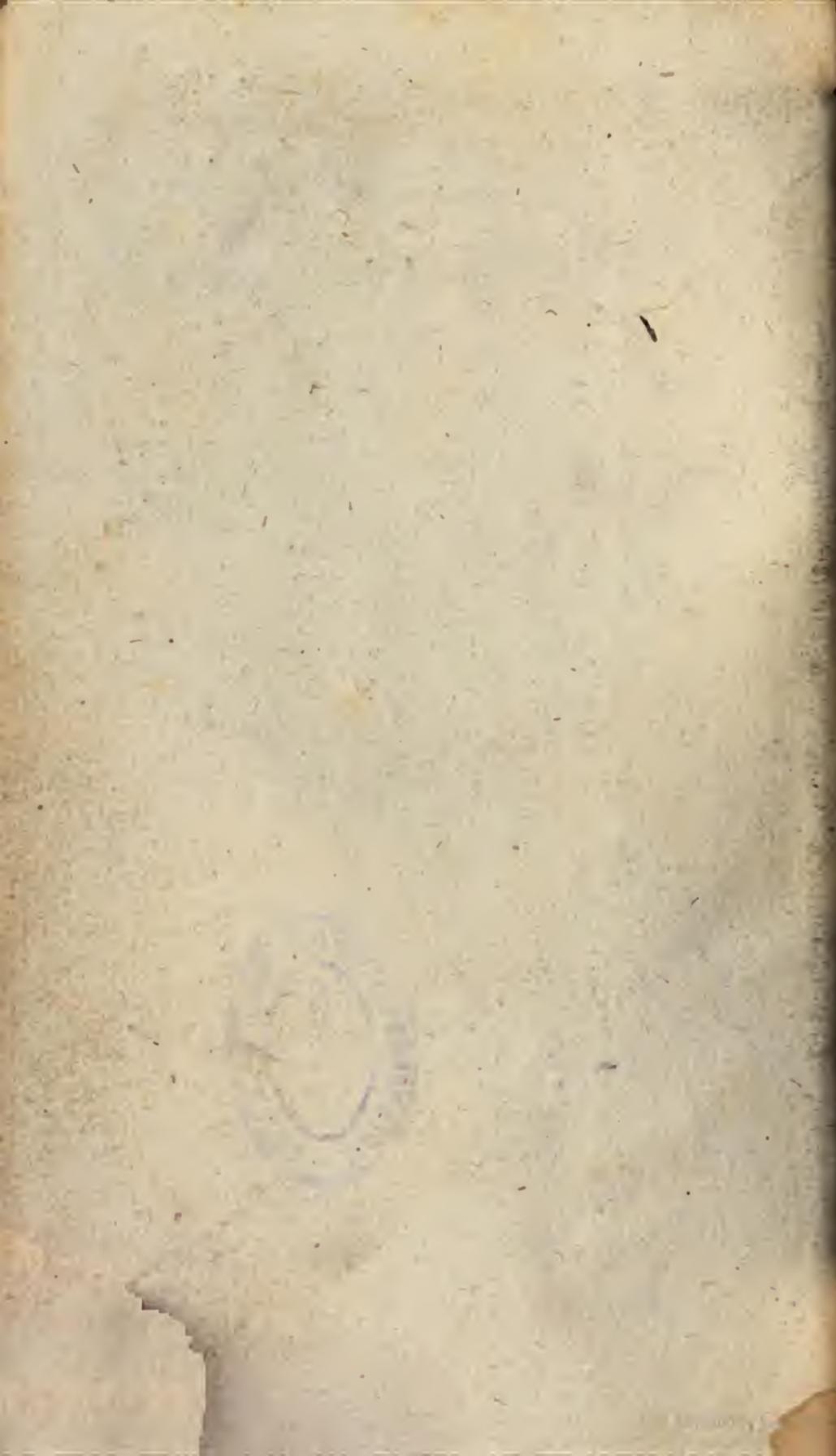
5^{re} 30 2^o 214-

J. de Labro,

Reste avec soin,

110
14 304 / 119





Histoire
de l'état présent de
L'EMPIRE OTTOMAN



A Paris,
Chez Sébastien Mabre Cranoisy
Imprimeur du Roy 1670.

incomplete

1911

XX
AM A2

[00] [00]

HISTOIRE

DE L'ÉTAT PRESENT

D E

L'EMPIRE OTTOMAN:

CONTENANT

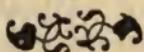
LES MAXIMES POLITIQUES

des Turcs ; les principaux Points de la Religion Mahometane , ses Sectes , ses Herésies , & ses diverses sortes de Religieux ; leur Discipline Militaire , avec vne supputation exacte de leurs Forces par mer & par terre , & du revenu de l'Etat.

Traduite de l'Anglois de M. RICAUT, Escuyer, Secretaire de M. le Comte de WINCHELSEY Ambassadeur extraordinaire du Roy de la Grand' Bretagne CHARLES II. vers SULTAN MAHOMET HAN Quatriéme du nom, qui regne à present.

Par Monsieur BRIOT.

SECONDE EDITION.



A PARIS,

Chez SEBASTIEN MABRE-CRAMOISY,
Imprimeur du Roy, rue S. Jacques,
aux Cicognes.

M. DC. LXX.

AVEC PRIVILEGE DE SA MAIESTE.



P R E F A C E.

VN favant homme * de nô-
tre tems, a dit en quelque
endroit de ses Ouvrages, qu'il
n'eût jamais connû la Turquie,
s'il n'eût lû ce que Postel en a
écrit. Quand il a parlé de la for-
te, il faloit sans doute qu'il fût
persuadé que son Traité de la Ré-
publique, & de la Religion des
Turcs estoit vn ouvrage achevé,
auquel on ne pouvoit rien ajoû-
ter. Cependant s'il vivoit aujour-
d'hui, il trouveroit dequoi se dé-
tromper dans l'Histoire de l'état
présent de l'Empire Ottoman,
que Monsieur Ricaut a fait im-
primer en Anglois. Il verroit que
le Traité de Postel a presque tous
les defauts qui se trouvent dans

* Mon-
sieur
Naudé.

P R E F A C E.

les Relations des Voiageurs , qui n'ayant pas fait assez de sejour dans les lieux par où ils passent , pour observer ce qu'il y a d'important & de considerable , ne nous disent de vray que les choses les plus communes , ne sachant les autres que par le rapport de ceux qu'ils rencontrent dans leur chemin , qui ne sont pas toujours assez éclairez , ou assez sincères , pour leur dire la verité. Monsieur Ricaut n'a pas esté sujet à ce manquement. Il a fait cinq ou six années de sejour dans Constantinople ; il savoit la langue du Pais ; il a fait plusieurs voïages en divers lieux de la Turquie ; & sa qualité de Secretaire de Monsieur le Comte de Winchelsey Ambassadeur du Roy de la Grand' Bretagne , lui a donné moïen de faire des remarques essentielles à la connoissance parfaite de ce Pais-là , qui sont échappées à tous les

à . . .
à . . .
à . . .
à . . .

P R E F A C E.

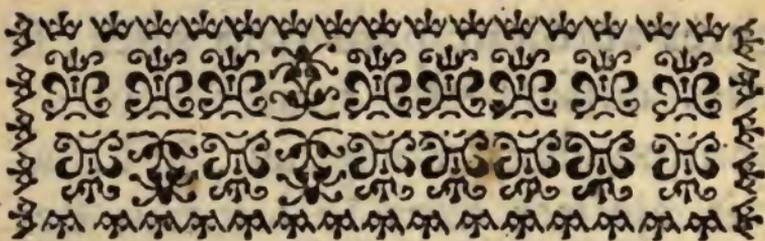
autres. Il a pénétré, par les fréquentes conférences qu'il a eues avec les principaux Ministres de la Porte, jusques dans le fond d'une Politique, qui nous paroist si étrange & si barbare, & qui réüssit néanmoins si bien à ceux qui s'en servent. Il a appris de leur propre bouche, ou par leur manière d'agir dans les affaires, ce qu'il nous dit de leurs maximes. Il a tiré des Registres de l'Empire la supputation exacte qu'il nous donne de la valeur des premières Charges de l'Etat, des forces des Turcs par mer & par terre, & du nombre de soldats que chaque Ville & chaque Province doit fournir. Il a sçû tout ce qu'il nous dit de leur Religion, & des Ordres religieux qui sont parmi eux, des plus savans Docteurs de leur Loy, & des Superieurs de ces Ordres, qu'il s'étoit aquis à force d'argent & de presens. Il a appris

P R E F A C E.

ce qui regarde le dedans du Ser-
rail, des personnes les plus éclai-
rées & les mieux instruites dans
les belles sciences des Turcs. Mais
il en a esté sur tout informé au
vray par vn tres-habile Polonois,
qui avoit vécu dix-neuf ans à la
Cour des Princes Ottomans, avec
lequel il avoit contracté vne ami-
tié toute particulière: de-forte que
l'on peut dire avec raison, que
nous n'avons jamais vû la Tur-
quie si bien representée que dans
cét Ouvrage. Comme la coiffû-
re & les habits sont les marques
principales de la difference des
conditions parmi les Turcs, il a
eû soin de les faire dessigner sur
les lieux, afin de nous donner vne
connoissance parfaite de toutes
choses. J'en ai fait observer exa-
ctement les traits & les contours
par M^r le Clerc, qui s'aquitte
fort dignement de tout ce qu'il
entreprend. Et parce que les Fi-

P R E F A C E.

gures auroient paru trop nuës, si elles eussent esté toutes seules, comme dans l'original, je lui ai fait ajoûter dans le lointain des ornemens accommodez à la condition de ceux qu'elles representent. Il ne faut pas néanmoins s'imaginer, qu'à cét égard les choses soient entièrement comme il les a gravées; car elles n'y ont esté mises que pour plaire à la vûë. Pour ce qui est de ma traduction, je dirai en peu de mots, qu'elle est tres-fidele, que je n'ai rien fait dire à l'Auteur en nôtre langue, qu'il n'ait dit dans la sienne, & que si je ne l'ai pas suivi mot à mot, ç'a esté pour me rendre plus intelligible, & pour ne pas donner au Lecteur vne idée defagréable d'un ouvrage que je n'ai entrepris que pour lui plaire.



T A B L E

D E S C H A P I T R E S .

L I V R E P R E M I E R .

Des Maximes Politiques des
Turcs.

Chap. I. **Q**UE le Gouvernement des
Turcs , estant différent de
tous les autres Gouvernemens
du monde ; il faut qu'il ait
des maximes particulières
pour se soutenir , & pour se
conserver. page 1

Chap. II. Que la puissance sans bornes de
l'Empereur , est le principal
soutien de l'Empire des Turcs.

Table des Chapitres.

- Chap. III. *Les Turcs enseignent l'obéissance que l'on doit à l'Empereur, plutôt comme un principe de Religion que d'Etat.* 22
- Chap. IV. *Relation véritable des desseins de la vieille Reine, femme de Sultan Ahmet, & mere de Sultan Morat, & de Sultan Ibraïm, contre son petit-fils, Sultan Mahomet, qui regne aujourd'huy; & de la mort de cette Reine, & de ses compli- ces.* 33
- Chap. V. *De l'éducation des enfans du Serrail, d'où on tire ceux qui doivent remplir les grandes Charges de l'Empire; & que c'est une maxime de la Politique des Turcs, que le Prince soit servi par des personnes, qu'il puisse élever sans envie, & ruiner sans danger.* 82
- Chap. VI. *De la manière d'étudier des Turcs dans le Serrail.* 101
- Chap. VII. *De l'amour & de l'amitié que les Pages du Serrail ont les uns pour les autres.* 109

Table des Chapitres.

Chap. VIII.	<i>Des Muëts , & des Nains.</i>	113
Chap. IX.	<i>Des Eunuques. Des Eunuques Noirs , & de l'appartement des femmes.</i>	116
Ch. X.	<i>Des Agiam-Oglans.</i>	129
Chap. XI.	<i>Du Visir Azem , ou Premier Visir , de sa Charge , & des autres six Visirs du Conseil , & du Divan , ou du lieu où se rend la Justice.</i>	137
Chap. XII.	<i>Des Charges , des dignitez , & des différens Gouvernemens de l'Empire.</i>	160
Chap. XIII.	<i>Des Tartares , & du Tartare Han , & de quelle manière ils dépendent des Turcs.</i>	183
Chap. XIV.	<i>Des Princes qui sont tributaires du Grand-Seigneur; c'est - à - savoir ceux de Moldavie, ceux de Transylvanie, de Raguse, &c.</i>	192
Chap. XV.	<i>Que le degast que font les Turcs des Provinces qui leur appartiennent dans l'Asie , & dans tous les autres lieux éloignez du siège de l'Empire , est une des causes de sa conservation.</i>	214

Table des Chapitres.

- Chap. *Qu'il est contraire aux maximes*
XVI. *des Turcs, de danner des sur-*
vivances pour les Gouverne-
mens, & de conserver l'an-
cienne Noblesse. 221
- Chap. *Que le fréquent changement*
XVII. *d'Officiers qui se fait en Tur-*
quie, en élevant les uns, &
en ruinant les autres, a tou-
jours esté pratiqué par les
Turcs, comme une chose uti-
le & avantageuse au bien de
leur Empire. 242
- Chap. *Que les différens moyens dont*
XVIII. *se servent les Turcs pour*
augmenter leurs peuples, est
une Politique essentielle,
sans laquelle la grandeur de
leur Empire ne pourroit du-
rer. 255
- Chap. *De quelle manière les Turcs re-*
XIX. *çoivent les Ambassadeurs*
Etrangers, & quelle estime
ils en font. 268
- Chap. *Comment les Ambassadeurs &*
XX. *les Ministres Etrangers doi-*
vent négocier avec les Turcs.
288

Table des Chapitres.

- Chap. *En quelle réputation sont les*
XXI. *Princes Etrangers parmi les*
Turcs, chacun en son particu-
lier. 295
- Chap. *Quel égard les Turcs ont aux*
XXII. *Traitez & aux Lignes qu'ils*
font avec les Princes Etran-
gers. 306
-

LIVRE SECOND.

De la Religion des Turcs.

- Chap. **D**E la Religion des Turcs en
I. *général.* page 313
- Chap. *Que les Turcs promirent au com-*
II. *mencement de tolerer toutes*
les autres Religions, & de
quelle manière ils l'ont obser-
vé avec le tems, 317
- Chap. *Par quels moyens, & par quels*
III. *artifices la Religion des Turcs*
s'est accrûë. 335
- Chap. *De la Charge & du pouvoir des*
IV. *Mouftis, & de quelle ma-*
nière ils se gouvernent dans
les affaires de la Religion. 343
Chap.

Table des Chapitres.

Chap. V.	<i>Du revenu du Moufti, & d'où il vient.</i>	354
Ch. VI.	<i>Des Emirs.</i>	356
Chap. VII.	<i>Des fondations & des revenus des Mosquées Royales, & de quelle manière on paye les dixmes qui servent à l'entretien des Prêtres.</i>	359
Chap. VIII.	<i>De la nature de la Prédestination selon les Docteurs des Turcs.</i>	369
Chap. IX.	<i>Des différentes Sectes qui sont parmi les Turcs en général, & de leurs différens sentimens en matière de Religion.</i>	374
Chap. X.	<i>Des deux principales Sectes de Mahomet & de Hali, c'est-à-dire, des Turcs & des Persans. Erreurs des Persans rapportées & réfutées par le Moufti de Constantinople.</i>	380
Chap. XI.	<i>Des Sectes, & des Herésies anciennes des Turcs.</i>	394
Chap. XII.	<i>Des Sectes, & des Herésies modernes des Turcs.</i>	411
Ch. XIII.	<i>Des Dervis.</i>	439

Table des Chapitres.

Chap. <i>De l'Ordre des Religieux Turcs,</i> XIV. <i>que l'on appelle Ebrbuharis.</i>	452
Ch. XV. <i>Des Nimetulahis.</i>	455
Ch. XVI. <i>Des Kadris.</i>	459
Chap. <i>De l'Ordre des Kalenderis.</i> XVII.	465
Ch. XVIII. <i>Des Edhemis.</i>	468
Chap. <i>De l'Ordre des Bectasses.</i> XIX.	470
Chap. <i>De l'Ordre des Herevis, ou Hiz-</i> XX. <i>revis.</i>	475
Chap. <i>Des Mariages, des Divor-</i> XXI. <i>ces, & jusques où le concubi-</i> <i>nage est souffert parmi les</i> <i>Turcs.</i>	479
Chap. <i>Des autres parties de la Religion</i> XXII. <i>des Turcs.</i>	494
Chap. <i>Des cinq points qui sont neces-</i> XXIII. <i>saïres pour faire un veritable</i> <i>Mahometan.</i>	497
Chap. <i>Du Bairam, & des civilitez que</i> XXIV. <i>les principaux Officiers rendent</i> <i>en ce tems-là au Grand-Sei-</i> <i>gneur.</i>	510
Chap. <i>De la defense de manger de la</i> XXV. <i>chair de pourceau, & de boire</i> <i>du vin.</i>	519

Table des Chapitres.

Chap. *De leur vertu morale, de leurs*
XXVI. *Bonnes œuvres, & de quel-*
ques-unes de leurs Loix, qui
méritent d'estre remarquées.

524

LIVRE TROISIEME.

Où il est traité de la Milice des Turcs.

Chap. **D**E l'état present de la disci-
I. *pline Militaire des Turcs*
en général. 531

Chap. II. *De la Milice des Turcs.* 539

Chap. *Calcul des forces que l'on tire*
III. *des Zaims, & des Timariots.*
546

Chap. *De certaines coûtumes qui se*
IV. *practiquent parmi les Ziamets*
& les Timariots. 566

Chap. *De l'état de la Milice du Grand-*
V. *Caire, & de l'Egypte.* 569

Ch. VI. *Des Spahis.* 573

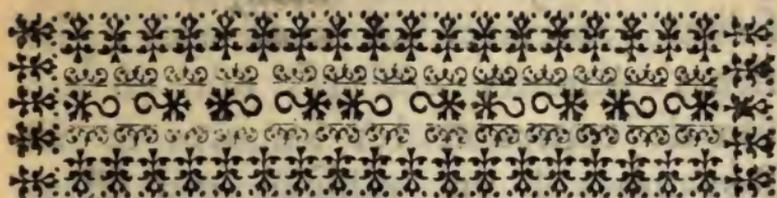
Ch. VII. *Des Janissaires.* 590

Chap. *S'il est de la Politique moderne*
VIII. *des Turcs d'entretenir une ar-*
mée de Janissaires, qui soit

ẽ ij

Table des Chapitres.

	<i>conforme à leur première institution.</i>	606
Ch. IX.	<i>Des Chiaoux.</i>	614
Chap. X.	<i>Des autres parties de la Milice des Turcs.</i>	617
Chap. XI.	<i>Quelques observations touchant le Camp des Turcs, & le succès de leur dernier combat avec les Chrétiens.</i>	625
Chap. XII.	<i>Des forces des Turcs par mer.</i>	651



HISTOIRE DE L'ÉTAT PRÉSENT DE L'EMPIRE OTTOMAN.

LIVRE PREMIER.

Des Maximes Politiques des Turcs.

CHAPITRE PREMIER.

Que le Gouvernement des Turcs , estant différent de tous les autres Gouvernemens du monde , il faut qu'il ait des maximes particulières pour se soutenir , & pour se conserver.

C'EST vnc entreprise tres-difficile , que de vouloir montrer quelles sont les maximes certaines des Gouvernemens Politiques ; soit qu'elles soient conformes à la droite raison , soit qu'elles y

soient contraires. A mon avis, plusieurs Auteurs célèbres ont eû raison de comparer les Empires & les Royaumes à vn vaisseau qui est en mer. Car si nous considerons avec application, que ces maisons flottantes ne laissent après elles aucunes traces des lieux par où elles passent, qu'elles sont sujettes à toutes sortes de vents, & qu'il faut qu'elles fassent cent & cent tours différens pour arriver au port où elles veulent aller: nous trouverons que c'est vn emblème parfait des divers mouvemens d'un bon Gouvernement Politique; parce qu'il ne laisse point de marques certaines de ces maximes, qui changent selon les différentes circonstances des affaires, & des tems, & selon que les événemens sont heureux ou malheureux.

Il faut pourtant qu'il y ait quelques regles fixes & constantes, par lesquelles les Etats se gouvernent, & qui leur soient tellement propres & essentielles, qu'elles ne puissent changer que par des mouvemens violens, qui les ébranlent jusques dans les

fondemens ; comme sont les guerres civiles , & les nouvelles loix que leur impose vn Conquérant. C'est de ces maximes immuables, qui sont particulières au Gouvernement des Turcs, que j'ay fait vn recueil dans cét ouvrage. I'y ay ajoûté du mien quelques reflexions Politiques ; je les ay ajustées, autant qu'il m'a esté possible , aux regles de la vertu & de la raison, & je les ay comparées par rapport à celles des plus grands Empires du monde.

Mais avec tout cela, quand j'examine de près la constitution du Gouvernement des Turcs , & que je vois vne puissance tout-à-fait absoluë dans vn Empereur, sans raison, sans vertu & sans merite , dont les commandemens, quelque injustes qu'ils soient, sont des loix ; les actions, quoy qu'irregulières, des exemples ; & les jugemens, sur tout dans les affaires d'Etat, des resolutions auxquelles on ne se peut opposer : Quand je considère encore, qu'il se trouve parmi eux si peu de récompense pour la vertu, & tant d'impunité pour les vices, dont il revient du profit au Prince ; de quelle ma-

nière les hommes y sont élevez tout d'un coup par la flaterie , par le hazard , & par la seule faveur du Sultan , aux plus grandes , aux plus importantes , & aux plus honorables Charges de l'Empire , sans avoir ni naissance , ni merite , ni aucune expérience des affaires du monde : Quand je considère combien ils demeurent peu dans des postes si éminens ; que le Prince les fait mourir d'un seul clin d'œil ; qu'ils s'empressent avec chaleur , plus que tous les autres peuples du monde , à s'enrichir promptement , quoi qu'ils sçachent que leurs richesses sont leurs chaînes , & qu'elles doivent enfin estre la cause de leur ruine & de leur perte , quand ils auroient pour luy toute la fidélité & toute l'honnesteté morale , qui sont des choses fort rares en un Turc : Quand je considère enfin vne infinité de choses semblables , dont je parleray plus ample-ment dans la suite de ce Discours ; je ne puis que je n'admire la longue durée de ce grand Empire , & que je n'attribuë sa fermeté inébranlable au dedans , & l'heureux succès de ses

armes au dehors , plûtoſt à vne cauſe ſurnaturelle , qu'à la ſageſſe de ceux qui le gouvernent ; comme ſi Dieu , qui fait toutes choſes pour le mieux , avoit ſuſcit  ,  lev  , & ſoutenu cette puiffante nation , pour le bien de ſon Eglise , & pour punir les Chr tiens de leurs pechez & de leurs vices.

Mais ce qui repare tous ces defauts , & qui gu rit toutes les plaies de ce grand corps Politique , c'eſt la promptitude & la ſev rit  avec laquelle la juſtice ſe fait. Car ſans s'arr ter avec ſcrupule   cette diviſion que l'on fait ordinairement de juſtice Distribuative , & Commutative , ils font preſque tous les crimes  gaux , & les puniſſent du dernier ſupplice ; ce qui ſe doit entendre de ceux qui regardent l'Etat & l'intereſt public. Sans ce remede , que je poſe comme l'vnique moyen de pr venir les plus grands deſordres , ce puiffant corps p riroit par la malignit  de ſes mauvaiſes humeurs , & ſe diviſeroit en pluſieurs Seigneuries , toutes les fois que les Gouverneurs des Provinces  loign es du ſi ge de l'Empire trouveroient l'occafion de ſe r -

volter pour satisfaire à leur ambition, & pour se rendre absolus.

La sévérité, la cruauté & la violence sont tellement naturelles à ce Gouvernement, que ce seroit vne aussi grande folie de vouloir décharger ces peuples d'un joug auquel ils sont accoutumés dès leur naissance, que de vouloir exercer un pouvoir tyrannique sur la vie & sur les biens de ceux qui sont nez libres, & mettre dans les fers & dans la servitude, des Nations qui ont vécu sous un Prince doux, vertueux & Chrétien, & qui ont toujours été gouvernées par des loix justes & raisonnables. Car le Gouvernement Politique des Turcs a pris naissance dans un temps de guerre; & il faut supposer que lorsqu'ils sortirent en armes de la Scythie, & qu'ils se soumirent à un Général, ils n'avoient point d'autres loix, que ce qui est purement Martial & arbitraire, & qui s'accommodoit mieux au dessein qu'ils avoient, quand *Tangrolipix* défit le Sultan de Perse, qu'il se rendit maître de ses Etats & de son pouvoir, & qu'il s'ouvrit un chemin pour tirer ses

compagnons de l'Arménie. Pendant cette enfance de la puissance des Turcs, la famille des Princes *Selzucciens* s'affoiblit , & perdit sa force par des guerres entre eux , & par des partages de biens. De-sorte qu'en l'année mil trois cens , Ottoman par vn bonheur extraordinaire , & par de foibles commencemens engloutit , par manière de dire , tous leurs Etats dans la famille des *Ogusiens* , & les vnit sous vn chef , qui est enfin parvenu au comble de puissance où nous le voyons aujourd'huy. Durant ce tems-là , dis-je, la condition de ces peuples n'estoit autre chose , qu'une suite de guerres. C'est pourquoy il ne faut pas s'étonner , si leurs loix sont sevéres , & en plusieurs choses arbitraires ; si leur Empereur est absolu , & au dessus des loix, & si la pluspart de leurs coûtumes passent par vn canal qui répond à la grandeur , & au pouvoir sans bornes de celuy qui les gouverne , & qu'elles aillent par consequent à l'oppression des peuples , qui est inévitable par tout , où la puissance du Souverain n'est limitée que par sa seule volonté.

Il ne faut pas s'étonner non plus, s'ils sont heureux dans la servitude, & s'ils vivent contents sous la tyrannie, puisque cela leur est aussi naturel, qu'il l'est à vn corps de vivre, & de se nourrir des alimens auxquels il est accoûtumé dès son enfance. Mais la tyrannie n'est pas seulement nécessaire parmi eux pour les tenir en bride, & les empêcher de devenir insolens, s'ils jouïssent d'une liberté qui leur est inconnuë: elle l'est aussi, parce que la grande étenduë de cét Empire veut que les choses s'exécutent sans retardement, sur tout dans les lieux les plus éloignez, pour prévenir par ce moyen-là, & sans s'arrêter à des formalitez, les seditions qui pourroient s'y exciter, & troubler le repos de l'Etat; ce qui ne pourroit se faire, si le Prince n'estoit souverainement absolu. Et comme c'est principalement par cette puissance absoluë que les Turcs se maintiennent dans leur grandeur, & qu'elle est le principal soutien de leur Etat, nous en ferons le sujet du Chapitre suivant.

C H A P I T R E II.

Que la puissance sans bornes de l'Empereur , est le principal soutien de l'Empire des Turcs.

LEs Turcs , comme nous l'avons remarqué dans le Chapitre précédent , ayant jetté les premiers fondemens de leur Gouvernement sur des principes qui s'accommodoient le mieux à la discipline militaire , leurs Généraux ou leurs Princes , à la volonté desquels ils s'estoient soumis , devinrent les maîtres absolus de leurs vies & de leurs biens. Tout ce qu'ils gaignoient à la pointe de l'épée , & au hazard de leurs vies , estoit appliqué à l'usage & au profit de leur maître. De-sorte que les agréables campagnes de l'Asie , les délicieuses plaines de Tempé , & de Thrace , la fertilité du Nil , le luxe de Corinthe , la graisse du Peloponèse , Athenes , Chio , Lemnos , & Mytilene , avec d'autres isles de la mer Égée , les drogues de l'A-

rabie , les richesses d'une grande partie de la Perse , toute l'Arménie , les provinces de Pont , Galacie , Bithynie , Phrygie , Lycie , Pamphilie , Palestine , Celefine & Phenicie , Coletris , & une grande partie de Georgie , les Principautez tributaires de Moldavie , de Valachie , de Romanie , de Bulgarie , & de Servie , & la plus grande partie de la Hongrie , concourent aujourd'huy toutes ensemble pour satisfaire les desirs d'une seule personne. Toute la vaste étendue de ces grands païs , tous les héritages , tous les châteaux , toutes les places fortes , & toutes les armes & les munitions qui y sont , appartiennent en propre au Grand-Seigneur. C'est luy seul qui en dispose , & personne n'en possède rien qu'il ne le tienne de sa pure libéralité , à l'exception des terres & des revenus qui sont destinez pour des usages pieux , auxquels il ne touche point. Ce qui s'observe si religieusement , que si un Bacha , quoique convaincu du crime de leze-Majesté , donne quelques terres ou quelques revenus à une *Mosquée* , la donation est bonne , &

le Grand-Seigneur n'en peut disposer. Toutes les terres estant de la sorte en la possession du Souverain ; il commença dès que ses conquestes furent bien assurées , à les distribuer entre les gens de guerre , comme la récompense de leur valeur & de leurs peines ; & c'est ce que les Turks appellent aujourd'huy *Timars* , moyennant quoy ils sont obligez d'entretenir vn certain nombre d'hommes & de chevaux , pour aller à la guerre toutes les fois que le Grand-Seigneur le commande. Le pais estant par ce moyen entre les mains des Soldats , les places en sont mieux fortifiées & mieux gardées , & les peuples conquis plus aisément empêchez de se soulever , & d'entreprendre quelque chose. Ces *Timars* approchent fort des terres que nous possédons en Angleterre , à condition d'assister le Seigneur en guerre, ou à celles que l'on tient de la Couronne ; avec cette différence néanmoins , que nous possédons les nôtres en vertu d'une loy constante & immuable , & que l'on ne peut jamais nous les oster que pour des crimes

de trahison & de rebellion. Ce n'est pas que les terres possédées par les Turcs ne passent du pere aux enfans ; mais ils n'en jouissent pas comme propriétaires, mais comme vsufruitiers seulement, & pour autant de temps qu'il plaist au Sultan, qui s'en reserve toûjours la propriété, & qui les oste assez souvent aux anciens possesseurs, pour en gratifier vn étranger. J'ay ouï raconter à quelques Turcs en soupirant, & à d'autres en jurant, que le Grand-Seigneur, pour reconnoître le plaisir qu'un miserable Païsan luy avoit fait, en luy donnant vn verre d'eau pendant la chaleur de la chasse, l'avoit non seulement déchargé de tout ce qu'il devoit à son Seigneur, mais encore mis en possession de toutes les terres qu'il tenoit de luy, & qu'il estoit obligé de luy faire valoir ; desquelles il devint le maître aussi absolu, par la seule parole de l'Empereur, que s'il en eût eû les meilleurs titres du monde ; sans que celuy qui les possédoit auparavant, se pût plaindre qu'on luy eût fait injustice, puisqu'il n'en jouissoit qu'à cette condi-

tion-là. Au contraire, plus les terres ont continué dans vne famille, & plus les Turcs croyent qu'on est obligé à la bonté du Prince qui l'a souffert si long-tems, pouvant les faire passer dans vne autre.

Le pouvoir absolu & sans bornes de ce Prince paroist encore davantage par les titres avantageux que luy donnent ses sujets; comme celuy de *Dieu en terre*, d'*Ombre de Dieu*, de *frere du Soleil & de la Lune*, de *distributeur de toutes les Couronnes du monde*, &c. Et s'ils ne luy élevent pas des autels, comme faisoit le peuple Romain à ses Empereurs, après qu'il eut degeneré de sa première vertu: l'opinion qu'ils ont de sa grande puissance, est vne espece d'idolâtrie, qui fait qu'ils le regardent cômme vn Dieu. Leurs *Cadis* & leurs *Legistes* disent qu'il est au dessus des loix, c'est-à-dire, qu'il les explique, les corrige, & les annulle, quand il luy plaist, que ce qu'il prononce est la loy-mesme, & qu'il est infallible quand il les explique. Car encore que pour contenter le peuple, & pour s'accommoder à la coûtume,

il consulte quelquefois le *Moufti*; j'en ay vû plusieurs qui ont perdu leurs Charges pour n'avoir pas esté de son sentiment, & d'autres mis aussi-tost en leurs places, qui parloient mieux au gré de leur Maître. Il y a mesme de ces gens-là, qui soustiennent que le Grand-Seigneur peut se dispenser des promesses qu'il a faites avec serment, quand pour les accomplir il faut donner des bornes à son autorité. Et je me souviens que lorsque Monsieur l'Ambassadeur se plaignoit des contraventions que l'on faisoit quelquefois à nos Traitez, & qu'il alleguoit que le Grand-Seigneur ne pouvoit pas rompre par vn simple commandement vne Paix qu'il avoit solennellement jurée; il falloit que le Truchement déguisât ces paroles, qu'il prît la chose d'une autre manière, & qu'en la tournant du côté du point d'honneur, il representât qu'il estoit de la sagesse, de la prudence & de la justice de sa Hautesse, de faire executer ce qu'elle avoit promis, & d'entretenir la paix avec le Roy d'Angleterre. Il ne faut pas estre en ces rencontres-là moins réservé à

parler de sa puissance , que l'on l'est parmi nous à parler de celle de Dieu.

L'Empereur Justinien disoit avec beaucoup de raison , en parlant de la prérogative des Princes Souverains : *Quoique nous ne soyons pas sujets aux loix , nous vivons pourtant selon les loix.* C'est-à-dire , qu'encore que la majesté des Princes , & la nécessité d'avoir vn Chef Souverain , dans toute sorte de gouvernemens , les exempté des châtimens , & les dispense de la correction portée par la loy , & qu'il n'y ait point de Puissance dans le monde , qui leur puisse faire rendre compte de leurs excés : il est neantmoins nécessaire à l'estre d'vn Monarque absolu , de faire executer sévèrement les loix des pais où il commande ; parce qu'il est plus de son interest & de sa seureté d'en vser ainsi , que d'agir sans regles , & que de se servir toûjours de son pouvoir , qui ne doit jamais estre employé que comme vne medecine , & quand la force ordinaire de la nature ne peut vaincre la malignité des humeurs , & les purger par elle-mesme. Le Grand-Seigneur , tout absolu qu'il est , est en

quelque façon retenu par les loix, sans que cela fasse pourtant aucun préjudice à son autorité. Car, c'est la coutume, toutes les fois qu'il se fait vn nouvel Empercür, de le conduire avec beaucoup de pompe & d'éclat, en vn endroit des Fauxbourgs de Constantinople, que l'on appelle Job, à cause d'vn monument fort ancien, qui represente vn Prophete ou vn saint Homme, que les Turcs pour n'avoir aucune connoissance de l'antiquité, croyent estre ce Job, dont on a tant parlé, & qui a toujourns representé comme un parfait modèle de vertu & de patience. Car ils confondent tellement l'Histoire & la Chronologie, qu'ils disent que ce Job estoit Juge de la Cour de Salomon, & qu'Alexandre le Grand estoit Général de ses armées. Quand le Sultan est arrivé en ce lieu-là, on fait des prières publiques, & on demande à Dieu, qu'il luy plaise de remplir de sa sagesse, celuy qui doit exercer vne Charge si glorieuse & si importante. Après cela le Moufti, en l'embrassant, luy donne sa benediction, & le Grand-Seigneur promet

& jure solennellement de défendre la foy des Musulmans, & les loix du Prophete Mahomet. Ensuite de quoy les Vifirs du Banc, & les autres Bachas font vne profonde révérence, & après avoir baifé la terre, & le bas de sa veste, ils le reconnoissent pour leur legitime & véritable Empereur. Quand cette cérémonie est achevée, on le remene avec la mesme pompe, & la mesme magnificence au Serrail, qui est toujourns la demeure ordinaire des Princes Ottomans. C'est ainsi que le Grand-Seigneur s'engage de gouverner selon les loix, & de n'en passer pas les bornes. Mais on donne à ces bornes vne si grande étendue, qu'on n'a pas plus de raison de dire qu'il y est obligé, que de dire qu'un homme, qui se peut promener par tout le monde, est en prison, parce qu'il ne peut aller plus loin. Car encore qu'il soit obligé d'exécuter la loy de Mahomet, cette mesme loy ne laisse pas de dire que l'Empereur en est l'oracle & l'interprete infallible, & de le revêtir du pouvoir d'en changer, & d'en annuller les regles les mieux éta-

blies , ou du moins de l'en dispenser, & de passer par dessus , quand elles sont contraires à sa manière de gouverner , ou à quelques grands desseins de l'Empire.

Mais les plus savans Docteurs des Turcs en parlent plus ouvertement, & ne donnent point d'autres bornes à la puissance de l'Empereur , que l'observation des choses religieuses contenues dans la loy de Mahomet ; soutenant que sa loy est arbitraire dans les choses civiles & politiques, & qu'elle n'a point d'autre juge , ni d'autre interprete , que sa seule volonté. C'est pour cela qu'ils disent que le Grand-Seigneur ne peut jamais estre déposé à cause de ses crimes, & que personne n'a droit de luy en faire rendre compte , quand mesme il ruinerait mille de ses sujets sans raison. C'est pourquoy nous sommes demeurez d'accord par nos Traitez, qu'encore que la loy de Mahomet ordonne que deux témoins de cette Religion suffisent pour terminer toutes sortes de différens, on n'auroit aucun égard aux témoins Turcs dans les affaires des Anglois ; parce

que lorsqu'elles sont civiles, l'Empereur en peut dispenser. Mais je suis persuadé que si nous en avions de criminelles, ce qui, graces à Dieu, ne nous est encore point arrivé, il faudroit nous soumettre par nos traitez à la loy de Mahomet, comme religieuse & divine, & dont le Sultan ne peut dispenser.

Il est aisé de voir par la grande & vaste étendue de cét Empire, & par l'heureux succès de ses armes, combien cette puissance absoluë est vtile & avantageuse aux Turcs. Car pourveu que le Sultan soit agréable aux gens de guerre, on ne se met gueres en peine, comme l'a remarqué Machiavel, dans le 19. Chapitre de son Prince, si le peuple est content ou non.

C'est véritablement vne chose fort avantageuse pour celuy qui gouverne, quand ce qu'il commande est vtile, & honneste tout ensemble, & qu'il ne rencontre rien chez luy qui soit contraire, ou qui retarde les grands desseins qu'il a pour le dehors. L'Empereur d'Allemagne eût sans doute esté

au devant des Turcs, & les auroit empêché d'entrer si aisément qu'ils firent dans la Hongrie, la première année de la dernière guerre, s'il eût esté le maître absolu de l'Empire, & s'il n'eût pas esté obligé d'attendre le consentement des autres Princes, & le resultat d'une Diète. Car quand on a besoin de plusieurs testes, & de plusieurs mains pour executer vn dessein, les affaires vont toujourns lentement, & on employe plus de temps à s'accorder sur la manière d'agir, que l'on n'en employe pour l'execution.

Ce seroit vn embarras qui surprendroit bien le Grand-Seigneur, s'il se trouvoit obligé de dépendre de la bonne volonté de ses sujets, quand il veut faire la guerre; ou du jugement d'un Jurisconsulte, qui controolleroit ses actions, & qui diroit qu'elles vont au delà de ses privileges & de sa prérogative. Il est difficile de comprendre comment avec ces entraves, vn Etat ou vne ville peuvent jamais s'élever jusques au point de devenir les maîtres d'un grand Empire, ou comment on peut dire qu'un Prince a les bras

longs , & qu'il embrasse vne grande portion du globe de la terre , tandis qu'il se les est liez de la sorte par ses propres loix. Mais il faut d'vn autre costé demeurer d'accord , que c'est vn grand bonheur à vn peuple d'estre soumis à vn Prince doux & humain , qui borne sa puissance par des loix justes & honnestes , & qui reconnoist en ses sujets , aussi bien qu'en luy-mesme, vne proprieté de biens legitime ; qui ne punit pas indifféremment les innocens avec les coupables ; qui n'opprime personne sans distinction , & qui ne fait pas les actions de ce Roy que Dieu donna autrefois dans sa colére. Mais en ce cas-là il faut que ces peuples se contentent de ce qu'ils possèdent , & de ce qu'ils peuvent aquerir. Ce qui vaut mieux que d'estre les esclaves & les ministres de l'ambition, & de l'avarice du plus grand Monarque du monde.

CHAPITRE III.

Les Turcs enseignent l'obéissance que l'on doit à leur Empereur, plutôt comme un principe de Religion que d'Etat.

LA puissance absoluë dans le Prince, suppose vne obéissance parfaite dans les sujets. C'est pourquoy on employe toute sorte d'industrie & d'artifice, pour inspirer ce principe à ceux qui sont élevez dans le Serrail, & que l'on destine aux grandes Charges de l'Empire. Les vœux solennels d'obéissance que font les Moines à leurs Superieurs quand ils prennent l'habit, ne s'observent pas plus religieusement parmi eux, que les preceptes de soumission aveugle que l'on enseigne aux jeunes gens du Serrail. On leur fait croire qu'il n'y a point de martyre plus glorieux que celuy de mourir de la main propre, ou par le commandement du Grand-Seigneur, & que ceux à qui ce bonheur arrive, sont

emportez immédiatement en Paradis.

Kara Mustapha Bacha Grand-Vifir, heureux dans tous ses emplois, & vn instrument merueilleux de la grandeur de son Maître, se voiant vn jour felicité par ses amis, des victoires qu'il avoit remportées en diverses rencontres, des grands services qu'il avoit rendus à son Prince, & des grandes choses qu'il avoit faites pendant son Ministère; demeuroit d'accord qu'il avoit sujet d'estre content de sa condition, & des faveurs qu'il recevoit du Sultan; que c'estoit véritablement le comble du bonheur & de la gloire où il pouvoit prétendre en cette vie: mais que pour la consommation de tous ces honneurs, & pour la juste récompense de sa fidélité, il luy manquoit encore le saint martyre, & le bonheur de mourir par le commandement du Grand-Seigneur. Parmi les Turcs on appelle *Kuls*, c'est-à-dire, esclaves du Prince, ceux qui reçoivent de l'Épargne, des gages & des appointemens, & qui ont quelque Charge dépendante de la Couronne.

Le Grand-Vifir & tous les Bachas font de ce nombre , & cette qualité-là est plus estimée & plus honorable que celle de ses autres sujets. Ceux qui en sont revêtus peuvent impunément , & avec autorité , gourmander , battre , & maltraiter le peuple ; mais aucun n'ose rien entreprendre contre eux , ni leur faire le moindre déplaisir , sans se mettre en danger d'estre sévèrement puni. Le mot d'esclave signifie parmi eux vne personne entièrement dévouée à la volonté , & aux commandemens du Grand-Seigneur ; c'est-à-dire , à faire aveuglément tout ce qu'il ordonne , & s'il estoit possible , tout ce qu'il pense ; quand il commanderoit mesme à des armées entières de se précipiter du haut des rochers , de luy faire vn pont de leurs corps pour passer vne rivière , ou de se tuer l'vn l'autre pour le divertir.

Ceux qui ont esté en ce pais-là , & qui ont pris garde à cette obéissance aveugle , peuvent bien s'écrier avec raison , *O hommes nez pour la servitude !* Il ne faut pas non plus douter que la flaterie dont vsent dans le Ser-
rail

rail ceux qui approchent du Prince, ne soit proportionnée à la condition d'esclaves dont ils font profession. De sorte que ce mot-là ne peut donner, à nostre égard, qu'une idée parfaite de la plus grande soumission du monde à toutes ses volontez. Ce qui a fait que lorsqu'il s'est trouvé des Princes généreux parmi les Empereurs Ottomans, ils se sont lassés de cette lâche complaisance, & se sont servis, quoiqu'ils n'aimassent pas la liberté publique, d'autres moyens plus assurés pour s'instruire de leurs affaires, & pour apprendre l'état de leur Empire, sans en croire ceux, qui ne connoissant que la manière de vivre de leur Cour, ignoroient entièrement celles des autres Princes étrangers.

Cette basse flatterie, & cette soumission excessive furent cause du relâchement de la discipline militaire des Turcs, du temps d'Ibraïm, où ses femmes gouvernoient l'Empire; & elle l'est encore aujourd'huy, à cause du bas âge de Sultan Mahomet, qui n'a point d'autres conseils que ceux

qui luy sont donnez par sa mere, par des Negres, par des Eunuques, ou par quelque jeune favori. Car il est rarement permis à ceux qui ne sont pas du Serrail, de dire la verité; on ne leur demande gueres leur avis sur les affaires d'importance; & quand cela arrive, il ne s'en trouve jamais qui ait assez de courage, pour dire hardiment ce qu'il pense. Cela fait que cette sorte d'obéissance, qui a esté autrefois si vtile à des Empereurs sages & vaillans, pour terminer de glorieuses entreprises, est aujourd'huy vn obstacle à la grandeur de ceux qui sont effeminez, & qui n'aiment que la flaterie. Car si on considère serieusement de quelle manière est faite la Cour de Turquie, on verra que c'est proprement vne prison pleine d'esclaves, qui ne diffère de celle des Galériens, que par la propreté du lieu, & par la richesse des chaînes.

C'est dans cette mesme prison que l'on enferme, & que l'on eleve severement la jeunesse dont nous aurons occasion de parler dans les Chapitres suivans. Les deux freres du Grand-

Seigneur ne sont pas mieu traitez. Il; ont des gardes qui ne les perdent point de vûë ; & rarement leur permet-on de voir leur frere, de baiser le bas de sa veste , & de luy témoigner leur respect. Les Dames du Serrail n'ont pas plus de liberté. Des Eunuques noirs les observent tres-soigneusement , & elles ne sortent point de leurs appartemens , si elles n'obtiennent la permission d'aller prendre l'air dans des jardins , dont les murs sont plus hauts que ceux des Monasteres de filles les plus reformées.

Il faut dire en vn mot , qu'il n'y a que des esclaves dans cét Empire-là, & que ce seroit vn prodige , s'il y avoit quelque ame qui eût de l'amour pour la liberté. Tous les Sultans viennent d'esclaves. La mere de celuy qui regne aujourd'huy est Circasienne, prise peut-estre par les Tartares , dans les courses qu'ils font en ce pais-là. Les Visirs ne sont pas toujors d'une naissance libre du côté du pere & de la mere, les Turcs ayant ordinairement plus d'enfans de leurs esclaves, que de leurs femmes : & la quantité

d'esclaves de diverses nations que les Tartares envoient ordinairement à Constantinople par la mer Noire, la remplit de générations si étranges & si mêlées, que c'est vne espece de miracle d'y trouver beaucoup de Turcs qui viennent de peres & de meres libres en droite ligne. De-sorte qu'il ne faut pas s'étonner s'il se trouve parmi eux vne disposition si naturelle à la servitude, & s'ils sont mieux gouvernez par la severité que par la douceur. Mais on peut demander avec raison, d'où vient donc qu'il se voit tant de révoltes parmi des gens à qui la servitude est si essentielle, & à qui on enseigne avec tant de soin l'obéissance dès leur enfance? Car il est certain, qu'en ces matières-là nous n'avons rien dans toutes les Histoires, qui approche de la violence avec laquelle elles se font. Je ne m'arrêterai pas, pour le faire voir, à rapporter celles qui sont arrivées autrefois dans le Camp mesme des Ottomans, ni celles des anciens temps, qui estoient frequentes, quoique de peu durée. Je parlerai seulement des commencemens

& des causes de deux grands évènements arrivez de nostre temps par l'extravagance, ou plûtost par la furie des soldats, parce qu'ils n'ont esté remarquez nulle part, & qu'ils méritent d'estre laissez à la posterité.

Cette obéissance donc que l'on enseigne, & que l'on inspire avec tant de soin aux gens de guerre, comme aux *Spahis* dans leurs Serrails ou Séminaires, & aux Janissaires dans leurs chambres, s'oublie quelquefois, lorsque les passions de la Cour qui servent ordinairement de regle aux autres, corrompent vne discipline, que la raison & la politique avoient établie, & causent assez souvent la ruine de l'Empire, & la mort funeste des grands Ministres.

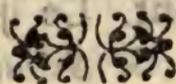
La mesme chose arrive aussi, quand le mauvais gouvernement, & le malheureux succès des entreprises militaires donnent occasion aux gens de guerre de resister au commandement de leurs Superieurs, & de ne pas obéir: car dans ces rencontres, les malcontents, & ceux qui sont jaloux de la grandeur des autres, fomentent cette

desobéissance, & tâchent de les gagner pour eux, ou de les engager dans le parti de leurs amis. Nous avons vû vn terrible exemple de cela au commencement du regne de Sultan Mahomet. Il y avoit dans le Serrail vne jeune femme, hardie & entreprenante, qui s'appelloit *Mulki Kadin*, entre les mains de laquelle estoit tout le gouvernement de l'Empire, par l'amour & par la faveur extraordinaire que la Reine mere luy portoit. Les Visirs & les Bachas ne donnoient point d'ordres qu'elle ne les eût approuvez. Les Eunuques noirs donnoient la loy à tout le monde, & les Conseils secrets se tenoient dans l'appartement des femmes. C'est-là où se faisoient les proscriptions; c'est-là qu'on castoit les Officiers les plus considérables, & que l'on remplissoit leur place de gens qui estoient plus propres qu'eux à maintenir ce gouvernement de femmes.

Mais il arriva enfin que les gens de guerre, qui ne sont pas accoûtuméz à la tyrannie des femmes, ni à un gouvernement si foible, prirent résolution en vn moment d'y remedier. Ils

allèrent tumultuairement au Serrail. Ils mandèrent au Grand-Scigneur insolemment qu'il eût à se trouver au *Kiosch*, ou à la maison des Festins; & sans employer le temps à raisonner, ils luy demandèrent brusquement la teste des Eunuques Favoris. Ils ne donnèrent aucun delai pour en délibérer; il n'y eut point de rhétorique capable d'arrêter la furie de cette multitude emportée; il falut leur donner les testes qu'ils demandoient, suivant le rôle qu'ils en avoient fait. On fit étrangler sur le champ ces malheureux, & on jetta les corps par dessus les murailles du jardin, pour assouvir la vengeance de ces enragez; qui après les avoir traînez à l'hippodrome, les coupèrent par petits morceaux devant la nouvelle Mosquée, en rôtirent la chair, & la mangèrent. Le jour d'après ils prirent *Mulki* & *Schaban Kalfa* son mari, qu'ils tuèrent; & ce tumulte n'eût pas si tost fini, & n'en fût pas demeuré-là, si par le moien de la division qui se mit entre les *Spahis*, & les Janissaires, les principaux Officiers n'eussent trouvé moien d'interposer leur

autorité, & d'appaiser cette sedition par la mort de plusieurs *Spahis*, & par quelques autres exemples de justice. C'est ainsi que l'ordre vient assez souvent du desordre, & que la confusion, & les revoltes produisent de bons effets, & rectifient les mauvais gouvernemens. Ce soulèvement des Janissaires a esté suivi de plusieurs autres seditions; mais commé il n'y en a point eû de si grande parmi eux, que celle qui fut cause de la mort de *Kiossem*, grand'-mere du Sultan qui regne à present, nous avons ciû qu'il ne seroit pas hors de propos d'en laisser ici les particularitez à la posterité.



CHAPITRE IV.

*Relation véritable des desseins de la
vieille Reine, femme de Sultan Ah-
met, & mere de Sultan Morat, &
de Sultan Ibraïm, contre son petit
fils, Sultan Mahomet, qui regne
aujourd'huy; & de la mort de cette
Reine, & de ses complices.*

LEs Janissaires ayant mis à mort Sultan Ibraïm, Sultan Mahomet son fils aîné, âgé pour lors de neuf ans, monta sur le thrône, & on donna la regence pendant sa minorité, à *Kiossem* sa grand'-mere, femme que l'âge & la grande expérience dans les affaires avoit renduë tres-capable de cét emploi. Les choses estant disposées de la sorte, on mena le jeune Sultan à la Mosquée de *Ejub*; on luy mit l'épée au costé, en la manière accoûtumée, & on le proclama Empereur dans tous les Royaumes, & dans toutes les Provinces de l'Empire Ottoman.

Pendant quelque temps la vieille Reine gouverna absolument, & dis-

posa de toutes choses à son plaisir. Mais la mere de ce jeune Sultan se representant incessamment la mort de son mari devant les yeux , commença à craindre que cette fine Politique qui en avoit esté la cause, n'entreprît aussi de faire mourir son fils, afin de regner toujourns. Cette défiance la rendit soigneuse plus qu'à l'ordinaire de la vie & de la seureté de ce jeune Prince. La connoissance qu'elle avoit de l'humeur ambitieuse & hautaine de cette vieille Reine , & les liaisons étroites, & secretes qu'elle avoit avec les Janissaires qui avoient tué son mari, augmentoient justement ses soupçons. Pour rompre donc ce coup si funeste , elle résolut de faire vne contre-ligue avec les Spahis , les Bachas , & les Beys, qui avoient esté nourris dans le Serrail , & qui sont toujourns opposez aux Janissaires. Elles les rechercha par ses lettres ; & par des messages frequens, elle se plaignit à eux de la mort du Sultan son mari, & de l'insolence des Janissaires. Elle leur representa fortement le peu d'estime que l'on faisoit de son fils, qui

estoit leur Prince legitime ; & ajoûtoit à cela , que s'ils ne songeoient à eux de bonne heure , la vieille Reine les ruïneroit absolument , & aboliroit pour toujous l'ordre & le nom des *Spahis*. Les *Spahis* de l'Asie prirent feu à ces nouvelles ; & ces avis ayant beaucoup de vrai-semblance , ils prirent les armes , & marchèrent droit à Scutari avec vne armée considerable , sous la conduite de George *Nebi*. Quand ils furent-là , ils demandèrent les testes de ceux qui avoient esté les auteurs de la mort de leur Souverain , qui estoient en ce temps-là sous la protection des Janissaires , & que la Reine Regente appuyoit de tout son pouvoir. A ce bruit Morat Bacha , Grand-Visir , nourri parmi les Janissaires , pour lequel ils avoient vne veneration extraordinaire , & qui estoit complice avec eux de la mort du Sultan , passa en diligence de Constantinople à Scutari , avec vne armée composée de Janissaires , & de ceux qui estoient de la cabale , bien fournie d'artillerie , de munitions de guerre , & de toutes les choses qui sont necessaires pour atta-

quer & pour défendre. A l'approche de ces armées il se fit quelques escarmouches entre l'avant-garde des *Spahis* & les *Delis*, qui est la garde du Grand-Visir, qui les auroit sans doute engagez à vn combat général, si les Intendans de Justice de l'Anatolie & de la Grece ne leur eussent fait comprendre l'impieté qu'ils alloient commettre, en répandant eux-mesmes le sang des Musulmans, qu'ils devoient si soigneusement conserver pour détruire les infideles. Ils leur dirent ensuite, que s'ils avoient entre eux quelque différend, ils pouvoient s'en plaindre, qu'on les écouteroit paisiblement, & qu'on rendroit justice à chacun suivant la loy.

Ces discours, & quelques autres semblables firent impression sur l'esprit de George Nebi, & des autres *Spahis*, & la disposition où ils trouvèrent leurs ennemis de leur donner bataille, les porta à écouter des propositions d'accommodement. Mais ce qui leur fit particulièrement perdre courage, fut que ces Intendans de Justice leur dirent, que s'ils ne se retiroient chez eux, le Grand-Visir avoit

résolu de brûler tous leurs Registres, & de faire publier par tout l'Empire vn *Nesiraum*, c'est à dire, vn Edit au nom du Sultan, & du Moufti, par lequel il est enjoint à tous les Turcs qui sont au dessus de sept ans, de prendre les armes, & de le suivre à la guerre. Sur cela les *Spahis* se séparèrent d'eux-mesmes, & augmentèrent par leur retraite la fierté & l'insolence des Janissaires, & de ceux de leur parti, mais sur tout de leurs principaux Officiers; c'est à sçavoir de *Bectas Aga*, que la Reine considéroit extrêmement, de *Kul Kiahia* Lieutenant des Janissaires, & de *Kara Chiaoux*, Partisan de *Bectas Aga*, & leur fit croire, qu'ayant fait tomber les armes des mains de ces gens-là, ils estoient seuls les maîtres absolus de l'Empire. Ces trois hommes depuis ce temps-là gouvernèrent tout à leur fantaisie, & travaillèrent en secret à ruiner les *Spahis*, & sur tout, ceux qui passoient pour estre riches, & en réputation d'estre vaillans. Comme George Nebi estoit de ce nombre, & des plus considérables parmi eux, ils donnè-

rent ordre au Bacha de l'Anatolie de le faire mourir; ce qui fut ensuite exécuté. Car ce Bacha l'ayant vn jour surpris dans son quartier, & le voyant abandonné de ses gens, il le tua d'vn coup de pistolet, & envoya sa teste à Constantinople.

Cette action irrita si fort les *Spahis*, qu'ils firent plusieurs assemblées secretes dans l'Anatolie, où ils résolurent de se venger des Janissaires; & pour en venir plus aisément à bout, ils engagèrent dans leur parti plusieurs Beys, & plusieurs Bachas d'Asie, & entre autres vn certain *Ipsir* Circasien de naissance, mais élevé dans le Serrail, homme vaillant, riche & puissant. Ils attaquèrent ensuite plusieurs quartiers des Janissaires en Asie; ils leur coupèrent les bras & le nez, & tuèrent cruellement tout ce qu'ils en purent attraper.

Bectas Aga d'vn autre côté assuré dans sa condition, amassoit du bien à toutes mains, par de nouvelles impositions, par des rapines & par d'autres inventions. Il fit fabriquer à Belgrade trois cens mille Aspres, qui ne

tenoient qu'un tiers d'argent, & dont les deux autres tiers estoient d'étain. Il fit débiter ces Aspres parmi les artisans & les gens de métier, & obligea les autres à luy donner de l'or pour sa fausse monnoye, sur le pied de cent soixante Aspres pour un Ducat d'Hongrie. Le peuple qui ne pouvoit souffrir cette perte sans douleur, commença à se mutiner à Constantinople, au quartier des Selliers; & cette sedition alla si vite, que toute la Ville se vid en rumeur en un instant. Mais le grand effort se fit au quartier du Moufti. Ils le forcèrent avec le *Seigte*, qui est le Prédicateur du Grand-Seigneur, & le *Nakib Esref*, ou chef de la race de Mahomet, d'aller avec eux au Serrail. Aussi-tôt qu'ils y furent arrivez, ils commencèrent par des grands cris à faire leurs plaintes à la porte de l'appartement du Grand-Seigneur. Dans cette fâcheuse conjoncture, le *Capi Agasi*, *Solyman Aga*, & *Kurtzir Aga*, premier Eunuque des femmes, conseillèrent au Grand-Seigneur de se servir d'une occasion si favorable, pour ruiner *Bectas* & ses complices.

Mais la crainte, & trop de précaution, furent cause que ce dessein ne fut pas exécuté. On jugea seulement qu'il estoit à propos, pour donner satisfaction à cette populace irritée, d'ôter la Charge de Premier Visir à *Melek Ahmet Bacha*, qui en estoit revêtu, quoiqu'il fût entièrement dévoué aux Janissaires. Cela fut aussi-tôt exécuté, & le feu que l'on luy ôta, mis entre les mains de *Sians Bacha*, homme de cœur & résolu.

Ce nouveau Visir jaloux de son honneur, & affectionné à son Prince, s'appliqua aussi-tôt à réprimer l'insolence de *Bectas*, & à ruiner sa cabale, de peur qu'il ne luy arrivât la mesme chose qu'à *Murat Bacha*, qui avoit esté Premier Visir quelque tems avant luy, qui eût perdu la vie, pour n'avoir pas esté de l'avis de *Bectas*, s'il ne se fût sauvé en Grece. Les affaires estant brouillées de la sorte, les Janissaires faisoient garde dans les rues, & ne souffroient pas deux Bourgeois ensemble, tant ils avoient peur qu'il ne se fist entre eux des assemblées secretes, ou qu'ils ne s'entre-communiquassent

leurs desseins & leurs pensées. On emprisonna plusieurs artisans, que l'on creût estre les auteurs du dernier desordre, sans la permission, & contre les ordres du nouveau Visir. La Cour n'estoit pas dans vn état plus tranquille: elle estoit partagée; & les amis du Sultan travailloient à se défaire des Chefs rebelles des Janissaires. Le Lieutenant des *Baltagis*, ou de ceux qui portent des haches, devoit aller le lendemain au devant de *Kul-chiachia*, & le tuer, quand il viendroit selon sa coûtume au Divan. Ce qu'il eût exécuté, si la vieille Reine, qui estoit du parti contraire, ne luy eût fait changer de résolution par ses menaces. Les deux Reines estoient extrêmement animées l'une contre l'autre; la jeune, pour soutenir l'autorité de son fils; & la vieille, pour conserver la sienne. Dans la Ville, la confusion augmentoit de moment en moment; l'élection de Siaus Bacha ne plaisoit pas aux Janissaires, parce qu'ils savoient bien qu'il n'estoit pas de leur parti. Cependant, en l'état où estoient les choses, ils faisoient tous leurs efforts pour le

gagner par de belles promesses. La vieille Reine de son côté donnoit avis à *Bectas* de tout ce qui se passoit dans le Serrail, & lui écrivit que la jeune Reine estoit cause de tous cestroubles, & qu'il estoit nécessaire, pour remédier à ces desordres, de déposer Sultan Mahomet, & de mettre son frere Solyman en sa place; qu'il avoit vne mere, & qu'il seroit entièrement soumis à sa tutelle. A quoi elle ajoûtoit encore, que Solyman estoit bien fait; qu'il estoit puissant pour son âge, & plein de majesté; que Sultan Mahomet au contraire, estoit foible & mal sain, & en vn mot, mal propre à porter vne Couronne. *Bectas*, après avoir lû cette lettre, fit vne assemblée pour tenir Conseil à *Orta-giami*, qui est la *Mosquée* des Janissaires, où il se trouva quantité de gens d'épée, & plusieurs Legistes, qui ont soin parmi eux des choses spirituelles; les vns par affection pour leur parti, & les autres parce qu'ils apprehendoient leur puissance. Il n'y eût que le Premier Visir qui ne s'y trouva pas. Mais ils l'envoierent prier d'y venir, pensant qu'ils pour-

roient l'engager dans leurs interests, ou s'en défaire, s'il n'entroit pas dans leurs sentimens. Il estoit deux heures de nuit, quand ils luy envoyèrent faire cette prière ; & quoique cette heure fût induë, & qu'il ne fût pas de la dignité d'un premier Visir, d'aller trouver toute autre personne que son Maître, il crût néanmoins qu'il falloit dans cette conjoncture dissimuler, & y aller, malgré la grandeur de sa Charge, & de son courage. Il partit de chez luy avec fort peu de suite ; & la première chose qu'il rencontra en y allant, fut vne garde de dix mille Janissaires, le mousquet sur l'épaule, & la méche allumée par les deux bouts. Cette rencontre impréveuë le surprit d'abord, & il mit en délibération de s'en retourner. Mais après estre rentré en soy-mesme, & y avoir pensé, il continua son chemin. Estant arrivé à la Mosquée, *Beetas* ne se mit pas en devoir d'aller au devant de luy ; il se contenta de luy envoyer fièrement un Officier pour faire cette cérémonie. Quoique le grand cœur du Visir eût peine à souffrir un tel mépris, il n'en

témoigna pourtant rien ; & continuant à dissimuler, comme il avoit commencé, il s'approcha de *Bectas*, qui à peine se souleva pour le saluer. Il le fit mettre néanmoins à sa main gauche, qui est la place d'honneur parmi les gens d'épée de Turquie.

Aussi-tost qu'il fut assis, il luy dit, qu'ils estoient assemblez pour plusieurs choses, & qu'il estoit premièrement nécessaire de déposer le Roy, & de mettre Solyman en sa place ; qu'il falloit ensuite reformer les ordres du Serrail ; & qu'encore que l'on eût accoutumé d'amasser des enfans de différentes nations tous les ans, pour servir le Grand-Seigneur, il n'en falloit admettre aucuns à l'avenir, qui ne fussent enfans des Janissaires. Le Visir demeura d'abord d'accord de tout ce que *Bectas*, & ceux de sa caballe proposèrent, & les assûra, en jurant sur l'Alcoran, & en faisant d'horribles imprécations contre luy, & contre toute sa famille, en cas qu'il manquât à sa parole, qu'il les serviroit avec affection, & de tout son pouvoir. Cela satisfit tellement *Bectas*, qu'il commen-

ça à croire que l'on pouvoit sûrement se fier à luy, & qu'il estoit véritablement entré dans leurs interests. De sorte qu'en partie, en cette considération, & en partie, à cause de la confiance qu'il avoit en ses propres forces, & au peu de pouvoir qu'avoit le Visir de luy faire du mal, il prit congé de luy, & rompit ainsi son *Kalaba Divan*, ou son conseil confus & tumultueux. Mais *Chiachia Bey*, ou le Lieutenant Général des Janissaires, & *Karas Chiaoux*, blâmèrent fort *Beftas* d'avoir laissé échaper le Visir; luy disant qu'il avoit mal fait de laisser sortir l'oiseau de la cage; qu'il avoit laissé aller vn homme avec sa teste sur ses épaules, qui dans peu de tems leur osteroit les leurs, & quantité d'autres choses semblables. Mais *Beftas* se moqua de leurs reproches; il leur dit qu'ils parloient comme des gens qui manquoient de cœur, qui ne connoissoient pas leurs propres forces, & qu'il y avoit si peu de tems jusques au lendemain matin, que quand le V. fir leur manqueroit de parole, il ne pourroit pas estre en état de leur resister,

n'ayant ni forces , ni conseil. Mais le Visir avoit bien d'autres pensées. Dès qu'il se vit en liberté, il alla au Serail, avec deux personnes seulement, remerciant Dieu de tout son cœur, de l'avoir tiré d'un péril si éminent. Estant arrivé à la porte de Fer, à dessein de passer au travers du jardin, il fut surpris de la trouver ouverte, contre la coutume; il en demanda la raison aux *Bostangis* ou Jardiniers, qui ne luy dirent autre chose, sinon que c'estoit de l'ordre de la vieille Reine, laquelle, comme il parut par la suite, attendoit ses confidens, qui devoient l'enlever cette nuit-là, & la mettre en lieu de sûreté. Aussi-tost que le Visir fut entré, il alla sans bruit à l'appartement du Sultan, & rencontra heureusement en chemin *Kutzlir Agasi*, *Solyman Aga*, Chef des Eunuques des Femmes, qui faisoit la ronde à l'entour de l'appartement de la vieille Reine. Il reconnût d'abord le Visir à sa voix, & fut bien surpris de le voir en ce lieu-là à vne heure induë. Mais quand il luy eut dit en quel état estoient les choses, il le remercia du soin qu'il

prenoit, & le loüa de sa vigilance: ajoûtant qu'il avoit remarqué que la vieille Reine n'estoit pas encore couchée, & qu'elle s'estoit divertie avec ses Eunuques & ses Femmes, à chanter, à danser, & à faire joüer des instrumens; elle qui d'ordinaire se mettoit au lit à deux heures de nuit. Ce qui fit qu'après quelque légère conférence, le Visir, Solyman Aga, & quelques autres Eunuques du Roy allèrent ensemble à l'appartement de la vieille Reine, où s'estant mis en devoir d'entrer par force, ils en furent empêchez par ses Eunuques. Mais Solyman Aga, homme fier & résolu, ne pouvant souffrir d'estre refusé, donna vn coup de poignard dans le visage de *Bacha Kapa Oglar*, grand Chambellan de la Reine; ensuite de quoi les autres Eunuques qui l'accompagnoient entrèrent furieusement le poignard à la main; & mirent en fuite tous les Eunuques de la Reine. De sorte qu'elle demeura seule dans sa chambre, où elle fut donnée en garde aux Eunuques du Roy. Les autres Eunuques de cette Princesse qui s'en estoient fuis,

voulant sortir du Serrail, dont on avoit fermé les portes par l'ordre de Solyman Aga; furent arrêtez, avec tout le reste de ses Officiers, & mis en lieu seur. Cette action se fit avec si peu de bruit, que l'allarme n'en fut pas portée au quartier du Roy, quoi qu'il n'en fût pas éloigné. Cette affaire estant ainsi heureusement achevée, le Visir & Solyman Aga allèrent ensemble dans la chambre où estoit couché le Roy. Ils entrouvrirent doucement la porte, & firent signe aux Dames qui estoient de garde, de ne rien dire; leur faisant entendre par signes, qu'il falloit éveiller la jeune Reine: Car c'est la coûtume dans la Cour du Grand-Seigneur, de parler par signes, pour éviter le bruit; & comme si cela avoit quelque chose d'honneste & de majestueux, les personnes de la Cour ont si souvent pratiqué ce langage muet, qu'ils sont capables de s'entre-raconter des histoires toutes entières sans parler. D'abord ces Dames en gratant doucement les pieds de la Reine, l'éveillèrent, & luy dirent que Solyman Aga desiroit luy parler. Elle
se

se leva de son lit, vn peu surprise, pour sçavoir ce qu'il avoit à luy dire. A peine eut-il commencé à luy raconter ce qui se passoit, qu'elle en fut tellement effrayée, que ne pouvant demeurer dans les bornes de la modération, elle courut comme hors d'elle-mesme, en criant, prendre son fils, & luy dit, en l'embrassant : *ô mon fils, nous sommes morts.* Le Grand-Seigneur, qui n'estoit qu'un enfant, se mit à pleurer, en se jettant aux pieds de Solyman Aga; luy dit, *La, la, Kuçtara beni*, c'est à dire, *mon Gouverneur, sauvez-moy.* A ces paroles, Solyman ne pût s'empêcher de verser des larmes; & le prenant entre ses bras, le Grand-Visir & luy encouragèrent la mere & l'enfant, autant qu'il leur fut possible, leur protestant qu'ils mouroient plutôt mille fois, que de souffrir qu'on leur fist aucun mal: après quoi ils le menèrent à la lueur de quelques flambeaux, que portoient des Dames, à l'*Hozada*, qui est vne chambre où se trouvent ordinairement les principaux Officiers de la Cour. Ceux qui faisoient garde dans cette

chambre furent surpris de cette lumière; & s'avançant du côté d'où elle venoit, ils le furent encore davantage, de voir que c'estoit le Grand-Seigneur; ce qui les fit retourner en hâte vers leurs compagnons pour les éveiller, & les avertir de se mettre dans leur devoir. Le Grand-Seigneur fut aussi-tôt mis sur vn trône, qui est toujours dans cette chambre, dont les Officiers, qui sont au nombre de quarante, vinrent se presenter à luy, le suppliant tres-humblement de leur dire s'il avoit occasion de les employer pour son service, & d'éprouver leur courage & leur fidélité. A quoi Solymán Aga leur répondit: *Celuy qui mange le pain du Roy, doit s'attacher inviolablement au service du Roy. Nous avons souffert jusques ici que des traîtres ayent fait mourir Sultan Ibraïm; ils veulent maintenant nous ôter encore celuy-ci d'entre les mains. C'est à vous, qui estes ses principaux serviteurs, de le secourir vigoureusement, & de l'assister autant qu'il vous sera possible.*

Eiginfi Mustapha Bacha, Capitaine de cette chambre, & celuy qui porte

l'épée du Grand-Seigneur, hardi comme vn lyon, & d'vn courage invincible, & qui avoit déjà oui dire quelque chose des mauvais desseins de la vieille Reine, répondit sur le champ: *Grand-Maitre, soyez en repos; vous verrez demain, s'il plaist à Dieu, les testes de vos ennemis à vos pieds.* Le Grand-Visir & les autres, après avoir tenu Conseil vn moment, la nécessité des affaires ne leur permettant pas de déliberer, commencèrent à agir chacun de son côté. La première chose qu'ils firent, fut de faire apporter de l'ancre & du papier, & de faire signer vn ordre au Grand-Seigneur, pour arrêter le *Bostangis Bacha*, comme traître, pour avoir laissé la nuit la porte des jardins ouverte; ce qui fut aussi-tôt exécuté. On donna sa Charge à vn autre, qui après avoir presté le serment de fidelité, le fit aussi-tôt prester au nom du Grand-Seigneur à tous les Jardiniers du Serrail, qui se trouvèrent au nombre de cinq cens, lesquels il mit à la garde des portes, & sur les murailles du jardin. On fit venir ensuite les *Ichoglans*, ou Pages

du Grand-Seigneur; & afin que cela se fît sans bruit & sans confusion, on alla d'abord à la chambre du *Capa Agafi*, qui en vertu de sa Charge, a la surintendance de toute la jeunesse du Serrail; & heurtant doucement à ses fenêtres, les Gardes vinrent demander ce que c'estoit. On leur dit qu'ils éveillaient le *Capa Aga*, & qu'il vinst leur parler à la fenêtre. Le *Capa Aga*, avant que d'y aller, voulut savoir qui estoient ceux qui luy vouloient parler. On luy dit que c'estoit le Visir, & *Kuslir Aga*. A quoi il répondit qu'il estoit indisposé, qu'il ne pouvoit se lever, & qu'on luy fit savoir par la fenêtre ce qu'on avoit à luy dire. Ce qui les obligea de luy dire assez haut: *Nous te commandons au nom de sa Majesté de faire lever promptement tous les Ichoglans du Serrail, pour vne affaire de la dernière importance.* Mais il n'obéit pas pour cela; ce qui leur fit croire qu'il estoit de la conspiration; quoique la verité fût que c'estoit vn vieillard âgé de quatre-vingts dix-ans, mal sain, & qui avoit de la peine à se remuer.

Solyman Aga voyant qu'il ne se mettoit pas en état d'obéir, luy cria vne seconde fois de toute sa force : *Aga, faites incessamment lever les Ichoglans, on veut nous enlever nostre Roy.* Mais il demeura toujours ferme dans sa résolution, & dit qu'il ne les feroit point lever, qu'il ne vist vn ordre par écrit du Sultan. Au bruit de cette contestation, les serviteurs domestiques du *Capa Aga* s'éveillèrent ; & ayant entendu qu'il y alloit de la vie du Prince, ils allèrent sans commandement & sans ordre heurter à la porte des grandes & des petites chambres des *Ichoglans*. Le *Sommellier* alla à celle que l'on appelle la plus grande, & y entra environ les cinq heures de nuit. Comme il fut au milieu de la chambre, qui avoit quatre-vingts pas de long, il s'arrêta, & se mit à frapper tant qu'il pût de ses mains l'une contre l'autre, quoique ce soit vn grand crime de faire ainsi du bruit la nuit dans le Serrail. A ce bruit il y en eut qui en furent surpris, ne pouvant deviner d'où venoit cette allarme. Ils demandèrent ce que c'estoit. A quoi

ce Sommellier répondit en frapant des mains plus fort qu'auparavant : *Levez-vous, on est sur le point de nous enlever le Grand-Seigneur.* A ces mots toute la chambre se leva en vn instant, & vous eussiez vû tous ces *Ichoglans*, au nombre de six cens, courir confusément, les vns sans habits, les autres sans armes, & la pluspart pour se cacher; pensant que les Janissaires fussent déjà maîtres du Serrail. Comme ils estoient dans cét étonnement, il arriva vne garde d'Eunuques blancs & noirs, qui les rassurèrent, & qui leur dirent de s'armer comme ils pourroient, & de demeurer là jusques à nouvel ordre. Les autres chambres des *Ichoglans*, & celles des autres Officiers estoient dans la mesme confusion; on les rassûra comme les premiers, avec ordre de s'armer de tout ce qui se trouveroit sous leurs mains. Durant tout ce tems le Grand-Seigneur estoit inconsolable, appréhendant toujours qu'on ne le tuât, comme son pere. Mais *Mustapha Bacha* qui porte son épée, l'ayant pris par la main, & luy ayant fait voir tous ces gens

sous les armes, & prests à mourir pour son service, le rassura. Dans cette reveuë il arriva vne chose qui donna l'allarme par tout; car vn de ces jeunes hommes voyant passer le Grand-Seigneur devant les fenêtrés de sa chambre, se mit à crier de toute sa force: *Dieu donne dix mille années de vie à nostre Empereur.* A quoi les autres répondirent tous d'une voix: *Allaha, Allaha,* qui est vn cry de guerre parmi les Turcs, qui ayant esté porté en vn moment jusques aux lieux les plus éloignez du Serrail, fit prendre les armes aux Confituriers, aux Cuisiniers, aux Fauconniers, aux Porteurs de hache, & à plusieurs autres menus Officiers.

Les choses ne se dispoisoient pas seulement de la sorte dans le Serrail; on travailloit avec le mesme soin, & la mesme diligence au dehors. Le Visir avoit donné ordre à tous les Bachas, à tous les Beiglerbegs, & à tous ses amis de se rendre incessamment au Serrail, avec tout ce qu'ils pourroient assembler de gens, & qu'ils apportassent avec eux pour trois jours de vi-

vres, à quoi il les exhortoit fortement sur peine de la vie. En moins de rien le concours de ces gens-là fut si grand, que tous les jardins du Serrail, toutes les cours du dehors, & toutes les ruës des environs furent remplies d'hommes armez. Il vint des bateaux & des chaloupes de Galata, & de Tophana chargez de poudres, de munitions, & d'autres choses nécessaires. De sorte qu'à la pointe du jour on vit dans les ruës vne armée d'Infanterie & de Cavalerie, & sur la mer tant de Vaisseaux & tant de Galères, que cela estoit capable de donner de la terreur aux Janissaires; lesquels ayant eû avis de ces grands préparatifs, & voyant d'ailleurs le peuple courir au secours de leur Roy, crûrent qu'il estoit tems de songer à leurs affaires. Pour cét effet ils firent armer vn grand nombre d'Albanois, de Grecs, & d'autres Chrétiens; leur offrant de l'argent, avec le titre, & les privileges de Janissaires, & leur promettant de les décharger du *Harach*, ou de l'impôt que payent ordinairement les Chrétiens. Ce qui eut tant de pouvoir sur

eux, que la plupart prenant les armes, il sembloit que la Ville & la Cour alloient entrer dans vne furieuse guerre civile.

Toutes choses estoient en bon ordre dans le Serrail; & dès que les prières du matin eurent esté achevées, les *Baltagis*, qui sont des gardes qui portent des haches, envoyèrent dire aux *Ichoglans*, de les venir joindre, pour aller ensemble à la chambre du Grand-Seigneur. Ils estoient environ deux cens *Baltagis*, fort vigoureux, & tres-dispos. Comme ils furent arrivez avec les *Ichoglans* à la porte de cette chambre, l'entrée leur en fut refusée par vn Eunuque qui en est le maître, & qui estoit fort attaché aux interets de la vieille Reine. Il leur dit qu'ils estoient bien insolens de venir en cét équipage à l'appartement du Roy, & qu'ils eussent à se retirer. A quoy ils répondirent tous d'une voix, qu'ils vouloient parler à sa Majesté, & qu'ils desiroient que l'on fist mourir la vieille Reine, comme ennemie du Roy & de la Religion de Mahomet. Ce qui offensa tellement cét Officier, qui se fioit en

son autorité, qu'il les traitta de sedition & de rebelles. *Qu'avez-vous à démestler*, leur dit-il, *avec la Reine? Estes-vous dignes d'ouvrir la bouche, pour proférer un seul mot contre elle?* Comme il repetoit souvent ces paroles, & quelques autres aussi rudes; il y en eut vn de la troupe qui s'écria: *Tuë ce coquin, car il est ennemi de la foy, comme les autres.* Mais tandis que l'vn d'eux levoit la main pour le fraper, il s'enfuit par le *Tarras* dans le jardin; où ayant esté poursuivi, & attrapé, il eût esté tué sur le champ, si à force de prières il n'eût obtenu la liberté de se pouvoir jeter au pieds du Sultan avant que de mourir. Il n'eut pas plûtoft mis entre les mains du Roy vn seau, & la clef d'un tresor caché; qu'un de ces *Baltagis*, nommé *Falehe Saferli*, luy fendit la teste en deux d'un coup de hache, comme il commençoit à se vouloir justifier. Ce premier coup ne fut pas plûtoft donné, que les autres se jettèrent sur luy, & le coupèrent par morceaux avec leurs cimetées. Cette exécution si subite & si violente jetta de la crain-

te & de la terreur dans l'esprit de plusieurs autres Officiers, qui estoient d'intelligence avec la vieille Reine, & leur apprit à dissimuler. Le jeune Sultan mesme qui avoit vû jallir le sang & la cervelle de ce misérable sur ses beaux meubles, & sur ses riches tapis, & qui ignoroit les bonnes intentions de ses serviteurs, ne pût s'empêcher de jetter vn grand cry, & d'embrasser plus fort qu'auparavant le *Selihar* qui le tenoit entre ses bras. Mais sa frayeur & ses larmes cessèrent, quand on eut fait oster ce corps ensanglanté de devant ses yeux, & qu'on luy eut représenté que c'estoit vn sacrifice d'amour & d'affection que ses fideles serviteurs luy offroient, Cependant le nouveau *Moufti*, *Kenan Bacha*, vn des *Vifirs* du Conseil, & *Balyzade Essendi*, qui avoit esté auparavant Chef de la Justice, & qui estoit fort affectionné aux *Spahis*, furent fort surpris en entrant dans le *Hozada*, ou chambre du Roy, d'y voir tant de desordre, & si peu de respect, les vns parlant *Georgien*, les autres *Mingrelien*, les autres *Bosnien*, *Albanien*, *Turc* & *Ita*

lien , ne sachant par où commencer, pour agir avec ordre dans vne affaire de cette importance. Le *Moufti* & quelques autres estoient d'avis qu'il ne falloit pas condamner légèrement la vieille Reine, qu'il falloit examiner les choses à loisir, & s'il se pouvoit luy sauver la vie, & assûrer l'autorité du Sultan. Mais ceux qui ne pouvoient souffrir ce delay, luy dirent tous d'une voix qu'il la falloit condamner sur le champ, sans s'amuser à délibérer, à moins qu'il ne voulût luy-mesme passer pour vn des complices. Pendant que ces choses se passoient dans le Serrail, il vint nouvelle à la jeune Reine, qu'il s'estoit donné vn combat dans les ruës. Comme elle n'en savoit pas l'événement, elle appréhenda que *Beftas* ne vengeât la mort de la vieille Reine aux dépens de sa vie, si les Janissaires avoient eû l'avantage. Elle se couvrit donc d'un voile, & s'en alla à la chambre du Roy, pour tâcher d'appaiser le tumulte. En y entrant, elle dit tout haut à ceux qui y estoient assemblez : *Est-ce là le respect que vous devez à vostre souverain Sei-*

gneur ? Connoissez-vous bien le lieu où vous estes ? Que demandez-vous à une femme ? Pourquoi vous mêlez-vous des affaires du Roy ? Il y en eut quelques-uns qui crurent d'abord que c'estoit vne ruse de la jeune Reine, pour faire croire au monde qu'elle vouloit servir la vieille, plutôt que de faire quelque chose contre elle, quoique ce ne fût pas véritablement son dessein. Cela fit que les Pages pressèrent plus fort qu'auparavant le *Moufri* de donner la *festa*, ou la sentence de mort contre elle. Mais vn de ses Pages s'imaginant que cette femme voilée pouvoit estre la vieille Reine mesme, se mit à crier tout haut : *Voilà celle que vous demandez; elle est entre vos mains, vengez-vous sur elle, & la punissez de ses crimes.* Surquoy quelques-uns d'entre-eux s'estant mis en devoir de s'en saisir, elle courut promptement se jeter aux pieds de son fils, & en les embrassant, elle leur dit : *Non, non, je ne suis pas la vieille Reine, je suis la mere de sa Majesté.* Et en essuyant de son mouchoir les larmes que ce triste objetavoit tiré des yeux du Sultan,

elle leur fit signe de se retirer ; ce qui rallentit sur le champ l'ardeur de ceux qui s'estoient mis en devoir de luy faire violence.

Le *Moufti* cependant qui voyoit avec quel emportement ces gens mutinez agissoient , & qu'il estoit impossible de resister à vne chose qu'ils desiroient si ardemment , sans se mettre en danger de perdre la vie , comme il l'avoit remarqué par quelques mots de l'entretien qu'avoit eû le vieux *Kenan Bacha* avec le premier Visir , il imposa silence à toute l'assemblée : & après avoir eû quelque legere conférence avec ceux des principaux Ministres qui se trouvèrent-là , il fut resolu que l'on suppleroit tres-humblement sa Majesté de vouloir consentir à cette sentence de mort ; ce qui fut conçu en ces termes. *Sire , la volonté de Dieu est , que vous mettiez vostre grand'-mere entre les mains de la Justice , si vous voulez que tout ce peuple s'appaise. Un petit mal est moins dangereux qu'un grand : il n'y a point d'autre remède ; s'il plaist à Dieu , la fin en sera heureuse.* La plume & l'ancre ayant esté ap-

portez, le *Moufti* dressa la sentence, & le Grand-Seigneur la signa. Elle portoit que la vieille Reine seroit étranglée, mais qu'elle ne seroit ni coupée avec l'épée, ni brisée de coups. Cét écrit fut mis entre les mains des Chamberlans, avec ordre verbal de mettre cette Reine dehors par le *Cas-hana*, ou porte des oiseaux, afin qu'elle ne mourût pas en la presence du Grand-Seigneur, & qu'elle n'en fût point entenduë. Les *Ichoglans* ou Pages exécutant par avance le commandement du Grand-Seigneur, allèrent les mains levées en haut, criant: *Allaha*, *Allaha*, à la porte de l'appartement des femmes; où ils trouvèrent quelques Eunuques noirs en garde, lesquels, après avoir vû l'ordre de l'Empereur, & reçû vn pareil commandement de *Solyman Aga*, les laissèrent entrer, à condition qu'il n'en entreroit que vingt dans la chambre. Les micux armez entrèrent les premiers. Ils rencontrèrent, en passant par la chambre des filles, la Folle de la Reine avec vn pistolet à la main, qui leur demanda ce qu'ils vouloient. Ils

luy répondirent, qu'ils vouloient la grand'-mere du Roy. Elle repliqua: *Je la suis*; & se mit en mesme tems en devoir de tirer, mais son pistolet ne prit feu qu'à la poudre du bassinet. Les *Ichoglans* irritez de cette hardiesse, se jettèrent sur elle, pensant que ce fust la vieille Reine. Ils furent détrompez par *Solyman Kutzlir Aga*, & allèrent droit à la chambre où elle estoit; mais en ayant ouvert la porte, ils n'y virent point de lumière, quoiqu'il y en ait ordinairement jour & nuit dans la pluspart des appartemens des femmes du Serrail, parce que la Reine les entendant venir, avoit éteint toutes les chandelles, & s'estoit cachée dans vne grande armoire, & couverte de matelats, de tapis, & d'autres sortes de hardes. Ils firent apporter des flambeaux, ils la cherchèrent par tout; & ne la trouvant point, ils s'emportèrent furieusement contre *Solyman Aga*, jusques à se mettre en devoir de le tuer, l'accusant de l'avoir fait sauver. Il les adoucit le mieux qu'il pût, & leur dit de chercher avec plus d'exactitude qu'ils n'a-

voient fait. Surquoy vn certain *Delli Dogangi* s'avisa d'aller fouiller dans cette armoire, d'où ayant osté toutes les hardes, il trouva la Reine qui s'estoit cachée dans vn coin, laquelle l'appercevant luy dit tout bas : *Galant homme, aye pitié de moy ; je feray ta fortune, & donneray à chaque Ichoglan, cinq bourses de cinq cens écus chacune, s'ils veulent me sauver la vie. Traître,* luy répondit-il, *il n'est pas tems de capituler, ny de sauver ta vie pour de l'argent ; il faut mourir.* Et la prenant en mesme tems par les pieds, il la tira dehors. La Reine se relevant fouilla dans sa poche, & jetta vn mouchoir plein de sequins parmy eux, pensant qu'ils s'amuseroient à les ramasser, & que cependant elle trouveroit l'occasion de se sauver ; mais elle fut trompée. Quelques-vns des plus jeunes les ramassèrent ; mais le *Dogangi*, comme vn matin, ne ne la quitta jamais, & quoyqu'elle fût forte & pesante, il la terrassa ; ensuite dequoy les autres se mirent en devoir d'exécuter la sentence. Parmi ces gens-là il y avoit vn Albanois, nommé *Ali Bostangi*, qui

luy voyant deux grandes pierres aux oreilles, se jetta dessus, & les arracha. C'estoit deux diamans de la grosseur d'une noix, raillez en triangle, & soutenus d'un rubi. Ces pendans d'oreilles luy avoient esté donnez dans la fleur de son âge par *Sultan Achmet*, dans le tems qu'il en estoit le plus amoureux. On dit qu'il n'y avoit rien de pareil dans le tresor du Grand-Seigneur, & les plus savans Jouiailliers les estimèrent vne année du revenu du *Grand-Caire*. *Ali* les montra à ses compagnons, pour savoir leur prix, & s'il devoit les faire voir, ou les cacher; mais les ayant estimez beaucoup, il entra dans vne si grande crainte qu'on ne les luy dérobast, qu'il fut quelques jours sans pouvoir dormir; ce qui le fit résoudre de les mettre entre les mains de *Solyman Aga*, pour les rendre au Grand-Seigneur; en recompense dequoy il luy donna seize sequins, & luy fit avoir vne place dans la chambre du Tresor qu'il luy avoit demandée. Les autres pillèrent cette vieille Reine comme ils pûrent. Les vns luy prirent les bagues qu'elle avoit aux

doigts, les autres ses bracelets, d'autres ses jartières, & d'autres ses habits; car elle estoit toute couverte de choses précieuses. On trouva dans sa fourrûre de martre sibeline de certains caractères magiques, par le moyen desquels elle s'imaginoit avoir lié la langue à tous les Empereurs de son tems. Celuy qui m'a donné cette Relation m'a dit qu'il avoit vû vn cadenas admirablement bien fait, qui avoit esté trouvé sur elle, où les noms de *Sultan Murat* & de *Sultan Ibraim* estoient grauez. Il avoit esté fait par vn fameux *Gindis* tres-ignorant, mais superstitieux, & grand menteur; lequel s'estant fait connoistre par ces sortes d'impostures, devint en peu de tems principal Favori de *Sultan Ibraim*, & en deux ans, de pauvre & misérable écolier qu'il estoit, & que les Turcs appellent *Softa*, le plus riche homme de Constantinople.

Mais pour revenir à la Reine, que nous avons laissée entre les mains de jeunes gens affamez de richesses; elle fut en vn moment dépouillée de tout ce qu'elle avoit sur elle. Ses riches

fouurrûres furent déchirées en mille morceaux, & elle fut laissée toute nue sur la place, & ensuite traînée par les pieds au *Chushana*, ou à la porte des oiseaux. Quand elle fut en ce lieu-là, où se devoit faire l'exécution, il se trouva que ces jeunes bourreaux n'avoient point de corde pour l'étrangler; ce qui obligea l'un d'eux d'aller à la Chapelle royale, & de prendre celle qui tenoit à la porte de la *Mosquée*. Quand ils l'eurent, ils luy mirent à l'entour du col, le *Dogangy*, dont nous avons parlé, la pressant par derrière avec les mains, pendant que les autres la ferroient. Quoique la Reine fût âgée de plus de quatre-vingts ans, qu'elle eust esté jusques alors hors d'elle-mesme, & qu'elle n'eût point de dents, elle ne laissa pas, en s'éveillant comme d'un profond assoupissement, de mordre si fort avec les gencives le pouce gauche de ce *Dogangy*, qui estoit entré par hazard dans sa bouche, qu'il ne pût l'en retirer, qu'après luy avoir donné un coup de la pointe de son poignard au dessus de l'œil droit. Il y en eut quatre princi-

palement , qui entreprirent de l'étrangler ; mais comme ils estoient novices en ce métier-là , ils eurent bien de la peine d'en venir à bout , & la firent languir long-temps. Voyant qu'elle ne remuoit plus , ils la crurent morte , & se mirent à crier : *Vldi, Vldi*, c'est à dire , *elle est morte , elle est morte* , & coururent en porter la nouvelle au Grand-Seigneur. Mais à peine l'avoient-ils perduë de veuë , qu'elle se releva , & tourna la teste ; ce qui fit que l'on les rappella pour l'achever. Ils luy remirent la corde au col , & la ferrèrent si bien avec le manche d'une hache , qu'enfin elle expira. Les Eunuques noirs prirent son corps , & le portèrent avec beaucoup de respect dans la *Mosquée* royale , où ils l'étendirent. Tous ses Esclaves , au nombre de quatre cens ou environ , s'y rendirent , fondant en larmes , & s'arrachant les cheveux d'une manière si touchante , qu'elle faisoit pitié à toute la Cour.

Les choses étant achevées de la sorte dans le Serrail , le Visir remercia les *Ichoglans* de la peine qu'ils avoient prise , & donna ordre en mesme tems

de déployer la Bannière de *Mahomet*, que l'on garde avec grand soin, & fort religieusement dans le tresor du Prince. Quand elle est arborée, tous les Turcs, depuis l'âge de sept ans & au dessus, sont obligez de prendre les armes, & de se rendre sous ce drapeau. On la tira avec beaucoup de cérémonie, & les *Ichoglans* la portèrent en criant : *Allah, allah*, sur la principale porte du Serrail, d'où elle pouvoit estre veüe de tout le peuple : ensuite dequoy on fit publier la procession de la Bannière celeste ; car les Turs croyent qu'elle fut apportée du Ciel à *Mahomet* par l'Ange *Gabriel*, dans le tems qu'il faisoit la guerre aux Chrétiens, comme vne marque infallible de sa victoire. Cette opinion superstitieuse produisit dans cette conjoncture vn effet si merveilleux sur l'esprit des Turcs, que non seulement les jeunes & les vieux, mais les femmes & les malades crurent estre obligez de s'y rendre, & de mourir pour la défense d'une chose si sainte. Cette nouvelle, & celle de la mort de la vieille Reine, ayant esté appor-

II

C II C I C II C I C II

C II C I C II C I C II

tée à la vieille chambre des Janissaires, les principaux d'entre eux commencèrent à murmurer, & à dire tout haut, qu'il estoit tems de mettre les interets particuliers sous les pieds, & de songer à la conservation de son ame & de sa religion; que s'ils combattoient contre cette sainte & divine Bannière, ils deviendroient semblables aux *Gaurs*, c'est à dire, aux infideles, & punissables, comme les mécréans. Dans la nouvelle chambre *Beitas* fit ce qu'il pût pour chasser cette vaine crainte de l'esprit de ses soldats. Il leur fit de grandes promesses, & leur dit qu'il n'appartenoit qu'à des esprits foibles de se laisser intimider de la sorte; qu'il falloit avoir soin de ses interets & de sa reputation, & les soutenir par toutes sortes de moyens; que le Grand-Seigneur & sa mere estoient leurs ennemis déclarez, qu'ils avoient juré leur ruine, & que leur principal dessein estoit d'abolir tout-à-fait cette Milice. Il leur remontra ensuite, que tout l'avantage estoit de leur côté; qu'ils avoient à combattre contre vne populace mal armée, &

sans discipline , & qu'il ne falloit pas perdre vne occasion si favorable de triompher de leurs ennemis; que pour en venir plus aisément à bout , il fa-
 loit mettre le feu en plusieurs endroits de la Ville , afin d'obliger les Bourgeois de se separer, & de courir où la conservation de leur bien & de leurs familles les appelleroit. Sa harangue eut peu d'effet , & sa proposition encore moins, la plus grande partie des Officiers & des soldats ayant des maisons dans la Ville, qu'ils n'avoient pas envie de voir brûler. Au contraire cela les partagea, & mit de la division parmi eux. Dans ce même tems il arriva vn Officier du Grand-Seigneur à cheval, qui au hazard de sa vie apporta vn ordre par écrit du Sultan, qu'il jetta au milieu d'eux, criant, en se retirant à toute bride : *Celuy qui ne se rendra pas sous la Bannière du Prophe-
 te, est déclaré payen; & sa femme séparée d'avec luy.* On ramassa l'écrit, que l'on lût en la presence des principaux Officiers. Voicy ce qu'il contenoit.
*J'ay fait Bectas Aga, Bacha de Bos-
 nic: J'ay fait Kara Chiaoux Capitaine
 Général*

Général de la mer : j'ai fait Kul-Kahia Bacha de Temiswar ; & j'ai fait Kara Hassan Ogle, Janissaire Agasi ; & j'entends qu'aussi-tost qu'ils auront vû ces presentes , ils se rendent , sur peine de la vie , & de la ruine de leurs familles , chacun où sa Charge l'appelle. Au mesme tems il vint nouvelle que la vieille chambre des Janissaires avoit quitté son poste , & qu'ils avoient couru sans armes sous la Bannière , après avoir refusé l'argent que *Bechtas* leur avoit offert , & abandonné son parti , & que les *Spahis* & les *Febegis* , qui commandent l'artillerie , marchaient avec du canon pour battre leurs chambres. Les *Spahis* y alloient chaudement , pour se venger des Janissaires , à cause du démêlé dont nous avons parlé cy-dessus , & les eussent passez au fil de l'épée , si le Grand-Visir ne les en eût empêchez par son autorité. Les Janissaires de la nouvelle chambre , en vertu de l'ordre du Grand-Seigneur , proclamèrent en la manière accoustumée leur nouveau Commandant ; & après luy avoir rendu visite , & l'avoir felicité , ils coururent confusé-

ment sous la Bannière du Prophete. *Kara Hossan*, nouvellement fait *Aga* des Janissaires, alla au Serrail remercier le Grand-Seigneur, de l'honneur qu'il luy avoit fait, duquel il fut fort bien reçu, & ceux de ses amis, qui voulurent l'y accompagner. Après qu'il se fut prosterné en terre, en la manière accoûtumée, il reçût les vestes que l'on donne dans de pareilles occasions, & eut ordre, après avoir esté légèrement blâmé de l'insolence des Janissaires, de les tenir mieux à l'avenir dans leur devoir. Pendant que ces choses se passoit, *Bectas*, *Kul-Kahia*, & *Karas-Chiaoux*, se trouvèrent abandonnez de tout le monde, à la reserve de quelques-vns de leurs amis, rejetant l'un sur l'autre le mauvais succès de leur entreprise. Mais comme il n'estoit pas tems de s'amuser à se plaindre, & qu'il falloit songer à mettre sa vie en seureté, chacun se retira chez soy. Aussi-tost que *Bectas* y fut arrivé, il mit ordre à ses affaires, autant que le tems luy pût permettre, & se retira, travesti en Albanois, chez vn pauvre homme, qui avoit esté autrefois de

les amis ; mais ayant esté découvert le jour d'après par vn jeune garçon, on le prit, on le mit sur vne mule, & on le conduisit en cét équipage, au travers de la foule du peuple, qui s'en mocquoit, chez le Grand-Seigneur, où il fut étranglé. Il estoit en si grande abomination parmi tout le monde, qu'après qu'il fut mort, les cuisiniers & la canaille luy passèrent leurs broches & leurs fourches au travers du corps, luy arrachèrent la barbe, & en envoyèrent du poil à leurs amis de Constantinople dans vn billet, où il y avoit : *Voilà du poil de ce traître Bectas, qui se vançoit, qu'avant qu'il perdît la teste, il verroit vne montagne de celles des autres, aussi haute que Sainte Sophie. Kul-Kahia estant arrivé chez luy, emplit quelques valises d'or monnoyé, de pierreries, & d'autres choses précieuses, à dessein de se retirer avec soixante-chevaux, dans les montagnes d'Albanie, qui sont si inaccessibles, que jusqu'à present les Turcs n'ont pû en mettre les habitans sous le joug: mais s'appercevant qu'on le poursuivoit chaudement, & qu'il luy seroit*

impossible de se sauver avec vne si grande suite, il ne garda qu'un Page, & congédia tout le reste, leur donnant libéralement la meilleure partie de son argent, & les remerciant civilement de leur bonne volonté. Il continua ensuite son voyage avec son Page, & quatre chevaux chargez d'or & de pierreries; mais connoissant que cela luy faisoit encore de l'embaras, il en enterra pour six cens mille écus, en vn endroit qu'il remarqua, & qui fut depuis trouvé par des Bergers, qui ne pouvant s'accorder sur le partage, firent tant de bruit, que cela vint à la connoissance du Juge du lieu, qui prit tout pour les mettre d'accord, & l'envoya au Grand-Seigneur. *Kul-Kahia* continuant toujours son chemin, se trouva en vn lieu où il eut besoin de pain. Il en acheta, & estant obligé de changer de l'or, le Boulanger s'imagina qu'il pouvoit estre vn des rebelles qui s'estoient sauvez de Constantinople, dont il donna avis à vn Capitaine de Cavalerie, qui commandoit en ce lieu-là, lequel y vint avec vne partie de ses gens pour l'ar-

rêter. Mais *Kul-Kahia* n'estant pas résolu de tomber en vie entre leurs mains, se défendit fort courageusement, jusqu'à ce qu'on l'eut tué d'un coup de mousquet. Ce Capitaine luy fit couper la teste, & l'envoya aussitost au Sultan. *Kara Chiaoux* s'estoit retiré dans ce tems-là avec deux cens hommes dans son jardin, où il estoit résolu de se bien défendre. Il y fut attaqué par un *Aga* des *Spahis*, nommé *Parmaksis*, avec cinq cens hommes. Mais comme on vit qu'il se répandroit beaucoup de sang de part & d'autre, si cette attaque s'échauffoit, on fit dire secrettement à ceux de son parti, par vne personne de créance, que s'ils s'opposoient à la volonté du Prince, on les feroit tous mourir; ce qui leur donna tant de frayeur, qu'ils se débandèrent, & le laissèrent tout seul. Après quoy cét *Aga* l'arrêta aisément, luy faisant espérer, en le menant au Serrail, qu'il intercederoit pour luy auprès du Grand-Seigneur, & qu'assurément il luy pardonneroit. Mais le Sultan le voyant venir par la porte du jardin, fit signe au Boureau

de l'étrangler ; ce qui fut exécuté sur le champ. De son côté le nouvel *Aga* des Janissaires ne demeuroid pas sans rien faire. Comme il connoissoit les Officiers qui avoient esté affectionnez au parti des rebelles , il en faisoit étrangler toutes les nuits quelqu'un, de-sorte qu'en peu de tems , il y en eut jusques à trente-huit ; ce qui donna tant de crainte aux Janissaires, qu'ils demeurèrent fort long-tems dans leur devoir.

Voilà de quelle manière finit cette tragedie , qui est autant remarquable, par la promptitude avec laquelle elle fut exécutée, que par l'action mesme ; car tout cela se passa en moins de quarante heures. Ce qui fait bien voir que l'obéissance que l'on enseigne avec tant de soin , & que l'on inspire pendant tout le cours de leur vie, à ceux qui approchent du Grand-Seigneur, & qui ne tiennent leur fortune que de luy, peut estre corrompuë par l'ambition, par la division, & par la cabale de ceux qui les gouvernent.

On peut recueillir en général, de ce que nous venons de dire, que ç'a esté

de tout tems le malheur des puissances sans bornes , d'estre exposées à la merci & à la violence des gens de guerre mécontents. Car aussi-tost qu'ils commencent à se sentir , & à connoître que la grandeur & la puissance de leurs Empereurs ou de leurs Rois ne se soutient que par leurs mains & par leur courage , ils secouent le joug , & comme des chevaux indomptables , jettent par terre ceux qui les gouvernent , & font voir que les principes d'obéissance qu'on leur a enseignez , ne sont pas à l'épreuve des mauvaises impressions , que leur peut donner vn Commandant ambitieux , qui fait se servir à propos des seditions , ou des révoltés. Ce qui se justifie clairement par ce qui est arrivé aux Empe-reurs Romains , qui après avoir vsurpé vn pouvoir , qui estoit inconnû dans le tems de l'heureuse constitution de cette Republique , la gouvernoient par l'épée & par leur caprice. Car il y en a eû fort peu qui ayent fini heureusement leur vie , & qui soient morts paisiblement dans leur lit : au contraire la pluspart ont esté

sacrifiez à la mesme puissance, qui les avoit élevez à l'Empire. Mais quoique la mutinerie de la Milice des Turcs puisse à peine produire vne alteration, ou vn changement de longue durée dans cét Etat, comme nous le ferons voir plus amplement ailleurs; il est cependant tres-certain que la tyrannie des Empereurs Ottomans auroit disposé les peuples il y a long-tems, à éprouver s'ils pourroient estre mieux traitez par d'autres, s'ils n'avoient dans l'ame vne vénération religieuse pour le sang des Ottomans, qu'ils regardent comme les fondateurs de leur Empire, & pour lesquels ils auront toujours du respect, & de la considération. Outre qu'il n'y a pas d'apparence que les persuasions d'un esclave les puissent jamais porter à la révolte, ni les détacher de l'obéissance & de la fidélité qu'ils ont pour les Princes de cette Famille. Et il seroit à souhaiter que les Chrêtiens pussent apprendre cette leçon des Turcs, & qu'ils voulussent ajoûter ce principe d'obéissance & de fidélité pour leurs Princes, aux principaux articles de leur reli-

gion. Il n'y a point de Royaume au monde, qui ait plus sujet de prêcher cette doctrine, que l'Angleterre. Car elle n'eut pas plûtost manqué d'obéissance à son Prince legitime, qu'elle se vit exposée à vne infinité de malheurs, dépouillée de tous ses droits civils & Ecclesiastiques, & flêtrie dans toutes ses conditions par des mains profanes & sacrileges, comme si cette fidélité & cette obéissance qu'elle venoit de perdre eût esté le seul rempart qui la garentissoit de tous ces malheurs.

Nous avons jusques ici fait voir en quoy consistent les principes qu'ont les Turcs, pour ce qui regarde l'obéissance, & la fidélité qu'ils doivent à leur Prince. Entrons maintenant dans le Serrail, & voyons comment on y instruit la jeunesse, afin de la rendre capable de posséder vn jour les plus grandes Charges de l'Etat, & de s'en acquiter dignement. Car je considère leur éducation, comme vne des principales maximes Politiques des Turcs, & comme vn des plus fermes appuis de leur Empire.

CHAPITRE V.

De l'éducation des enfans du Serrail, d'où on tire ceux qui doivent remplir les grandes Charges de l'Empire; & que c'est vne maxime de la Politique des Turcs, que le Prince soit servi par des personnes, qu'il puisse élever sans envie, & ruiner sans danger.

C'EST vne grande sagesse à vn Prince d'élever aux premières Charges de l'Etat des personnes capables & intelligentes, & non pas ceux que la fortune ou le hazard luy presente. En agissant de la sorte, il ne ressemble pas à ceux qui ne se donnent pas la peine de chercher avec soin des hommes à qui ils puissent sûrement confier ces sortes d'emplois, dont dépend tout le bien, & tout le repos de ses Sujets. Il ne faut pas aussi qu'il s'attache à employer ceux que la noblesse du sang, les richesses, ou la basse flatterie luy ren-

Sub
le Fu





dent recommandables, s'il ne connoît par sa propre expérience, qu'ils ont de la vertu & du mérite. Il faut qu'il préfère la probité & la capacité à toutes choses, & qu'il mette le sacré dépôt de son autorité entre les mains de gens qui l'emploient toute entière pour sa gloire, & pour le bien de son Etat. Le Grand-Seigneur ne considère dans ses Ministres, ni la naissance, ni le bien. Il affecte de se faire servir par ceux qui sont entièrement à luy; & qui luy estant redevables de leur nourriture & de leur éducation, sont obligez d'employer pour son service, tout ce qu'ils ont de capacité & de vertu, & de luy rendre, par vne espeece de retribution, & avec interest, la dépense qu'il a faite pour leur former l'esprit & le corps. De-sorte qu'il peut les élever sans envie, & les ruiner sans danger.

Les enfans donc qui sont destinez pour les grandes Charges de l'Empire, & que les Turcs appelleit *Ichaglans*, doivent estre de parens Chrétiens, pris en guerre, ou amenez de fort loin. Et j'ai souvent remarqué que

ceux d'Alger ne font jamais de présens à la Porte, qu'il n'y ait parmi quelques enfans qu'ils ont pris dans leurs courses. Il est aisé de découvrir que cette Politique est fondée, sur ce que les enfans Chrétiens ne manqueront jamais d'avoir de l'aversion pour leurs parens, après avoir esté élevez sur des principes, & par des coûtumes fort différentes des leurs; & que s'ils ont esté amenez de bien loin, ils en perdront aisément la connoissance avec le tems. De sorte que les vns & les autres, après avoir perdu toutes les habitudes qu'ils pouvoient avoir, & l'amitié & le souvenir de leurs parens, n'auront point d'autre but que de plaire, & de travailler pour leur Grand-Maitre. Il faut en second lieu que ces enfans-là soient parfaitement bien faits, & de bonne mine, & qu'ils n'ayent sur eux aucun défaut naturel: car les Turcs sont persuadez qu'il est presque impossible qu'une vilaine ame loge dans un beau corps. Et j'ai remarqué non seulement dans le Serrail, mais mesme à la Cour des personnes de qualité, que toute la jeunesse de

leur suite est bien faite, bien sage, bien modeste, & fort respectueuse en la presence de leurs Maîtres. Ce qui fait, que quand vn Bacha, vn Aga, ou vn Spahis marche, on le voit toujours accompagné d'une suite fort leste & fort bien faite, n'y ayant rien qui fasse mieux voir la grandeur de cét Empire, que le train magnifique des personnes de qualité : & je puis dire que je n'ai rien vû approchant de cela dans les plus grandes Cours de la Chrétienté. Avant que ces enfans soient reçûs, on les presente au Grand-Seigneur, qui les envoie, comme il luy plaist, dans son Serrail de Pera, dans celuy d'Andrinople, ou dans le grand Serrail de Constantinople. Ce sont là les trois Colleges où ils sont élevez. Ceux qui sont choisis pour le grand Serrail, ont toujours quelque chose de particulier qui les rend recommandables, & sont les premiers avancez dans les Charges. On les met sous la conduite du *Capa Aga*, ou Chef des Eunuques blancs. Ces Eunuques les traitent avec vne severité nompareille; & comme ils sont leurs

Censeurs, ils ne leur laissent pas passer la moindre faute, sans les punir avec rigueur: Car les Eunuques sont naturellement cruels, soit que cela vienne de l'envie qu'ils portent aux autres hommes qui sont entiers & parfaits, ou soit qu'ils tiennent de la nature des femmes, qui sont ordinairement plus cruelles, & plus vindicatives que les hommes. Leurs punitions ordinaires sont des coups sous la plante des pieds, de longs jeûnes, & de longues veilles, & quelquefois d'autres peines plus dures. De-sorte qu'il faut par nécessité, que celuy qui a passé par tous les différens colleges, les différens ordres, & les différens degrez du Serrail, soit vn homme extraordinairement mortifié, patient, & capable de supporter toute sorte de fatigues, & d'exécuter toute sorte de commandemens, avec plus de soumission & d'exactitude, que ne font les Capucins, ou les autres Religieux dans leur noviciat. Ce qui devoit faire croire, selon toute apparence, que des hommes nourris toute leur vie dans la servitude, ont l'esprit tellement abbatu,

qu'ils sont plus propres à obéir, quand ils sortent du Serrail, qu'à commander; ou que la joye de se voir dans vne condition libre, & hors de leurs souffrances passées, doit les rendre insolens, & leur faire perdre la raison, quand ils sont élevez à de grands emplois. Les Turcs cependant ne sont pas de cette opinion. Ils tiennent pour tres-certain qu'il est impossible de savoir comment il faut commander, sans avoir appris comment il faut obéir; & que s'il arrive que d'abord la trop grande liberté les aveugle, & leur fasse faire quelque chose contre la justice & contre la raison, ils reviennent à eux, & rappelant les idées des bonnes choses qu'ils ont apprises dans leur jeunesse, ils en font ensuite vn excellent vsage pour tout le reste de leur vie.

Mais pour retourner d'où nous nous sommes vn peu écartez, & reprendre le fil de nostre discours; il faut sçavoir qu'avant que l'on mette ces enfans dans les colleges, pour lesquels ils sont destinez, & où ils doivent estre instruits, & que les Turcs appellent

Oda, c'est à dire chambre; on prend leur nom, celui de leur famille, leur âge, & le nom de leur país, dont on tient registre, aussi bien que de ce que le Grand-Seigneur leur donne à chacun par jour, qui est ordinairement quatre ou cinq *Aspres*; dont on envoie vne copie au *Testerdar*, ou grand Tresorier, afin que conformément à cela, ils reçoivent leur pension de quartier en quartier.

Quand ils ont esté enrôlez de la sorte, on les distribuë dans l'vn des deux colleges, c'est à dire, dans le *Bojuck-Oda*, ou dans le *Chuchuck-Oda*, qui veut dire la grande ou la petite chambre. La première en contient ordinairement quatre cens, & l'autre environ deux cens, ou deux cens cinquante. On peut dire que ces deux chambres sont d'vn mesme ordre & d'vne mesme dignité; car ce qui s'enseigne dans l'vne, s'enseigne aussi dans l'autre, sans aucune préférence; ceux de la grande chambre n'ayant pas plus d'avantage pour monter aux grands emplois, que ceux de la petite. La première chose que l'on leur apprend,

quand ils sont-là, c'est de garder le silence, d'estre respectueux, humbles & soumis, de tenir la teste baissée, & d'avoir les mains en croix sur l'estomac. Leurs *Hogias*, ou Maîtres d'école les instruisent en mesme tems avec grand soin, de tout ce qui regarde la Religion Mahometane; à prier Dieu à leur mode en Arabe, & à l'entendre; à lire, à écrire, & à parler Turc parfaitement; & quand ils y ont fait quelque progrès, ils leur apprennent à fond l'Arabe & le Persan, qui peut leur servir infiniment, quand par hazard ils sont pourvûs de quelque Gouvernement dans les parties Orientales de l'Empire, & pour aquerir en perfection la connoissance de la langue Turque, qui estant naturellement stérile, doit son abondance & sa richesse à ces deux langues. Ils sont ordinairement vêtus de bon drap & de bonne toile d'Angleterre, qui n'est ni trop gros ni trop fin. Leur principale nourriture est du ris, & quelques autres viandes saines, & propres pour la table d'un écolier. Ils en ont suffisamment, sans que l'on puisse dire qu'il y

ait rien de superflu, ou que le nécessaire y manque. Toutes leurs actions sont observées avec soin par les Eunuques, qui sont naturellement des gardiens tres-vigilans; ce qui fait qu'en quelque tems que ce soit, ils ne peuvent avoir entre eux aucune familiarité, qui ne soit tres-moderate, & qui ne marque le respect qu'ils ont pour ceux en la presence desquels ils sont. Quand ils vont aux lieux destinez pour satisfaire aux necessitez de la nature, ou au bain, vn Eunuque les suit, & ne les perd jamais de veüe, & ne souffre jamais qu'aucun de leurs proches ou de leurs amis leur parle, s'ils n'en ont la permission du *Capa Aga*, ou Chef des Eunuques. Les chambres où ils couchent sont de grandes chambres longues, dans lesquelles il y a des lampes allumées toute la nuit. Leurs lits sont rangez les vns à côté des autres, sur des *Safraouez*, ou àix élevez de terre. Entre cinq ou six de ces lits il couche vn Eunuque, placé de telle sorte, qu'il peut voir & entendre fort aisément, s'il se dit, ou s'il se fait quelque chose entre eux, qui ne soit

pas honneste , & qui blesse la modestie.

Quand ils ont fait quelque progrès dans ces sortes de choses , qu'ils sont quasi hommes faits , vigoureux , & capables de faire des exercices où il faut de la force ; on leur apprend à manier vne pique , ou vne lance , à jeter la barre de fer , à tirer de l'arc , & à lancer le *Gérit* , ou le dard. Ils s'occupent plusieurs heures chaque jour à ces sortes d'exercices , soit qu'ils s'appliquent à tous , ou à quelqu'un d'eux ; & les Eunuques les punissent severement , s'ils remarquent qu'ils se relâchent , ou qu'ils les negligent. Il y en a plusieurs entre eux qui employent vne grande partie du tems à bander vn arc , à quoy ils s'appliquent par degrez , commençant par vn foible , & puis par vn plus fort , & finissant par vn tres-mal-aisé. Par cét exercice & cét vsage continuel ils parviennent à pouvoir bander vn arc d'une force extraordinaire , ce qu'ils font plutôt par adresse & par coûtume , que par force. Ces exercices qu'ils pratiquent ainsi incessamment les rendent

tres-vigoureux, tres-dispos, tres-sains, & tres-propres pour la guerre, & pour toutes sortes d'emplois où il faut agir. Le manège est vn de leurs principaux exercices. C'est-là où on leur apprend à se tenir de bonne grace à cheval, à le manier adroitement, & à tirer de l'arc sans sortir de la selle, en avant, en arrière, à droit, à gauche, & de tous côtez; ce qu'ils font si adroitement en courant à toute bride, que c'est vne chose admirable. Ils apprennent aussi à lancer le *Gérit*, ou le dard à cheval; & comme c'est vn exercice de divertissement, le Grand-Seigneur y prend plus de plaisir qu'à tous les autres; de-sorte que chacun tâche, parce que c'est vn moyen de s'en faire connoître, & de s'avancer, d'y mieux réüssir que son compagnon; ce qui fait que la pluspart y sont devenus si adroits, qu'ils lancent vn gros bâton de trois quartiers de long, avec tant de force & de vigueur, qu'il est capable de casser vn os, quand ils en rencontrent. Le Grand-Seigneur se diuertit ordinairement à leur faire faire cét exercice, où ils se renversent le

plus souvent les vns les autres de cheval, & se blessent cruellement. Il y a aussi des jours destinez par le Sultan, pour faire combattre avec le *Gérit*, des Eunuques noirs, contre des Pages blancs à cheval; où il se fait de rudes escarmouches, chacun combattant avec tant d'ardeur pour sa propre gloire, & pour l'honneur de sa couleur, qu'il semble qu'il y aille d'un Empire; ce divertissement se passant rarement sans qu'il y ait du sang répandu. Mais il faut remarquer qu'aucun de ces exercices, qui se font par ceux des deux chambres, ne se font que dans l'enclos des murailles du Serrail. Les autres Pages qui accompagnent le Grand-Seigneur quand il sort, sont dans des chambres plus élevées en dignité, comme nous le dirons dans la suite de ce discours. Outre ce que nous venons de rapporter, on leur enseigne encore quelque métier, ou à faire quelque ouvrage de la main, afin que le sachant bien, ils puissent en estre plus utiles au Grand-Seigneur. On leur apprend donc à coudre, à broder en cuir, en quoy les Turcs surpassent

toutes les Nations du monde ; à faire des flèches , à broder des carquois & des selles , & à faire toute sorte d'équipage pour les chevaux. Il y en a qui apprennent à bien plier vn turban, les autres à nettoyer & à plier des vestes , d'autres à laver & à bien nettoyer dans le bain , d'autres à dresser des chiens & des oiseaux , & d'autres à savoir parfaitement la Musique à la manière des Turcs : en vn mot on les occupe à tant de sortes de choses , qu'ils n'ont pas le loisir de devenir paresseux. Que s'il arrive qu'il s'en trouve quelqu'un qui excelle en ces sortes de choses , on luy en donne souvent le surnom , après qu'il est sorti du Serrail , & qu'il est pourvû de quelque Gouvernement , ou de quelque Charge d'importance. Ceux qui ont bien profité de leurs études , & qui ont aquis quelque perfection dans leurs exercices corporels , sont en passe d'arriver les premiers aux grands emplois , & on leur donne à laver le linge du Grand-Seigneur. Alors ils changent leurs habits de drap en des vestes de satin , & de toile d'or , & on augmente leur paye.

1000
1000



e
c
e

[Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.]



porte
page 95



de quatre ou cinq Aspres par jour, que l'on fait monter jusqu'à huit ou neuf, & quelquefois plus. Ils passent de-là, quand il y a des places vacantes, au *Hofna Oda*, ou chambre du Tresor, ou au *Kilar*, ou Laboratoire, où on garde les drogues, les cordiaux, & les breuvages exquis & précieux du Grand-Seigneur. De ces deux chambres ils sont ensuite élevez par ordre à la plus haute & plus éminente du Serail, que l'on appelle *Haz-Oda*, qui est composée de quarante Pages. Ceux-là sont toujours immédiatement auprès la personne du Grand-Seigneur, & il y en a douze qui possèdent les plus grandes Charges de la Cour, à sçavoir,

1. Le *Seliçtar-Aga*, ou celuy qui porte l'épée du Roy.
2. Le *Chiohadar-Aga*, ou celuy qui porte son manteau.
3. Le *Rechinbtar-Aga*, ou celuy qui tient son étrier.
4. Le *Ebriçtar Aga*, ou celuy qui porte l'eau dont il boit, & dont il se lave.
5. Le *Tulbentar-Aga*, ou celuy qui accommode son turban.

6. Le *Kem Husar-Aga*, ou celuy qui est maître de sa garderobe, & qui a soin de faire blanchir son linge.
7. Le *Chesneghir Bachi*, ou premier Maître d'hôtel.
8. Le *Zagergi Bachi*, ou le premier Intendant des chiens.
9. Le *Turnackgi Bachi*, ou celuy qui coupe ses ongles.
10. Le *Berber Bachi*, ou premier Barbier.
11. Le *Muhafabegi Bachi*, ou Contrôleur général.
12. Le *Tesheregi Bachi*, ou son Secrétaire.

Il y a encore deux autres Officiers à la Cour fort respectez, & en grande consideration; c'est à sçavoir, le *Dogan Bachi*, ou grand Fauconnier, & le *Humaungi Bachi*, ou Intendant des Bains: mais comme ils ont leur logement à part, & qu'ils n'entrent point dans la chambre du Prince, ils ne peuvent s'élever plus haut.

Il y en a aussi neuf autres, que l'on appelle *Ars Agalar*, qui ont pouvoir & permission de presenter les placets, comme

comme font les Maîtres des Requetes. De ces neuf, il y en a quatre qui font du *Haz-Oda*, comme le *Shiletar Aga*, le *Ychoadar Aga*, le *Rikiabrar Aga*, & le *Tulbend Oglanii*; les cinq autres ont des Charges différentes, comme le *Hazna Kiabajasi*, qui est le second Officier de la Trésorerie; le *Kiler Kiabajasi*, qui est l'Intendant des Provisions de *Serbet*, de sucre, de confitures, &c. le *Dogangi Bachi*, qui est premier Fauconnier, le *Hozadabachi*, qui commande le premier dans la chambre du Roy, & le *Kapa Agasi*, ou premier Maître des Pages. Comme ils approchent tous de la personne du Prince, ils sont les premiers à qui on donne les grands Emplois, & les grandes Charges hors du Serrail, quand elles viennent à vaquer. Ceux qui ont ainsi l'honneur d'estre de la chambre du Sultan, outre l'avantage qu'ils ont d'estre toujours auprès de sa personne, en reçoivent souvent des presens, comme des épées, des vestes, des arcs, & d'autres choses semblables, & peuvent impunément prendre des récom-

penfes pour les follicitations & pour le ſoin qu'ils prennent des affaires des autres. Le Grand-Seigneur les envoie quelquefois porter des ordres à des Bachas ; quelquefois porter des confirmations aux Princes de Tranſilvanie, de Moldavie , ou de Valachie ; quelquefois des preſens au Grand-Viſir, & aux perſonnes de qualité ; d'où ils ne reviennent jamais ſans avoir reçu beaucoup d'honneur, & ſans rapporter de riches preſens, tant en argent, & en pierreries, qu'en riches équipages pour des chevaux. De ſorte que de ces quarante, il y en a fort peu qui n'ayent de quoi ſ'équiper magnifiquement, quand ils ſortent du Serrail pour entrer dans les plus grandes Charges de l'Empire. Et comme ces Charges vaquent les vnes après les autres, à meſure que quelqu'un de ces quarante Officiers en eſt pourvû, on en prend des plus baſſes chambres pour mettre en leurs places; ſoit que l'on leur donne quelqu'un des quatre meilleurs Gouvernemens, qui ſont celui du Caire, celui d'Alep, celui de Damas, ou celui de Bude ; ou que l'on les

fasse Beiglerbeys de Grece , ou de l'Anatolie , ou Aga des Ianissaires , ou *Spahiler Agasi* , c'est-à-dire , Général de la Cavalerie ; ou que l'on leur donne d'autres petits Gouvernemens , s'il n'y en a pas vn de ces quatre qui soit vacant. Mais ce n'est pas ici le lieu de parler des Charges & des Dignitez de cette Monarchie , dont le Grand-Seigneur dispose comme il luy plaist , en faveur de ceux qu'il aime. Mon dessein est d'en traiter à fond dans vn Chapitre à part , où je parlerai en détail de toutes les Charges , de tous les Gouvernemens , & de tous les différens Emplois dont le Prince tire son revenu ; afin de faire mieux connoître la richesse & la grandeur de cét Empire , & les mérites de ces Charges , pour l'exercice desquelles on fait instruire la jeunesse dont nous venons de parler. Mais il est nécessaire , avant que de finir ce Chapitre , d'ajouter ici qu'aucun ne sort jamais du Serrail pour estre mis dans ces Emplois avant l'âge de quarante ans , si ce n'est par vne grace toute particulière du Grand-Seigneur. Car en ce tems-là ils sont

capables de posséder de grands Emplois , & de commander aux autres , & ont jetté tout le feu de leur jeunesse. Avant qu'ils sortent du Serrail, pour aller prendre possession des Charges que l'on leur confie , chacun leur fait la cour , & les honore de presents. La Reine mere, les Sultans , les riches Eunuques , le Grand-Visir, & les autres Officiers du dehors leur en envoient chacun selon sa qualité ; & cela passe pour vne marque infailible de la bonté que le Grand-Seigneur a pour eux. En s'en allant , ils rendent visite , & prennent congé avec beaucoup de respect du *Capa Aga*, ou Chef des Eunuques , & des autres principaux Officiers du Serrail , se recommandant à eux pendant leur absence, & les conjurant de les honorer de leur amitié. Ce qu'ils font avec autant de cérémonie & de complimens , que l'on pourroit faire dans les lieux les plus civilisez de la Chrétienté. Car les Turcs sont aussi polis entre-eux, que l'on l'est dans les Cours de France & d'Italie ; quoiqu'ils traitent les Chrétiens rudement , & du

haut en bas ; ce qu'ils font plutôt par fierté, & par mépris, qu'autrement.

CHAPITRE VI.

De la manière d'étudier des Turcs dans le Serrail.

JUSQUES ici nous avons plutôt fait voir de quelle manière on instruit ces jeunes gens à se former le corps, & aquerir de l'adresse au maniment des armes, que celle dont on se sert pour les choses qui regardent l'étude & la méditation, & qui ont du rapport avec ce qui se pratique dans nos Colléges, & dans nos Séminaires, quand il s'agit de former l'esprit à la pieté & à la vertu, par des principes de religion & de raison morale. Car encore que la plupart des esprits remüans & ambitieux de ces écoliers du Serrail, s'appliquent ordinairement aux exercices du corps, & au maniment des armes, par l'expérience qu'ils ont que c'est le chemin le plus court & le plus seur pour

parvenir aux grands Emplois, dans la Cour des Empereurs Ottomans : l'étude & la méditation ne sont pas tout-à-fait bannies de leurs écoles ; & c'est de cela que nous avons résolu de dire quelque chose dans ce Chapitre, pour contenter les personnes de lettres, qui feront sans doute bien aises de savoir de quelle sorte de Physique, de Morale, & de connoissance des langues, l'esprit barbare des Turcs est capable.

Afin de le faire le plus brièvement qu'il me sera possible, je rapporterai en peu de mots ce que j'en ay appris des plus savans d'entre-eux. Ils m'ont donc dit, que les *Kalfas*, ou Pédagogues du Serrail, ont principalement pour but, d'apprendre à leurs écoliers à lire & à écrire, afin qu'ils puissent par ce moyen-là avoir connoissance des livres qui traitent de leurs loix & de leur religion, & particulièrement de l'Alcoran. Pour y parvenir, aussitost qu'ils savent leur A B C, & mettre les syllabes ensemble, on leur enseigne l'Arabe ; car c'est en cette langue que sont tous les tresors, & tou-

tes les richesses de leurs loix & de leur religion.

C'est pourquoy il faut absolument qu'un Bacha, ou un Ministre d'Etat la sache, parce qu'il devient par ce moyen capable de lire, & de contrôler les Ecritures, & les Arrests que rendent les Cadis, ou les autres officiers de Justice, qui sont sous sa jurisdiction, & de pouvoir parler raisonnablement de leur religion, quand l'occasion s'en presente. Et comme le principal soin des Maîtres, est de rendre leurs écoliers dignes de la bienveillance du Grand-Seigneur, par la gentillesse, & par la politesse de leur esprit; la première chose qu'ils leur enseignent ensuite, c'est le Persan, où ils trouvent une infinité de paroles agréables, un accent doux, & une éloquence digne de la cour de leur Prince, & qui supplée au défaut de la stérilité & de la rudesse de la langue Turque.

On leur enseigne aussi à se former sur leur exemple, & à imiter leurs actions vertueuses & héroïques, par la lecture des Romains, & des Nou-

velles écrites en Persan ; ce qui excite dans leur ame vne espece d'amour Platonicien , qui se trouve en quelques-vns d'eux , mais rarement accompagné d'une honneste & véritable amitié. Ils pratiquent cette galanterie d'amour avec toute la civilité & la politesse que l'on se sauroit imaginer. Car pour celle qui regarde les femmes, la severité de leur discipline ne leur permet pas d'y penser , & c'est pour eux vn sexe tout-à-fait inconnû : ce qui fait qu'ils brûlent d'une convoitise furieuse l'un pour l'autre , le tempérament amoureux de cette jeunesse les engageant, faute d'un objet naturel, à l'attacher par tout où ils rencontrent de la beauté , pour laquelle ils ont vne passion merveilleuse. Mais parce que les Turcs parlent souvent de cét amour Platonicien , nous en ferons vn Chapitre à part. Les livres qu'ils lisent ordinairement en Persan, sont *Dauistan*, *Schahidi*, *Pend-attar* , *Giulistin Bostan Hafiz* ; & ceux en langue Turque, que l'on appelle *Mulemma* , qui est vn mélange de bons mots Arabes & Persans , tant en prose qu'en vers.

Ces livres sont plaisans , pleins d'esprit & d'expressions agréables. De ces sortes de livres , ceux que l'on lit le plus souvent , sont *Kirkuisir Humajumname* , ou *Delide ire Kemine* , & *Fulcade* , *Seidbatal* , outre plusieurs autres Romans. C'est-là l'étude ordinaire de ceux qui sont les plus spirituels parmi ces jeunes gens. Ceux qui ont de la disposition à la mélancolie , & à la méditation , étudient d'une autre manière , ayant pour but de savoir bien écrire , & de parvenir par ce moyen aux Charges de *Refs Efendi* , ou Secrétaire d'Etat , ou de Surintendant des Finances , ou de Secrétaire du Tresor , ou à devenir *Emaums* , c'est-à-dire , Curez de quelque riche Mosquée de fondation Royale , où ils vivent en repos & en seureté , du revenu considérable qui est affecté à leur entretien. D'autres ont pour but de devenir *Hanifizi* , c'est-à-dire , conservateurs de l'Alcoran , ceux-là savent l'Alcoran tout entier par cœur. Les Turcs les honorent & les considèrent comme des personnes sacrées , & comme les dépositaires de leur Loy. Ils

appellent entre eux *Talibulilmi*, ou amateurs de la Philosophie, ceux qui aiment plus la lecture & la méditation que les autres. Quoiqu'il n'y en ait presque point qui arrivent à quelque connoissance, que l'on puisse véritablement appeller ainsi; ils ne laissent pourtant pas de devenir *Giuzchons*, qui sont ceux qui lisent l'Alcoran, pour le repos des ames de ceux qui ont fait des fondations pour cela. A de certaines heures du jour ils lisent des livres traduits d'Arabe en Turc, qui traitent de leur religion & de leur créance, comme sont *Charut*, *Salat*, *Mukat*, *Multoka Hidaie*, & quelques autres, & les expliquent par forme de catechismes aux simples & aux ignorans. Ils ont outre cela des livres de poésie en Persan & en Arabe, dont les vers ont des rimes & des mesures comme ceux de Pythagore, & qui contiennent plusieurs belles moralitez, & plusieurs sentences, qu'ils apprennent par cœur, & qu'ils citent agréablement en parlant, quand l'occasion s'en presente. Pour les autres sciences qui sont parmi nous, comme la Logique, la

Physique , la Metaphysique , & les Mathematiques , ils n'en ont aucune connoissance , si ce n'est de la dernière , entant que la Musique en fait vne partie ; car il y en a vne école à part dans le Serrail. Il se trouve aussi des personnes à Constantinople , qui savent quelque chose de l'Astrologie , mais ils s'en servent fort mal en toutes sortes d'occasions , se mêlans de prédire les choses à venir qui regardent l'Etat , ou la fortune des Ministres , dont pourtant les événemens répondent rarement à leurs prédictions. Les plus habiles Ministres d'Etat , & les plus grands Capitaines d'entre eux , sont si ignorans en ces sortes de choses , qu'ils ne savent rien du tout de la Geographie , ni de la situation des Royaumes , quoi qu'ils possèdent vne si grande partie de l'univers. Leurs Pilotes , qui se hazardent rarement de perdre la terre de veuë , s'ils ne sont renégats , ou de Barbarie , ont des cartes marines si mal faites , qu'ils se fient plûtoſt à leurs yeux & à leur expérience , dans leurs voia- ges de Constantinople à Alexandrie ,

qui est leur grande Place de commerce, qu'à leurs cartes. Et je n'en ai jamais pû voir aucune faite par vn Turc ou par vn Grec, qui pût donner selon les regles de l'art, aucune lumière à vn Pilote intelligent, ni sur laquelle il voulût entreprendre vn voiage de mer. L'Imprimerie, qui a peut-estre plus causé de mal au monde que de bien, est absolument defenduë parmi les Turcs, parce qu'elle pourroit introduire chez eux, aussi bien que chez nous, cette subtilité de savoir, qui ne s'accommode pas bien avec la rudesse de leur gouvernement; & parce aussi qu'elle osteroit le moyen de vivre à vne infinité de personnes qui gagnent leur vie de leur plume, & ruineroit cette belle manière d'écrire dont ils se servent, & en quoi ils surpassent toutes les autres nations, comme il est arrivé chez la pluspart des Occidentaux. Quoi qu'ils ayent fort peu d'Historiens parmi eux qui sachent la Chronologie, & qui connoissent les choses passées, ni la durée des Empires qui ont précédé celuy des Ottomans; ils ne laissent pourtant pas d'avoir des

R





[Faint, illegible handwritten text]

Die Königin Maria II. von England



1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

g
a
l
o
t
l
e
e
c
c
l
f
t
p
a
n
e
j
c
f
c
o
t
l
l
o
r
t



pereur par la mort du plus proche heritier, & qu'il veuille la mettre en liberté, & luy faire part de son honneur & de sa gloire.

CHAPITRE X.

Des Agiam-Oglans.

Nous avons parlé jusques ici des *Ichoglans*, ou des Pages, des Muëts, des Nains, des Eunuques, & de la cour des femmes. Il faut maintenant parler des bas Officiers, & des *Agiam-Oglans*, qui sont destinez pour les moindres emplois du Serrail. Ces *Agiam-Oglans* donc, sont des gens pris en guerre comme les autres, ou achetez des Tartares; mais ordinairement ce sont des enfans de Chrétiens, enlevez d'entre les bras de leurs parens; à l'âge de dix ou douze ans, & dans lesquels ils se trouve plus de force de corps que d'esprit. C'est pourquoy on s'en sert pour faire;

1. Des Portiers.

2. Des *Bostangis*, ou Jardiniers.

3. Des *Baltagis*, ou Porteurs de ha-
ches, qui servent à fendre & à
porter du bois.
4. Des *Atagis*, ou Cuisiniers, &
des Valets de cuisine.
5. Des *Paicks*, & des *Solacks*.
6. Des Bouchers.
7. Des *Holvagis*, ou Confituriers.
8. Des serviteurs pour l'hôpital des
Pages qui sont malades, & tou-
tes sortes de Valets de cette na-
ture.

Ils sont rarement fils de Turcs na-
turels; mais, comme je l'ai dit, on les
tire tous les ans des pauvres Chrê-
tiens de la Morée & de l'Albanie. Ce
qui fait que ces païs-là sont extrême-
ment dépeuplez; car on en amène
tous les ans, comme on me l'a assuré,
plus de deux mille à Constantinople.
Quand ils y sont arrivez, on les fait
voir aussi-tost au Visir, qui les disper-
se selon l'humeur où il se trouve; les
vns dans le Serrail de *Galata*, & les
autres dans celuy de *Okmedon*; ou
d'*Andrinople*, où on les employe à
plusieurs fonctions différentes. On en
laisse aussi quelques-vns dans la Ville, où

on leur fait apprendre des métiers. Il y en a d'autres que l'on envoie en mer, pour servir de Matelots, & pour apprendre la navigation. Les plus heureux sont reservez pour le Grand-Serrail, où on les employe à penser les chevaux, à faire la cuisine, à travailler dans les jardins, à fendre du bois, à tirer à la rame dans la Berge du Grand-Seigneur, & à faire généralement tout ce qui leur est ordonné par leurs Superieurs, que l'on appelle *Oda Bachis*, à qui on donne quinze Aspres de paye par jour, deux vestes de drap par an, & vne piece de toile pour faire des chemises & des mouchoirs; & ces gens-là dépendent entièrement du *Bostangi Bacha*, qui est le Chef & le Commandant absolu de tous ceux que l'on appelle *Bostangis*, ou Jardiniers, & qui sont plus de dix mille dans le Serrail, & dans les jardins du Grand-Seigneur, qui sont aux environs. Il y a quelques-vns de ces *Bostangis* qui sont élevez à vn plus haut degré d'honneur que les autres. On les appelle *Hajaki*, c'est à dire, Royaux, parce qu'ils ne servent qu'à

Sci-
u'ils
leur
ère
fi
ru-
la

est
iré
à il
ais-
le
les
ns,
ad-
our
u-
nt
a-
n-
er
és
r-
l-
e
a

Le D



le Clos

Les *Agiam-Oglans*, qui sont destinez pour le Serrail du Grand-Seigneur, sont choisis d'entre tous les autres, & on prend ordinairement ceux qui sont robustes de corps, & dont la physionomie promet quelque chose. On les distribuë en différens endroits, pour remplir le nombre de ceux qui manquent, ou on les instruit à bien servir; & s'ils ne font leur devoir, on les punit sévèrement par de longues veilles, par de longs jeûnes, & autrement.

Leurs habits sont faits de gros drap de Salonique, appellé autrefois Thessalonique. Leurs bonnets sont de feûtre brun, faits en pain de sucre, comme on le voit dans la figure. On apprend à lire & à écrire à ceux que l'on remarque avoir le plus d'esprit, & le plus de disposition à apprendre quelque chose; mais ordinairement on a plus de soin de leur façonner le corps que l'esprit. C'est pourquoi on les exerce à la course, à la lutte, à jeter la barre de fer, à sauter, & à tous les exercices qui peuvent donner de la vigueur & de l'agilité au corps. Ils sont logez sous différens appantis, le

long des murailles du Serrail. On les nourrit de chair & de ris, dont on leur donne suffisamment, mais sans délicatesse. On ne prend jamais aucun des *Agiam-Oglans* du grand Serrail, pour en faire des Janissaires; mais quelquefois, à cause de leurs bons services & de leur fidélité, ils entrent au service de quelque Bacha, où ils s'enrichissent par le moyen de leurs Maîtres, & amassent assez de bien pour passer le reste de leur vie fort à leur aise. On employe aussi quantité de ces gens-là à servir les tentes du Grand-Seigneur, quand il va à la guerre, & pour avoir soin de son bagage & de ses chariots quand il fait voyage. Les autres *Agiam-Oglans*, qui sont nourris, comme nous l'avons dit, ailleurs que dans le Serrail Royal, sont principalement destinez à estre Janissaires, quand ils ont assez d'âge & de force, & à remplir la place de ceux qui sont morts à la guerre, ou autrement; ce qui fait que l'on les éleve, & que l'on les dresse dans cette vûë-là, dont nous nous expliquerons plus amplement dans le Chapitre de la Milice. On

écrit dans vn registre le nom de tous les *Agiam-Oglans*, avec celuy du lieu où on les enuoye, & de la différente paye qu'ils reçoivent, qui est de deux, de trois, & de cinq Aspres par jour. Ce registre est signé, & paraphé par le Grand-Seigneur, & mis entre les mains du *Tefterdar*, ou Surintendant des finances, qui leur fait payer leurs gages de quartier en quartier, & qui s'informe en mesme tems de ceux qui sont morts, ou que l'on en a tirez, dont il rend ensuite vn compte tres-exact au Sultan.

Voilà, à mon avis, tout ce que le Lecteur équitable pouvoit esperer d'apprendre du dedans du Serrail, & de la manière dont on s'y gouverne, dont j'ai eû connoissance par vne personne digne de foy, qui y a passé dix-neuf ans dans les écoles. Si on considère de prés cette conduite, on la trouvera aussi fine & aussi politique, que l'on s'en puisse imaginer; & on verra que c'est peut-estre vn des plus fermes appuis de l'Empire Ottoman. J'avouë que je n'en ai pas traité si amplement, que le mérite du sujet le

pouvoit demander : mais il faut prendre comme vne digression tout ce que j'ai dit des Femmes, des Muëts, & des Eunuques ; mon vnique but estant en cét ouvrage de décrire principalement le Gouvernement, les Maximes, & la Politique des Turcs. C'est pourquoy, afin de retourner à mon véritable sujet, je parlerai dans les Chapitres suivans des Charges & des Emplois, où la grandeur, l'honneur, & les richesses se trouvent joints ensemble, & dont le Grand-Seigneur peut disposer absolument, en faveur de ceux qui luy sont agréables, & qu'il considère comme ses créatures, puisqu'il leur a donné dès l'enfance la nourriture & l'éducation, comme vn pere fait à ses enfans. Ce qui fait qu'il a vne entière confiance en eux, & eux vne véritable reconnoissance de tous les bienfaits qu'ils ont reçus, qui sert autant à la seureté de sa personne, qu'à l'agrandissement de son Etat.

C H A P I T R E X I.

Du Visir Azem, ou Premier Visir, de sa Charge, & des autres six Visirs du Conseil, & du Divan, ou du lieu où se rend la Justice.

ON appelle en Turc le Grand-Visir, Visir *Azem*, c'est-à-dire, Chef du Conseil, ou premier Conseiller. On l'appelle aussi quelquefois Lieutenant du Grand-Seigneur, ou Vicaire de l'Empire; parce qu'en effet toute la puissance & toute l'autorité du Sultan réside en sa personne. On ne pratique point d'autre cérémonie, que je sache, quand on veut faire vn Premier Visir, que de luy mettre entre les mains le seau du Grand-Seigneur, sur lequel le nom de l'Empereur est gravé, & qu'il porte toujours dans son sein. En vertu de ce seau-là, il est revêtu de tout le pouvoir de l'Empire, & peut, sans observer aucune formalité, lever tous les obstacles qui s'opposent à la liberté de son admini-

stration. Comme les Princes d'Orient ont toujours esté fort adonnez à la mollesse & à la volupté, ils ont trouvé qu'il estoit à propos, pour mieux goûter le plaisir & le repos de l'oïveté, d'élever quelqu'un de leurs Ministres au dessus des autres, auquel ils pûssent confier le soin des affaires de l'Etat, s'imaginant qu'il leur estoit plus facile de s'en faire rendre compte par un seul, que par plusieurs, & de rejeter sur luy les fautes du gouvernement, & le mauvais succès des entreprises importantes.

Les Turcs suivent encore aujourd'huy cette maxime, en mettant l'autorité entre les mains du Premier Visir, dont nous parlons. On ne voit point dans leur Histoire, que cette Charge ait commencé avant Amurat leur troisième Empereur; qui passant en Europe avec *Lala Schabin*, son Gouverneur, le fit Chef de son Conseil, & Général de son armée, avec laquelle il prit Andrinople, que l'on appelloit autrefois *Orestie*. Depuis ce tems-là, les autres Sultans ont toujours fait subsister cette Charge; & quand ils par-

lent familièrement & en amitié au Premier Visir, ils l'appellent encore *Lala*, qui veut dire Gouverneur ou Protecteur.

Outre le Premier Visir, il y en a encore six autres, que l'on appelle Visirs du Banc, ou du Conseil. Ces Visirs-là n'ont aucune autorité, ni aucun pouvoir, quand il s'agit des affaires de l'Etat, & qui regardent le gouvernement. Ce sont ordinairement des personnes graves & sages, qui ont exercé quelque Charge, & qui sont savans dans la loy. Ils ont séance dans le Divan avec le Grand-Visir, mais ils n'ont point de voix délibérative, & ne peuvent donner leur avis, ni rendre aucun jugement, sur quelque affaire que ce soit, à moins que le Premier Visir les consulte sur quelque point de la loy; ce qu'il fait rarement, pour ne pas faire tort à sa capacité, & à son expérience. Leurs gages se prennent dans le Tresor du Grand-Seigneur, & ils n'excèdent pas deux mille écus par an. Chacun de ces six Visirs a pouvoir d'écrire le nom du Grand-Seigneur au bas de tous les

ordres , & de tous les commandemens que l'on envoie au dehors , de sa part. Comme leurs richesses sont médiocres , & qu'ils ne sont pas obligez , à cause de leur Charge , de se mêler des affaires dangereuses de l'Etat ; ils vivent long-tems sans estre envieuz , & ne sont pas sujets à ces grands revers de fortune , à quoy ceux qui sont dans les grands Emplois sont exposez. Cependant , quand il s'agit de délibérer sur quelque affaire de grande importance , on les appelle dans le Conseil secret , avec le premier Visir , le Moufti , & les Cadilesquers , ou Chefs de la Justice , où on leur donne souvent la liberté de dire leur opinion touchant l'affaire dont il est question.

Le Premier Visir vit d'une manière qui répond tout-à-fait à la grandeur de celui qu'il représente. Il a ordinairement à sa Cour plus de deux mille Officiers & domestiques. Quand il paroist en public dans quelque cérémonie , il porte deux aigrettes au devant de son turban , garnies de diamans , & d'autres pierres précieuses , comme le Grand-Seigneur ; & on porte devant

luy trois queuës de cheval attachées au bout d'un grand bâton , avec vn bouton d'or par en haut. Les trois principaux Bachas de l'Empire ; à sçavoir , celuy de Babylone , celuy du Caire , & celuy de Bude , ont la permission de se servir de cette marque d'honneur dans le détroit de leur juridiction , à l'exclusion de tous les autres , devant lesquels on ne porte qu'une queuë de cheval seulement. Ces trois grands Bachas peuvent estre Visirs du Banc , ou du Conseil , & peuvent prendre séance dans le Divan avec le Premier Visir , quand le tems de leur commission & de leur employ est expiré , & qu'ils sont bien en Cour.

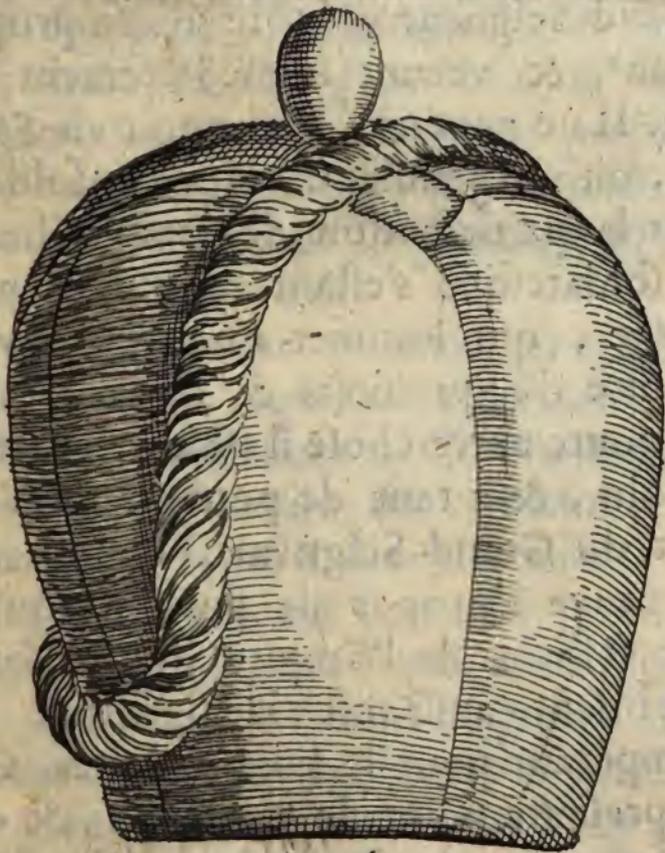
Comme le Premier Visir represente le Grand-Seigneur , il est par conséquent le maître & l'interprète de la loy. Chacun peut décliner le cours de la justice ordinaire , & faire juger sa cause devant luy ; à moins que ses grandes occupations , ou le peu de mérite de l'affaire l'oblige à la renvoyer , pour estre jugée selon la loy.

Pour faire voir à tout le monde le soin qu'il prend des affaires publiques,

il ne manque jamais d'aller quatre fois la semaine au Divan; c'est à savoir, le Samedi, le Dimanche, le Lundi, & le Mardy; & les autres jours, excepté le Vendredi, il tient Divan chez luy; tant ces gens-là sont soigneux de faire rendre la justice, & de s'aquitter dignement de leurs Charges.

Quand le Grand-Visir va au Divan, qui est vne chambre du Serrail, il est suivi de quantité de Chiaoux, & de celuy qui les commande en chef, & d'une autre sorte de gens & d'Officiers, qui ne servent qu'à l'accompagner en ce lieu-là, que l'on appelle *Mutafaraca*, & que l'on peut comparer à nos Sergens à verge. Quand il descend de cheval pour entrer dans le Divan, ou quand il retourne en son logis, vne infinité de monde le suit avec des acclamations & des prières pour sa prospérité & pour sa santé; ce qui approche fort de ce que pratiquoient autrefois les soldats Romains, à l'égard de leurs Empereurs. Aussitost qu'il a pris sa place dans le Divan, on plaide toutes les causes devant le *Cadilesquer*, ou Chef de la Justice, qui

les juge toutes, si ce n'est que le Premier Visir croye que l'affaire mérite qu'il en prenne connoissance, ou qu'il n'approuve pas son jugement; auquel cas, en vertu de son pouvoir sans limites, il casse la sentence, & juge comme il luy plaist. Tous les Officiers du Divan portent vne sorte de coiffure extraordinaire, qu'ils appellent en Turc *Mugevesie*, que j'ai fait graver ici, afin que le Lecteur la pût mieux connoître.

*Turban*

Ce que nous venons de dire du Divan, en peu de paroles, suffit pour nostre dessein, qui est d'expliquer nettement en quoy consiste la Charge de Premier Visir.

Le pouvoir du premier Visir est aussi grand que celuy du Maître qui le luy a donné; à la réserve seulement qu'il ne peut faire couper la teste à aucun Bacha, dont il est le frere aîné, si ce n'est en vertu de la signature du Grand-Seigneur, écrite de sa propre main, & venant immédiatement de luy. Il ne peut non plus punir vn *Spahis*, ou vn Janissaire, ni autre soldat, sans la participation de leurs Chefs; la soldatesque s'estant reservé ce privilege, qui les met à couvert d'une infinité d'oppressions & de violences. En toute autre chose il est entièrement absolu, & a tant de pouvoir sur l'esprit du Grand-Seigneur, que quand il trouve à propos de proscrire quelque Officier de l'Empire que ce soit, il obtient aussi-tost la signature de l'Empereur pour le faire exécuter. On ne presente point de requestes, & on ne fait point de demandes, pour quelques

ques affaires que ce soit, qui n'ayent passé auparavant par les mains du Premier Visir. Cependant, si on a fait vne injustice considérable à quelqu'un, dont il soit complice, ou s'il a refusé de luy rendre justice, il est permis à cette personne-là, par vne fort ancienne coutume, d'en appeller au Grand-Seigneur; ce qui se pratique en cette sorte. Celuy à qui on a fait injustice met du feu sur sa teste: il entre en cet équipage dans le Serrail, & court de toute sa force au lieu où est le Grand-Seigneur, sans que personne ose l'arrêter, qu'il n'y soit arrivé. Il a alors la liberté de se plaindre du tort que l'on luy a fait.

Le Chevalier *Thomas Bendysh* se servit de cet expédient, pendant qu'il estoit Ambassadeur à Constantinople, pour avoir raison des violences que l'on avoit faites à des Marchands Anglois, en prenant sans aucune formalité de justice leurs marchandises, pour le service du Grand-Seigneur. Il y avoit alors onze vaisseaux Anglois dans le port; il fit mettre à tous leurs mats des pots pleins de feu, & fut mouiller

l'ancre tout auprès du Serrail , afin d'en estre vû du Grand-Seigneur, & de pouvoir luy demander justice. Mais le Visir en ayant eû avis le premier, accommoda aussi-tost l'affaire, & éteignit ce feu, qui auroit peut-estre causé, par la vigoureuse résolution de cét Ambassadeur, la ruine, & celles des autres Officiers, qui avoient esté les auteurs d'une violence si publique, & qu'il ne devoit pas souffrir.

Les Persans ont accoûtumé dans de pareilles rencontres de s'habiller d'une veste de papier blanc, & de se présenter en cét équipage devant leur Prince, pour luy faire connoître que l'on ne pourroit pas écrire sur autant de papier qu'il en faut pour les couvrir, toutes les injustices qu'on leur a faites.

Comme la Charge du Premier Visir est la plus élevée, & la plus considérable de l'Empire, aussi est-elle la plus exposée aux foudres de Jupiter, & à l'envie des autres Bachas qui y prétendent. On raconte d'étranges histoires, confirmées par des témoins oculaires, de l'élevation & de la cheûte

fabite & impréveuë de ceux qui en ont esté revêtus, & qui sont arrivez tout d'un coup de la dernière bassesse à ce haut comble d'honneur, sans avoir passé par aucun degré, & qui en ont esté précipitez de mesme, pour estre sacrifiez à la cruauté, à la risée, & à la vengeance publique. Les vns n'ont possédé cette Charge que peu de jours, d'autres vn mois, quelques-vns vn an, & quelques autres deux ou trois mois. On a remarqué tant de bizarrerie de la fortune dans ceux mesmes qui y ont vëcu le plus long-tems & le plus heureusement, que c'est vne image vivante de la vanité des choses du monde. C'a toujours esté la destinée des Favoris des Princes Barbares, de ne vivre pas long-tems; soit qu'ils se plaisent à ruiner ceux qu'ils ont élevez, & à en mettre d'autres en leur place, pour faire voir leur pouvoir; soit qu'ils les ayent tellement comblez de bienfaits, qu'ils ne leur puissent plus rien donner, & qu'ils croient qu'il y a de la honte d'en demeurer-là; ou soit enfin que les autres ayent tant reçû,

qu'il ne leur reste plus rien à espérer, & qu'ils en deviennent insolens. La Cour des Princes Ottomans est sujette, autant que pas vne autre, aux cabales & aux factions. Quelquefois la Reine mere y gouverne; quelquefois le *Kusfir Aga* y commande, & assez souvent vne belle femme y est maîtresse du pouvoir, aussi-bien que de l'affection du Sultan. Tous ces gens-là ont leurs amis qu'ils veulent avancer; ce qu'ils ne peuvent faire sans la ruïne de quelque autre. On observe toutes les démarches de celuy qui gouverne; on engage l'honneur du Prince dans toutes les fautes qu'il fait; & enfin, soit par le commandement immediat du Grand-Seigneur, ou par la mutinerie des gens de guerre que l'on fait agir, on oste au malheureux Visir & la Charge & la vie tout ensemble. Ce qui fait bien voir que le pouvoir & la grandeur empruntée; & qui ne subsiste pas par soy-mesme, n'est pas de longue durée.

■ Ce n'est pas qu'il arrive toujours que le Premier Visir perde la vie en perdant sa Charge: Car souvent il descend doucement du thrône de sa

gloire, pour posséder en paix quelque petit Gouvernement ; sur tout si c'est vn homme qui ne soit pas d'humeur à se venger des auteurs de sa disgrâce, ou qui ne soit pas assez habile & assez populaire pour exciter vne sedition, & pour brouiller ; car quand il a ces qualitez, il faut qu'il meure.

Depuis quelques années on a traité avec cette douceur le prédécesseur de *Kupruli*, pere du Premier Visir d'aujourd'huy ; & il ne fit point de difficulté d'accepter le Gouvernement de Canise que l'on luy donna, quoique ce soit le moindre de tous ceux que l'on donne à vn Bacha ; où il a peut-estre plus de sujet de se louer de la Fortune, que de s'en plaindre ; à moins que son ambition le tourmente dans sa retraite, & luy fasse regretter le poste d'où il est sorti, quelque dange-reux qu'il fût : Ce qui arrive rarement parmi les Turcs, où ce n'est pas vne honte d'estre transplanté des montagnes dans les vallées. Ils savent tous d'où ils viennent ; que l'argille est de la terre ; que le Grand-Seigneur en est le Maître ; qu'il l'a païtrit comme il

veut , & qu'il en fait des pots , qu'il peut conſerver , & caſſer quand il luy plaist. Comme il n'y a point de honte parmi eux de déchoir de la grandeur ; auſſi ne ſont-ils point ſurpris de voir des gens de néant croître en vn moment , comme des champignons , & s'élever par la faveur du Prince , aux plus hautes dignitez de l'Empire , & à la Charge de Premier Viſir , dont je rapporterai ici vn exemple ſingulier , qui n'a point eũ juſqu'à preſent de place dans l'Histoire. Il arriva vne telle diſette de viande à Conſtantinople , ſoit qu'elle fût effectivement rare , ou que cela vint de la négligence des Bouchers & des Officiers de Police , que ceux qui ne venoient pas aſſez matin à la Boucherie n'en trouvoient point , & eſtoient obligez de ne point manger de chair ce jour-là. Vn *Der-vis* , ou Cuiſinier d'vne chambre des Janiſſaires fut aſſez mal-heureux pour eſtre du nombre des pareſſeux ; deſorte qu'il ſe trouva ſans avoir dequoy faire dîner ſes Maîtres. La connoiſſance qu'il avoit du rude traitement qu'il devoit ſouffrir de leur Commandant ;

à cause de sa négligence, le faisoit déplorer son malheur, & se plaindre tout haut dans les ruës des premiers Officiers, qui n'avoient pas soin de remédier à de semblables defordres. Comme il déclamoit de la sorte contre le gouvernement, il arriva heureusement pour luy, que le Grand-Seigneur passa par là déguisé ; qui voyant vn homme si emporté, luy demanda fort civilement, en s'approchant de luy, quelle raison il avoit de se tourmenter ainsi. Surquoy le pauvre *Dervis* répondit en soupirant : *Il vous est aussi inutile de me le demander, qu'à moy de vous dire vne chose à quoy il n'y a que le Grand-Seigneur qui puisse remédier, ni qui ait assez de pouvoir pour corriger l'abus qui me donne tant d'inquiétude.* Le Grand-Seigneur continuant à le presser doucement, il luy conta comme quoy il ne se trouvoit point de viande à la boucherie ; que ce matin-là il avoit manqué d'avoir sa provision ordinaire pour la chambre des *Fanissaires*, & qu'il seroit brisé de coups, pourestre arrivé au marché un moment trop tard. A quoy il ajouta ensuite, que le Premier *Visir* & les

principaux Officiers négligeoient le bien public, & ne songeoient qu'à s'enrichir, & à faire leurs affaires: Que s'il estoit à leur place, il n'y auroit pas seulement abondance de viande dans la Ville, mais que l'on en trouveroit au marché à toutes les heures du jour. Après quoy il luy demanda, quel avantage il luy revenoit d'avoir appris cette histoire, & s'il croyoit qu'il en fût moins battu, pour la luy avoir racontée. Le Grand-Seigneur fit reflexion, en s'en retournant au Serrail, sur ce que le Cuisinier des Janissaires luy avoit dit; & soit qu'il voulût éprouver sa suffisance, ou soit que les Princes se plaisent à faire voir leur puissance, en élevant des hommes de néant aux premières dignitez, il l'envoya querir aussi-tost qu'il fut arrivé. Le pauvre *Dervis* remarquant que ce luy à qui il avoit parlé si familièrement estoit le Grand-Seigneur, se jeta tout tremblant de peur à ses pieds, s'imaginant que ce qu'il avoit dit du Visir & du Gouvernement luy alloit faire perdre la vie; mais il en arriva tout autrement. Car le Grand-Seigneur l'exhortant à prendre courage,

luy dit, qu'il vouloit le faire Premier Visir, pour éprouver s'il estoit assez habile homme pour remédier aux abus contre lesquels il avoit déclamé. Et afin qu'il passât par les degrez qu'il faut pour y parvenir, il le fit sur le champ premier Gentilhomme de sa chambre, le lendemain Capitaine, le jour d'après Aga, ou Général des Janissaires, & le jour suivant Premier Visir. Quand il fut revêtu de cette grande Charge, il ne fit pas seulement ce qu'il avoit promis à l'égard des boucheries, & des autres marchez de la Ville, mais il devint avec le tems vn excellent Ministre d'Etat. Quoi que ces sortes d'exemples soient fort ordinaires parmi les Turcs, & qu'ils ne les trouvent pas étranges; ils peuvent néanmoins servir à faire voir l'inconstance de la Fortune, & par quel hazard les hommes sont élevez du néant au plus haut degré de la gloire, & mis en la place de ceux qui en sont précipitez; ce qui arrive plus souvent en Turquie, qu'en pas vn lieu du monde.

Vn Premier Visir, fort habile homme, proposoit, il n'y a pas long-tems,

à de certains Bachas, vn problème assez difficile à résoudre dans la Politique des Turcs. C'est à sçavoir, quel moyen on pourroit trouver pour demeurer long-tems dans vn poste si périlleux ; & comment vn Premier Visir pourroit faire, pour se garantir de tous les dangers auxquels il est exposé. *Car vous savez bien, mes frères, leur disoit-il, qu'il y en a peu qui y vieillissent ; que la vertu, l'innocence, la vigilance, & la capacité, ne servent de rien ; qu'il y en a qui n'y demeurent qu'un jour, vne semaine, ou vn mois, & quelques autres qui vont jusqu'à vn an ou deux ; mais qu'enfin, pour me servir du proverbe qui est en usage parmi vous, ils ressemblent aux Fourmis, à qui Dieu ne donne des aïles, que pour hâter leur propre ruïne.* Les Bachas furent quelque tems sans parler, ne sachant que luy répondre, ni comment résoudre cette question si difficile. Mais enfin *Kupruli*, pere du Premier Visir d'aujourd'huy, comme le plus ancien & le plus sage de tous, prit la parole, & dit, qu'il croioit que le seul moyen de soutenir vn Premier Visir

chancellant , estoit d'occuper l'esprit du Grand-Seigneur , & des brouillons par vne guerre étrangère: Que la paix & l'oïveté corrompoient le bon naturel des hommes, & les faisoient songer à s'élever sur les ruines d'autrui ; & que pour y parvenir, les personnes entreprenantes excitoient par leurs intrigues & par leurs cabales des guerres civiles, qui causoient du trouble dans l'Etat, & qui perdoient enfin celuy qui en avoit la conduite: Que la guerre, au contraire, fournissant tous les jours des occasions à ces esprits bouillans & ambitieux d'acquiescer de la gloire & de la réputation par des actions héroïques, assûroit le repos du dedans, & mettoit en sûreté le premier Ministre. Ce fut-là l'avis de *Kupruli*, dont il semble que le fils ait hérité aussi bien que de ses richesses & de sa grandeur: car c'est luy qui a commencé la dernière guerre d'Allemagne, & on remarque qu'il se conduit selon les maximes de son pere, dans toutes les affaires qui regardent le gouvernement.

Avec tout cela, quoique cette Charge soit accompagnée de grands périls & de grandes difficultez, on a vû des personnes, qui après l'avoir exercée dix-huit ou dix-neuf ans, ne l'ont quittée qu'en mourant d'une mort naturelle. Ce qui peut donner lieu à cette question, c'est à savoir, si la faveur ou la disgrâce du Prince vient de la bonne ou de la mauvaise fortune avec laquelle nous naissons; ou si la prudence humaine est capable de trouver un chemin, dans lequel on puisse marcher sûrement, entre la fermeté vigoureuse & la basse flatterie, sans donner contre les écueils du péril & de l'ambition. Mais les exemples de cette nature sont fort rares: Car si les Visirs sont méchans, leur cruauté & leur avarice avancent leur ruine; & s'ils sont bons, leurs mérites sont cause de leur perte, de-peur que les grands services qu'ils ont rendus à leurs Princes ne semblent demeurer sans récompense.

Les revenus que le premier Visir tire de la Cour, & qui sont comme les appointemens de sa Charge, ne

font pas grands, & n'excèdent pas vingt mille écus par an, que l'on prend sur de certains villages de la Romélie; le reste des richesses immenses que cette Charge produit, vient de tous les endroits de l'Empire: Car il n'y a point de Bacha, ou de Ministre considérable, qui ne fasse de grands presens au Premier Visir, pour avoir son consentement avant que d'entrer dans son gouvernement, ou dans son employ, & pour s'y conserver, quand il y est. Ceux qui ont de ces emplois loin de la Cour, y ont toujourns des Agens, qui attendrissent le cœur du Visir à force de presens, & qui le prient, incessamment de parler au Grand-Seigneur, en faveur de leurs Maîtres & de leurs services. Et quoi qu'à l'équinoxé du Printems, tous les Bachas & tous ceux qui ont des Gouvernemens considérables, soient obligez de faire des presens de grand prix au Grand-Seigneur, & qu'en ce tems-là le Premier Visir reçoive aussi les siens, il ne laisse pas de prendre des sommes d'argent tres-considérables de toutes sortes de personnes, propor-

tionnées au mérite des choses que l'on veut obtenir de luy. Ce qui ne se fait pas en cachette, mais publiquement; & on y marchande la justice & la faveur, comme nous marchandons dans les boutiques, les denrées dont nous avons besoin, dont chacun tire le meilleur marché qu'il peut.

De-sorte que si le Premier Visir est avare, comme cela arrive ordinairement, & qu'il ne veuille rien laisser échapper de ce qu'il peut prendre, son revenu est inestimable, & peut égaler celuy du Grand-Seigneur. Mais comme le Prince n'ignore pas toutes ces pratiques, la politique des Turcs a trouvé plusieurs moyens pour desseicher les inondations qui se font dans les coffres du Premier Visir. D'abord on luy fait payer vne grosse somme d'argent, quand il entre dans sa Charge; après cela le Grand-Seigneur, sous prétexte d'amitié & de faveur, luy rend de frequentes visites, d'où il ne revient jamais qu'il ne luy ait fait de grands presens, en reconnoissance de l'honneur qu'il a reçu; assez souvent

il luy envoie demander vn present de cent mille écus pour des pierreries, pour des chevaux, & pour d'autres choses de grand prix; & de cette façon ils font payer à ces petits ruisseaux, le tribut qu'ils doivent au grand Ocean. Le Sultan Mahomet Quatrième qui regne aujourd'huy, a ajouté vn nouvel expédient à tous les autres; car il oblige souvent le Visir à luy payer son dîner, envoyant querir vingt plats de viande dans sa cuisine, qui est ce qu'on a accoustumé de servir sur sa table. D'autresfois il l'engage, & se prie luy-mesme à luy donner à manger; ce qui arrivant fort souvent, fait croire à tout le monde, qu'il le fait par bassesse, & pour épargner ce que luy coûteroit vn dîner, parce qu'il est estimé avare, & d'un naturel qui n'approche pas de celui de Solyman le Magnifique. Mais comme les divers moyens dont se sert le Grand-Seigneur pour se rendre maître du bien de ses Officiers, demandent vn plus long discours, nous en parlerons dans son propre lieu; ce que nous en avons dit ici, n'estant qu'en passant;

& en veüë seulement du Premier Visir, & de sa Charge.

C H A P I T R E X I I .

Des Charges, des Dignitez, & des différens Gouvernemens de l'Empire.

C E U X qui entreprennent de décrire la Politique & le Gouvernement de quelque païs que ce soit, doivent s'appliquer vniquement à faire voir, en quoy consistent les grandes Charges, les grandes dignitez, & les richesses de ces Etats-là; afin que par cette description exacte, ceux qu'ils en veulent instruire, puissent juger comme il faut du nombre de ses hommes, de ses forces par mer & par terre, & des endroits forts, par où il se peut défendre, & des endroits foibles, par où il peut estre entamé. C'est la méthode que je suivrai, autant qu'il me sera possible, dans toute la suite de cét ouvrage.

Après le Visir *Azem*, ou Premier Visir, dont nous avons parlé dans le

Chapitre précédent, viennent les Beglerbeys, que l'on peut assez bien comparer à quelques Archiducs de l'Europe. Ils ont sous eux plusieurs Comtez ou *Sangiacs*, plusieurs *Beys Agas*, & plusieurs autres Officiers inférieurs. Le Grand-Seigneur donne à chacun de ces Beglerbeys par honneur trois Enseignes, que les Turcs appellent *Tug*; qui sont des bâtons, au haut desquels il y a vne queuë de cheval attachée, & arrêtée d'un gros bouton d'or; & c'est pour les distinguer d'avec les Bachas qui n'en ont que deux, & d'avec les *Sangiacs-Beys*, que l'on appelle aussi Bachas, qui n'en ont qu'une. On ne fait point d'autre cérémonie, quand on met vn Bacha en possession de sa Charge, que de porter devant luy vne Bannière, & de le faire accompagner au son de la musique & des chansons, par le *Mirialem*, qui est vn Officier destiné pour cette fonction seulement.

Les Gourvernemens des Beglerbeys, qui ont plusieurs Comtez ou *Sangiacs* sous eux, sont de deux sortes. Les premiers s'appellent *Hasile Beglerbeys*;

ceux-là ont vn certain revenu assigné sur les Villes, sur les Bourgs, & sur les Villages qui relevent de leur Gouvernement. Les autres s'appellent *Saliane Beglerbeys*, & tirent leurs appointemens des deniers qui sont levez dans les Provinces de leur Gouvernement par les Officiers du Grand-Scigneur; de-forte qu'on peut dire qu'ils sont payez de l'épargne du Prince, aussi bien que les *Sangiacs Beglers*, ou Seigneurs particuliers de ces Provinces-là, & la milice du país.

Il est impossible de décrire exactement les moyens dont se servent ces Gouverneurs absolus, pour amasser du bien: car il n'y a point de gens qui le fassent avec tant d'adresse & d'empressement que les Turcs, qui veulent, comme nous l'avons dit ailleurs, devenir riches en vn moment. Nous ne laisserons pourtant pas de dire en peu de mots, en quoy consiste le revenu certain de leur Gouvernement, sans y comprendre les profits qui leur reviennent des confiscations pour crime de felonie, de la vente des Charges Ecclesiastiques qui se trouvent sans

maîtres certains, part mort ou autrement ; à quoy on pourroit ajoûter ce qu'ils tirent des avanies ou fausses accusations, au moyen dequoy ils s'emparent impunément du bien des particuliers qui leur sont sujets, aussi-bien que les brigandages & les voleries qu'ils font faire par leurs esclaves & par leurs valets, tant sur ceux de leur nation, que sur les étrangers. Car ils les envoient exprés pour cela à la campagne, & pillent les innocens, sous prétexte de punir des criminels, faisant mourir le plus souvent des misérables injustement accusez, pour mettre leurs violences à couvert. Mais pour revenir à mon sujet, je dirai qu'il y a vingt-deux Beglerbeys de la première sorte, c'est-à-dire, dont le revenu est assigné sur les Places de leur Gouvernement, & qu'ils font lever en vertu de leur Commission par leurs propres Officiers.

Le premier est celuy d'Anatolie, que l'on appelloit anciennement l'Asie Mineure, & que l'on a depuis appelée Anatolie, à cause qu'elle est la partie la plus orientale de ces lieux-là, à l'é-

gard de la Grece. Il a de revenu vñ million d'Aspres* par an, comme il se voit dans le Registre du Grand-Scigneur, qu'on appelle le vieux Canon; & quarorze *Sangiacs* qui en dépendent, qui sont *Kiotahi* dans la grande Phrygie, où réside ordinairement le Beglerbey, *Sarahan*, *Aidin*, *Kastamoni*, *Hudanendighiar*, *Boli*, *Mentesche*, *Angora*, autrement dit, *Ancyre*, *Karabysar*, *Tekeili*, *Kiangri*, *Hamid*, *Sultan Vghi*, *Karesi*, & vingt-deux Châteaux qui en dépendent.

Le second est celuy de Caramanie, que l'on appelloit autrefois Cilicie, qui fut la dernière Province appartenant aux Princes *Caramaniens*; qui tint bon, quand toutes les autres Places faisoient jour, & ouvroient le chemin aux armes victorieuses des Ottomans. Son revenu est de six cens soixante mille soixante & quatorze Aspres par an. Il a sous luy sept *Sangiacs*; c'est à sçavoir *Iconium* en Cappadoce, où le Beglerbey tient sa Cour; *Nigkde Kaisani*, autrement dit *Cesan-*

* Vn Aspre est environ 6. deniers de nostre Monnoye.

ca, *Jenischebri Kyrſchebri, Akſchebri, Akſerai*, & dans lequel il y a trois Châteaux, à ſavoir vn à *Iconium*, vn autre à *Larende*, & le troiſième à *Mendui*, qui relevent immédiatement du *Bacha*, & dix-ſept autres dans différens *Sangiacs*.

Le troiſième Gouvernement eſt celui de *Diarbekir*, ou de *Mefopotamie*. Il a de revenu vn million deux cens mille ſix cens ſoixante *Aſpres*, & dix-neuf *Sangiacs* qui en relevent, & cinq autres, que l'on appelle en Turc *Hukinmet*, c'eſt à dire vn commandement libre. De ces dix-neuf il y en a onze qui appartiennent en propre aux Princes Ottomans, & les huit autres ſont des Provinces des *Curdiens*, ou de ceux que l'on appelle *Kurts*. Car il faut remarquer, qu'après la conquête de *Curdie*, tout le païs fut diviſé, & partagé par *Sangiacs*, avec cette différence néanmoins, qu'ils paſſent dans les familles par droit d'héritage, & que les enfans ſuccèdent à leurs peres & à leurs parens par droit lignager dans toutes leurs terres & poſſeſſions, & meſme dans quelques petits Gou-

vernemens ; au lieu que dans les autres *Sangiacs* & *Timariots*, les Seigneurs payent vne redevance au Grand-Seigneur, & tiennent leurs terres & leurs seigneuries, à condition de servir, & de suivre leurs Commandans à la guerre, toutes les fois que la nécessité le requiert, & qu'ils en sont avertis. Ceux qui sont sur les Registres en qualité de *Hukinmets*, n'ont aucuns Seigneurs, ou *Timariots* qui leur commandent; ils sont exempts de toutes sortes de Charges, de redevances, & d'impositions, & sont maîtres absolus de leurs biens. Les *Sangiacs*, qui appartiennent proprement à la Couronne Ottomane, sont *Ettarpu*, *Ezani*, *Siuruk*, *Nesbin*, *Chatenghif*, *Tehemischekrek*, *Scared*, *Mufarkin*, *Akchie*, *Kala*, *Habur*, *Sangiar* ou *Diarbekir*, où réside ordinairement le *Beglerbey*. Les *Sangiacs* qui passent de famille en famille, sont *Sagman*, *Kulab*, *Mechrani*, *Tergil*, *Atak*, *Pertek*, *Tihifakichuer*, *Tchirmek*.

Le quatrième Gouvernement est celui de *Scham*, ou de Damas. Il a de revenu vn million d'Aspres, & sept

Sangiacs, avec *Has* qui en relevent, & dont les Officiers du *Beglerbey* levent les contributions pour luy ; c'est à savor, *Kadescherif*, ou *Jerasadam*, *Gaza*, *Sifad Nabolos*, autrement *Naples* en *Syrie*, *Aglan*, *Bahura*, & *Damas*, qui est la demeure du *Beglerbey*. Il y en a trois autres plus loin avec *Saliane* ; ce qui fait qu'il est payé de ceulà par les Officiers du Sultan qui en levent les impositions. Ces trois *Sangiacs* sont *Kadmar*, *Seida Beru*, *Kurk*, & *Schubek*, où il n'y a point de *Timariots*, mais où les habitans sont maîtres absolus de leur bien, comme les *Kurts*, dont nous avons parlé. Les Châteaux qui y sont ne méritent pas que l'on en parle, étant presque tout ruinez.

Le cinquième est celuy de *Sivas*, qui est vne ville de la grande *Arménie*. Il a de revenu neuf cens mille *Aspres*, & sous luy six *Sangiacs*, qui sont *Amasie*, *Tchurum*, *Buradik*, *Demurki*, *Gianik*, *Arebki*, & quinze Châteaux.

Le sixième est le Gouvernement du *Bacha d'Erzrum* sur les frontières de

Géorgie. Il a de revenu vn million deux cens mille six cens soixante Aspres, & onze *Sangiacs*, qui en relevent; à sçavoir, *Karahoïar*, *Scharki*, *Kieifi*, *Pasin*, *Esber*, *Hanes*, *Tekman*, *Turtum*, *Meyenkerd*, *Mameruan*, *Kyzutchan*, *Melazkerd*, avec treize Châteaux.

Le septième est le Gouvernement du Bacha de *wan*, ou *Van*, qui est vne ville de Medic. Il a de revenu vn million cent trente-deux mille deux cens neuf Aspres, & quatorze *Sangiacs*, qui sont, *Adilagivas*, *Ergisch*, *Musda*, *Barkiri*, *Kiarkian*, *Kisari*, *Espaird*, *Agakis*, *Ekrad*, *Benikutur*, *Kalaibaïe*, *Berdea*, & *Edegik*.

Le huitième est le Gouvernement du Bacha de *Tehildir*, sur les frontières de Géorgie. Il a de revenu neuf cens vingt-cinq mille Aspres, & commande à neuf *Sangiacs*, qui sont *Olti*, *Hartus*, *Ardnug*, *Erdehamburek*, *Hagrek*, *Pusenhaf*, autrement *Pusenhal*, *Machgil*, *Igiare Penbek*, *Pertekrek*.

Le neuvième est le Gouvernement de *Scheheresul*, en Assyrie, dont le Bacha a vn million d'Aspres de reve-

nu,

nu, & commande à vingt *Sangiacs*, qui sont *Surutchuk*, *Erbil*, *Kiuschaf*, *Sohehibazar*, *Cabkiule*, *Gebthamrin*, *Hezurd*, *Merd*, *Dulchuram*, *Mergihave*, *Haninudevin*, *Agiur*, *Neitutari*, *Sepuizengire*, *Ebrunan*, *Tanudan*, *Badeberend*, *Belkas*, *Vicheni*, *Garikalo*, *Renghene*.

Le dixième Gouvernement est celuy de *Halep*, ou *Alep*. Il a huit cens dix-sept mille sept cens soixante & douze Aspres de revenu, & commande sept *Sangiacs* avec *Has*, & deux avec *Saliane*. De la première sorte sont *Aolana*, *Ekrad*, *Kelis*, *Beregek*, *Mearre*, *Gazir*, & *Balis*; de l'autre sont *Matik* & *Turkman*, qui est la Turcomanie. Le revenu de ceux-là a toujours esté différent de celuy des autres jusqu'à present; & on ne les appelle pas *Sangiacs*, mais *Agalik*, parce qu'il n'y a point de *Timariots*, & que chaque particulier est maître & seigneur de son bien. Il y a cinq Châteaux dans ce Gouvernement.

L'onzième est le Gouvernement de *Marasch*, auprès de l'Euphrate, situé entre la Mesopotamie, & *Alep*, appel-

lé autrement par les Turcs *Zulkadrie*. Son revenu est de six cens vingt-huit mille quatre cens cinquante Aspres. Il ne commande qu'à quatre *Sangiacs*, qui sont *Malatia*, *Asab*, *Kars*, & *Samsad*, & à quatre Châteaux.

Le douzième est le Gouvernement de *Kibros*, ou de Cypre. Il a de revenu cinq cens mille six cens cinquante Aspres, & sept *Sangiacs*, dont il y en a quatre avec *Has*, qui sont *Itchili*, *Tarsus*, *Alanie*, *Baf*, *Mausa*, *Lefkuscha*, ou *Larnicée*, qui est le lieu de la demeure ordinaire du Bacha, & quatorze Châteaux.

Le treizième est le Gouvernement de *Tarabolos Scham*, ou de Tripoli de Syrie. Il a de revenu huit cens mille Aspres. Le Bacha fait sa résidence en ce lieu-là, & a sous luy quatre *Sangiacs*, à savoir *Hams*, *Hama*, *Gemele*, & *Selemie*. Il n'y a dans ce Gouvernement-là qu'un seul Château, que l'on appelle *Fassulekrad*, qui est dans le *Sangiac*.

Le quatorzième est le Gouvernement de *Terbozan*, ou de Trebisonde, qui est environnée de hautes

montagnes de tous côtez, & qui estoit anciennement le siège Impérial des Princes *Comnénes*, qui regnoient sur la Cappadoce, sur la Galatie, & sur vne partie du Pont. Elle avoit esté fondée par *Alexius Comnenus*, qui s'y retira, après que les Chrétiens de l'Occident eurent pris Constantinople. Elle est située sur la mer Noire, & est encore aujourd'huy vne Place de commerce considérable; mais ce qui fait sa plus grande richesse, est la pesche, dont le Bacha tire, avec quelques autres droits d'entrée & de sortie, sept cens trente-quatre mille huit cens cinquante Aspres par an, quoiqu'il n'y ait aucun *Sangiac* dans son Gouvernement, où il y a quatorze Châteaux, qui servent à defendre la ville, & le plat pais qui en dépend.

Le quinzième est le Gouvernement du Bacha de *Kars*, qui est vne ville proche de *Ezrum*. Il a huit cens vingt mille six cens cinquante Aspres de revenu, & commande à six *Sangiacs*, qui sont *Erdehankiutchuk*, *Gingevan*, *Zaruscan*, *Ghegran*, *Kughizman*, *Pasin*.

Le seizième est le Gouvernement du Bacha de *Musul*, ou de Ninive en Asirie. Il a de revenu huit cens quatre-vingts vn mille cinquante-six Aspres, & commande à cinq *Sangiacs*, qui sont *Bangivanlu*, *Tekrit*, *Zerbit*, *Eski Musul*, ou la vieille Ninive, & *Hurun*.

Le dix-septième est le Gouvernement du Bacha de *Rika*. Il a de revenu six cens soixante mille Aspres, & commande à sept *Sangiacs*, qui sont *Ghemasche*, *Chabur*, *Dizirhebe*, *Benirabue*, *Seruk*, *Biregek*, *Ane*.

Voilà tous les Gouvernemens d'Asie, qui sont avec *Has*. Passons maintenant à ceux de l'Europe.

Le dix-huitième est le Gouvernement du Bacha de *Rurnili*, ou de Romanie. C'est la plus honorable Charge de Turquie, qui soit dans l'Europe. Il a de revenu vn million & cent mille Aspres. *Sofie* est le lieu où le Bacha fait sa résidence ordinaire. Il commande vingt-quatre *Sangiacs*, qui sont *Kinstendit*, ou Justiniane, *Mora*, ou la Morée, *Skenderi Tirhala*, *Silistra*, *Nigheboli*, *Vehri*, *Aulona*, *Fania*, *Ilbrazam*, *Tchirmen*, *Selanik*, autre-

ment Salonique, Wize, Delviia, Vskiuip, Kirkkelisa, Dukakin, Wedin, Alagchizar, Serzerin, Waltcharin, Bender, Akkerman, Ozi, Agak. Mais il faut remarquer, qu'encore que la Morée, selon l'ancien Canon, fût autrefois de la dépendance du Bacha de Romanie, elle en est maintenant séparée, & destinée pour faire vne partie du fonds assigné pour l'entretien de la *Valede*, ou Reine mere, qui a vn Fermier sur les lieux, qui en reçoit le revenu pour elle.

Le dix-neufième est la Charge du *Kupudan*, ou Capitaine Bacha, ou, pour parler comme les Turcs, du Capitaine Général de la Mer Blanche. Il a de revenu huit cens quatre-vingts cinq mille Aspres. Il est Amiral de la flotte du Grand-Seigneur, & commande par tout où s'étend la domination du Turc par Mer. Il a sous luy treize *Sangiacs*, qui sont *Galiopoli*, où réside le Bacha, *Egribun*, ou Negrepont, *Karlieli*, *Ainebatiti*, *Rhodes*, *Mitidu*, ou *Mitilenes*, *Kogia*, *Eli*, *Bergat*, *Sisla*, *Mesextra*, *Sakis*, ou l'Isle de *Chio*, *Beneksche*, ou Malvoisie, à quoy

quelques-vns ajoûtent Nicomedie, Lemnos, & Licie.

Le vingtième est le Gouvernement du Bacha de *Budun*, ou de Bude en Hongrie. Il a de revenu & a sous luy vingt *Sangiacs*, qui sont *Agri*, *Kanyse*, *Samandra*, *Petchui*, *Vstnilgrad*, ou *Stultoiffenberg*, *Ostrogon*, ou *Strigonium*, *Sedkdin*, *Chatiran*, *Sernutum*, *Sirem*, *Kupan*, *Tilek*, *Sekitirar*, *Sektches*, *Novigrail*, *Belgrade*, ou *Alva Begalis*; & depuis l'année mil six cens soixante-trois, que *Wurur*, ou *Newhausel* a esté pris, on y a ajoûté vn nouveau *Sangiacc*.

Le vingt-vnième est le Bacha de *Temesirar* en Hongrie. Il a de revenu & a sous luy six *Sangiacs*, qui sont *Lipona*, *Tchanad*, *Ghiola*, *Mudara* & *Varadin*, à quoy on a aussi ajoûté *Fanova*, conquis en mil six cens soixante-trois.

Le vingt-deuxième est le Gouvernement du Bacha de *Bosna* en Myrie, partagé auparavant en *Liburnie*, & *Dalmatic*, appelée maintenant *Sclavonie*. Il a de revenu & a sous luy huit *Sangiacs*, qui sont

Hersek, *Kelis*, *Esdernik*, *Puezga*, *Ferragine*, *Zagine*, *Kirka*. Il y a d'autres Bachas de *Coffa*, & de *Theodosie* en la Chersonese, qui n'ont sous eux ni *Sangiacs*, ni *Timariots*, ni *Ziamets*, mais quelques misérables villages seulement, qui ne méritent pas que nous en prenions connoissance. Voilà ce que nous avons à dire des Bachas & des Beglerbeys, qui sont avec *Has*, c'est à dire, dont le revenu est imposé sur les Provinces qu'ils commandent, & dont ils font faire le recouvrement par leurs propres Officiers. Les autres qui sont avec *Saliane*, c'est à dire, dont le revenu est payé du fonds du Grand-Seigneur, sont

Premièrement, le Bacha du Grand-Caire, que les Turcs appellent *Misir*. Il a de revenu six cens mille *Scheriffs*, ou Sequins par an, qu'il peut legitime-ment lever, tant le tribut que le Grand-Seigneur tire par an de ce lieu-là est grand. Depuis la guerre avec les Venitiens on le fait apporter par terre sur des Chameaux, pour ne le pas exposer au hazard d'estre pris sur mer. Il y a vne autre somme de six

cens mille Sequins par an, qui est employée tous les ans au payement des troupes que le Grand-Seigneur entretient en Egypte, sans parler des sommes immenses que ce Bacha exige de ceux du pais, avec vne tyrannie & vne avarice insupportable, pendant les trois années de son Gouvernement; ce qui fait qu'il devient prodigieusement riche en peu de tems, & capable à son retour de faire couler vne source abondante de biens dans les coffres du Grand-Seigneur, comme nous le dirons plus amplement cy-aprés. Il a sous luy, à ce qu'on dit, seize *Sangiacs*; mais n'estant pas marquez dans les Registres du Grand-Seigneur, je n'en parlerai point.

Le second est le Gouvernement de *Bagdet*, ou de Babylone. Il a de revenu vn million sept cens mille Aspres, & commande à vingt-deux *Sangiacs*, qui sont *Dertenk*, *Gezan*, *Gewazir*, *Renk*, *Aiadüë*, *Gelle*, *Semirat*, *Remalie*, *Bejare*, *Derne*, *Debare*, *Wasit*, *Gebkiule*, *Gelide*, *Kesend*, *Karschirin*, *Ghiilan*, *Karag*, *Anne*, *Alsebah*, *Demurkapn*, *Deiberhuë*.

Le troisieme est le Gouvernement du Bacha de *Temen* dans l'Arabie Heureuse. Il fait sa résidence ordinaire à *Adem* sur la mer Rouge ; mais comme cette ville, aussi-bien que la plus grande partie du pais a esté reprise sur les Turcs par les Arabes, il est inutile de parler de son revenu , & des *Sangiacs* qu'il commandoit autrefois.

Le quatrieme est le Gouvernement de *Habeleh* sur la frontière des Abyssins en Ethiopie, que les Turcs appellent autrement *Hustrebit*. Il s'étend jusques sur les terres du Prête - Jan ; mais estant fort éloigné du secours des Ottomans , il est aujourd'huy tout-à-fait perdu pour eux. C'est pourquoy nous ne pouvons rien dire de son revenu , ni de ses *Sangiacs*.

Le cinquieme est celuy de *Bosra* , sur les Frontières de Perse , qui est vne ville maritime, située dans le Sein Persique , tout auprès de *Byblis* en Phœnicie , où il y avoit autrefois seize *Sangiacs* ; mais le Turc n'y possède rien à present , & tout l'avantage qu'il en tire , est que l'on y fait des prières continuelles pour le Sultan.

Dans le sixième, qui est le Gouvernement de *Labfa* sur les frontières d'*Ormus* en Perse, il y a six *Sangiacs*, qui sont *Aiwen*, *Sakul*, *Negnuë*, *Netif*, *Penderazir*, *Chiriz*; mais tous ces pais-là sont si pauvres, qu'à peine ont-ils place dans les Registres du Grand-Seigneur.

Nous pourrions ajouter à ces Gouvernemens tous ceux d'Alger, de Tunis, & de Tripoly, de Barbarie; mais comme ils se sont beaucoup relâchez de l'obéissance qu'ils rendoient au Turc, & qu'ils sont devenus quasi indépendans, nous n'en parlerons point; & particulièrement, parce que depuis les Traitez faits dans ces dernières années avec la Barbarie, & par la paix, & par la guerre que nous avons eüe avec eux, ces peuples-là sont fort connus aux Anglois. Le dénombrement que nous venons de faire de ces Gouvernemens, & de leur revenu, sert à faire voir la puissance & la grandeur de l'Empire Ottoman, & combien de moyens le Prince a de récompenser les ames héroïques & ambitieuses qui s'employent pour son service. Il sert

aussi à faire vne juste supputation des soldats que le Grand-Seigneur peut mettre en campagne ; car chaque Bacha doit mettre vn homme sur pied, pour chaque cinq mille Aspres de son revenu : ce qui n'empêche pas qu'ils n'en donnent ordinairement bien plus qu'ils ne sont obligez d'en fournir, autant par ostentation, que pour plaire au Grand-Seigneur ; comme il est arrivé depuis peu dans la dernière guerre d'Allemagne, où le Beglerbey de Romanie mit dix mille hommes effectifs en campagne.

Il y a cinq de ces Beglerbeys, qui ont la qualité de Visir, c'est-à-dire, de Conseiller d'Etat, à sçavoir, les Bachas de l'Anatolie, de Babylone, du Caire, de Romanie, & de Bude, qui sont les plus grandes, les plus puissantes, & les plus riches Charges de l'Empire. Les autres Bachas ont leur rang, selon l'ancienneté de la conquête & de la possession des lieux dont ils sont Gouverneurs.

Voilà les plus grands Gouvernemens de l'Empire, dans chacun desquels il y a toujours trois principaux Officiers,

c'est à sçavoir , le Moufti , le *Reis Efendi* , que l'on appelle autrement *Reis Kitab* , qui est Chancelier , ou Secretaire d'Etat , ou plûtoft tous les deux ensemble ; & le *Tefterdar Bacha*, ou Grand Tresorier. Ces trois Officiers font les premiers Ministres & Conseillers des Bachas du lieu , aussi-bien que du Premier Visir , dont le Moufti, le *Reis Efendi*, & le *Tefterdar*, surpassent autant les autres en pouvoir , & en dignité , que l'original fait la copie. Nous parlerons ici des deux derniers , & du Moufti en son propre lieu.

Reis Efendi signifie le chef , ou le maître des Escrivains ; & les Turcs appellent de ce nom-là tous ceux qui savent la loy , les gens de lettres , & les Prestres de Parroisse. Cét Officier est toujourns auprès du Visir , pour expedier les ordres , les Lettres Patentes , les Ordonnances , & les Commissions que l'on envoie tous les jours en si grande quantité en divers endroits de l'Empire , que c'est vne chose incroyable ; car les Turcs gouvernent plus par vne autorité arbitraire , & selon la nécessité des affaires , que par des re-

gles certaines. Il faut que pour chaque affaire il y ait vn ordre particulier. Les Cours mesme où on rend la justice ordinaire n'en sont pas exemptes, & sont modérées par les ordres qui viennent de plus haut. Cét empressement d'affaires oblige les *Reis Efendis* d'employer vne infinité d'Escrivains sous eux, & leur donne moyen d'emplir leurs coffres, & de s'enrichir prodigieusement; & quand il s'en trouve parmi eux, qui par leur esprit, par leur courage, & par leur industrie aquirént du credit & de l'autorité dans leurs Charges, ils amassent tant de bien, que leurs richesses peuvent aller du pair avec celles des Princes, dont nous rapporterons ici vn exemple. Il y avoit dans ces dernières années vn *Reis Efendi*, nommé *Samoyade*, fameux parmi les Turcs, à cause de sa capacité & de ses richesses. Cét homme avoit entassé vne si grande quantité de choses précieuses les vnes sur les autres, qu'il seroit ennuyeux d'en faire ici l'inventaire. Il suffit de dire qu'ayant esté executé à mort pendant la dernière guerre d'Al-

Allemagne, pour avoir fait quelque conspiration contre le Premier Visir, & ses biens confisquez au Grand-Seigneur, il s'en trouva en telle abondance, que cela eût esté capable d'enrichir son Prince, s'il eût esté pauvre, & d'accommoder ses affaires, si elles eussent esté en mauvais état.

L'autre Officier d'importance est le *Testerdar*, ou Grand Tresorier. C'est luy qui reçoit le revenu du Grand-Seigneur, qui paye les soldats, & qui fournit aux autres dépenses publiques. Cette Charge est différente de celle du Tresorier du Serrail, dont nous avons déjà parlé, qui n'a soin que des dépenses de la Cour, & de recevoir les profits casuels, & les presens que l'on fait au Grand-Seigneur, qui sont si considérables, qu'il n'y a quasi point de Sultan qui n'amasse vn tresor particulier, que l'on met après sa mort dans vne chambre separée, avec cette inscription en lettres d'or au dessus de la porte: *C'est ici le tresor d'un tel Sultan*. Ce qui doit suffire pour ce que nous avons à dire des Charges, & des dignitez de l'Empire.

CHAPITRE XIII.

*Des Tartares , & du Tartare Han , &
de quelle manière ils dépendent
des Turcs.*

ON peut fort bien mettre les Tartares au nombre des Princes sujets à la Puissance & à l'Empire des Ottomans. Par les Tartares , je n'entends pas les Asiaticques , ou ceux d'*Eusbeck* , quoiqu'ils soient si fort Mahometans , qu'ils portent le Turban vert , & qu'ils se disent descendus de Mahomet ; parce qu'ayant conquis la Chine , & possédant vn Empire plus grand que celuy des Turcs , ils sont fort éloignez de s'en croire sujets ou inférieurs. Tous les Tartares mesme de l'Europe ne sont pas sujets du Sultan ; car les Tartares de *Kalmuk* , & ceux de *Citrah* , gens barbares , & d'une mine terrible , ne laissent pas , quoiqu'ils fassent profession de la Religion Mahometane , d'estre fort fideles & obéissans au Duc de Moscovie leur Prince legitime.

Mais on peut mettre au nombre des sujets , ou du moins des alliez du Grand-Seigneur , les Tartares Précoptes , qui habitent la Taurique Chersonese , que l'on appelle *Crim* , dont Theodosie , aujourd'huy *Cafa* , est la Ville capitale ; & les Tartares de *Nagaenhe* , qui habitent les *Palus Méotides* , entre les rivières de *Volga* , & de *Tanais*. Il est vray qu'il n'y a que la ville de *Cafa* de toutes ces terres-là qui soit immédiatement en la possession du Turc , & qu'il tient à son avis comme vn gage de leur obéissance & de leur fidélité à son service. Car quoique le *Han* , ou le Prince de ces pais-là soit électif , il se prend néanmoins toujours dans leur Famille , & le Grand-Seigneur le confirme. Le Sultan s'est aussi attribué de tout tems le pouvoir de déposer le pere , & de mettre son fils , ou quelqu'un des plus proches parens en sa place , toutes les fois qu'il ne met pas promptement en campagne les troupes auxiliaires , qu'il est obligé de luy fournir , ou qu'il ne rend pas le respect qu'il doit à la Porte des Ottomans.

Le *Han* qui gouverne aujourd'huy, nommé Mahomet *Chirei*, c'est le surnom de sa famille, a demeuré, suivant l'ancienne coûtume, en ôtage entre les mains des Turcs, à *Fanboli*, ville de Thrace, pendant la vie de son pere. Cette Ville est située sur la Mer Noire, à quatre journées d'Andrinople; mais parce que c'estoit trop proche de son païs, on le transféra à Rhodes, où il mena vne vie obscure & chagrine jusqu'à la mort de son pere. De-là il fut conduit à Constantinople, où on luy ceignit l'épée, & où il prêta le serment de fidelité au Sultan. En suite dequoy il fut confirmé dans la possession de ses Etats par le Grand-Seigneur, en la manière accoûtumée. Mais se ressouvenant du mauvais traitement qu'il avoit reçu à Rhodes, l'orgueil des Turcs luy est devenu tellement insupportable, qu'à la sollicitation des Polonois, & des autres Tartares ses voisins, qui luy ont representé qu'il estoit honteux de donner au Turc en ôtage le premier héritier de la Couronne, il luy a refusé cette marque de sujétion, dont

le Visir *Kupruli* s'étant plaint fort souvent, sans en pouvoir tirer raison, il a dissimulé fort prudemment cet affront. Cependant les Turcs considèrent ces peuples comme leurs frères, & comme ceux à qui l'Empire doit revenir, par un Traité fait entre-eux, en cas que les mâles de la Maison Ottomane viennent à manquer. Quoique cette espérance soit fort éloignée, & presque imaginaire, elle ne laisse pas de retenir les Tartares dans vne aussi grande complaisance pour les Turcs, qu'un jeune homme ambitieux en pourroit avoir pour un vieillard fort riche, qui l'auroit adopté, quoy qu'assuré de ne manquer jamais d'héritiers dans sa famille. De sorte que par-là les Tartares sont aussi soumis au Grand-Seigneur que ses propres sujets. Car encore qu'il ne les traite pas en commandant, comme il fait les autres, & qu'il négocie avec eux toutes sortes d'affaires par lettres; ces lettres-là néanmoins ne laissent pas d'avoir autant de force que les ordres & les Edits du Sultan, à la teste desquels son nom est écrit en grands ca-

raffères, en ont dans les autres lieux de son obéissance.

Il a esté arrêté par vn ancien Traité fait entre les Turcs & les Tartares, que toutes les fois que le Grand-Seigneur va en personne à la guerre, le *Han* le doit accompagner avec vne armée de cent mille hommes; mais si c'est le Premier Visir, ou quelque autre Général qui commande, il en est quitte pour y envoyer son fils, ou quelque Officier considérable, avec quarante ou cinquante mille hommes, qui n'ont point d'autre paye que le butin qu'ils font. En l'année mil six cens soixante-trois, les Turcs ayant appelé les Tartares à leur secours, à cause de la guerre de Hongrie, ils firent vn tel degât dans ce pais-là, dans la Moravie, & dans la Silésie, volant, pillant, & brûlant par tout où ils passoient, qu'outre leur butin, ils emmenèrent cent cinquante mille prisonniers en vne seule année; ce que je sai ainsi précisément de ceux qui avoient vne connoissance parfaite des *Pengiks*, ou certificats qui furent donnez pour chaque teste. Car com-

me les Tartares sont de francs voleurs, qui font argent de tout ce qu'ils peuvent attraper , ils sont obligez de prendre des attestations enregistrees des noms, du pais, & de l'âge de leurs prisonniers , de-peur qu'ils ne trompent les Turcs, qu'ils ne pillent leurs terres, & qu'ils ne leur rendent des hommes, qui sont déjà leurs sujets, & leurs esclaves.

Les Tartares sont les chasseurs des Turcs, qui profitent & qui se nourrissent de leur proye. Ils font des incursions dans les pais qui leur sont voisins; ils y entrent quelquefois avec vn grand corps, & y marchent dix ou douze jours, sans faire aucun desordre ; mais quand ils retournent chez eux, ils pillent, ils brûlent, & ils entraînent avec eux, comme des torrens, tous les habitans de ces lieux-là, de quelque âge & de quelque sexe qu'ils soient, montant leurs prisonniers, & chargeant leur butin sur trois ou quatre chevaux qu'ils menent chacun en main. Ils sont si prompts & si diligens dans leur retraite, & marchent avec tant de vîtesse jour &

nuit, qu'il n'y a point d'armée réglée qui les puisse joindre, s'arrêtant à peine quelques heures pour repaître. Si quelques-uns de leurs prisonniers ne les peuvent suivre, ou tombent malades en chemin, ils les tuent; & ceux qu'ils amènent sains & saufs en leur país, ils les vendent aux Turcs, qui viennent sur les lieux pour en négocier, comme de la meilleure marchandise que fournisse la Tartarie. Les jeunes garçons & les jeunes filles y sont fort estimez; & quand les dernières se trouvent belles, ce sont des joyaux qui n'ont point de prix; mais il y en a peu, quand mesme ce ne seroit que des enfans, dont les Tartares n'abusent. Ces peuples sont de grande fatigue; ils vivent grossièrement, & se nourrissent de la chair des chevaux qui meurent dans leurs voyages, sans se mettre en peine de quelle maladie ils sont morts. Ils ne la préparent point autrement, que de la mettre sous la selle des chevaux, dont ils se servent dans leurs voyages; & quand elle a ainsi esté mortifiée tout vn jour entre la chaleur de l'hom-

me & celle du cheval, ils croient qu'elle peut estre servie le soir sur la table de leur Prince.

Si les hommes se nourrissent de chair cruë, d'herbes, de racines & des autres choses que produit la terre, sans les préparer par le feu, pour les rendre plus aisées à digerer; les chevaux y souffrent patiemment la faim & le froid, & pendant les grandes rigueurs de l'hiver, qui y est extrême, y vivent de l'écorce des arbres, & des herbes qu'ils peuvent trouver sous la neige. Leurs Villes & leurs Villages sont plûtoſt composez de huttes, faites de bâtons & de clayes couvertes d'un gros drap de crin, que de maisons. On compte dans la Tartarie, dont nous parlons, deux cens mille de ces Villages; de-sorte que ne prenant qu'un homme de chaque Village, comme c'est la coûtume, quand ils vont à la guerre, ils mettent sur pied en moins de rien vne armée de deux cens mille hommes. Mais depuis qu'ils ont apporté de grandes richesses de Pologne, & gagné du bien par la vente de leurs esclaves, quelques-

uns d'entre eux quittent leurs méchans habits pour s'habiller de fourrures précieuses; d'autres qui sont meilleurs ménagers, font bâtir des maisons, & les goinfres, & les débauchez employent leur argent à boire de l'eau de vie, & à se saouler comme des cochons d'un certain breuvage qu'ils appellent *Boza*, composé d'une semence dont je ne sai point le nom, & qui est aujourd'huy fort en usage parmi les Turcs.

Ce que nous venons de dire suffit, pour faire voir quelle relation ont les Tartares avec le gouvernement des Turcs, & de quelle manière ils sont sujets à leur Empire; car leurs coutumes & leur manière de vivre sont amplement décrites ailleurs.



CHAPITRE XIV.

Des Princes qui sont tributaires du Grand-Seigneur. C'est à savoir ceux de Moldavie, de Transylvanie, de Raguse, &c.

ON ne juge pas moins bien de la grandeur, & de la puissance d'un Empire, par la quantité des Gouvernemens, par l'opulence des Charges, & par les emplois considérables, dont celuy qui en est Seigneur peut disposer, & dont nous avons parlé dans le Chapitre précédent, que par la nécessité qu'il impose aux autres Princes ses voisins de devenir ses tributaires, & de sacrifier vne partie de leur bien à l'avarice de celuy qui leur peut prendre le tout. C'est le pitoyable état où les malheureuses nations, dont nous allons parler, se trouvent réduites aujourd'huy. Car estant maltraitées par l'Empereur d'Allemagne, par les Polonois, & par le Turc, dont elles sont frontières, mais encore plus affoiblies par

par leurs divisions intestines, que vaincuës par la force des armes, elles ont esté enfin contraintes d'abandonner au dernier leurs Provinces, qu'ils ne pouvoient plus défendre. Il les regarde comme on fait les abeilles & les moutons ; ils les défend, & les laisse vivre à cause du miel & de la laine qu'il en tire d'ordinaire ; & quand il trouve que ce n'est pas assez, & qu'il le juge à propos, il ouvre la porte aux courses des Tartares, qui, après avoir fait vn butin considérable de leurs biens & de leurs personnes, luy vend pour esclaves ceux qui estoient auparavant ses sujets.

Ils leur ont ôté leurs Princes legitimes, & les font gouverner par quelques Chrétiens de l'Eglise Grecque, sans avoir égard à leur condition, à leurs biens, ni à leur mérite. Au contraire, ils affectent de donner l'érendart, qui est la marque que le Grand-Seigneur donne de la confirmation du Prince, à quelque personne de basse condition, comme à des Taverniers, à des Poissonniers, & à d'autres telles sortes de gens, pour

rendre ces peuples méprisables, par la bassesse de ceux qui les gouvernent, & pour les exposer à l'oppression de ces gens-là. Les Turcs ont mis en délibération plusieurs fois de faire gouverner ces peuples par des Bachas, au préjudice de ce qui leur avoit esté accordé, quand ils se soumirent la première fois aux Ottomans. Mais cela n'a point eû d'effet jusqu'à present, parce qu'ils ont crû qu'il leur estoit plus avantageux de les laisser comme ils sont; les Chrétiens devenant par ce moyen les instrumens de la persécution de leurs freres. A quoi on peut ajoûter, que vivant sous vn Prince plus capable de prendre leur bien, que de les proteger, ils pourront, estant fatiguez par vne si longue oppression, s'accôûtumer enfin au gouvernement des Turcs, qu'ils trouveront doux en comparaison de celuy-là. Mais ils aiment mieux leur laisser esperer cette douceur imaginaire, que de les en faire jouir. Car s'ils estoient gouvernez par des Bachas, le Sultan seroit engagé d'honneur à les proteger de tout son pouvoir: ce qui mettroit ces

Provinces à couvert de la violence qu'elles souffrent; ce qui ne seroit pas si avantageux aux Turcs, que l'état pitoyable où elles sont à présent.

La Moldavie, appelée par les Turcs *Bugdan*, fut renduë tributaire la première fois par Mahomet le Grand, à condition de payer deux mille écus seulement par an. Mais peu de tems après, *Bogdanus* qui en estoit Vaivode, craignant de devenir tout-à-fait sujet du Turc, fit vne ligue en mil cinq cens soixante-huit avec les Polonois, & prit les armes contre Selim Second, qui le chassa de son pais, & mit en sa place Jean, Moldave de naissance, mais qui s'étoit fait Mahometan. Il ne fut pas plûtost paisible possesseur de cette Principauté, qu'il retourna à sa première religion: ce qui obligea Selim de faire la guere à la Moldavie, dans laquelle Jean le Vaivode ayant esté tué en trahison, cette Province fut entièrement soumise à la puissance du Turc, & réunie à cét Empire en l'année mil cinq cens soixante & quatorze. On trouve dans l'Histoire des Turcs, que cette Pro-

vince payoit en ce tems-là quarante mille Sequins, ou quatre-vingts mille écus de tribut ; mais quoi qu'elle ait payé autrefois, ou qu'elle paye à present, le Lecteur peut seurement se fier au compte que je luy en donne, qui est tres-fidele & tres-exact, & que j'ai eû d'une personne, qui a esté Vainode pendant plusieurs années en Moldavie, & en Valachie pour les Turcs. Voici donc ce que la Moldavie paye de tribut par chacun an.

1. Au Grand-Seigneur, cent vingt bourses d'argent monnoyé, chaque bourse contenant cinq cens écus, qui font soixante mille écus.
2. Dix mille *Okes* de cire, chaque *oke* pesant deux livres & demie d'Angleterre.
3. Dix mille *okes* de miel.
4. Six cens quintaux de suif pour l'Arsenal.
5. Cinq *okes* de peaux apprestées.
6. Cinq cens pieces de canevas pour des habits & des chemises aux esclaves qui sont sur les Galères.
7. Treize cens trente *okes* de cire

pour l'Arſenal.

8. Au Premier Viſir, dix bourſes d'argent, ou cinq mille écus, & des peaux de martre ſibiline pour vne veſte.
9. Au Viſir *Kaiia*, ou premier Maître d'Hôtel, vne bourſe de cinq cens écus.
10. Au *Tefterdar*, ou Grand Treſorier, autant qu'au *Kaiia*.

Voilà le tribut ordinaire que cette Province paye au Sultan, en conſidération de ſa Souveraineté; & ce miſérable peuple ſeroit bien-heureux, s'il en eſtoit quitte pour cela, mais on le conſomme par tant d'autres frais, pour des voyages inutiles, & on en tire tant d'argent ſous divers prétextes, que cela va à vne fois & à deux fois autant. A quoy on peut ajouter l'argent que l'on paye tous les trois ans pour la Principauté, qui eſt

Au Grand-Seigneur, cent cinquante bourſes, ou ſoixante & quinze mille écus.

A la *Valede*, ou Reine mere, cinquante bourſes, ou vingt-cinq mille écus.

Au favori du Sultan , qui est ordinairement quelque beau garçon de la Cour, dix bourses, ou cinq mille écus.

Au *Kuflir Aga*, ou Chef des Eunuques noirs, qui a la surintendance des Dames du Serrail, dix bourses d'argent.

Et au Premier Visir & autres Officiers, tout autant qu'ils en peuvent tirer en faisant leur marché. On prend tout cét argent à quarante & à cinquante pour cent d'interêts par an, & quelquefois à condition d'en payer le double; & comme cét emprunt se fait par des gens qui n'ont aucun bien en propre, il faut qu'il se leve sur le peuple que l'on pille, & que l'on ronge jusqu'aux os. Premièrement pour satisfaire au principal, & aux interêts de ces grandes sommes, suivant la liquidation qui en est faite; en second lieu, pour payer le tribut ordinaire & annuel; & enfin pour assouvir l'avarice d'une infinité de Turcs, qui comme autant de vautours, cherchent à devorer le reste de cette misérable carcasse. Mais ce n'est pas encore tout;

il faut que le Prince en ait sa part, & qu'il amasse autant de bien aux dépens du public, qu'il luy en faut pour vivre selon sa première dignité, quand il est réduit à vivre comme vn particulier; ce qui ne se fait pas avec modération, mais avec vne avidité insupportable, comme est ordinairement celle des personnes de basse naissance. A quoy il ajoûte ce qu'il faut pour payer les gratifications, & les presens qu'il fait tous les ans aux principaux Ministres du Grand-Seigneur, pour s'aquerir leur amitié & leur protection.

La Valachie est encore plus maltraitée que la Moldavie; car elle est aussi bien qu'elle absolument sous la puissance du Turc. Elle en devint tributaire la première fois sous ses propres Princes, du tems du Sultan Bajazet; & en l'année mil quatre cens soixante-deux, Mahomet le Grand en entreprit la conquête. Elle estoit alors gouvernée par le Vaivode *Vladun*, dont le plus jeune frere, soutenû par le Turc, & par vn parti qu'il avoit dans le pais, se mit en possession de la Principauté, & se contenta d'estre vas-

sal de l'Empire. En l'année mil cinq cens quatre-vingts quinze, Michel Vaivode s'estant joint à Sigismond de Transylvanie, & au Vaivode de Moldavie, fit vne longue & terrible guerre aux Turcs, mais enfin les divisions & les factions domestiques l'ont tellement minée, qu'elle a esté comme l'autre réduite sous vne puissance qui la tyrannise si fort. Ce que l'on ne peut attribuer qu'à la justice divine, qui punit les Chrêtiens des divisions continuelles qui sont entre eux, & qui donnent occasion à l'ennemi commun de leur religion, de faire des progrès si considérables.

Le tribut que la Valachie paye au Grand-Seigneur estoit au commencement de cent vingt bourses, ou de soixante mille écus par an, comme celuy de la Moldavie, & n'auroit point augmenté, si depuis quelque tems le Vaivode Mathieu, devenu riche & opulent, pour avoir esté continué dans sa Charge dix-neuf ou vingt années, ne se fût trompé, en prenant de fausses mesures sur ses richesses, comme si elles eussent esté capables de résister à

la puissance de l'Empire Ottoman. Ce qui le porta à se révolter contre le Turc, qui l'ayant en peu de tems réduit à la dernière extrémité, le contraignit de ployer, & d'obéir. On luy sauva la vie, par le moyen des amis qu'il avoit à la Porte; mais le país fut contraint de se racheter du pillage & de la servitude, en augmentant le tribut qu'il avoit accoûtumé de payer: de-sorte que cette Province, qui ne payoit auparavant que cent vingt bourses par an, paye maintenant

1. Au Grand-Seigneur, deux cens soixante bourses, ou cent trente mille écus.
2. Quinze mille okes de miel.
3. Neuf mille okes de cire.
4. Au Premier Visir, dix bourses d'argent, ou cinq mille écus, & vne veste de martre sibiline.
5. Au *Testerdar*, ou Grand-Tresorier, vne bourse d'argent, ou cinq cens écus, & vne veste de martre sibiline.
6. Au *Kustir Aga*, ou Chef des Eunuques des femmes, douze mille Aspres.

7. Au Visir *Kahia*, ou Maître-d'Hôtel, cinq cens écus, & vne veste de martre sibiline.

Les autres impositions que l'on met sur le pais, & que l'on paye tous les trois ans, ne sont pas moindres que celles de la Moldavie. Les Turcs se servent de la mesme adresse, & des mesmes moyens, pour épuiser les peuples d'argent, & pour succer leur substance ; avec cette différence pourtant, qu'ils le font plus hardiment & plus insollement, à cause de l'extravagante entreprise du Vaivode Mathieu, qu'ils ont continuellement devant les yeux. En l'année mil six cens soixante-quatre, on établit sur ses peuples, par l'ordre du Grand-Seigneur, vn Prince, que les Grecs appellent *Schiddia Bei*, qui veut dire vn Seigneur qui a gagné du bien à vendre des huîtres & du poisson. Il a succédé au dernier Prince nommé *Gregorasio*, qui s'est retiré pour la seureté de sa personne, sur les terres de l'Empereur, parce qu'il appréhendoit la colere du Premier Visir, qui le vouloit punir, de ce qu'il s'en estoit retour-

né sans congé avec son armée, que le Général *Suja* défit auprès de *Leva*. Les Turcs, qui punissent toujours les fautes des Gouverneurs sur le peuple, ou celles du peuple sur les Gouverneurs, se servirent de cette occasion, pour augmenter le prix de la Principauté; & j'ai esté informé de fort bonne part, que *Shidia Bei*, qui la vouloit avoir à quelque prix que ce fût, en paya huit cens bourses d'argent, ou quatre cens mille écus: à quoy si vous ajoûtez l'interest dont nous venons de parler, il sera aisé de juger, que ce nouveau Vaivode s'est abyrmé, & que les peuples n'auront pas sujet de recevoir avec joie ce Prince banqueroutier.

La Transylvanie n'est pas plus exempte de l'oppression des Turcs, que la Moldavie, & la Valachie, dont nous venons de parler. Cette Principauté, depuis la mort d'*Hunnias*, qui en avoit esté fait Vaivode par *Vladislaus*, Quatrième Roy d'Hongrie, en l'année mil quatre cens cinquante, & qui l'avoit defenduë contre les infideles avec beaucoup

de courage & de vigueur, jusqu'au tems d'Estienne Septième, surnommé *Ragotzki*, protégé par les Turcs en mil six cens trente, estoit demeurée quelque tems après plusieurs révolutions, tantost en la disposition du Roy d'Hongrie, tantost en celle du Roy de Pologne, & de l'Empereur, & tantost en celle du Turc. Mais enfin le dernier, dont la puissance va toujours en augmentant, s'est rendu maître de la meilleure partie du país; mais avec tout cela, elle est bien mieux traitée que les deux autres, & le tribut qu'elle paye est beaucoup plus petit. Les Princes qu'on luy donne, sont la pluspart choisis de l'ancienne famille de leurs Princes, ou s'ils n'en sont pas, on les prend des Maisons honorables des *Boyards*; c'est-à-dire, de la Noblesse, & sur tout de celle qui a quelque alliance, ou quelque affinité avec celle des premiers Vaivodes. Leur ancien tribut estoit de six mille Sequins par an; mais depuis on y en a ajouté mille, pour faire vne compensation de certains Châteaux que *Ragotzki* avoit pris sur la

Pologne, & que le Turc vouloit avoir, qui sont demeurez en considération de cette augmentation de tribut, entre les mains du Transylvain. Ils ne payent rien au Turc, outre cela, que trois cens écus, & deux boules d'argent par an, aux sept Visirs du Banc ou du Conseil. Le Sultan fait beaucoup plus d'honneur aux envoyez de ce Prince, & à tout ce qui vient de sa part, qu'il n'en fait à ceux des autres Provinces voisines, parce que son país n'est pas tout-à-fait sous son pouvoir, & que l'Empereur d'Allemagne y a quelques bonnes places. Cela fait que les peuples s'en trouvent bien, & que Les Turcs n'osent pas les traiter avec leur dureté ordinaire, crainte qu'ils ne se révoltent. C'est pour la mesme considération qu'ils en ont usé si honnestement avec Michel Apafi, leur Prince, dans la dernière guerre d'Hongrie, & qu'ils l'ont traité comme vn véritable allié, luy permettant de jouir paisiblement de *Zekel-hyd*, qui s'estoit renduë volontairement à luy, ensuite de quelque mutinerie, sans y mettre personne pour le con-

ttôller. Et afin de l'encourager davantage à demeurer dans leur parti, les Turcs luy firent espérer, qu'aussi-tost que le Sultan auroit conquis la Hongrie, on joindroit à sa Principauté tout ce qui ne seroit point gouverné par des Bachas, & qu'on luy donneroit le titre & la qualité de Roy de Hongrie.

Les Princes de ces trois Provinces sont encore obligez de servir le Grand-Seigneur dans les guerres qu'il entreprend, toutes les fois qu'ils en sont requis ; mais nous remettons à dire de quelle manière cela se fait, & avec quel nombre d'hommes, dans le traité où nous parlerons de la milice, & des troupes auxiliaires des Turcs.

La Ville & Seigneurie de Raguze est aussi tributaire du Grand-Seigneur. C'est vne petite République située en Dalmatie, que le Pape & les Vénitiens n'appellent que *la Communita di Ragusi*. Elle commande à vn petit territoire composé de peu de Villages, qui s'étend environ cent cinquante milles le long des côtes de la Mer, & quelques petites Isles qui ne sont

pas considérables. On l'appelloit anciennement *Epidaure*, quoiqu'il y eût deux autres Villes de ce nom dans le Peloponese. Mais celle-là ayant esté ruinée par les Gots, ses Habitans la rebâtirent, après qu'ils se furent retirés, & luy donnèrent vn nouveau nom aussi bien qu'vne nouvelle face. Son Gouvernement en forme de République est plus ancien que celuy de Venise. Elle s'est toujourns conservée plûtoft par adresse, en recherchant l'amitié de quelque puissant Protecteur, que par ses propres forces. Elle rechercha celle du Turc, avant qu'il fût maître d'aucune partie de l'Europe, & elle l'a toujourns conservée depuis. On dit que cela se fit sur l'avis qui leur fut donné par vne Religieuse, qu'ils estiment sainte, qui prévoyant la grandeur future de l'Empire des Turcs, leur dit que l'vnique moyen de conserver leur République libre durant plusieurs siècles, estoit de se soumettre au plus heureux de tous les Princes, & à celuy qui devoit conquérir la meilleure partie du monde. Ils crûrent ce conseil, & envoyèrent aussi-

toft deux Ambassadeurs au Sultan *Orchana*, qui tenoit sa Cour à *Prusa*, avant la ruine entière de l'Empire des Grecs. Ces Ambassadeurs luy firent des presens, & luy rendirent des lettres, par lesquelles ceux de Raguse luy mandoient qu'ils desiroient devenir ses tributaires, & fortifier leur foible République, de son assistance, & de sa protection. Le Sultan reçût fort bien ces Ambassadeurs. Il les traita d'autant plus favorablement, que la grande distance des lieux ne leur devoit pas faire craindre ses armes, & fit vne ligue avec ceux de Raguse, à des conditions fort raisonnables. Le tribut fut réglé à cinq cens Sequins par an. *Orchanes* leur promit sa protection, leur accorda tous les privileges & toutes les immunités qui luy demandèrent, & signa, selon la coûtume de ce tems-là, les Articles de leur Traité, avec sa main toute entière trempée dans de l'ancre, & appliquée sur le papier. Cette manière de signer est aujourd'huy en vne aussi grande vénération parmi les Turcs, que les Tables de Moyse le sont parmi les Juifs,

& les plus saintes reliques parmi les Chrétiens. Depuis ce tems-là on a toujours continué d'envoyer le tribut au mois de Juillet , par deux Ambassadeurs qui demeurent durant vn an à la Porte du Grand-Seigneur , & qui sont relevez l'année suivante par deux autres , qui apportent le mesme tribut, auquel on ajoute les presens pour le Premier Visir , pour le Chef des Eunuques des femmes , pour la Reine mere , & pour les autres Sultanes : de sorte que tout cela , joint à la dépense des Ambassadeurs , se monte à vingt mille Sequins par an. Ces peuples estoient fort pauvres avant la guerre entre les Venitiens & les Turcs , & réduits à d'étranges extrémitez, pour trouver dequoy payer leur tribut : Mais depuis cette guerre , leur ville est devenuë vn canal par où les manufactures de Venise & de toutes l'Italie passent en Turquie ; ce qui leur produit des droits si considérables , qu'ils en payent leur tribut commodément , & ont encore du fonds de reste pour d'autres dépenses publiques. C'est pourquoy on ne garde plus aujour-

d'huy, comme on faisoit autrefois, les ornemens des Ambassadeurs, pour servir à ceux de l'année suivante. On leur donne vn equipage tout neuf aux dépens de la République ; c'est à sçavoir, vn bonnet de veloux noir, & vne robe de satin cramoisy, qui n'estoit doublée auparavant que de fourrures, mais qui l'est à present de martres sibilines : Ce qui fait que l'on les traite honnestement à la Cour du Grand-Seigneur, où on les appelle ordinairement *Doubrai Venedick*, c'est-à-dire, les bons Venitiens.

Cette petite République s'est toujours conservée par la déférence, & par l'adresse qu'elle a eüe à se mettre bien avec ceux qui la peuvent protéger, & en souffrant patiemment les injures qu'elle reçoit, sans en faire jamais à personne ; ce qui fait que les Italiens les appellent par raillerie, *le sette Bandierre*, ou les sept Bannières : voulant faire entendre par-là, que pour se conserver la qualité de République libre, ils veulent bien estre les esclaves de tout le monde. A propos de quoy il est bon de remarquer ici

sur quels principes de Politique leur Gouvernement est établi; car il est tellement fondé sur la défiance, qu'il ne s'en voit point de semblable. Leur principal Officier, qui est comme le Doge de Venise, se change tous les mois, & les autres Officiers toutes les semaines. Le Gouverneur du principal château de la ville ne l'est que vingt-quatre heures, & le Senat en nomme tous les soirs vn autre, que l'on va prendre dans la rue où il se promene, sans qu'il en sache rien, & sans aucune cérémonie. On luy jette vn mouchoir sur le visage, on le mene comme vn aveugle dans le château, & personne ne peut savoir qui doit y commander cette nuit-là. Par ce moyen ils rendent inutiles toutes les conspirations que l'on pourroit faire pour trahir la ville. Les habitans faisoient autrefois vn grand trafic dans les parties Occidentales du monde, & on dit que ces grandes & vastes Caragues, que l'on appelle *Argosies*, si fameuses par leur grandeur, & pour la grande charge qu'elles portent, ont esté appellées ainsi par corruption du

mot *Ragusies*, qui vient de celuy de Raguse. Cette ville a vn port, qui est plûtoſt vn ouvrage des hommes, que de la nature.

Quelques-vnes des Provinces de la Georgie, que l'on appelloit Iberie, & qui est aujourd'huy appellée de ce nom-là, à cause, comme on dit, de Saint Georges de Cappadoce Martyr, & la pauvre Mingrellie ſont auſſi tributaires du Turc. Ils envoient tous les trois ans, par de miſérables Ambaſſadeurs, leur tribut au Grand-Seigneur, qui conſiſte en ſept jeunes garçons, & en autant de jeunes filles, ſans les autres eſclaves, dont ils font preſent aux perſonnes puiſſantes de la Cour. Ils ont choiſi cette ſorte de tribut, plûtoſt qu'un autre; parce que les peres & les meres, par vne dureté d'habitude, ne font point ſcrupule de vendre leurs enfans, ſans en eſtre touchés, eſtant perſuadés que l'eſclavage eſt vn avantage, & que les miſères de la ſervitude ſont à préférer à vne liberté accompagnée de pauvreté. De ſoixante & dix ou quatre-vingts perſonnes qui accompagnent ces Ambaſ-

fadeurs gueux , comme les appellent les Turcs , il n'en revient pas vn , à la reserve du Truchement , qui leur est necessaire pour retourner chez eux ; tout le reste est vendu , jusqu'au Secrétaire & au Maître d'Hôtel , pour payer les frais de cette belle ambassade ; & s'il y a du revenant bon , il est mis dans le tresor public : de-sorte que les Ambassadeurs reviennent seuls , & sans équipage.

On peut mettre avec raison au rang des tributaires du Turc , l'Empereur d'Allemagne , que nous plaçons par honneur le dernier , en vn lieu peu digne de luy. Car il est obligé par le traité fait autrefois avec Solyman le Magnifique , de payer vn tribut tous les ans de trente mille Ducats d'Hongrie. Il est vray qu'ils ne furent payez que les deux premières années qui suivirent la paix ; que les Allemans se dispensèrent après ce tems-là de les payer , & que les Turcs l'ont prudemment dissimulé. Mais ce manque de payement leur sert toûjours de prétexte , quand ils veulent faire la guerre en Hongrie : Car , comme le rapporte

Busbeck, ce tribut fut le fondement de la trêve de huit ans, faite entre Sultan Solyman, & l'Empereur Ferdinand. Voici ses propres paroles.

Duquel accord, paix, & confédération, les conditions sont. Premièrement, que vostre Dilection sera tenuë d'envoyer tous les ans à nostre Cour, pour arrhes de la trêve, trente mille ducats d'Hongrie, avec le reste qui nous a esté retenu pour les deux années qui sont échûës.

C H A P I T R E X V.

Que le degast que font les Turcs des Provinces qui leur appartiennent dans l'Asie, & dans les autres lieux éloignez du siège de l'Empire, est vne des causes de sa conservation.

CETTE proposition paroîtra sans doute vn paradoxe à ceux qui ont quelque connoissance des conquestes des Romains, dont la domination s'é-
tendoit bien plus loin que celle des Turcs. Car nous ne voyons point

dans leur Histoire , qu'ils se soient jamais appliquez à dépeupler les pais qu'ils avoient conquis, ni à ruïner les Nations qui s'étoient soumises à leur obéissance. Il paroist au contraire qu'ils excitoient de tout leur pouvoir l'industrie des hommes à faire des colonies; qu'ils donnoient des privileges & des immunitéz à des villes mal peuplées, pour obliger les particuliers à les aller habiter; qu'ils s'efforçoient de faire valoir, par le labourage, & par le ménage de la campagne, les terres abandonnées & en friche, & les villes maritimes par le commerce & par le trafic; qu'ils faisoient de leurs Alliez des citoyens, & qu'ils répandoient assez souvent sur leur sujets conquis plus de graces qu'ils n'en auroient pû espérer de leurs Princes naturels: & cependant ils devenoient riches & puissans par cette Politique. C'est pourquoy on peut avec raison demander d'où vient que les Turcs, qui tiennent vne conduite toute contraire, arrivent à vne mesme fin, & en tirent les mesmes avantages; & c'est ce que nous allons examiner.

Pour résoudre cette difficulté, il faut remarquer que si on compare ces deux Empires, on trouvera que leur origine, leur fondation, leur progrès, & leurs maximes sont tres-différentes. Car les Romains bâtirent leur ville au milieu de la paix; ils firent des loix qui modéroient la volonté arbitraire de leurs Princes; ils s'accommodoient à l'humeur des peuples qu'ils avoient conquis; ils se servoient d'adresse & de prudence pour les tenir dans le devoir & dans l'obéissance, & enfin ils les forçoient par leur vertu & par leur générosité à les admirer, à les imiter, & à s'estimer heureux d'estre leurs sujets. Les Turcs au contraire n'ont point d'autre moyen de conserver leur pais, que celuy par lequel ils l'ont gagné, qui est par la force & par les armes; c'est-à-dire, en tuant, en desolant les Provinces, en transportant les habitans des villes & des villages du lieu de leur naissance en vn autre plus proche de la ville capitale de l'Empire, & en les mettant sous la conduite d'vn Gouverneur impitoyable. Car tous les autres moyens dont les nations

tions

tions civilisées se servent adroitement pour gouverner les hommes , & pour assurer leurs conquestes , leur sont inconnus. Mais avec tout cela ils font si bien , que ce seul moyen répond à toutes les fins de leur gouvernement. Et comme les peuples qui sont sujets à cet Empire , se gouvernent mieux par la tyrannie que par la douceur, il a falu nécessairement se servir de moyens qui les fissent demeurer , autant qu'il est possible, dans les bornes & dans l'étendue de l'autorité souveraine. Ce qui ne se pourroit pas faire, si toutes les parties qui le composent estoient à leur aise , & si bien peuplées , qu'elles pussent fournir aux esprits brouillons & mécontents qui y sont , dequoy subsister dans les fortifications naturelles de leurs vastes montagnes , & de leurs grandes forêts; & c'est peut-estre vne des raisons pourquoy il arrive si rarement des rebellions parmi les Turcs , dans les parties les plus éloignées de l'Asie, & qu'elles y durent si peu quand il en arrive. C'est aussi peut-estre la raison pourquoy les personnes de qualité

obéissent si aveuglément au Grand-Seigneur, dans les choses même où il y va de leur vie, soit qu'ils soient bien ou mal condamnés. A quoy on peut ajouter que c'est pour cela que les deserteurs & les meurtriers ne peuvent se sauver, parce qu'ils n'oseroient se retirer dans les lieux habitez, où les yeux clairs-voyans d'un vigilant Gouverneur les auroit bien-tost découverts, ni subsister dans les pais ruinez, parce qu'ils n'y trouveroient pas dequoy vivre; car l'aversion qu'ils ont pour les Chrétiens est si horrible, qu'il ne faut pas craindre, quelque chose qui leur puisse jamais arriver, qu'ils cherchent un asyle parmi eux. De-forte que ne trouvant aucune sûreté ailleurs, ils ne songent qu'à plaire & à servir leur Grand-Maître, entre les mains duquel sont les peines & les récompenses.

Cette manière de dépeupler & de ruiner les Provinces apporte encore un avantage considérable à cet Empire; c'est qu'il seroit tres-difficile à un ennemi, qui voudroit entrer par terre avec une armée, d'y subsister, à moins que d'apporter une quantité prodigieuse de mu-

nitions de bouche ; ce qui seroit impossible : Car les païsans ne manqueroient pas en s'enfuiant d'emporter, ou de cacher le peu qu'il y en auroit, & de laisser le païs tout-à-fait dégarni de vivres. Car encore qu'il arrive assez souvent dans l'Asie, comme chacun le fait, que trois ou quatre cens hommes de quelque *Bei*, ou de quelque *Aga* mécontent, qui se retire l'esté dans les bois & dans les montagnes, attaquent des Caravannes, & volent ceux qui voient, ils sont obligez de se séparer l'hiver, faute de nourriture, & de se retirer où ils peuvent, parce que la rigueur de la saison ne leur fait point de quartier.

Il ne sera peut-estre pas inutile de faire remarquer en passant au Lecteur, que si les Turcs croyent qu'il est de leur Politique de ruiner vne partie de leur Empire ; ils sont d'ailleurs fort soigneux de fortifier des places dans leurs nouvelles conquestes, & de s'en assurer ; en y faisant des Colonies de leurs propres sujets : & qu'aussi-tost qu'ils ont réduit quelques provinces, ou quelques places considérables sous

leur obéissance , ils cherchent à faire la paix , afin d'avoir le tems de les mettre en défense , & de les conserver. Car ils sont persuadez que les pais que l'on prend à la hâte , se perdent quasi aussi-tost que l'on les a gaignez ; & qu'il en est comme des oranges & des tempestes , qui durent moins , plus elles sont promptes & violentes. Tacite dit que l'Empereur Auguste , qui estoit vn Prince tres-sage & tres-judicieux , avoit fait vn livre qui fut publié après sa mort , où il avoit écrit les revenus publics , le nombre des citoyens & des alliez que l'on levoit pour la guerre , les flottes , les Royaumes , les tributs , & les autres choses qui dépendoient de l'Empire ; *qu'il y avoit ajouté un conseil , pour donner des bornes à l'Empire , & qu'il estoit incertain , dit cet Auteur , si c'estoit par crainte ou par envie.* Mais sans doute ce sage Empereur l'entendoit aussi-bien de modérer le progrès de leurs armes , que de donner des limites fixes & certaines à l'Empire , & au delà desquelles il ne fust pas permis de passer , quelque occasion favorable qui s'en presentast.

CHAPITRE XVI.

*Qu'il est contraire aux maximes des Turcs
de donner des survivances pour les
Gouvernemens, & de conserver
l'ancienne noblesse.*

P U I S Q U E nous avons parlé dans les Chapitres précédens des grandes Charges de l'Etat, il est bon de dire ici quel soin prennent les Turcs d'empêcher qu'il ne se fasse des factions & des rebellions dans le corps de l'Empire. Car comme il y a plusieurs Provinces riches, puissantes, & éloignées, dont le Sultan peut donner les Gouvernemens à qui il luy plaist; & que cét éloignement & ces richesses sont de puissans moyens pour exciter les esprits ambitieux des Gouverneurs à secouër le joug, & à s'en rendre absolus, eux & leur postérité: la Politique des Turcs s'applique vniquement à prévenir ces sortes de malheurs, qui pourroient en troublant l'Etat, causer enfin sa ruine. Vn des moyens qu'ils

ont trouvé le meilleur, & qui a produit vn plus grand effet parmi eux, a esté celuy de ruiner entièrement l'ancienne noblesse, & de ne point souffrir que les grandes Charges & les grandes richesses passassent dans les familles des particuliers, mais seulement dans celles des Ottomans. Car, comme l'a fort bien remarqué le grand Chancelier Bacon, dans vn de ses Essais : *Toute Monarchie, où il n'y a point de noblesse, est vne pure tyrannie, comme est celle des Turcs ; parce que la noblesse modère la souveraineté, & détourne en quelque façon la veüe du peuple de dessus la famille Royale.* Ce qui fait que les Bachas qui ont esté nourris dans le Serrail, de la manière que nous l'avons dit, c'est à dire, sans connoître ni leur famille, ni leur parenté, se trouvent sans sôûtien & sans appui, quand ils en sortent pour aller dans leurs Gouvernemens, & par conséquent incapables de rien entreprendre au préjudice du Sultan. Car encore qu'il y en ait eû quelques-vns, qui par ambition, ou par vne fausse confiance en leurs propres forces, ayent

entrepris de partager l'Empire, cela n'a point eû de suite, comme nous l'avons vû depuis peu d'années en la personne de *Afan Aga*, Bacha d'Alep, qui après avoir levé vne puissante armée, & marché jusques à *Scutari*, ne fit autre chose que de menacer la ville Impériale. Car le Grand-Seigneur ne se met jamais au hazard de disputer l'Empire avec ses esclaves à force ouverte, & l'épée à la main : il se sert d'adresse & de moyens secrets, pour faire périr le chef & l'Auteur de la rébellion; & cela n'est pas plûtoſt fait, que toute l'armée se débande, chacun cherchant à éviter, en fuyant, la colère du Sulhan, qui remporte par ce moyen, & sans rien risquer, vne victoire glorieuse. On ne s'étonnera pas que cela réüssisse, si l'on considère que ces Bachas sont étrangers dans leurs Gouvernemens; qu'ils y demeurent fort peu; qu'ils n'ont ni naissance, ni terres, ni parens, ni amis, qui puissent exciter les peuples, ou par pitié, ou par amour, à soutenir leur querelle, & à venger leur mort. Quand ils sont à bas, tout tombe avec eux,

& il n'y a point de spectacle au monde qui fasse si-bien voir que celuy-là, l'inconstance de la fortune, & la vanité des richesses parmi les Turcs. Vn homme, quel qu'il soit, n'est considéré que par la Charge qu'il possède, & par les emplois que luy donne le Grand-Seigneur; c'est cela seul qui le fait respecter, & qui est la regle & la mesure de son honneur & de sa grandeur, sans avoir égard à sa vertu, ou à sa naissance. C'est par cette mesme raison que les Turcs ne considèrent point les personnes de qualité, qui sont entre les mains de leurs ennemis, & qu'ils ne les veulent pas échanger contre des Commandans ou des Gentilshommes Chrétiens. Car ce n'est pas ni la vertu, ni le mérite, ni la noblesse du sang qui fait le Bacha, c'est la seule faveur du Sultan, qui peut sur le champ en faire vn autre du moindre de ses soldats. C'est pourquoy le pauvre Bacha prisonnier, en perdant l'influence qui luy vient de la protection & de la grandeur de son Souverain, perd en mesme tems tout ce qui le rendoit considé-

nable , & qui l'élevoit au dessus des autres.

Il y a pourtant des Bachas de quelques petits Gouvernemens qui en ont obtenu l'herédité par vne grace particulière du Sultan ; & autant que je le puis sçavoir , ce sont ceux de *Gaza* , de *Cardistan* , & trois *Sangiacs* , dont nous avons parlé cy-dessus , qui sont sous le Bacha de Damas , & *Martiok* , & *Turcman* , qui sont sous celuy d'Alep. Mais puisque nous parlons ici de *Gaza* , il ne sera pas hors de propos de faire honneur à la memoire d'un Bacha , qui en estoit Gouverneur il n'y a pas long-tems , parce que la vénération qu'il avoit pour les mysteres de la Religion Chrétienne , doit faire croire qu'il n'est pas fort éloigné du Royaume de Dieu. Ce bon personnage , outre l'affection générale qu'il portoit à tous les Chrétiens , avoit vne bonté tres-particulière pour les Religieux de Jerusalem. Il leur faisoit souvent des presens ; il leur envoyoit leur provision de ris , & suppléoit de tout son pouvoir aux nécessitez de leur Monastère ; il leur faisoit honneur en toutes sortes de ren-

contres; & le Pere Gardien du Saint Sepulcre luy estant vn jour allé rendre visite, il alla le recevoir fort loin hors de son Palais, & le traita avec beaucoup de respect & de vénération; qui est vne manière fort éloignée de celle que pratiquent ordinairement les Turcs envers ceux qui sont d'une autre religion que la leur. Mais après avoir vécu soixante & quinze ans dans ce Gouvernement, qu'il avoit hérité de son pere, avec beaucoup de probité, on trouva moyen par de belles paroles de le faire venir à la Porte, où sans aucune forme de procès, & sans qu'il y eût aucune plainte contre luy, on luy coupa la teste; & cela pour empêcher qu'une si longue possession, & vne si grande indulgence ne parût contraire à la Politique des Turcs.

Et afin d'ôter toutes sortes de moyens aux particuliers d'amasser du bien, qui rend les hommes aussi considérables que la noblesse, les Turcs pratiquent cette maxime de Machiavel, qui dit, que *pour reprimer l'insolence d'un particulier, il n'y a point de moyen plus seur, & qui fasse moins de bruit,*

que de luy fermer le chemin par lequel il peut arriver à cette puissance. C'est pourquoy le Grand-Seigneur ne souffre point que qui que ce soit possede aucunes richesses par succession. Il se dit le frere aîné de toutes les personnes puissantes; & en cette qualité il se saisit de tout le bien des Bachas qui meurent, & en donne telle part qu'il luy plaist, pour subsister aux enfans de ceux qui en ont. Si c'est vn Bacha marié à yne Sultane qui soit sœur, fille, ou parente du Sultan, on prend premièrement sur le bien du mari son *Kabin*, ou son doüaire, qui est ordinairement de cent mille écus, & le Sultan prend le reste, comme principal & vnique heritier du défunt. Par ce moyen les grandes familles sont absolument rüinées. Aussi voit-on en plusieurs endroits de l'Empire, des filles d'anciennes familles Grecques mariées à des Bergers & à des Chartiers; & les restes de la noble famille des Cantacuzenes, & des Paleologues, vivre plus obscurément, & avec plus de mépris à Constantinople, que jamais Denis ne fit à Corinthe.

Mais on ne se contente pas de rogner les aîles aux Bachas, & aux autres personnes de qualité, crainte qu'ils ne s'élevent trop haut : on pratique la mesme chose, & avec plus de sévérité dans la famille mesme des Ottomans; & on empêche avec soin, qu'ils ne parviennent aux grandes Charges, & qu'ils n'amassent des richesses, qui puissent leur donner assez de cœur, pour oser aspirer à la puissance souveraine. C'est pourquoy par vne loy fondamentale des Turcs, les enfans d'une Sultane mariée à vn Bacha ne peuvent jamais posséder aucune Charge dans l'Empire, ni s'élever plus haut qu'à celle de *Capagibachi*, c'est-à-dire, de Portier du Grand-Seigneur. Ceux qui sont de cette famille seroient traitez comme des rebelles, & comme des traîtres, s'ils estoient assez impudens, ou assez hardis pour s'en vanter; & je ne sai qu'une seule famille de cette race qui soit en quelque considération parmi les Turcs; c'est celle que l'on appelle *Ibraïm Han Aglairi*, qui signifie les descendans du Sultan Ibraïm. Leur pere estoit fils de la sœur du

Grand-Seigneur, & avoit épousé vne Sultane. On croit qu'ils viennent des Tartares; & comme ils ne sont de cette famille que du côté des femmes, on ne s'en met pas fort en peine. Ils ont soixante & dix mille écus de revenu; ils le ménagent avec prudence, le mieux qu'il leur est possible; ils vivent honnestement, & sans éclat; ils n'affectent ni les Charges, ni les emplois; ils ne se mêlent point des affaires de l'Etat, & par cette conduite ils se sont conservez jusqu'à present, sans avoir excité l'envie de personne, & sans avoir donné du soupçon à leur Prince; ce qui est assez rare parmi les Turcs.

Le Grand-Seigneur a encore vn autre moyen pour abaisser vn Bacha, dont il appréhende la grandeur, qui est de luy faire épouser vne de ses sœurs, ou de ses proches parentes, sous prétexte de luy faire honneur; car dès ce moment-là, au lieu d'augmenter en puissance & en grandeur, il devient le plus misérable esclave du monde, pour ne pas faire croire qu'il méprise la faveur du Sultan. Car avant mesme

que de l'avoir épousée, il doit se résoudre à se donner tout entier à elle, & à se priver de la liberté de voir d'autres femmes. S'il est marié avant ce tems-là, qu'il ait vécu avec sa femme plusieurs années en bonne intelligence, que sa douceur & le nombre d'enfans qu'il a eûs d'elle l'engagent à l'aimer avec tendresse, il est obligé de la bannir de chez luy, & de ne la point voir, de-peur de donner de la jalousie à sa Sultane. Si avant les époufailles elle luy envoie demander de l'argent, des pierreries, ou des fourûres de prix, il faut qu'il les luy porte avec vn visage riant, & des complimens; ce qui s'appelle parmi les Turcs *Aghirlick*. Outre cela il luy fait vn *Kabin*, c'est à dire, vn douaire le plus avantageux, que ceux qui s'en mêlent le peuvent obtenir. Quand il a esté réglé en la présence du Juge, vn Eunuque noir mene par forme de reconnoissance le nouveau marié dans la chambre de la nouvelle mariée. Quand il entre dans cette chambre, la Sultane a accoûtumé de tirer son poignard, & luy demande fièrement,

qui l'a fait si hardi d'entrer dans sa chambre? A quoy il répond par vn compliment fort humble, & luy fait voir le *Emmeri Podeshair*, ou la signature du Grand-Seigneur, touchant leur mariage; après quoy elle se leve, elle le traite plus civilement, & souffre vne conversation plus familière. Aussi-tost l'Eunuque prend les pantoufles du Bacha, & les met sur la porte de la chambre, pour faire voir qu'il a esté bien reçu. Cette cérémonie n'est pas plûtoſt finie, que le marié en recommence vne autre: il s'incline fort humblement devant elle jusques en terre; & après s'estre retiré quelques pas en arriere, il luy fait vne petite harangue, & luy témoigne par des paroles choisies l'estime qu'il fait de son mérite, & le ressentiment qu'il a de l'honneur qu'il reçoit. Quand sa harangue est finie, il demene, sans dire mot, en vne posture fort humble, & les mains croisées sur son estomach, jusqu'à ce que la Sultane luy commande de luy apporter de l'eau, à quoy il obéit aussi-tost, en prenant vn pot qui est mis là tout exprés. Il le luy pre-

sente à genoux, & en le recevant, elle leve vne toile rouge en broderie d'or à fleurs d'argent, qui luy couvre le visage, & boit. Aussi-tost ses femmes apportent vne petite table basse, sur laquelle il y a deux pigeons rôtis dans vn plat, & du sucre candi en forme de tourte, sur vne assiète, & en mesme tems le marié invite son épouse à faire colation; ce quelle ne fait pas, jusqu'à ce qu'on luy ait apporté d'autres presens, qui sont préparez pour cela dans l'antichambre. A leur veüe, sa fierté s'adoucit, sa modestie est vaincuë, elle se met à table, & reçoit vne cuisse de pigeon, que le Bacha luy presente; & quand elle en a vn peu mangé, elle met vn morceau de sucre candi dans sa bouche, & retourne à sa première place. En mesme tems tout ce qu'il y a de serviteurs dans la chambre se retirent, & on le laisse seul pendant vne heure avec elle, afin qu'il la puisse entretenir en liberté. Quand ce tems-là est expiré, ses amis l'invitent au son des instrumens & de la musique, de passer dans l'antichambre, où ils se divertissent vne partie

de la nuit à chanter & à rire. Sur le matin la Sultane ennuyée de ces passe-tems, se retire dans sa chambre, & se met au lit. Elle n'est pas plûtost couchée, que l'Eunuque en vient donner avis au marié, qui entre doucement dans la chambre; & après avoir quitté ses habits de dessus, il se tient quelque tems à genoux au pied du lit, & levant la couverture petit à petit, il luy grate doucement les pieds, il les baise, & insensiblement il se glisse entre les bras de son épouse, qui le reçoit de tout son cœur, & luy souhaite & à elle aussi vne heureuse lignée. Le lendemain matin, les amis du marié le viennent appeller pour aller au bain. Il se leve à cette sermonee, & la nouvelle mariée luy fait present de toutes les sortes de linges dont on se sert en ce lieu-là. Quand toutes ces cérémonies sont achevées, ils deviennent plus familiers qu'au paravant; mais en public, la Sultane ne laisse pas de mettre de la différence entre elle & luy, & de porter son *Haniarre*, ou son poignard au côté, comme vne marque de superiorité, &

luy demande avec autorité tant de
 presens, & si souvent, qu'enfin elle
 épuise tous ses tresors. Mais cette ma-
 nière de mortifier ces pauvres esclaves
 par la tyrannie des femmes ne suffit
 pas au Grand-Seigneur. Il les engage
 souvent à des entreprises périlleuses &
 desesperées, afin de s'en défaire, com-
 me il arriva il n'y a pas long-tems à
 Ismaël Bacha, qui fut tué en passant
 la rivière de Raab, lorsque Montecu-
 culi, qui commandoit l'armée de l'Em-
 pereur, défit les troupes des Turcs :
 sans parler de plusieurs autres que je
 pourrois nommer, qu'ils ont fait pé-
 rir de la sorte, de crainte que l'hon-
 neur d'estre mariez dans la famille
 Royale, sans les mortifications qui
 l'accompagnent, ne leur enfle trop de
 cœur, & ne leur inspire des desseins,
 à quoy ils n'oseroient penser sans
 crime.

On pourroit demander ici avec rai-
 son, d'où vient qu'au préjudice de
 ces maximes, *Abmet*, qui est aujour-
 d'huy Premier Visir, la succédé à *Ku-
 pruli* son pere, au Gouvernement de
 l'Empire. Aquoy je répons, que cela

est véritablement fort contraire aux regles générales de la Politique des Turcs ; & qu'il ne se verra peut-estre jamais rien de semblable parmi eux : mais que *Kupruli* avoit rendu vn service si considérable au Sultan, & à tout l'Empire, en dissipant par sa sagesse & par son courage, vne faction qui l'alloit déchirer en pièces, qu'il n'y avoit point de récompense capable de le bien reconnoître, que de mettre son fils en sa place après sa mort, & de luy confier le Gouvernement d'un Etat qu'il venoit d'affermir. A quoy on peut ajoûter, que ce fin renard fit vn coup de maître avant que de mourir, en insinuant au Sultan, & à ceux de son Conseil secret, que pour conserver les choses en l'état où il les avoit mises, il falloit qu'elles fussent conduites par les mesmes maximes dont il s'estoit servi, & qu'il n'avoit osé confier qu'à son seul fils ; ce qui fut cause en partie que l'on fit d'une manière irrégulière, tant à l'égard de l'âge, qu'à l'égard de la parenté d'un jeune *Cadis*, ou Juge ordinaire, qui n'avoit pas encore trente.

ans, vn Premier Visir, c'est-à-dire, le premier Officier de l'Empire.

Les Turcs n'ont pas esté les seuls qui ont évité de continuër par succession les Charges dans les familles, & de laisser long-tems vne mesme personne dans les grands Emplois. Les Romains changeoient souvent les Gouverneurs des Provinces, & ne souffroient pas qu'ils y demeurassent long-tems. Le Roy d'Espagne pratique aujourd'huy la mesme chose aux Pais-bas, au Royaume de Naples, aux Indes, & ailleurs, où il ne les laisse d'ordinaire que trois ans. Parmi les Turcs il n'en est pas de mesme; il n'y a point de tems limité pour les Bachas, & ils ne demeurent dans leurs Gouvernemens qu'autant qu'il plaist au Grand-Seigneur, qui les rappelle, qui les continuë, ou qui les envoie dans vne autre Province, felon qu'il le juge à propos. Il n'y a que celuy du Grand-Caire en Egypte, qui est fixé à trois ans; parce que ce Gouvernement estant vn poste de conséquence, & où les Gouverneurs amassent en peu de tems des biens immenses, il n'y au-

roit pas de prudence à les y laisser plus long tems. Mais le Grand-Seigneur ne se contente pas de les rappeler quelquefois avant ce tems-là; il partage le butin avec eux, quand ils sont de retour, & en prend toujours la meilleure part. Les Romains avoient vne si grande opinion des richesses, & de la puissance d'Egypte, qu'Auguste fit vne ordonnance, qu'il mettoit au nombre des secrets du Gouvernement, par laquelle il estoit tres-expressément defendu aux Senateurs, & aux Gentilshommes Romains d'y aller sans vne permission particulière du Prince, ou pour autre chose, que pour les affaires de l'Etat; *de-peur*, dit Tacite, *que si quelqu'un se rendoit maître de cette Province, il n'affamast aisément l'Italie.*

Outre la succession dans les Gouvernemens, & l'héredité dans les Charges, les Turcs évitent encore avec grand soin vne chose fort préjudiciable au repos de l'Empire, qui est la jalousie que peuvent prendre les vns des autres, les fils du Sultan, pendant la vie de leur pere; parce que celuy qui succède se venge de ses fre-

res, ou les met en estat de ne luy pouvoir plus disputer l'autorité souveraine. L'exemple de Selim & de Bajazet, tous deux fils de Solyman le Magnifique, est vne marque évidente de ce que peut la haine & la jalousie, quand elle s'est emparée de l'ame de ces Princes Barbares. C'est-pourquoy, afin de prévenir ces desordres, on les élève dans des Serrails différens, où chacun tient sa Cour separément, dès qu'ils sont arrivez à vn âge vn peu raisonnable, sans qu'il leur soit permis de venir à Constantinople, pendant la vie de leur pere; de-peur que s'ils se rencontroient à la Cour, ils ne conçussent de la jalousie l'un de l'autre; ou que le sejour de la ville Capitale ne leur inspirast le desir de regner avant le tems. Et c'est pour cette raison-la que le Grand-Seigneur, dès qu'il est élevé à l'Empire, & assis sur le trône, fait ordinairement mourir ses freres; ce qui ne se pratiquoit pas avant Bajazet, qui a introduit le premier cette cruelle coûtume. Mais quand le Sultan a peu de freres, & que son tempérament le porte à

la douceur, plutôt qu'à la cruauté, il se contente de les mettre en lieu sûr, & de les donner en garde à des personnes fideles; ce qui ne vaut guères mieux que d'estre en prison, puisqu'il ne leur est pas permis d'avoir communication avec qui que soit. C'est de cette manière que sont traitez les deux freres du Sultan Mahomet qui regne aujourd'huy; car ils vivent aussi obscurément, & on pense aussi peu à eux, que s'ils n'avoient jamais esté au monde. Nous pouvons, sans nous éloigner beaucoup de nostre sujet, parler ici de deux sortes de Gouvernemens absolument populaires, dont l'un est déjà fini, & l'autre a commencé depuis peu. Le premier est celuy des *Mamelus* en Egypte, & le second est celuy d'Alger. Les premiers ne se contentèrent pas de ruiner entièrement la famille du Prince legitime, & de la priver de toutes sortes d'emplois dans la République; mais ils firent de plus vne loy perpetuelle & irrevocable, par laquelle il estoit ordonné que les fils pourroient succéder aux biens de leurs peres; mais qu'ils ne pourroient pren-

dre la qualité de *Mamelu*, ni avoir part au Gouvernement; & de plus, que tous ceux qui estoient nez Mahometans ou Juifs, seroient *ipso facto*, incapables d'estre mis au rang des *Mamelus*, & qu'il n'y auroit d'élevez à cette dignité que les enfans de Chrétiens, qui estant devenus esclaves, auroient esté élevez & instruits dans la Religion de Mahomet, ou que les personnes d'un âge avancé, qui après avoir renoncé à leur Religion & à leur Patrie, seroient venus chercher quelque établissement dans ce Royaume.

Cette manière de gouverner basse, servile, & surprenante, n'a pas laissé de subsister pendant deux cens soixante-sept ans, & auroit peut-estre duré plus long-tems, si Selim, ce victorieux Empereur des Turcs, ne l'eût ruinée en mil cinq cens dix-sept; tant les peuples sont capables de tout faire, quand il s'agit de leur liberté. Le Gouvernement moderne d'Alger n'est pas fort ancien. Barberouffe, fameux pirate du siècle passé, en est l'auteur; & comme il y vint ensuite quantité de Turcs du Levant, ils re-
cher-

cherchèrent la protection du Grand-Seigneur, qui y envoya vn Bacha: mais aujourd'huy il n'y a aucun pouvoir; le gouvernement & la puissance ayant passé tout ensemble dans les mains de la canaille, & de la lie du peuple, qui appréhendant de tomber sous la puissance des originaires, & de ceux du país, a fait vne loy, par laquelle tout fils de Turc, né dans le país, qu'ils appellent en leur langage *Calolis*, est déclaré incapable de posseder aucune Charge dans leur République; mais ceux-lá seulement, qui estant nez Chrétiens, se sont faits Turcs, ou qui viennent des país sujets au Grand-Seigneur, pour se faire membres de leur République. C'est par cette digression que nous finirons ce Chapitre, dans lequel nous avons fait voir, autant qu'il le faut, combien les Turcs sont jaloux de tout ce qui peut faire tort à l'autorité absoluë de leur Grand-Maître.

CHAPITRE XVII.

Que le fréquent changement d'Officiers qui se fait en Turquie, en élevant les uns, & en ruinant les autres, à toujours esté pratiqué par les Turcs, comme vne chose utile & avantageuse au bien de leur Empire.

CEux qui sont témoins oculaires, & qui s'attachent avec application à observer les divers changemens qui arrivent parmi les Turcs, dans les honneurs, dans les richesses, & dans l'autorité, ont vn véritable portrait devant les yeux de l'inconstance des affaires du monde. Car la Fortune se jouë si fort de ces peuples, qu'vne comédie, ou vne tragédie représentée sur le théâtre avec ses circonstances, dure quelquefois plus long-tems que la faveur de plusieurs personnes de la première qualité. On en voit qui sont élevez le matin, comme des vapeurs, jusques au plus haut degré d'honneur, par la seule faveur du Sul-

tan, qui se dissipent avant la nuit. Ce subit changement est d'un grand usage en Turquie, où la souveraine puissance du Prince fait le repos de l'Etat, & où on considère plus l'avantage de l'Empereur, que le bonheur des peuples. Car son autorité ne peut paroître avec plus d'éclat, qu'en faisant des graces & des libéralitez à qui il luy plaît. Et comme il a plusieurs personnes à pourvoir, qu'il a nourries, & destinées pour les Charges & pour les Emplois, il ne pourroit jamais se satisfaire, & les contenter sans cela, quelque volonté qu'il en eût. Il fait donc comme le Soleil, qui prive de sa lumière quelques parties du monde pour en éclairer d'autres, afin de la communiquer à toutes.

Cette façon d'agir du Grand-Seigneur ne fait pas seulement voir sa puissance, mais elle l'augmente, parce que personne n'est pourvû de ces Charges vacantes, qu'en luy payant des sommes immenses, proportionnées à leur valeur, & au profit que l'on peut y faire. Il y en a quelques-vns, comme le Bacha du Grand-Caire, & de Ba-

bylone, qui payent comptant trois ou quatre cens mille écus, en recevant les Commissions de leurs Gouvernemens, les autres deux cens mille, cent mille, soixante mille, cinquante mille, selon que le Gouvernement est plus ou moins considérable. Ils empruntent cet argent à quarante, & à cinquante pour cent d'interest par an, & en payent quelquefois le double, quand ils sont contraints de passer par les mains des Eunuques avarés du Serail; de sorte que tous ces gens-là se considèrent, quand ils entrent dans leurs Charges, comme des personnes accablées de dettes, & ne songent qu'à attraper du bien, de quelque manière que ce soit, pour s'aquiter, & augmenter leur fonds; ce qu'il faut qu'ils fassent en peu de tems, de peur qu'il ne vienne quelque ordre imprévu qui les révoque, & qui leur fasse rendre compte de leur Charge. On peut juger par ce que nous venons de dire, & par l'inclination avare des Turcs, qu'il n'y a point de cruauté, de rapine, & de violence dans ces ames basses, & élevées ordinairement

dans la pauvreté, dont ils ne se servent pour se satisfaire, & pour contenter leur passion. Cela fait que la justice se vend à l'encan, que les parties marchandent l'Arrest avec le Juge, avant que l'on juge leur cause, & que la meilleure est toujours celle de celui qui a le plus d'argent à donner; de-sorte que la principale occupation des plaideurs, est de travailler avec application à savoir quels presens sont les plus capables de le tenter. Ce qui ne paroîtra pas étrange, si on considère que ces hommes corrompus ont acheté leurs Charges bien cher, à dessein d'en vendre les fruits encore plus chèrement. A quoy on peut ajouter l'extraordinaire facilité qu'ont les Turcs, de trouver des faux témoins presque pour rien, sur tout, quand il s'agit d'un différend entre un *Musulman liek*, comme ils s'appellent, & un Chrétien: car dans cette occasion ils croyent qu'il y va de la Religion; & la fausseté, le mensonge, & la calomnie passent pour de bons témoins, comme l'a fort bien remarqué Busbek dans quelques-vnes de ses Let-

tes, quand il dit: *Les Turcs croyent que c'est vne action de piété, que de rendre faux témoignage contre vn Chrétien; ils n'attendent pas qu'on les en prie, ils se produisent eux-mesmes, sans que le Juge l'ordonne.* Ces pernicieuses maximes, qui font d'un crime abominable vne action de piété, obligèrent vn fort habile Ambassadeur d'Angleterre, en renouvelant nos Traitez, d'y faire ajoûter vn article qui pût mettre nos Marchands à couvert du faux témoignage des Turcs. Cét article porte, que quand il s'agira de quelque différend entre vn Anglois & vn Turc, le Juge ne recevra pour preuves évidentes qu'un *Aga*, c'est-à-dire, vne reconnoissance faite par-devant vn Juge, ou vn billêt écrit, & signé de la main de celuy à qui on fait la demande; ce qui a terminé sans frais vne infinité de procès d'importance, & mis les effets des Marchands Anglois à couvert de l'avarice & de la friponnerie des Turcs, à laquelle ils estoient exposez auparavant, & fait aller en fumée plusieurs prétentions considérables & mal fondées de ces gens-là.

Sous le regne de Bajazet Quatriéme Empereur des Turcs, la Justice estoit aussi corrompuë qu'elle l'est aujourd'huy ; & pour la reformer, ce Prince résolut de faire étrangler la pluspart de Juges, & l'eût fait, si son Boufon, à qui il avoit donné la liberté de luy dire quelquefois en badinant les vérités qu'il n'auroit pas souffertes de personnes plus sages, ne luy eût représenté que ce desordre venoit de la nécessité des Officiers de Justice, qui n'avoient point de gages pour soutenir leurs familles, en servant le Public. Bajazet se mit d'abord en colére, & fut ensuite touché sensiblement de la cause de ce malheur. Pour y remédier donc, il ordonna, après avoir pardonné à tous ceux qu'il avoit destinez au dernier supplice, que l'on donneroit des gages de son fonds à tous ces Officiers, avec vne augmentation de vingt Aspres pour chaque Acte qui termineroit vne affaire. Du tems des meilleurs Empereurs, où on considéroit le mérite & la vertu, on donnoit les Charges pour rien aux honnestes gens ; on reconnoissoit les services gratui-

tement, & on ne les obligeoit pas à donner des sommes immenses d'argent pour servir de piège à leur probité. On fait aujourd'huy tout le contraire, & toutes choses y sont en desordre; ce qui est à mon avis vne marque évidente de la décadence de l'Empire Ottoman. Car, comme l'a fort bien dit Tite-Live quelque part : *Toutes choses prospèrent à ceux qui craignent les Dieux, & sont contraires à ceux qui les méprisent.* Mais quoiqu'il en soit, cette manière d'agir des Turcs est vtile en quelque façon à l'Etat; car les Bachas, & les personnes qui sont dans les grands emplois, estant forcez, par vne espece de necessité, d'opprimer, & de fouler le peuple de leur Gouvernement, cela luy abat le cœur; & les taxes & les impositions continuelles que l'on met sur son travail, le réduisant dans la dernière pauvreté, le rend incapable, quelque mal qu'il souffre, de se révolter. Car, comme l'a fort judicieusement remarqué le Grand Chancelier Bacon dans vn de ses Essais : *Il est impossible que des peuples accablez de taxes & d'impositions*

puissent jamais estre vaillans & courageux, ni qu'une nation puisse estre en mesme tems un lyon & un asne accablé sous le faix. C'est par ce moyen que le Grand-Seigneur tient dans l'obéissance tous les différens peuples qu'il a conquis, sans avoir besoin d'autre chose que de la cruauté & de l'oppression. Mais les Turcs qui ont quelque charge ou quelque dignité dans l'Etat, ne s'en sentent point ; ils vivent en pleine liberté, & sont ordinairement insupportables, à cause de l'autorité qu'ils ont d'insulter aux autres.

Mais il est bon de remarquer ce que deviennent enfin les richesses que ces personnes puissantes amassent avec tant de peine, & par des moyens si cruels ; car il semble que la justice de Dieu paroist évidemment en cela, n'y ayant presque aucun de ces Bachas avarés, à qui le Grand-Seigneur ne prenne tout son bien, ou du moins la meilleure partie ; & je n'en ai point vû qui s'en sauve plus rarement que celuy du grand Caire, parce que c'est le plus grand, & le plus riche Gouvernement de l'Empire : car d'ordinaire

on le fait mourir par vn ordre public, ou pendant qu'il est en chemin, ou quand il est de retour, & toutes ses richesses sont confisquées, & envoyées dans le Tresor du Grand-Seigneur, qui n'a pas plus de droit de les prendre, que l'autre en avoit de les voler au public. Mais ce qui est surprenant, c'est de voir avec quelle ardeur & quelle avidité ces gens-là s'empresstent de devenir riches, quoiqu'ils voyent tous les jours, par l'exemple des autres, que c'est presque toujourns pour leur Grand-Maître qu'ils amassent ces richesses, & qu'il ne leur reste de toutes leurs cruau-tes & de toutes leurs violences, que la haine & les maledictions des misérables qu'ils ont opprimez. Cela me fait souvenir de la politique dont se servit Cesar Borgia, Duc de Valentinois, qui pour mieux réduire la Romagne qu'il avoit nouvellement conquise, en fit Gouverneur vn certain Messer Romiro d'Oro, homme cruel & impitoyable, qui mit en peu de tems, par la force & par la violence, les affaires de son Maître au point où il les souhaittoit; ce qui ne fut pas plûtoft

achevé, que le Duc, pour ôter au peuple mécontent la mauvaise opinion qu'il avoit conçüe de sa personne & de sa conduite, & pour luy faire croire que cela venoit de l'injustice de son Ministre, fit mettre son corps en piéces, & l'exposer aux yeux du peuple, avec vn morceau de bois & vn couteau sanglant auprès de luy; ce qui étonna, dit Machiavel, & contenta le peuple en mesme tems.

Le Turc fait aussi-bien que Borgia, qu'il luy est avantageux de se servir de méchans instrumens, pour parvenir à la fin qu'il se propose, qui est de faire piller ses sujets par ces gens-là, de les exposer à leur haine, de les faire mourir sous prétexte de justice, de prendre leur bien après leur mort, & d'aquerir tout d'un coup & des richesses & de la réputation.

Si on a de la défiance de quelque personne de condition & de pouvoir, & que l'on appréhende qu'il brouille dans son Gouvernement, ou qu'il ait des qualitez qui le fassent craindre; le Grand-Seigneur le dissimule finement. On luy envoie dans ce tems-là assez

souvent de sa part vn cheval, vne épée, ou vne veste de martres sibilines; en vn mot on le traite le plus civilement du monde, jusques à ce que sans approfondir la chose davantage, & sans aucune formalité de procès, le Bourreau luy ait mis vne corde d'arc au col, & l'ait étranglé. Ce qui me fait souvenir des oiseaux dont parle Plutarque, qui battent le Coucou, parce qu'ils craignent qu'avec le tems il ne devienne vn Faucon. Et parce qu'il est de la grandeur du Sultan, comme nous l'avons déjà remarqué, de pourvoir de charges & d'emplois vne infinité de gens qui abboyent après, & que cela ne se peut faire, qu'il n'y ait des places vacantes, on se sert de la cruelle maxime de l'Empire. On tire vne personne d'autorité & de credit de son Gouvernement, on l'envoye de la Cour avec mille carettes dans vn autre meilleur, & il n'a pas esté trois jours en chemin, qu'un ordre secret de le faire mourir l'attrape au milieu d'une foule nombreuse de serviteurs, & lorsqu'il se flatte des plus belles espérances du monde. De-sorte que ce

malheureux Bacha meurt sans estre accusé , parce seulement que le Grand-Seigneur le veut, & il n'est le plus souvent enterré que dans la bouë. Ce qui a bien du rapport , à mon avis, à la fine Politique de Tibere , qui donnoit quelquefois des Commissions pour le gouvernement des Provinces à des gens qu'il avoit résolu de ne point laisser sortir de Rome.

Il est aisé de connoître par ce que nous venons de dire , pourquoy les Arts sont si fort negligez en Turquie; pourquoy les Turcs ont si peu de soin de faire valoir les terres , & de bâtir des maisons de durée ; que celles des particuliers ne peuvent servir d'ordinaire que quinze ou vingt ans ; & pourquoy ils ne font point de clos d'arbres fruitiers , ni de maisons de plaisir , dans vn país où la nature y contribuë tant. Cela vient de ce qu'ils n'ont point d'héritiers assurés, à qui ils puissent laisser le fruit de leur travail après leur mort. A quoy on peut ajoûter qu'ils n'osent se servir de leur bien, ni faire paroître rien de magnifique , de-peur qu'il ne leur arrive ce qui ar-

riva à Nabal à cause de sa vigne. Voilà les principales raisons qui font que les Turcs ne s'appliquent qu'aux choses qui servent à la vie. Et la peur qu'ils ont que l'on ne connoisse qu'ils sont riches, fait qu'ils paroissent pauvres au-dehors, & qu'ils deviennent naturellement cachez & défiants.

C'est en cét endroit-cy qu'il faut que je m'arrête, avant que de finir ce Chapitre, pour faire reflexion avec joie, sur le bonheur & la liberté dont jouit ma chère patrie; où les hommes, sous la protection du meilleur de tous les Princes, possèdent & goûtent en repos le fruit de leurs travaux, acquièrent avec sûreté des terres & des héritages, & peuvent mesme, sans craindre les taxes, faire connoître qu'ils ont du bien, s'en servir avec magnificence, & laisser après leur mort vne riche succession à leur postérité.



CHAPITRE XVIII.

Que les différens moyens dont se servent les Turcs pour augmenter leurs peuples, est vne Politique essentielle, sans laquelle la grandeur de leur Empire ne pourroit durer.

IL n'y a jamais eû de nation au monde qui ait entrepris de fonder vn grand Empire, qui n'ait songé en mesme tems à le peupler, & à le remplir d'autant d'hommes qu'il en faut pour mettre en la place de ceux qui meurent à la guerre, & pour conserver par des colonies les conquêtes que l'on a faites : car il n'y en a point eû, quelque vaillante, & quelque heureuse qu'elle ait esté, qui ait fait vn Empire, & qui en mesme tems l'ait pû peupler par elle-mesme. Il est encore plus difficile de s'imaginer comment vne poignée d'hommes, quelques vaillans, & quelques sages qu'ils soient, peuvent posséder long-tems, sans le secours des autres, les grands

païs dont ils se sont rendus les maîtres. Il est vray qu'Alexandre conquit assez aisément la meilleure partie de l'Orient, avec vne armée qui n'estoit presque composée que de Macédoniens; mais cét Empire, comme vn vaisseau bien fourni de voiles, mais mal lesté, ou comme vn bel arbre qui a plus de branches que sa tige n'en peut porter, se dissipa en aussi peu de tems qu'il avoit esté formé.

Les Turcs dès le commencement de leur Empire, ont bien connuë cette verité, & jamais il n'y a eû de nation plus disposée à recevoir toutes sortes de gens, ni qui se soit servie de tant d'artifices, pour augmenter le nombre de ceux que l'on appelle Turcs. C'est vne chose surprenante de voir qu'il y vient de tous les endroits du monde, des hommes perdus & abandonnez à toutes sortes de vices, pour y faire profession de la superstition de Mahomet, & devenir membres de cét Etat. De sorte qu'aujourd'huy le sang des Turcs est tellement mêlé avec celuy de toutes sortes de nations, qu'il n'y en a pas vn qui puisse justifier qu'il des-

cende de l'ancienne race des Sarazins.

Les Romains, qui connoissoient bien l'avantage qu'il y a d'avoir des hommes, donnoient à ceux qui se retiroient chez eux vn droit de franchise, qu'ils appelloient, *le droit de la Cité*, par le moyen duquel les étrangers devenoient aussi legitimes possesseurs de leurs biens, & jouissoient des mesmes privileges & des mesmes immunités que ceux qui demeuroient dans la ville de Rome. Ce droit-là se donnoit à des familles toutes entières. On appelle en Angleterre cette sorte de droit, *Naturalité*, aussi bien qu'en France, & en Turquie, *devenir vn croyant*; & comme les Turcs en font vn point de Religion, ils ajoûtent par ce moyen aux avantages de la fortune presente, l'espérance d'une felicite à venir, & rendent par cét artifice leurs persuasions plus fortes & plus efficaces: Et comme en ce pais-là, aussi bien que par tout ailleurs, on croit mériter beaucoup que de faire vn Profelyte, il n'y a personne assez riche pour avoir vn esclave, qui n'en veuille

vn jeune, qui soit capable de recevoir sans peine toutes sortes d'impressions, & qu'il puisse appeller son converti, afin de mériter l'honneur d'avoir augmenté le nombre des fideles. De tous ceux qui se convertissent ainsi à la Religion de Mahomet, il n'y en a pas vn qui la puisse quitter, qu'il ne luy en coûte la vie, & ne souffre le martyre pour JESUS-CHRIST. Ce qui fait que la pluspart, faute de grace & de courage, meurent dans leur péché, quoiqu'ils soient touchez du déplaisir d'avoir renié leur Sauveur. Ces renegats, qui deviennent effectivement Turcs, se persuadent, ou par coûtume, ou par interest, que cette Religion est bonne, & sont ordinairement plus ennemis des Chrêtiens, que les Turcs naturels, & plus capables de leur faire du mal. Ce qui paroist évidemment, en ce que les plus grandes expeditions qu'ils ayent faites sur mer, se sont faites par des personnes qui avoient abandonné la Religion Chrêtienne, comme par *Gigal*, par *Ogli*, & par plusieurs autres.

C'estoit la coûtume autrefois parmi les Turcs, de prendre les enfans des Chrétiens tous les cinq ans, & de les faire instruire & élever dans la superstition de Mahomet. Par ce moyen-là ils augmentoient le nombre de leurs sujets, & diminuoient celui des Chrétiens; mais cela ne se pratique presque plus à présent, à cause d'un nombre infini de Grecs, d'Arméniens, de Juifs, & d'autres nations, sur lesquelles la domination des Turcs s'étend, qui se donnent volontairement à eux, pour jouir de l'honneur & du privilège imaginaire de Turc. Ce qui en vérité ne paroîtra pas étrange, si on considère le mépris, l'oppression, & les violences auxquelles les pauvres Chrétiens sont exposez, & la stupide ignorance qui est parmi eux, causée à mon avis par l'extrême pauvreté de leurs Ecclesiastiques. Il y a sujet au contraire de s'émerveiller, qu'en dépit de la tyrannie & des artifices du Diable, il se trouve encore au milieu d'eux des gens en corps qui fassent profession de la Religion Chrétienne. Ce qu'on ne peut attribuer, après Dieu, si on

considère l'ignorance grossière des Arméniens & des Grecs, qu'à l'observation exacte de leurs festes & de leurs jeûnes; car comme on ne leur fait presque point de sermons, & qu'ils n'ont point de catechismes parmi eux pour les instruire, ils ne laissent pas de conserver quelque teinture confuse de Religion, par ces sortes de cérémonies extérieures, qui suppléent à de meilleures instructions. Il vient encore vn grand nombre d'hommes aux Turcs; que les Tartares leur envoient par la Mer Noire; car comme ils font des courses continuelles chez leurs voisins, & qu'ils emmenent avec eux les hommes & les femmes de tous les païs qu'ils ravagent, ils les envoient aussi-tost vendre à Constantinople, comme la meilleure marchandise qui vienne de chez eux; & c'est vne chose digne de pitié, de voir la quantité de Saïques qui viennent le long du Bosphore, chargez de pauvres misérables Chrétiens de l'vn & de l'autre sexe, chaque Vaisseau portant arboré à son grand mast, vn drapeau en signe de victoire, ou pour

marquer la marchandise qui est dedans.

Il est fort difficile de savoir au vray le nombre des captifs que l'on y vend tous les ans ; car il est quelquefois plus grand, & quelquefois plus petit, selon que les Tartares ont esté plus ou moins heureux dans leurs guerres : mais autant que l'on le peut connoître par les registres de la Douïane de Constantinople seulement, on y en amène tous les ans plus de vingt mille, dont la pluspart sont des femmes & des enfans, qui changent aisément de Religion, & deviennent Turcs par les belles promesses que l'on leur fait. Quant aux hommes, qui sont la pluspart Russiens ou Moscovites, & qui ne passent pas pour estre fort devots, ni fermes dans la Religion, on les gagne en partie par les menaces, & sur tout par l'espérance qu'ils perdent de pouvoir jamais recouvrer leur liberté ; de-sorte que tout cela joint ensemble leur fait renoncer à la Religion Chrétienne, pour devenir Mahometans. De ces metifs viennent la pluspart des Turcs d'aujourd'huy, & c'est par leur

fécondité que ce grand Empire se sou-
tient. Car on a remarqué que les
Turcs n'engendrent pas tant d'enfans,
quoique la Polygamie & l'usage de
plusieurs femmes leur soit permis, que
ceux qui s'attachent aux chastes em-
brassemens d'une seule femme.

Ce n'est pas qu'il n'y ait eû autre-
fois des Turcs, comme je l'ay oui
dire, qui ont esté peres de plus de
cent enfans; mais depuis qu'ils se sont
abandonnez à l'abominable peché de
Sodomie, qui fait aujourd'huy la hon-
te publique de cette nation, & qu'ils
ont appris, à ce qu'ils disent, des Ita-
liens, il se trouve tres-peu de familles
fécondes parmi eux, & sur tout par-
mi les personnes de qualité, qui ont
le moyen de raffiner sur ces sortes
d'impuretez, où ils se portent jusques
à l'excés. De-sorte que *les hommes*
brûlant d'un amour illegitime les uns
pour les autres, comme l'a dit autre-
fois Saint Paul, l'usage naturel des
femmes se perd parmi eux. Ce qui est
cause que plusieurs personnes qui y
font reflexion, croyent que sans le
grand secours d'hommes qui leur vient,

comme nous l'avons déjà dit, de la Mer Noire, & qui supplée au défaut de ceux qui meurent tous les Estez de la peste, & qui sont tuez à la guerre, le Turc n'auroit pas sujet de se glorifier, comme il fait, du grand nombre de ses sujets; & ils pensent mesme que pour commencer à ruiner cét Empire, il faudroit empêcher qu'ils ne fissent tant de captifs, ou leur enlever ce nombre prodigieux d'esclaves, que l'on y transporte tous les jours, pour nourrir & engraisser le corps de cette grande Babylone; ce qui feroit qu'avec le tems ils manqueroient de valets, & que le nombre de maîtres diminueroit. Car, comme nous l'avons déjà dit, ces Esclaves se faisant Turcs, en possèdent tous les privileges, & peuvent, après avoir esté affranchis par leurs Patrons, ce qui arrive ordinairement, parvenir par hazard ou par bonheur aux plus grandes Charges de l'Etat, aussi-bien que ceux qui sont d'une ancienne famille Mahometane. C'est par cette raison-là que le Turc, sans aucune diminution considérable de ses sujets, peut perdre vne

si grande quantité d'hommes à la guerre, & qu'il hazarde hardiment la vie de mille hommes, pour n'aquerir qu'un arpent de terre. Au lieu que l'Inquisition en Espagne & en Portugal, & la différence qu'ils ont faite de vieux & de nouveaux Chrétiens, a causé un tel manque d'hommes chez eux, que la plupart de leurs terres demeurent incultes, & qu'ils sont réduits à la nécessité de se servir de troupes étrangères.

C'est encore un puissant moyen pour engager les personnes simples, qui se laissent prendre par les apparences extérieures, à se faire Turcs, que le privilege qu'ils ont d'estre distinguez des autres sectes par le turban blanc, ou par quelque autre marque particulière d'honneur; car on connoist à la coëffure parmi les Turcs, de quelle Religion, ou de quelle qualité on est; ce qui sert pour savoir à qui on peut faire insulte impunément; & on ne doit point trouver étrange, si les Chrétiens nourris & élevez en ce pais-là se laissent surprendre de la sorte, & s'ils se dépouillent de toutes

tes

tes les vertus Chrétiennes, pour prendre vn habit qui sent plus la Cour que le leur, & qui est plus agréable aux yeux du monde; puisque nous voyons tant de personnes vaines en Angleterre & en France, qui ne trouvent rien de bien que ce qu'ils appellent à la mode, & qui passent la moitié de leurs vies à se parer comme des poupées, pour plaire aux vns, & pour se rendre ridicules aux autres. C'est ainsi qu'en vsèrent autrefois les anciens Bretons, & les autres nations conquises par les Romains. Ils commencèrent d'abord à aimer leur langue, & leurs habits, & ensuite ils les imitèrent dans le luxe de leurs festins & de leurs bâtimens, s'imaginant que cela leur faisoit honneur, & avoit quelque chose de la politesse & de l'humanité, qui ne se trouvoit pas dans leur manière de vivre ordinaire. Mais Tacite n'étoit pas de cette opinion: car il dit, quand il en parle, *que cette imitation faisoit vne partie de leur servitude, & que c'estoit vne marque de leur sujétion.*

Cependant les personnes sages ne sauroient croire avec quelle joye les

Grecs, les Arméniens Chrétiens imitent, autant qu'ils l'osent, les habillemens des Turcs, & combien ils sont fiers & glorieux, quand ils peuvent, en vertu de quelque privilege particulier, paroître en public sans la marque que portent ordinairement les Chrétiens: de-sorte que l'habit mesme des Turcs leur sert d'hameçon, pour en attirer quelques-vns dans leur superstition, pendant qu'ils gagnent les avares par les richesses, les ambitieux par les honneurs & par les espérances, & les foibles & les poltrons par la crainte de la mort. Ceux qui ont assez de courage pour résister à ces tentations, & qui demeurent fermes dans leur Religion, ne sont pas plus considérez parmi les Turcs, que l'est vne beste brute parmi nous, c'est-à-dire, pour porter le fardeau, & pour servir aux fonctions basses & serviles. Ils sont opprimez en toute manière; & les biens & les richesses qu'ils ont gagnez avec bien de la peine par leur travail, & par leur industrie, sont exposez à la rapine des personnes d'autorité. On ne souffre pas qu'ils ayent des armes,

& on ne s'en sert jamais à la guerre, afin de les rendre poltrons, & moins capables d'entreprendre quelque chose, quand il arrive des séditions. Il n'y a de tous les Chrétiens que ceux de la Transylvanie, de la Moldavie, & de la Valachie, qui servent le Grand-Seigneur à la guerre, sous la conduite des Princes qu'il leur donne, & qu'il expose les premiers aux occasions les plus dangereuses. On peut voir par ce que nous venons de dire, l'oppression extrême que souffrent les Chrétiens qui sont sous la domination des Turcs. De-sorte qu'il est évident & manifeste qu'ils n'ont point d'autre dessein que de se fortifier en faisant des Profelytes, & de ruiner les Chrétiens en les appauvrissant, & en diminuant le nombre de leurs hommes. Ce qui est cause que quelques pauvres Chrétiens qui sont sous leur domination, ou qui leur sont voisins, & qui souffrent souvent de leurs courses, ont inventé, se défiant de leur persévérance dans la foy, des moyens pour s'empêcher de faire profession d'une autre Religion. Ceux de Mingrelie font

vne croix dans la main de leurs enfans, quand ils les baptisent, & ceux de Servie, leur en font au front avec le jus d'une certaine herbe, dont la teinture ne se perd jamais. Ce qui fait que ceux de ces nations-là qui se font renegats, portent toujours sur eux vne marque visible de leur desertion, & de leur infidélité, qui fait honte au turban blanc qu'ils portent sur la teste. Cette invention pieuse fait que plusieurs de ces pauvres Chrétiens affligés demeurent fermes dans leur Religion, quelque belles promesses qu'on leur fasse pour les obliger à l'abandonner, ne pouvant pas comprendre comment la Croix de JESUS-CHRIST peut s'accommoder avec la livrée de Mahomet.

CHAPITRE XIX.

De quelle manière les Turcs reçoivent les Ambassadeurs Etrangers, & quelle estime ils en font.

IL n'y a jamais eû de nation si barbare, qui n'ait reconnu, que la

fonction d'un Ambassadeur est vne chose sacrée & nécessaire; l'Alcoran mesme, quand il en parle, appelle cette Charge inviolable, & dit, *Elchi zaval yoketer*; c'est-à-dire, *ne fais point de mal à un Ambassadeur*. C'est vne règle qui tient lieu de commandement parmi les Turcs; de-sorte qu'ils demeurent d'accord que leur loy les oblige à traiter civilement un Ambassadeur, & à le protéger contre toutes les violences qu'on luy pourroit faire. Le plus grand honneur qu'ils rendent aux Ambassadeurs, est à celui de l'Empereur; parce que leurs Etats se joignent, & qu'ils ont plus souvent occasion d'éprouver leurs forces avec luy, qu'avec les autres Princes Chrétiens qui en sont plus éloignez. Aussitost qu'il est entré sur les terres du Grand-Seigneur, il est défrayé par tout, & entretenu à ses dépens, jusqu'à ce qu'il s'en retourne, & sa dépense est proportionnée à l'importance de la négociation pour laquelle il vient. Son Resident qui y demeure d'ordinaire, est entretenu & défrayé tout de mesme. Comme ç'a toujours

esté la coûtume parmi les Princes d'Orient de s'envoyer des presens, en témoignage d'amitié & de bonne intelligence; l'Empereur est obligé, quand il envoie vn Ambassadeur à la Porte, d'envoyer aussi des presens: & afin que cela ne luy soit pas honteux, le Grand-Seigneur est obligé de sa part, par vn ancien accommodement, de luy envoyer vn autre Ambassadeur avec des presens de pareille valeur. Mais il n'en use pas ainsi avec les Ambassadeurs ou les Résidens des autres Princes qui sont plus éloignez de luy, & qui ne luy sont envoyez principalement que pour le trafic & pour le commerce, comme sont les Anglois, les François, & les Holandois. Le Sultan les reçoit avec leurs presens, qu'il appelle par coûtume son droit, & qu'il ne se croit pas obligé de rendre, prétendant que les Traitez qu'il fait avec eux, sont des privileges avantageux qu'il accorde à leurs sujets.

Les cérémonies qui se pratiquent à la Porte, quand on donne Audiance aux Ambassadeurs, se font, comme par tout ailleurs, avec le plus d'éclat

qu'il est possible; & on n'y oublie rien de ce qui peut relever la gloire & la grandeur de l'Empire, & fournir de matière à vn Ambassadeur de représenter à son Maître les richesses, la magnificence, & le pouvoir des Ottomans. Après que l'Ambassadeur a fait son compliment au Premier Visir, on choisit pour son jour d'Audiance, celuy auquel on paye les Janissaires; ce qui se fait réglément tous les trois mois: parce que dans ce tems-là, il peut voir d'une seule vûë l'ordre & la discipline des gens de guerre, & l'argent & la paye qu'on leur donne. L'argent destiné pour cela est apporté dans le Divan, & est mis par monceaux dans le lieu où l'Ambassadeur est d'abord introduit, & où il est assis sur vn siège de veloux cramoisi, auprès du Premier Visir, & des autres Visirs du Banc. Dès que cét argent a esté distribué aux Chefs de chaque *Oda*, ou chambre, qui le distribuent ensuite aux soldats, on prépare vn magnifique dîner pour l'Ambassadeur, qui se met à table avec le Premier Visir, les Visirs du Banc; &

le *Tefterdar*, ou Grand Tresorier. La table est vn peu plus basse que celles dont nous nous serurons d'ordinaire, & couverte toute entière d'vn grand bassin d'argent, dans lequel sont rangez les plats, sans autre cérémonie, & sans nape, & sans coûteaux. Il y a dans la mesme chambre deux autres tables pour les principaux Officiers de sa suite, & pour quelques autres personnes de qualité d'entre les Turcs. On sert ces tables plat à plat, & on les leve aussi-tost que l'on y a touché, pour faire place à d'autres, de sorte qu'insensiblement on voit paroître soixante ou quatre-vingts services l'vn après l'autre. Tous ces plats sont de la plus fine porcelaine de la Chine, valant du moins cent cinquante écus la piece. Ils disent que cette terre resiste au poison, par vne vertu secrete, & que si on en avoit mêlé dans quelque sauce, ils se romproient aussi-tost. C'est pourquoy on n'en sert point d'autres au Grand-Seigneur.

Le festin estant fini, le *Chiaoux Bachi* conduit l'Ambassadeur & quelques-vns de sa suite dans vne cham-

bre particulière, & là on leur donne quelques vestes de soye, où il y a des oiseaux de différentes couleurs, comme vne marque de la bienveillance du Grand-Seigneur. L'Ambassadeur met la sienne le premier, & dix-huit ou vingt personnes de sa suite font la mesme chose. Après cela l'Ambassadeur est conduit par deux *Capigi Bachis*, ou Chefs des Portiers, gens fort considérez en cette Cour, qui ont chacun vn bâton d'argent à la main, jusques à la chambre du Grand-Seigneur. Les presens de l'Ambassadeur suivent cette marche avec le plus de pompe qu'il est possible, & sont mis entre les mains de certains Officiers préposez pour les recevoir. Les cours par où ils passent sont pleines de Janissaires, qui gardent vn si grand silence, que l'on n'y entend pas le moindre bruit; & la manière dont ils salient tous ensemble, en s'inclinant, leurs principaux Officiers, quand ils passent, a quelque chose d'honneste, & de guerrier tout ensemble.

On mene ensuite l'Ambassadeur à vne grande porte proche du lieu de

l'Audiance, dont le vestibule est bordé de tous côtez d'Eunuques blancs vêtus de drap de soye, & d'or; & à la reserve du Secretaire de l'Ambassadeur, de l'Interprète, & de quelques personnes de la première qualité, il n'est permis à qui que ce soit de passer plus avant.

A la porte de la chambre de l'Audiance on remarque vn profond silence, qui joint au murmure d'une fontaine qui est tout auprès, imprime vne espece de crainte respectueuse. En cét endroit-là il n'y a pour toute garde qu'un Eunuque blanc; l'Ambassadeur & sa compagnie s'y arrêtent quelque tems, & marchent ensuite fort doucement, pour ne pas manquer au respect que l'on doit à vn si grand Prince. On n'a jamais abordé les Princes d'Orient avec la mesme facilité que l'on faisoit autrefois les Empereurs Romains, & que l'on fait aujourd'huy nos Rois, dont la vûë fait la principale joie de leurs sujets. Les Turcs se gouvernent autrement, & ressemblent aux Parthes, qui après avoir reçu *Vannones* leur Roy, nourri à la Cour de Rome, & qui vivoit à la Romaine,

se mocquoient, comme dit Tacite, des Grecs qui l'accompagnoient, à cause de la facilité avec laquelle ils luy parloient, & de la manière obligeante dont il recevoit tout le monde, parce que c'estoient des vertus qui leur estoient inconnuës.

A l'entrée de la chambre de l'Audiance, il pend vne boule d'or enrichie de pierres précieuses, & tout à l'entour des chaînes de perles Orientales de grand prix. Le plancher est couvert de riches tapis de veloux cramoisy, brodez d'or trait, & rehaussez de semence de perles en plusieurs endroits. Le trône sur lequel est assis le Grand-Seigneur est vn peu élevé de terre, & soutenu par quatre piliers couverts de platines d'or; & du plat-fonds, qui est richement doré, il pend quantité de boules d'or. Le carreau sur lequel il est assis, aussi-bien que ceux qui sont à droit & à gauche, sont en broderie d'or, & de pierres précieuses. Il ne demeure auprès du Sultan que le Grand-Visir, qui est debout à sa droite, avec beaucoup de respect & de modestie. Quand l'Ambassadeur est en état de paroistre devant le Grand-Seigneur, il

est conduit dans la chambre par les deux *Capigi Bachis*, dont nous venons de parler, qui le soutiennent sous les bras. Quand ils l'ont fait avancer jusques à vne certaine distance, en luy mettant la main sur le col, ils le font baisser si bas, qu'il touche presque du front au plancher; après quoy ils le relevent, & le remenent à reculons jusques au bout de la chambre. On fait la mesme chose à tous ceux de sa suite, à la reserve que l'on les fait baisser vn peu plus bas que luy. Busbeck dit que cette coûtume vient de ce qu'un Croate ayant esté introduit auprès d'Amurat, sous prétexte de luy communiquer quelque chose en secret, le tua pour venger la mort de *Mirous*, son Maître, qu'il avoit fait mourir. Mais l'Histoire des Turcs en parle autrement, & dit qu'il fut tué par vn certain *Miles Corbelis*, qui s'estant tiré d'entre les morts, après la défaite de *Lazarus* Despot de Servie, fut admis en sa presence, & trop près de sa personne.

Dans cette Audiance l'Ambassadeur n'est point assis; il demeure toujourns debout, & informe le Grand-Seigneur

par son Interprète de tout ce qu'il a à luy dire de la part de son Maître. Tout ce qu'il a dit ayant esté avant l'Audiance mis par écrit, est lû & mis avec la lettre de créance entre les mains du Grand-Visir, qui doit luy rendre réponse, & terminer les affaires avec luy.

Voilà la manière dont on donna Audiance à Monsieur le Comte de *Winchelsey*, lorsqu'il estoit Ambassadeur pour le Roy d'Angleterre à Constantinople, & comme on la donne, à ce que l'on m'a dit, à tous ceux des autres Princes, que l'on considère, & que l'on honore autant que luy. Mais quoique les Turcs par ces marques exterieures de respect veuillent faire croire que la personne d'un Ambassadeur est sacrée & inviolable, & que leur Religion mesme le leur commande; il paroist pourtant par le traitement qu'ils leur font, toutes les fois qu'il arrive quelque différend entre le Prince qui les envoie & eux, qu'ils n'ont aucun égard au droit des gens, & qu'ils ne font pas vn article de foy de tenir ce qu'ils ont promis. Car dès le moment que le Turc leur a décla-

ré la guerre, il fait arrêter les Ambassadeurs; & s'il ne les met pas en prison, il les fait garder aussi étroitement chez eux, que s'ils estoient effectivement prisonniers. Ils ont traité de cette manière-là *Sorenzo Baile* de la République de Venise, car c'est ainsi qu'ils appellent leur Ambassadeur, & luy firent souffrir vne dure & longue prison, dans la plus petite chambre d'un Château qui est sur le Bosphore; après avoir fait auparavant étrangler son Interprète, pour avoir fidèlement, en faisant sa charge, expliqué les pensées de son Maître. De-là il fut transféré à Andrinople, où il demeura quelques années dans vne autre prison. Mais ayant enfin attendri le cœur des Turcs, à force d'argent & de presents, qui est l'unique moyen de les rendre traitables, il obtint la permission de demeurer avec des gardes qui l'observoient de fort près, dans la maison des Ambassadeurs de Venise, & quelque tems après, celle de prendre l'air pour sa santé, & vne liberté raisonnable.

Ce n'est pas là le seul exemple où les Turcs ont violé le droit des gens,

en la personne des Ambassadeurs. J'en rapporterai ici quelques autres, pour faire voir qu'ils n'en ont pas mieux usé envers les Ambassadeurs de France, & des autres Princes Chrétiens. Je commencerai par Monsieur de Sancy, qu'ils firent arrêter sur le simple soupçon qu'ils eurent, qu'il avoit contribué à l'évasion de *Konispolski* Général des Polonois, pris dans vn combat, & envoyé prisonnier sur le Bosphore, dans le Château dont nous venons de parler, d'où il se sauva en la manière que nous allons dire. On luy envoya dans vn pasté vne corde de soye, des limes, & des scies, dont il se servit si bien, qu'après avoir ennivré ses Gardes, il scia les barreaux de fer de la fenestre de sa chambre, & descendit avec la corde de la plus haute tour du Château, pendant l'obscurité de la nuit, où trouvant des chevaux prests, il se sauva en Pologne. On attribua cette invention à l'Ambassadeur de France; & sans autre preuve on le mit en prison dans le Château des sept Tours, où il demeura pendant quatre mois entiers, & d'où

il ne seroit pas sorti si-tost, s'il n'eût donné de l'argent, & si le Roy son Maître n'eust fait de puissantes instances pour sa liberté, & promis d'en envoyer vn autre en sa place.

Celuy qui luy succeda fut le Comte de Cesi, homme trop liberal & trop magnifique pour vivre parmi les Turcs auares, & qui demandent effrontément: ce qui fut cause qu'il s'épuisa en peu de tems à force de donner. On peut encore ajoûter à cela la vanité & l'ambition qu'il avoit, comme on dit, de faire la cour aux Maîtresses du Grand-Seigneur, qui sont dans le Serrail; ce qu'il ne pouvoit faire, qu'en donnant des sommes immenses d'argent aux Eunuques: de-sorte qu'il se trouua en peu de tems tellement endetté, & si importuné des crieries de ses créanciers, qu'il perdit entièrement l'autorité & le crédit que luy donnoit son caractere. Ce qui obligea le Roy son Maître de le rappeler; croyant avec raison qu'il n'estoit pas de sa dignité de le continuer plus long-tems dans cette Charge. Mais les Turcs ne le voulurent pas laisser aller, disant,

qu'encore que leur loy les oblige d'avoir du respect pour les Ambassadeurs, elle ne les dispense pas pour cela de payer leurs dettes, & leur permet encore moins de voler impunément le bien des croyans, & des autres sujets du Grand-Seigneur. Ce qui ne s'accorde pas avec l'opinion de Grotius, qui soutient que l'on ne peut arrêter vn Ambassadeur pour ses dettes, & encore moins ses domestiques, & ses meubles, & qu'il n'y a point de loy qui le puisse obliger par force à les payer; qu'on peut bien faire effort pour le persuader d'y satisfaire, & qu'on ne le peut poursuivre en justice, que lorsqu'il est de retour chez luy, & qu'il s'est dépouillé du caractère de personne publique.

La manière barbare & cruelle dont ils traitèrent Monsieur de la Haye aussi Ambassadeur de France, est encore plus surprenante. La Cour estoit alors à Andrinople, & le Traité d'entre le Grand-Seigneur & la République de Venise se ménageoit par la médiation de l'Ambassadeur, du consentement, & par l'ordre du Roy son Maître.

Dans ce tems-là vne de ses lettres écrite en chiffre fut interceptée par les Turcs. On ne fut pas en peine de deviner par quel moyen, ni qui en avoit donné l'avis; car la chose estoit trop évidente, pour ne pas croire que c'estoit vne finesse Italienne. Cette lettre, comme préjudiciable à l'Etat, fut portée à Andrinople, où l'on sceut de celui qui la portoit, qu'elle luy avoit esté donnée par le Secretaire des affaires de France. Sur cela on mande aussi-tost l'Ambassadeur qui estoit à Constantinople, avec ordre de se rendre promptement à la Cour; mais comme il estoit âgé, & fort incommodé de la pierre & de la goutte, il envoya son fils, avec des instructions, pour répondre à ce qu'on luy demanderoit touchant cette affaire, pensant se dispenser d'un voyage incommode pendant l'hiver.

Aussi-tost qu'il fut arrivé, on le fit venir à l'Audiance, avec le Chancelier & le Secretaire des Marchands; l'autre Secretaire des affaires particulières de l'Ambassade s'estant retiré de bonne heure, crainte d'estre maltraité par

les Turcs. D'abord on parla de ce qui estoit contenu dans cette lettre ; & comme les Turcs sont insolens , ils forcèrent par leurs discours Monsieur de la Haye le jeune à leur répondre avec fierté , & à leur témoigner qu'ils n'avoient aucune autorité sur luy , estant assuré que le Roy son Maître se ressentiroit des injures qu'on luy pourroit faire. Les Turcs qui n'endurent rien plus impatiemment que les menaces , & *Kupruli* Premier Visir , emporté par la colére & par la cruauté , aussi bien que par l'aversion qu'il avoit pour les François , s'offensèrent d'une réponse si courageuse ; & le Visir eût l'insolence de commander au *Chiaoux Bachi* , ou Chef des Huissiers , homme fort & robuste , de le fraper à la bouche : ce qu'il fit si rudement , qu'il luy fit sauter deux dents d'un coup de poing , & le traîna ensuite le plus indignement du monde , avec le Secretaire qui l'accompagnoit , dans un trou si sale & si puant , que les mauvaises vapeurs en éteignoient souvent la chandelle. On envoya querir , avec la mesme fureur Turquesque , le

vieil Ambassadeur son pere : car les Turcs exécutent toutes choses avec vne précipitation extraordinaire ; la *délibération paroissant*, comme dit Tacite , *servile aux barbares, qui croient que c'est vne chose royale que d'exécuter promptement.* Dès qu'il fut arrivé à Andrinople, on le mit prisonnier, mais non pas avec la mesme rigueur, ni si étroitement que son fils. Ils demeurèrent en cét état-là deux mois, au bout desquels, à force d'argent, de presens, & de sollicitations, ils eurent tous deux la liberté de retourner à Constantinople, où ils ne furent pas plûtost arrivez, que l'Ambassadeur fut remis prisonnier dans les sept Tours, sur l'avis que l'on eut qu'un vaisseau François, qui avoit chargé des marchandises appartenantes à des Turcs, s'estoit enfui avec sa carcaison. Il fut là assez long-tems ; mais enfin ayant appaisé la colère des Turcs, avec de l'argent & des presens, comme la première fois, il en sortit. Cependant la haine de *Kupruli* pour Monsieur de la Haye n'en demeura pas là ; il n'eut point de cesse qu'après vingt-cinq années d'ambassa-

de , malheureuse seulement sur la fin ,
il ne l'eût renvoyé en France.

Ce qui fait que les Turcs traitent si indignement les Ambassadeurs , tout au contraire des Romains , & des autres nations civilisées , c'est qu'ils se sont mis dans l'esprit , qu'un Ambassadeur a deux qualitez ; l'une de faire connoître au Grand-Seigneur la volonté de son Prince , & de luy représenter les infractions que l'on fait aux Traitez faits entre eux , afin qu'il y donne ordre ; & l'autre qu'il demeure parmi eux , comme vne espece d'otage ou de caution , qu'ils appellent en leur langue *Mahapous* , au moyen dequoy ils prétendent qu'il est responsable de tout ce que fait son Prince au préjudice du Traité de paix , fait entre luy & le Grand-Seigneur , & qu'il est un gage de la fidélité de ceux de sa nation , & vne assurance pour tous les effets des Turcs , qui sont chargez sur des vaisseaux qui leur appartiennent. C'est sur ce fondement qu'ils firent mettre en prison à Andrinople en l'année mil six cens soixante-trois , le Resident de Hollande , pour le malheur arrivé à

vn vaisseau Holandois pris par des soldats de Malthe, sur lequel on avoit chargé en Alexandrie plusieurs choses appartenantes au Grand-Seigneur, & aux plus considérables personnes de l'Etat, d'où il ne sortit point, qu'en s'obligeant de payer en quatre mois la somme de quatre-vingts cinq mille escus, qui estoit la valeur toute entière de ce qui appartenoit aux Turcs.

Cette loy sacrée & inviolable du droit des gens, n'a pas esté mieux observée en la personne de ceux qui sont à la Porte de la part de l'Empereur, qu'en celle des Ambassadeurs des autres Princes : Car il n'est jamais arrivé de rupture entre ces deux puissans Princes, que les Ambassadeurs de l'Empereur n'ayent esté arrêtez, & gardez si étroitement, que cela ne valoit gueres mieux que d'estre tout-à-fait en prison; & si cela arrive pendant la guerre, on les transporte de lieu en lieu, selon la marche de l'armée, comme on fit en mil six cens soixante-trois, le Résident qui y estoit en ce tems-là, les regardant comme vn moyen present d'accommoder les affaires, quand

leur mauvaise fortune les oblige de traiter.

Cependant quelque fâcheuse qu'ait esté la destinée des Ministres des autres Princes en cette Cour, jamais les Ambassadeurs du Roy d'Angleterre n'ont souffert de violences, qui ayent esté plus loin que les menaces & les paroles insolentes, qui peuvent faire appréhender à vn honneste homme quelque chose de plus fâcheux.

Au reste, il est bon de remarquer ici, que les Turcs ne font point de différence entre vn Ambassadeur, vn Résident, vn Agent, & le moindre petit Envoyé pour des affaires publiques, les appellant tous également du nom d'*Elchi*; & qu'encore qu'ils perdent ordinairement le respect pour les Ambassadeurs, dans les occasions de rupture, ils ne touchent jamais au bien des Marchands qui sont sujets du Prince avec qui ils ne sont pas bien; parce qu'ils considèrent les Marchands, comme des gens qui font mieux leurs affaires dans la paix que dans la guerre, & qui ressemblent, pour me servir de leur propre comparaison, aux

Abeilles laborieuses, innocentes, ingénieuses, & vtilés, qui apportent du miel dans la rûche, & qui méritent qu'on en ait pitié, & qu'on les protège; ce qui est bien considérable parmi des barbares.

CHAPITRE XX.

Comment les Ambassadeurs & les Ministres Etrangers doivent négocier avec les Turcs.

LES Ambassadeurs ont besoin en ce pais-là d'adresse & de courage; de prudence pour dissimuler avec honneur, & de patience pour ne faire pas semblant de prendre garde aux affronts & aux mépris de ce peuple grossier & incivil, qui ne peut s'empêcher de parler aux Chrétiens d'une manière offensante, lors mesme qu'il veut paroître le plus obligeant. Monsieur de la Haye Ambassadeur de France à Constantinople envoya dire un jour au Grand Visir *Kupruli*, que le Roy son Maître avoit pris la ville d'Arras

d'Arras sur les Espagnols, & gagné quelques batailles en Flandres, pensant que ce Turc en témoigneroit quelque joie ; mais il répondit fièrement à son envoyé : *Je me soucie bien que le chien mange le pourceau, ou que le pourceau mange le chien, pourvu que les affaires de mon Maître aillent bien* : Insinuant par-là, qu'il ne considéroit les Chrétiens que comme des bêtes. Voilà de quelle manière les Turcs reçoivent les civilités que leur rendent les Chrétiens. Il est certain que de tous les moyens par lesquels les Royaumes & les Etats se soutiennent, il y en a deux principaux, & qui surpassent tous les autres. Le premier est la puissance & la force essentielle du Prince, qui consiste dans ses armées & dans ses alliances ; & l'autre est l'honneur & la réputation qu'il a acquise au dehors ; car elle a esté souvent de si grand poids, qu'elle a fait passer l'Etat d'un Prince foible pour plus considérable, ou du moins pour estre égal à un autre plus puissant. Cette réputation si importante s'acquiert & se conserve principalement

par vne manière sage & adroïte de négocier les affaires : ce qui dépend ordinairement de la prudence & de la conduite de celuy à qui le Prince les confie. C'est par là que la République de Venise a aquis depuis plusieurs années vn grand crédit à la Cour de Turquie, où elle n'envoye jamais que des personnes, qui donnent vne idée aux Turcs, par leur sage Politique, de la puissance & de la sagesse des Venitiens, au-delà de ce qu'elle est effectivement. De-sorté qu'avant que la guerre fût déclarée contre eux, il n'y avoit point de nation dont les affaires fussent traitées en Turquie avec plus d'honneur & de respect, que celles de cette République.

Vn Ambassadeur qui réside en cette Cour, doit estre fort prudent, & éviter sur toutes choses les occasions où on peut donner quelque atteinte à son honneur, ou faire violer le respect qui est dû à sa personne. Car quand cela arrive, il est méprisé, & considéré comme vn mal-habile homme: il perd en mesme tems tout son crédit, & toute l'estime que l'on faisoit de luy;

& à la première rencontre, l'insolence des Turcs ne manque jamais de s'en prévaloir, & de le pousser à bout. Il en est tout au contraire de ceux qui ont de la réputation, qui peuvent par cette raison traiter fort avantageusement avec eux. Car les Turcs, comme dit Busbeck, vont d'une extrémité à l'autre. *Les Turcs*, dit-il, *passent d'un excès à l'autre ; car ils sont trop indulgens, quand ils veulent paroître amis, ou trop déraisonnables, quand ils haïssent, ou qu'ils sont en colère.* De vouloir répondre à l'orgueil ou à l'ignorance d'un Turc d'une manière emportée, c'est souffler du feu pour l'allumer; de supporter leurs violences bassement & sans courage en négociant avec eux, c'est ajouter de la matière combustible à un feu qui brûle déjà; mais de leur apporter des raisons solides, accompagnées d'expressions obligeantes & courageuses, c'est comme il en faut user. Ce que l'on appelle bonté, douceur, & complaisance, n'est d'aucun usage parmi les Turcs pour un Ministre public: De s'attacher aux coutumes anciennes, & aux exemples jus-

ques à l'obstination , c'est vn bon moyen d'obtenir ce que l'on souhaite. Il ne se faut jamais relâcher de rien avec eux , car ils en prennent avantage ; & si on leur accorde vne chose facilement , ils en demandent vne seconde , & puis vne troisième , leurs espérances croissant par le succès. Mais sur tout vn Ministre public doit avoir vn Interprète courageux, éloquent, & avisé. Je dis courageux , parce qu'il doit souvent parler devant des personnes éminentes en dignité , & qu'il ne doit pas s'étonner des regards furieux d'vn tyran. On a vû souvent l'Ambassadeur obligé de se mettre entre le Premier Visir & son Interprète , pour empêcher ses emportemens, quoiqu'il n'eût fait autre chose, que de rapporter fidelement ce que son Maître luy avoit ordonné. Il y en a eû quelques-uns néanmoins qui ont esté mis en prison, ou que l'on a mesme fait mourir pour cela seulement , comme nous l'avons dit dans le Chapitre précédent.

Cette tyrannie & cette présomption des premiers Ministres Turcs vient

de ce que la pluspart de ces Interprètes sont nez sujets du Grand-Seigneur: ce qui fait qu'ils ne peuvent souffrir qu'ils disent les moindres choses qui approchent de l'égalité & de la contestation, ne faisant aucune différence entre la pensée de l'Ambassadeur & l'explication de son Interprète. C'est pourquoy, à mon avis, il seroit tres-avantageux pour ceux de nostre nation, de faire vn seminaire de jeunes Anglois qui eussent de l'esprit, dans lequel ils apprissent parfaitement la langue Turque, afin de les revêtir de cette Charge; parce qu'ils pourroient, avec moins de péril, & avec plus d'honneur pour leurs Maîtres, & plus d'avantage pour le public, exprimer hardiment, & sans bassesse, comme font ordinairement les autres Interprètes, tout ce qu'on leur feroit dire.

Vn Ambassadeur doit tenir pour maxime certaine, qu'il ne faut point faire d'amitié particulière avec les Turcs, car il est plus sûr, & il en coûte moins, de vivre également bien avec tous, sans s'attacher à pas vn. Vn Turc n'est pas capable d'avoir vne

amitié réelle & sincère pour vn Chrétien ; & de penser d'aquerir celle d'une personne qui a du pouvoir, c'est s'engager dans vne dépense sans profit ; parce que dans les occasions fâcheuses , & où on a le plus besoin d'eux , il faut l'acheter encore vne fois , & renouveler cette amitié par des presens considérables , routes les fois qu'on en a affaire. Ce n'est pas que cette maniere de négocier par des presens , ne soit si fort en usage parmi les Turcs , qu'à peine peut-on obtenir quelque chose sans cela : mais il est de la prudence & de la sagesse d'un habile Ministre, d'en savoir bien user , & de les faire toujours utilement , & avec honneur. Car de tout tems il y a eû deux ou trois personnes puissantes en cette Cour , sur qui routes les affaires roulent , & qui ont tout le pouvoir : il faut les ménager avec adresse & avec respect , & se les rendre favorables par des presens. Enfin quand on a de l'argent , on ne manque point d'amis dans le besoin , sans se mettre en peine d'en faire auparavant ; & avec cela on peut soute-

nir ses Traitez & ses Privileges, & obtenir toute sorte de justice; & si l'argent ne manque point, on peut esperer toutes choses: mais le plus sûr est de donner beaucoup plus à sa bonne conduite, qu'à son argent.

CHAPITRE XXI.

En quelle réputation sont les Princes Etrangers parmi les Turcs, chacun en son particulier.

LEs Turcs, comme nous l'avons fait voir cy-dessus par occasion, sont naturellement orgueilleux & insolens, & ont grande opinion de leur mérite, de leur valeur, & de leurs forces: ce qui vient du peu de connoissance qu'ils ont de la puissance des autres Princes, & de la force de leurs Etats. De-sorte que quand on parle du danger où les Mahometans se trouveroient, si tous les Princes Chrétiens se joignoient ensemble pour leur faire la guerre; ils disent que le Grand-Seigneur ressemble au lion, & les autres

Rois à des petits chiens, qui peuvent bien le réveiller, & troubler son repos, mais qui n'oseroient le mordre, sans en estre étranglez. Ils confessent pourtant ingénieusement qu'ils ne sont pas si forts qu'eux sur la mer, parce que Dieu leur a donné cet élément changeant & inconstant en partage, mais qu'il leur a donné à eux la terre, qui est vn élément ferme & constant; ce qui se voit manifestement par la grande & vaste étendue des Etats & des Empires que possèdent les Mahometans. Voilà en gros ce que le commun des Turcs pense des Princes Chrétiens. Mais voici à peu près l'idée qu'en ont les personnes intelligentes, & les Ministres d'Etat.

De tous les Princes qui sont aussi éloignez d'eux qu'est l'Angleterre, il n'y en a point qu'ils considèrent davantage que le Roy de la Grand-Bretagne, non seulement à cause de l'avantage qu'ils tirent du commerce des Anglois, qui fournissent cet Empire de plusieurs choses dont il a besoin; mais parce qu'il est en réputation d'estre puissant sur mer, & d'avoir

quantité de Vaisſeaux, qui le rendent, quoique ſéparé de tout le reſte du monde, frontière de toutes les terres, & de tous les pais où touche l'Océan. L'eſtime que le Sultan a pour le Roy d'Angleterre a paru en pluſieurs rencontres particulieres. Mais il n'y en a point où elle ſe reconnoiſſe plus manifeſtement, que dans la liberté qu'ont les Marchands Anglois de trafiquer ſûrement dans ſes Etats, & dans la promptitude avec laquelle il accorde à ſes Ambaſſadeurs toutes les choſes raiſonnables qu'ils luy demandent.

Quant à l'Empereur, les Turcs ſavent fort bien que ſes forces particulières ne ſont pas conſidérables par elles-mêmes ; mais qu'eſtant jointes à celles des autres Princes d'Allemagne, elles ſont capables de réſiſter au pouvoir Ottoman, comme ils l'ont expérimenté en l'année mil ſix cens ſoixante-quatre. Ils n'ignorent pas auſſi que la diverſité des Religions qui eſt en Allemagne, diminuë fort leur chaleur, & empêche l'vnion qui eſt ſi neceſſaire, pour s'oppoſer avec vigueur à vn ſi puiffant ennemi. Ce qui n'eſt

pas sans fondement. Car il est tres-certain que la persecution que l'Empereur fit mal à propos aux Protestans d'Hongrie, vn peu avant la dernière guerre, en leur ostant leurs Temples, & en prenant d'autres mesures pour ruiner leur Religion en ce pais-là, avança les desseins de faire la guerre que les Turcs avoient conçûs dès l'année mil six cens soixante-trois, s'imaginant qu'en proposant aux Hongrois dans cette conjoncture la liberté de conscience, ils abandonneroient l'Empereur, ou le secourroient foiblement. Ce qui n'a parû que trop vray; car les Hongrois ne furent pas seulement réservés à luy envoyer des troupes, mais on scût qu'ils tenoient des conseils secrets, dans lesquels il y en eût qui proposèrent de se mettre sous la protection du Turc aux conditions avantageuses qu'il leur offroit, & d'abandonner l'Empereur; mais heureusement pour luy, & pour toute la Chrétienté, cet avis ne fut pas suivi. L'Empereur n'envoye jamais d'Ambassadeurs au Turc, qu'en qualité de Roy d'Hongrie, parce qu'il fait serment,

lorsqu'il est élu, de luy faire la guerre éternellement : aussi peut-on bien dire que la paix qu'ils ont entre eux, ne vaut gueres mieux qu'une guerre ouverte, puisqu'ils peuvent entrer dans les Etats l'un de l'autre avec cinq mille hommes, & se combattre en corps, sans faire de brèche à leurs Traitez, pourvû qu'ils ne menent point de canon en campagne, & qu'ils ne prennent point de places fortes.

Encore que le Roy de France soit le premier Prince Chrétien qui ait traité avec eux pour l'établissement du commerce, & qu'il ait obtenu d'eux la qualité de *Podeshair*, c'est-à-dire, d'Empereur, qu'ils refusent à tous les autres Princes Chrétiens, & à l'Empereur mesme, parce qu'ils croient que c'est un honneur qui n'appartient qu'au Grand-Seigneur seul : il est vray néanmoins que les François ne se servent pas bien de leur avantage, & ne sont pas les plus considérez en Turquie. Quant à la qualité de *Podeshair*, j'ay ouï dire au sage Chancelier Samosade, que les François l'obtinrent pour leur Roy par adresse, & que jamais

la chose ne fut examinée à fonds. Surquoy on fait vn conte qui sent bien le Roman ; c'est à sçavoir qu'une fort belle Dame Françoisse ayant esté donnée au Grand-Seigneur ; & mise dans le Serrail, il la prit pour vne Princessesse, & s'imagina qu'il estoit devenu en l'épousant parent du Roy de France ; ce qui fut cause qu'il luy accorda facilement ce titre d'honneur, dont les Turcs sont d'ailleurs si jaloux. Il est vray qu'il a esté vn tems que l'Am bassadeur de France estoit appellé au Conseil secret du Turc, & admis dans le Serrail ; mais c'estoit lorsque les François méditoient la conqueste d'Italie, & qu'ils vouloient les y faire passer. Depuis ce tems-là leur credit a toujourns diminué à la Cour Ottomane, & ils l'ont presque perdu tout-à-fait depuis l'entreprise de Barbarie, & le secours qu'ils envoyèrent à l'Empereur l'année mil six cens soixante-quatre.

Les Turcs considèrent le Pape, comme vn Prince plus propre à allumer le feu, & à exciter les autres Princes Chrétiens à leur faire du mal,

qu'à exécuter par luy-mesme quelque chose de considérable. Et comme il n'a point d'Estats qui leur soient voisins, ils ne considèrent pas les richesses, sa puissance, ni sa grandeur.

Ils n'auroient pas meilleure opinion du Roy d'Espagne, si les Grenadins Turcs, dont il est venu demeurer vn grand nombre à Constantinople, depuis qu'ils ont esté chassez, ne leur en parloient, par l'affection naturelle qu'ils ont pour l'Espagne, d'une manière qui tient de la rodomontade, & qui fait naître dans leur esprit vne idée de sa grandeur, de sa puissance, & de ses richesses, toute autre qu'elle n'est. Ce qui n'empêche pourtant pas que les Turcs, tout negligens qu'ils sont de s'informer de l'état des autres pais, ne sachent fort bien qu'elle est sur son déclin, qu'elle a vne guerre avec les Portugais qui la consume, & que la France la menace de tous côtez; ce qui fait qu'ils songent à se rendre maîtres de quelque port dans la Dalmatie appartenant aux Venitiens, pour se faire vn passage commode en Sicile, & au Royaume de Naples.

L'estime qu'ils ont à present pour les Venitiens est plus grande qu'elle n'estoit avant la guerre. Ils s'estoient représenté leurs forces en ce tems-là bien au dessous de ce qu'elles estoient, & aujourd'huy ils les considèrent bien au de-là de ce qu'elles sont effectivement; ce qui vient de ce qu'ils estiment les choses par les événemens heureux. Ce n'est pas que le Turc ne sache que la puissance des Venitiens par terre n'est pas comparable à la sienne, & qu'il n'y a que le Frioul entre luy & la conquête de Venise. Cette pensée luy fait honte; & il a du chagrin de voir qu'après plusieurs années de guerre, il n'a rien ajouté à son Empire, qu'un pied de terre en Candie, qu'il s'estoit figuré que l'on luy offriroit d'abord toute entière pour obtenir la paix.

Le Roy de Pologne n'est pas vn des Princes Chrétiens le moins considéré à la Cour des Ottomans, parce que sa principale force consiste en cavalerie, qui est fort brave dans l'opinion des Turcs, & parce aussi qu'ils regardent les Polonois comme vn peuple

guerrier, difficile à réduire sous leur obéissance. Cependant ces peuples-là, à cause de leurs divisions & de leurs guerres civiles, se précautionnent fort dans les Traitez qu'ils font avec les Turcs, & font tout leur possible pour vivre en bonne intelligence avec eux, parce que leur estant frontières, ils sont exposez à leurs incursions, dans lesquelles ils leur enlèvent vne infinité d'hommes & de bestiaux. Le Turc d'autre côté aime les Polonois, & leur souhaite plus de bons succès qu'aux autres Princes ses voisins, parce qu'il les regarde comme le seul mors pour tenir en bride le Moscovite, & pour arrêter le progrès de ses armes.

Le Moscovite est pourtant en plus grande réputation parmi les Turcs que les Polonois, parce que l'on tient qu'il peut mettre, quand il luy plaist, cent cinquante mille chevaux sur pied; c'est pourquoy il traite d'égal avec le Grand-Seigneur, & remplit ses lettres d'autant de titres empoullez & hyperboliques que luy. Les Grecs les considèrent aussi beaucoup, & ont plus

d'amitié pour luy, que pour tous les autres Princes Chrétiens, parce qu'il fait profession de leur Religion, & de leurs cérémonies. Ils l'appellent ordinairement leur Empereur & leur Protecteur, & selon toutes leurs prophéties anciennes & modernes, il doit estre le restaurateur de leur Eglise, & de leur liberté : mais la plus grande crainte qu'ayent les Turcs des Moscovites, vient de l'vnion qui se pourroit faire entre le *Sophi* de Perse & eux, parce que ces deux grandes Puissances se joignant ensemble, ils seroient trop forts pour l'Empire des Ottomans.

Le Roy de Perse estoit autrefois craint par les Turcs, plus que tous les autres Potentats du monde, non seulement à cause de ses grandes forces, & que ses Etats sont frontières du sien en plusieurs lieux ; mais parce qu'il est tres-difficile de faire la guerre en son país, à cause des grands déserts qu'il faut passer, sans avoir vn terrible équipage de chariots, & de chevaux, pour porter les choses nécessaires pour la subsistance d'vne armée nombreuse : ce qui est presque impos-

sible, comme il paroist par l'Histoire des dernières guerres entre ces deux puissans Princes. Mais depuis la prise de Babylone, & la diminution des richesses des Persans, ils sont devenus l'objet du mépris des Turcs.

La proximité de leur créance, qui a vn mesme Legislatteur, mais qui a reçu quelque changement par l'explication d'Haly, n'est pas vn moyen pour concilier leurs affections; c'est au contraire vn sujet de crainte & de jalousie, les Turcs appréhendant que s'engageant dans vne guerre avec les Persans, leur Heresie ne s'insinuë dans l'esprit du peuple; & que tout de mesme qu'une étincelle de feu peut causer l'embrasement d'une Ville toute entière, elle ne leur causast avec le tems des divisions intestines, plus dangereuses, & pires que la guerre.

Il n'est pas necessaire de parler beaucoup des Holandois, parce qu'encores qu'ils ayent vn Résident à Constantinople, à peine les considère-t-on comme vne Nation particulière, mais comme des gens qui dépendent des Anglois. Voilà toutes les Nations avec

qui le Turc a occasion de traiter, & qui sont de sa connoissance.

CHAPITRE XXII.

Quel égard les Turcs ont aux Traitez & aux Lignes qu'ils font avec les Princes Etrangers.

COMME la Religion Chrétienne enseigne l'humilité, la charité, la douceur, & la fidélité envers tous les hommes, sans exception : la Religion des Turcs au contraire, enseigne à ses sectateurs, non seulement de haïr, & d'avoir en horreur la doctrine, mais aussi les personnes de ceux qu'ils appellent *Mécroyans*. La bassesse de leur sang, & leur éducation incivile, les rend insupportables & insolens dans la prospérité ; & les avantages qu'ils remportent sur les Chrétiens font qu'ils méprisent toute sorte de puissance, & qu'ils n'estiment que la leur.

Sur ces principes de la foiblesse des Chrétiens, & du mépris qu'ils font de

leurs forces, ils tiennent pour maxime, qu'ils ne sont pas obligez d'avoir égard aux Traitez, & aux Lignes qu'ils font avec eux, ni à la justice, ou à l'injustice de la rupture, quand elle a pour but l'agrandissement de l'Empire, & par conséquent l'accroissement de leur Religion. Il se trouve, depuis qu'ils sont devenus puissans, plusieurs exemples de leur perfidie & de leur infidélité; & l'on pourroit avec raison mettre en question, si leur valeur & leur pouvoir leur a plus servi en tems de guerre, que le peu de soin qu'ils ont eû en tems de paix, de garder la foy promise, & d'observer religieusement leurs Traitez. Ce fut au milieu d'une profonde paix, qu'ils prirent Didymoché, du tems d'Amurath Troisième, par la trahison de ceux que les Habitans de cette ville avoient fait venir de l'Asie pour bâtir leurs murailles & leurs fortifications. Eurenosés attaqua, & prit par stratagème Rhodesto, en tems de paix, par le commandement d'Amurath. Andrinople fut pris de mesme sous cet Empereur, après avoir fait la paix pour la seconde fois avec

les Habitans, & promis de la garder inviolablement mieux que la première. Ce qui se fit en la manière suivante. *Chafis-Islebeg*, feignant d'estre vn Officier fugitif, & mécontent des Turcs, se retira dans Andrinople, où il aquit en peu de tems, par son adresse, & par quelques actions de valeur, tant de crédit sur l'esprit des Grecs, que cela luy donna moyen ensuite d'ouvrir les portes de la Ville à l'armée d'Amurath, qui s'en rendit maître, après vne légère résistance, sans que les Grecs ayent pû la reprendre depuis.

Les Turcs se servent encore d'une autre adresse, qui leur est avantageuse, & qu'ils ont pratiquée de tout tems. C'est de faire la paix, aussi-tost qu'il leur est arrivé quelque disgrâce considérable, afin d'avoir le loisir de ramasser leurs forces, & de faire des provisions pour recommencer la guerre, & la continuer. Et il est bon de remarquer ici la supercherie dont ils usèrent pendant le Traité de l'année mil six cens quatre, commencé par Mahomet Troisième, & rompu par

Achmet son successeur. La proposition & l'ouverture s'en fit par les Turcs, & l'Empereur nomma des Commissaires, pour travailler avec eux à Bude. On fit douze jours de trêves pour ajuster les Articles. Les Turcs envoyèrent des presens à l'Empereur, pour l'assurer de leurs bonnes intentions. Dans ce tems-là Mahomet mourut, & le Sultan Achmet, son successeur, renouvela la Commission du Bacha de Bude pour continuer le Traité; ensuite dequoy les Commissaires Chrétiens & Turcs firent vne autre assemblée à Petsch. Mais pendant que les Chrétiens régaloient les Turcs le mieux qui leur estoit possible dans des tentes proche de la Ville, & que les Turcs leur monstroient des Lettres du Premier Visir, où il protestoit par le nom du Créateur du Ciel & de la Terre, par les Livres de Moïse, & par les ames de leurs Ancestres, qu'il vouloit faire vne paix sincère & inviolable, & qu'il ne demanderoit rien que de juste, les gens de guerre qu'ils avoient dans Bude, s'imaginant que durant ces réjouissances Petsch seroit

mal gardée, sortirent en grand nombre pour la surprendre. L'allatme fut chaude; elle finit le festin; & les Turcs n'ayant pas réüssi, se retirèrent, chargez de honte & de confusion, de voir leur infidélité découverte, sans en avoir profité.

Il ne faut pas s'étonner si les disciples suivent l'exemple de leur maître. Mahomet en fit autant à la Meque, quand il fut obligé d'en lever le siège, après avoir esté batu. Il fit la paix avec les Habitans, & leur promit de la garder de bonne foy; mais après avoir ramassé ses forces, il s'en rendit le maître sans peine l'esté suivant, pendant que ceux de dedans dormoient en repos, & qu'ils ne se défioient de rien moins que de la trahison du Prophète. Mais afin que cette perfidie ne deshonorast point sa prétenduë sainteté, si elle passoit à la postérité, il donna permission à tous ceux qui croyent en luy de n'avoir jamais égard, dans des rencontres de pareille nature, où ils auroient affaire avec des gens d'autre Religion que la sienne, ni à la foy donnée, ni aux promesses, ni aux

Traitez. Cette Loy se trouve dans le Livre que l'on appelle *Kitab Hadaia*. C'est vne coûtume ordinaire parmi eux de consulter le *Moufti*, quand il se presente quelque occasion favorable de s'emparer d'un pais, & qu'ils n'en ont point de prétexte; & luy, sans examiner si la guerre est juste, ou si elle ne l'est pas, donne sa *Fesra*, ou sa Sentence, conformément au précepte de Mahomet, & la déclare legitime.

Je sai bien que parmi les Princes Chrétiens, & les peuples les plus civilisez du monde, on a souvent pris ses avantages au préjudice des Traitez solennellement jurez, & commencé de fâcheuses guerres sur des prétextes mal fondez. Je sai bien aussi que l'on a mis en question dans les écoles, si on devoit garder la foy aux Infideles, aux Héretiques, & aux méchans; mais aussi suis-je persuadé qu'il auroit esté plus glorieux pour le Christianisme, & plus avantageux pour les Chrétiens, de n'avoir jamais pratiqué le premier, ni douté du second.

Quoiqu'il en soit, il ne s'estoit jamais vû que l'infidélité & la rahison

312 *Hist. de l'Emp. Ottoman, Liv. I.*
fussent autorisées par vn acte public &
authentique, & que le parjure fût vn
acte de Religion, jusques à ce que les
Docteurs de la Loy de Mahomet, à
l'imitation de leur Prophète, eussent
enseigné cette doctrine à leurs disci-
ples, & leur eussent recommandée.

C'est-pourquoy je ne saurois m'em-
pêcher de dire ici, que je suis surpris
de ce que j'ai lû, & de ce que j'ay
ouï dire à quelques Chrêtiens, de la
justice & de l'honnesté des Turcs,
comme s'ils avoient toutes les vertus
morales; parce qu'il semble que l'on
veuille inférer de-là, que ce n'est pas
la Religion Chrêtienne qui porte les
hommes à faire le bien. A mon avis,
ceux qui parlent, & qui écrivent de la
sorte, n'ont jamais lû l'Histoire, ni
examiné les préceptes de la Religion
des Turcs, ni eû de conversation fa-
milière avec eux; c'est ce qui fait,
qu'ignorant absolument leur véritable
manière d'agir, ils font vn faux por-
trait de ce qu'ils ne connoissent pas.

Il est à remarquer que les Turcs ont une
manière de parler qui est très-étrange



HISTOIRE

DE L'ÉTAT PRESENT
DE
L'EMPIRE OTTOMAN.

LIVRE SECOND.

De la Religion des Turcs.

CHAPITRE PREMIER.

De la Religion des Turcs en général.

LEs Loix civiles faisant partie de la Religion parmi les Turcs, ces deux choses sont tellement mêlées & confonduës ensemble en vn seul corps, que je ne saurois presque parler de l'vne sans parler de l'autre. Ils sont persuadez que la Loy civile

leur ayant esté donnée par leur Prophète, vient aussi-bien de Dieu, que celle qui regarde immédiatement la Religion, & qu'ils sont obligez d'y obéir, sans s'en pouvoir dispenser. Car encore que cette Politique soit vne invention de quelques particuliers, qui ont fondé des Gouvernemens, comme Numa Pompilius, Solon, & autres, pour tenir en bride les peuples, aussi-bien par la conscience que par la crainte des châtimens; cette proposition générale ne laisse pourtant pas d'estre véritable, que les Loix qui ont pour but la Justice, l'honnesteté, & l'équité sont de Dieu. *Il n'y a point de puissance*, dit Saint Paul dans son Epître aux Romains, Chap. 13. *qui ne vienne de Dieu; & c'est luy qui a ordonné celles qui sont sur la terre.* Si Dieu donc a établi sur la terre tous les Princes & tous les Magistrats, tant Païens que Chrêtiens, soit qu'ils gouvernent bien ou mal; il est certain aussi, que Dieu ne desapprouve pas les Loix qu'ils font, & donnent à leurs Sujets, & qu'il les oblige d'y obéir, quoiqu'elles soient plûtost fondées sur

leurs interests particuliers, & sur des maximes de leur jugement corrompu, que sur les véritables regles de la droite raison.

Chacun fait que les Loix des Turcs ont esté compilées par Mahomet, aidé du Moine Sergius, & que c'est pour cela que l'on appelle cette compilation, Mahometisme. La vie infâme de cét imposteur est si particulièrement décrite dans vne infinité de Livres, qu'il seroit ennuyeux d'en parler ici. De-sorte que nous nous contenterons de considérer les cérémonies, la doctrine, & les loix de cette Religion, contenuës dans trois livres, que l'on peut bien appeller le *Code*, & les *Pandectes* de la loy de Mahomet.

Le premier est l'*Alcoran*; le second est l'*Aforath*, ou les traditions des Prophètes, c'est-à-dire, le consentement des Sages; & le troisiéme contient les conséquences que l'on en tire. Mahomet écrivit l'*Alcoran*, & fit quelques Loix pour le gouvernement civil; le reste a esté composé par *Ebbubecher*, *Omor*, *Ozman*, & *Haly*, qui luy succéderent. Les *Caliphes*

d'Égypte & de Babylone estoient d'autres Docteurs de cette Loy, & leurs Commentaires & leurs explications estoient d'autorité divine parmi eux ; mais l'opinion de leur infailibilité s'estant perduë avec leur puissance & leur grandeur temporelle, elle fut transférée au *Moufti*, par la force des armes. Quoique les opinions de leurs Docteurs soient différentes touchant l'explication de leur Loy, celuy-là ne laisse pas de passer pour vn véritable Croyant, qui observe les cinq articles suivans, comme des points essentiels & fondamentaux, que chaque Turc est obligé en conscience de pratiquer. Le premier, c'est de tenir les parties exterieures du corps nettes, & d'estre propre dans ses habits ; le second, de faire des prières cinq fois le jour ; le troisiéme, de faire le *Ramazan*, ou le jeûne d'un mois ; le quatriéme, d'accomplir le *Zeket*, c'est-à-dire, de donner l'aumône, conformément à ce qui est écrit par leurs quatre Docteurs, dans vn certain Livre appellé *Afan Embela* ; & le cinquiéme, d'aller, s'il leur est possible,

en pèlerinage à la Meque. Mais l'unique article de Foy qu'il faut croire, c'est qu'il n'y a qu'un seul Dieu, & son Prophète Mahomet. Les autres Cérémonies, comme la Circoncision, l'observation religieuse du Vendredy, l'abstinence de la chair de Pourceau, & du Sang, ne sont pas du nombre, à ce qu'ils disent, des cinq principaux points, & ne sont commandées que pour éprouver l'obéissance des Croyans, dans les choses plus essentielles & plus nécessaires de la Loy.

CHAPITRE II.

Que les Turcs promirent au commencement de tolerer toutes les autres Religions, & de quelle manière ils l'ont observé avec le tems.

LORSQUE le Mahometisme estoit foible, & qu'il ne faisoit que de commencer, il paroissoit doux, modeste, & capable de tromper les hommes. Vne grande partie du monde estoit éclairée du Christianisme, bien

uni avec luy-mesme par la pureté de sa doctrine, & par sa fermeté dans la profession de la Foy : il est vray qu'il estoit fort agité par les herésies d'*Arius*, & de *Nestorius* ; mais il ne laissoit pas de se soustenir, non seulement par sa patience, par ses souffrances, & par son espérance ; mais aussi par les armes, & par la protection de ses Empereurs & de ses Rois. De-sorte que le Mahometisme venant dans vn tems qui ne luy estoit pas avantageux, & auquel il ne pouvoit donner atteinte au Christianisme, & moins encore corrompre les personnes consacrées au service divin, par le relâchement qu'il enseignoit ; Mahomet crût qu'il estoit à propos de s'accommoder avec les Chrétiens. Pour y parvenir, il fit publier dans tous les lieux où il estoit le maître, que l'on eût à souffrir toutes sortes de Religions. Mais il favorisa en apparence la Religion Chrétienne plus qu'aucune autre : & pour faire servir ses opinions & sa doctrine à son dessein, il déclara que CHRIST estoit vn Prophète plus grand que Moïse, qu'il estoit né d'une Vierge, que

M A R I E l'avoit conçu en sentant vne rose, & qu'elle estoit exempte de tout peché originel, & de toutes les tentations du Diable ; que C H R I S T estoit la parole de Dieu, & c'est ainsi qu'il est appellé dans l'*Alcoran* ; qu'il a guéry des malades, ressuscité des morts, & fait plusieurs miracles, & que ses Disciples ont fait la mesme chose par sa puissance. Et j'ay vû des Turcs parler de luy avec beaucoup de vénération, & soutenir avec chaleur qu'il n'avoit point esté crucifié ; que c'estoit vne impiété de croire que Dieu qui l'aimoit, & qui l'avoit comblé de tant de graces, l'eût d'eshonoré, jusques à l'abandonner aux Juifs, les plus méchans & les plus décriez hommes du monde, & à la mort honteuse de la Croix, qui est la plus infâme de tous les supplices.

Il sembloit par ces déclarations publiques, qu'il vouloit vivre en amitié avec les Chrétiens, que les *Musulmans* souhaitoient leur prospérité, & qu'ils estoient bons & charitables. Mahomet mesme dit dans son *Alcoran* : O infidèles, je n'adore pas ce ..

» que vous adorez ; & vous n'adorez
» pas aussi ce que j'adore : observez
» votre Loy, & j'observeray la mien-
» ne. Et afin de faire voir qu'il vou-
loit tolérer le Christianisme, & assûrer
tous les Chrêtiens, qu'il n'avoit pas
dessein de les persécuter, ni de ruiner
leur Religion, il fit le Traité suivant,
dont l'original a esté trouvé dans le
Convent des Religieux du Mont-Car-
mel, proche le Mont-Liban, & à vne
journée de la Meque, où les Pelerins
Mahometans font leur *Corban*, ou sa-
crifice, avant que d'entrer dans la Vil-
le. On dit que cét original a esté por-
té dans la Bibliotheque du Roy de
France ; mais quoiqu'il en soit, com-
me il est ancien & curieux, j'ai crû
que je ferois plaisir au Lecteur de le
rapporter ici mot à mot.

» Mahomet Messager de Dieu, en-
» voyé pour enseigner les hommes, &
» pour leur déclarer sa commission di-
» vine en verité, a écrit les choses
» suivantes, c'est à sçavoir : Que la
» cause de la Religion Chrétienne or-
» donnée de Dieu, puisse demeurer li-
» bre dans toutes les parties de l'O-

rient & de l'Occident, aussi-bien “
 parmi ceux qui sont du païs, que “
 parmi ceux qui en sont voisins; aussi- “
 bien parmi ceux qui sont étrangers, “
 que parmi ceux qui ne le sont pas. “

Je laisse à tous ces peuples-là le “
 present écrit, comme vn traité in- “
 violable, & comme vne décision “
 parfaite de toutes les contestations “
 & différends à venir, & comme vne “
 loy, par laquelle la Justice est mani- “
 festée, & dont l'observation est en- “
 jointe étroitement. C'est pourquoy, “
 tout homme faisant profession de “
 la Foy des *Musulmans* *, qui negli- “
 gera d'accomplir ces choses, & qui “
 violera, ou rompra cét accord en la “
 manière des infideles, & transgres- “
 sera les choses que j'y commande, “
 il rompt l'alliance de Dieu, résiste “
 à sa volonté, & méprise son Testa- “
 ment, soit qu'il soit Roy, Prince, “
 ou autre fidele. Par cét accord où “
 je me suis engagé moy-mesme à la “
 prière des Chrétiens, tant en mon “
 nom, qu'au nom de mes Disciples, “

* *Musulman* signifie parmi les Turcs *Croyant*, “
 c'est ainsi qu'ils s'appellent entre-eux. “

» d'entrer avec eux dans l'alliance de
» Dieu , & dans la paix des Prophe-
» tes, des Apôtres choisis, des Saints
» fideles, & des Bien-heureux du tems
» passé, & de celuy qui est à venir.
» Par cette mienne alliance donc, que
» je veux estre exécutée aussi religieu-
» sement qu'un Prophète envoyé de
» Dieu, ou qu'un Ange qui approche
» de la Majesté divine, est exact &
» régulier dans l'obéissance qu'il doit
» à sa Loy & à ses Commandemens.
» Je promets de proteger leurs Ma-
» gistrats dans mes Provinces, avec
» mon Infanterie & ma Cavalerie,
» avec mes troupes auxiliaires, & avec
» les fideles qui me suivent. Je pro-
» mets aussi de les defendre contre
» leurs ennemis, soit qu'ils soient pro-
» ches ou éloignez, de les assûrer en
» paix & en guerre, & de conserver
» leurs Eglises, leurs Temples, leurs
» Oratoires, leurs Convens, & les
» lieux où ils font des Pelerinages, en
» quelque lieu qu'ils puissent estre si-
» tuez, soit sur des montagnes, ou
» dans des vallées, dans les cavernes
» ou dans les maisons, dans les cam-

pagnes ou dans les deserts, ou dans
quelque autre sorte de bâtiment
que ce soit, & de conserver aussi
leur Religion, & leurs biens, en
quelque lieu qu'ils soient, soit sur
la terre ou sur la mer, à l'Orient
ou à l'Occident, de la mesme ma-
nière que je me conserve, moy &
mon sceptre, & que je conserve les
fideles Croyans, qui sont mon pro-
pre peuple. Je promets aussi de les
prendre en ma protection, & de les
garentir de toutes les violences & de
toutes les vexations qu'on leur pour-
roit faire, & de repousser les enne-
mis qui voudroient leur faire du
mal, & à moy aussi, & de leur ré-
sister vigoureusement, tant en pro-
pre personne, que par mes servi-
teurs, & par ceux qui sont de mon
peuple & de ma nation. Car puis-
que je suis établi sur eux, je dois, &
suis obligé de les defendre, & de
les garentir de toute adversité, &
d'empêcher qu'aucun mal ne leur ar-
rive, qui n'arrive auparavant aux
miens, qui travaillent avec moy à
la mesme œuvre. Je promets en ou-

» tre de les exempter de toutes les
» charges, que sont obligez de porter
» les conféderez, soit par prests d'ar-
» gent, ou par impositions; de sorte
» qu'ils ne seront obligez de payer
» que ce qu'il leur plaira, sans que l'on
» puisse leur faire aucun trouble, ni
» aucune peine pour cela. Vn Evesque
» ne fera point osté de son Diocese,
» ni aucun Chrétien contraint de re-
» noncer sa Foy, ni aucun Moine sa
» profession, ni aucun Pelerin troublé
» en faisant son pelerinage, ni aucun
» Religieux dans sa cellule; & on ne
» pourra non plus ruiner leurs Tem-
» ples; ni les convertir en Mosquées;
» pource que celuy qui fait cela, rompt
» la présente Alliânce de Dieu, s'op-
» pose à son Messager, & rend nul le
» Testament divin. On ne mettra au-
» cune imposition sur les Moines ou
» sur les Evesques, ni sur aucun de
» ceux qui ne sont point sujets aux ta-
» xes, à moins que ce soit de leur
» consentement. La taxe que l'on de-
» mandera aux riches Marchands, aux
» Pescheurs de perles, & aux Mineurs
» qui tirent leurs pierres précieuses, &

leur or & leur argent, non plus que celle des autres Chrétiens riches & opulents, n'excédera pas vn écu par an, & se prendra seulement sur ceux qui sont domiciliés & habituez en lieu certain & arresté, & non pas sur les voyageurs, ou sur ceux qui n'ont point de demeure assurée; qui ne seront sujets à aucunes impositions, ni aux contributions ordinaires, s'ils n'ont des biens & des héritages. Car celuy qui est obligé de payer legitiment, & selon la loy, de l'argent à l'Empereur, payera autant qu'un autre, & ne payera pas davantage, & on ne luy demandera rien au-delà de ses forces & de ses facultez; tout de mesme; celuy qui est taxé pour sa terre, pour ses maisons, & pour son revenu, ne sera pas chargé immoderément, ni opprimé par de plus grandes taxes que les autres qui payent contribution. Les conféderez ne seront point obligez d'aller à la guerre avec les *Musulmans* contre leurs ennemis, soit pour combattre, ou pour découvrir leurs armées; parce que les

» alliez ne doivent pas estre employez
» dans des exécutions militaires , ce
» traité n'estant fait avec eux que pour
» les soulager , & pour empêcher qu'ils
» ne soient foulez : au-contraire les
» *Musulmans* veilleront pour eux , fe-
» ront garde , & les defendront. Qu'on
» ne les oblige donc point d'aller au
» combat , de s'opposer aux ennemis,
» ni de donner des chevaux & des ar-
» mes , si ce n'est volontairement ; &
» ceux qui en fourniront de la sorte ,
» en seront reconnûs & récompensez.
» Aucun *Musulman* ne tourmentera
» les Chrétiens , & ne disputera avec
» eux , si ce n'est de civilité ; il les trai-
» tera humainement , & s'abstiendra
» de leur faire aucune violence en
» quelque manière que ce soit. S'il ar-
» rive à quelque Chrétien de com-
» mettre vn crime, ou de tomber dans
» quelque faute , le *Musulman* est obli-
» gé de l'assister , d'interceder pour
» luy , d'estre sa caution , & d'accom-
» moder son affaire ; il pourra mesme
» racheter sa vie , & il ne sera point
» abandonné , ni privé de secours , à
» cause de la divine alliance faite avec

eux , & qu'ils doivent jouir de ce que jouissent les *Musulmans* , & souffrir ce qu'ils souffrent ; & de l'autre part , que les *Musulmans* jouissent de ce qu'ils jouissent , & qu'ils souffrent ce qu'ils souffrent : & conformément à ce traité , qui est fait à la juste prière des Chrétiens , & conformément à la diligence requise pour confirmer son autorité , vous estes obligez de les proteger , de les garentir de toute sorte de calamitez , de leur rendre tous les bons offices possibles , & de faire en-sorte que les *Musulmans* partagent avec eux la bonne & la mauvaise fortune. Il faut de plus avoir vn soin particulier qu'on ne leur fasse aucune violence en matière de mariage ; c'est à sçavoir , qu'on ne forcera point les peres & les meres de donner leurs filles en mariage à des *Musulmans* , & qu'on ne les troublera point pour avoir refusé leurs fils ou leurs filles en mariage , parce que cette action est purement volontaire , & se doit faire de bon cœur & avec joie. Que s'il arrive qu'une femme Chrétienne

» se joigne à vn *Musulman* , il doit
» luy laisser la liberté de sa conscien-
» ce , & souffrir qu'elle obéisse à son
» pere spirituel , & qu'elle soit instrui-
» te en la doctrine de sa foy , sans
» aucun empêchement. Il la laissera
» donc en repos , & ne la tourmen-
» tera point , soit en la menaçant du
» divorce , ou en la pressant de renon-
» cer sa Religion ; & s'il fait le con-
» traire à cét égard , il méprise l'allian-
» ce de Dieu , il se revolte contre le
» traité fait par son Messager , & de-
» vient du nombre des menteurs. Si
» les Chrétiens veulent réparer leurs
» Eglises , leurs Monastères , ou les au-
» tres lieux , où ils font le service di-
» vin , & qu'ils ayent besoin de l'assi-
» stance & de la liberalité des *Musul-*
» *mans* , ils sont obligez d'y contri-
» buer de tout leur pouvoir , & de
» leur accorder ce qu'ils demandent ,
» non pas à dessein de le redemander ,
» ou d'en tirer récompense , mais gra-
» tuitement , comme vne marque de
» leur bonne volonté pour leur Reli-
» gion , & pour obéir au Traité fait
» par le Messager de Dieu , & en vuë de

l'obligation qu'ils ont de l'exécuter, & de l'accomplir. Ils n'opprimeront aucun d'eux vivant parmi les *Musulmans*; ils ne les haïront point, ils ne les obligeront point à porter des lettres, ou à servir de guides, & ne leur feront violence en quelque manière que ce soit; car celuy qui exerce sur eux ces sortes de tyrannies, est vn oppresseur, vn ennemi du Messager de Dieu, & vn rebelle à ses commandemens. Voilà les choses qui ont esté arrêtées entre Mahomet, le Messager de Dieu, & les Chrétiens. Les conditions auxquelles je les engage en conscience, sont: Qu'aucun Chrétien n'entretienne vn soldat ennemi des *Musulmans*, & qu'il ne le reçoive point en sa maison, soit en public, ou en secret; qu'il ne donne aucune retraite à vn ennemi des *Musulmans*, & qu'il ne souffre point qu'il fasse séjour dans leurs maisons, dans leurs Eglises, ou dans leurs Convens de Religieux; qu'il ne fournisse point sous main le camp de leurs ennemis, d'hommes, d'armes,

» & de chevaux, & qu'il n'ait aucune
» correspondance ou engagement avec
» eux, soit par écrit, ou autrement;
» mais que se retirant en quelque
» lieu de sûreté, ils songent à leur
» propre conservation, & à la défense
» de leur Religion. Qu'ils fournissent
» pendant trois jours à tout *Musulman*
» les choses nécessaires pour sa subsi-
» stance, & pour celle de ses bestes,
» & cela honnestement, & en diffé-
» rentes sortes de viandes; qu'ils fas-
» sent aussi tout leur possible pour les
» défendre si on les attaque, & pour
» les garder de tous accidens fâcheux.
» C'est-pourquoy, si quelque *Musul-*
» *man* souhaite de se cacher dans quel-
» ques-vnes de leurs maisons, ils le
» cacheront de bon cœur, & le tire-
» ront du péril où il se trouve, sans
» le découvrir à son ennemi. Si les
» Chrétiens gardent la foy de leur
» côté, ceux qui violeront quelques-
» vnes de ces conditions, quels qu'ils
» puissent estre, & feront quelque
» chose au contraire, seront privez
» des avantages contenus dans l'allian-
» ce de Dieu, & de son Messager, &

seront indignes de jouir des privile-
ges accordez aux Evêques & aux
Moines Chrétiens, & les Croyans de
ce qui est contenu dans l'Alcoran.

C'est-pourquoy je conjure mon
peuple, au nom de Dieu, & par
son Prophète, d'entretenir fidele-
ment toutes ces choses, & de les
accomplir en quelque lieu de la ter-
re qu'ils soient; & le Messager de
Dieu les en récompensera, pourvû
qu'ils les observent inviolablement,
jusques au jour du jugement, & jus-
ques à la dissolution du monde. Les
témoins des presentes conditions,
dont Mahomet le Messager de Dieu
est demeuré d'accord, sont *Abu-
Bacre Assadiqu, Omarben-alcharab,
Ithman ben Afan, Atiben abi taleb,*
& plusieurs autres. Le Secretaire qui
les a écrites, est *Moavia ben abi
Sofian*, soldat du Messager de Dieu,
le dernier jour de la lune du qua-
trième mois, la quatrième année de
l'Hegire, à Medine. Dieu veuille ré-
compenser ceux qui sont témoins de
cét écrit. Gloire soit à Dieu, Sei-
gneur de toutes créatures.

Quoique les Turcs nient que ce Traité ait esté fait par Mahomet avec les Chrêtiens, il ne laisse pas de passer pour véritable parmi plusieurs bons Auteurs, qui disent qu'il le fit, & qu'il le confirma dans vn tems où son Royaume estoit foible, & qu'il faisoit la guerre aux Arabes; & que pour n'estre pas attaqué par deux ennemis tout à la fois, il s'assura des Chrêtiens, par cette ligue qui fut faite dans le Monastère des Moines du Mont-Carmel, d'où ces Religieux tirent leur nom. Mais voyons de quelle manière il l'observa dans la suite des tems. Aussi-tost qu'il eut assuré son Empire, & qu'il se vit en état, par ses mauvaises finesses, & par l'heureux succès de ses armes, de ne craindre personne, il écrivit son Chapitre *de l'Epée**, appelé peut-estre ainsi, parce que les premières paroles en sont souvent gravées sur les cimenteres des Turcs, que l'on fait à Damas, & sur leurs autres armes; & vn autre Chapitre de l'Alcoran, appelé le Chapitre des Batail-

* C'est vn Chapitre de l'Alcoran qui s'appelle ainsi.

les, que les Turcs lisent toujours avant que d'aller au combat, dans lesquels il parle bien d'un autre ton. Car ces paroles modestes rapportées dans ce Traité cy-dessus : *Si vous n'adorez pas ce que j'adore, que vôtre Religion soit pour vous, & la mienne pour moy, & toutes les autres promesses faites aux Chrétiens sont changées en celles-ci, qui vont à leur ruine totale: Quand vous vous rencontrez avec des Infideles, dit-il, coupez leurs testes, tuez-les, prenez-les prisonniers, liez & enchaînez-les, jusques à ce que vous jugiez à propos de leur donner la liberté, ou de leur faire payer rançon; & ne cessez point de les persecuter, jusques à ce qu'ils ayent mis les armes bas, & qu'ils se soient soumis à vous.* Voilà de quelle manière les Turcs souffrent aujourd'huy la Religion Chrétienne. Comme ils savent qu'on ne peut forcer la volonté des hommes, ni assujettir leurs consciences, il n'y a point d'artifices & de tyrannie qu'ils ne pratiquent, pour rendre les Chrétiens pauvres, méprisables, & leur vie chagrine & malheureuse; de-sorte que la tolerance

qu'ils ont pour leur Religion, est plutôt vn supplice & vne persecution, qu'une grace ou vne faveur.

La Religion Mahometane souffre bien que les Chrétiens ayent des Eglises, & des maisons Religieuses dans les lieux où il y en a de bâties depuis plusieurs années, mais elle ne veut pas qu'on en bâtit de nouvelles. Les Chrétiens peuvent en réparer les ouvertures & les voûtes, mais ils n'oseroient y en ajouter. Et s'il arrive que le feu, ou quelque autre accident ruine le bâtiment, ils ne peuvent rétablir les fondations, ni les rendre capables de soutenir vn nouvel édifice. C'est-pourquoy il faut que les Eglises Chrétiennes qui sont aujourd'huy dans les Etats du Turc, périssent avec le tems, comme cela est déjà arrivé en plusieurs endroits. En l'année mil six cens soixante, il arriva vn grand embrasement à Galata, & ensuite à Constantinople; plusieurs Eglises & plusieurs Chapelles des Chrétiens en furent brûlées, & réduites en cendre. Mais leur zèle & leur piété les ayant aussi-tost fait rebâtir; à peine furent-elles achevées, que

l'on les abatit par ordre du Magistrat ; les Turcs disant qu'il n'estoit pas permis de rebâtir des Eglises, dont il ne restoit que les fondemens.

CHAPITRE III.

Par quels moyens, & par quels artifices la Religion des Turcs s'est accrûe.

QUOIQUE les Turcs témoignent en apparence qu'ils souffrent toutes sortes de Religions, leur loy leur permet néanmoins de forcer la conscience des hommes, & de les obliger à faire profession de leur croyance; ce qu'ils font en plusieurs manières. Car quand il arrive qu'un particulier se fait Turc, tous les enfans qu'il a au dessous de quatorze ans sont obligez de faire profession de la mesme Religion, quoiqu'ils ayent esté instruits & élevez dans celle du pere. Ceux qui parlent contre la loy de Mahomet, ou qui sans y penser, ou quand ils sont yvres promettent de se faire Turcs, ou qui ont couché avec vne

femme Turque, sont obligez de souffrir le martyre, ou de devenir Apostats. Je ne parleray point d'une infinité d'autres artifices, dont ils se servent pour engager les Chrétiens dans la fausse doctrine de leur abominable Mahomet.

Les Turcs ont encore vne autre Politique, qui contribué beaucoup à avancer leur Religion. C'est qu'ils ont fait vn article de foy de ne point rendre par composition, ou volontairement aucune Ville ou aucune Place forte, où il y a vne Mosquée, & où on a vne fois enseigné le Mahometisme. De-sorte qu'ils ne sont pas plutôt maîtres d'une Place conquise, qu'ils y bâtissent des Temples; & par-là ils imposent aux consciences des hommes vne loy qui les oblige à la defendre avec obstination jusques à la dernière extrémité. Ce qui a quelquefois eû plus de pouvoir sur l'esprit des Turcs, que n'auroit eû la crainte de la faim, de la mort, & des autres extrémités que l'on souffre pendant vn long siège, ou quand vne Ville est prise d'assaut.

Il n'y a personne qui ne sache par quels motifs tout différens les hommes ont embrassé le Christianisme ou le Mahometisme. Il n'y a rien eû qui ait porté les hommes à recevoir le premier, que la prédication d'un petit nombre de pauvres pescheurs, autorisez par des miracles, par des signes, & par des dons, & des inspirations du Saint Esprit. Ils promettoient aux hommes par leur doctrine vne autre vie, & des choses toutes spirituelles, après la séparation de l'ame d'avec le corps. Cette Religion ne fut pas plutôt preschée, qu'elle fut combatuë par les Empereurs, & par les Rois qui s'en moquèrent, qui la méprisèrent, & qui persecutèrent jusques à la mort ceux qui en faisoient profession. Voilà toutes les douceurs, & tous les avantages qu'elle promettoit aux hommes. Le Mahometisme au contraire s'est établi dans le monde par l'épée & par la force; les difficultez qu'il ne pouvoit résoudre, estoient surmontées par la violence; il donna autant d'étenduë à son pouvoir spirituel, qu'à son pouvoir temporel; il rendit ses préceptes

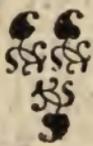
& ses commandemens faciles & agréables, & les accommoda aussi bien à l'imagination qu'à la sensualité des peuples. Il ne leur representa pas le Paradis d'une manière spirituelle; il ne leur y proposa pas des plaisirs que l'on ne peut exprimer, ni des transports de joye, qui ne ravissent que l'ame. Il leur fit au contraire vn plan de choses grossières & sensibles; il leur proposa de belles femmes avec des yeux bien fendus, vne durée de plaisirs infâmes de soixante ans, des festins superbes, & des ragousts capables de contenter les plus gourmands, & les plus friands tout ensemble, & vne infinité d'autres choses aussi extravagantes que cela, pour ceux qui ont de la connoissance & du discernement. Cependant ces folies n'ont pas laissé de trouver vne multitude infinie de personnes charnelles qui les croient, & qui les defendent comme vne verité. Mais comme cette doctrine choque la raison & le bon sens; les gens de loy qui sont les plus éclairés d'entre les Turcs en doutent, & principalement des choses qui regardent l'autre vie.

Cette representation grossière & matérielle, qu'on leur fait des plaisirs de l'autre monde, leur rend suspect le système de la Religion de Mahomet. Il semble par ce que nous venons de dire, que ces gens-là devroient avoir de la disposition à changer de croyance, & en recevoir vne plus raisonnable; & que les Juifs, desquels la plus grande partie de la superstition de Mahomet a esté empruntée, pourroient aisément les convertir, & en faire des profelytes; ou que les Chrêtiens pourroient leur enseigner les divins mysteres de leur sainte Religion. Mais les premiers sont tellement méprisez parmi les Turcs, qui les regardent comme les derniers, & comme les plus méchans de tous les hommes, qu'il n'y a pas lieu d'esperer que leur loy ait jamais aucun credit sur leur esprit. Il n'y a gueres plus d'apparence que les Chrêtiens puissent faire aucun progrès de ce côté-là, tant qu'ils les croiront idolâtres, comme ils font, à cause des images qu'ils ont dans leurs Eglises, pour lesquelles ils ont vne aversion mortelle.

Comme la Religion Mahometane s'est introduite dans le monde par la force des armés, & que les Turcs croient que les ames de ceux qui meurent à la guerre contre les Chrétiens sont immédiatement enlevées en Paradis, sans avoir fait auparavant aucunes des choses commandées par leur loy; il ne faut pas s'étonner si cette opinion augmente leur courage. C'est ce qui fait que leurs soldats craignent si peu la mort, & qu'il y en a tant parmi eux, comme nous le voyons par l'Histoire, qui y courent aveuglément, méprisant tellement la vie, qu'ils comblent des fossez & des ruisseaux de leurs corps, pour faire que leurs camarades aillent plus aisément aux ennemis.

L'heureux succès des armes des Mahometans leur est encore vne raison pour prouver la verité de leur Religion; car ils croient que Dieu est l'auteur de tous les bons événemens, & que plus leurs armes sont heureuses, & plus il se déclare pour eux, & pour leur Religion. C'est sur ce principe principalement, que les Turcs ont si

fort en horreur les Juifs, qu'ils appellent abandonnez de Dieu, parce qu'ils sont vagabons par toute la terre, & qu'ils n'ont aucune puissance temporelle qui les soutienne, & qui les protege. Je me suis informé fort soigneusement, s'il estoit vray que les Turcs ne vouloient pas souffrir, comme on le dit, qu'un Juif se fit de leur Religion, sans se faire Chrétien auparavant; mais j'ai trouvé que cela est faux. Cependant il est tres-vray qu'ils ne veulent point qu'on enterre dans leurs cimetières les corps des Juifs qui se sont faits Turcs; & que d'ailleurs les autres Juifs n'y prenant point de part, les carcasses de ces misérables sont ordinairement jettées dans un trou à l'écart, & éloigné de la sepulture des vns & des autres, comme indignes, mesme après la mort, de la société de tous les hommes.



CHAPITRE IV.

De la Charge & du pouvoir des Mousfis, & de quelle manière ils se gouvernent dans les affaires de la Religion.

LE *Mousfi* est le Chef principal de la Religion Mahometane, ou l'oracle qui résout toutes les questions difficiles de la loy. Il est fort respecté, & en grande vénération parmi les Turcs. Son élection dépend absolument du Grand-Seigneur, qui choisit toujours, pour remplir cette place, un homme de probité, savant dans la loy, & considérable pour sa vertu. Son autorité est si grande, que quand il juge, ou qu'il décide de quoi que ce soit, le Grand-Seigneur mesme n'y contredit jamais, & ne s'y oppose en quelque manière que ce soit.

Son pouvoir n'est pas de contraindre, mais de résoudre les difficultez, & de persuader dans les matières civiles, criminelles, & d'Etat. Les ré-

solutions qu'il donne, il les donne par écrit, la question ayant esté auparavant bien établie, & mise en peu de mots sur le papier; au bas de laquelle il met son jugement par vn Ouy, ou par vn Non, ou d'vne autre manière courte, que l'on appelle *Festa*, ou Sentence, après laquelle il ajoûte ces mots, *Dieu le fait mieux*. Ce qui fait voir évidemment que son jugement n'est pas infallible. Quand cette *Festa*, ou Sentence est portée au *Cadis* ou Juge, il la suit dans le jugement qu'il rend; de sorte que l'on voit des procès de grande importance terminez en vne heure, sans que l'on puisse s'opposer à l'exécution de l'Arrest, ni en appeller, ni se servir des artifices que l'on employe ordinairement pour les allonger.

Le Sultan le consulte dans les affaires d'Etat, comme quand il est question de condamner à la mort quelque personne éminente en dignité, ou quand il s'agit de faire la paix ou la guerre, ou de quelque autre chose importante à l'Empire, soit qu'il en use ainsi pour paroître juste & reli-

gieux, ou pour obliger les peuples à obéir plus volontairement. Quoiqu'il en soit, le Grand-Seigneur ne bannit presque jamais vn Premier Visir, ni oste vn Bacha de son employ, sous prétexte de crime, ou entreprend aucune affaire considérable, qu'il n'ait la Sentence du *Moufti*; parce que les hommes croyent qu'il y a plus d'équité dans le jugement d'un homme de bien, que dans le pouvoir absolu du Prince. Et il arrive rarement, quoique le Grand-Seigneur soit au dessus de la loy, qu'il agisse si irrégulièrement, que de mépriser vne autorité dans laquelle leur Religion a mis le pouvoir de juger toutes sortes de différends.

Il arrive pourtant quelquefois que le Grand-Seigneur luy fait des demandes qu'il ne peut résoudre en satisfaisant à sa conscience, & au Sultan tout ensemble; & ces scrupules du *Moufti* font que les affaires importantes de l'Etat trouvent des obstacles, & souffrent du retardement. Mais quand cela arrive, on oste le *Moufti* de sa Charge, on en met vn autre à sa pla-

ce, qui parle selon la volonté du Prince; & s'il arrive qu'il ne le fasse pas, on s'en défait, comme du premier, & d'un autre encore s'il fait le difficile, jusques à ce qu'on en ait trouvé un qui s'accommode aux intérêts de son Maître.

Cette Charge estoit estimée autrefois plus sacrée par les Princes Ottomans, qu'elle n'est à présent; car ils n'entreprenoient point de guerre, & ne faisoient aucuns grands projets, qu'ils ne prissent auparavant avec respect l'avis du *Moufti*, sans lequel on ne pouvoit espérer aucun heureux succès; mais aujourd'hui ils ne sont plus si soigneux de faire ces sortes de consultations. On le fait pourtant quelquefois pour la forme; mais d'ordinaire le Premier Visir, persuadé de sa suffisance, & soutenu de son autorité, s'attribuë assez souvent le pouvoir de faire la chose, & puis il en demande l'approbation au *Moufti* selon le sens de la Loy. C'est dans ces occasions où le *Moufti* trouve un grand champ ouvert pour ses interprétations, car ils demeurent d'accord que leur Loy re-

çoit des explications différentes selon la diversité des tems, & l'état où se trouvent les choses. Ils preschent pourtant au peuple que l'Alcoran est parfait en toutes ses parties, & qu'il ne contient rien de défectueux ; mais cela n'empesche pas que les politiques ne croient que l'on peut ajouter à la Loy, & l'accommoder à l'état present des affaires de l'Empire, toutes les fois qu'il en revient quelque avantage ; parce, disent-ils, que la Loy n'a pas esté donnée pour servir d'empêchement à la propagation de leur foy, mais au contraire, pour procurer son avancement.

On demanda vne fois au *Moufti*, comment vn Turc se devoit conduire dans ses devotions, s'il se trouvoit dans les parties Septentrionales du monde, où le jour n'est que d'une heure en hiver, & comment il pourroit faire pour s'aquiter des prières qu'il est obligé de faire cinq fois en vingt-quatre heures, à savoir, au matin, à midy, après midy, à Soleil couchant, & à vne heure & demie de nuit, le jour n'ayant qu'une heure en

ce país-là. A quoi le *Moufri* répondit, que Dieu ne commandoit pas absolument des choses difficiles, comme elles sont dans l'Alcoran, mais qu'il falloit les regler selon les lieux & les tems, & faire les prières plus courtes, la première fois avant le jour, deux autres à l'heure du jour, & les deux autres après qu'il ne fait plus jour, & qu'en faisant cela on satisfaisoit à son devoir.

On proposa vne question de pareille nature au *Moufri*, touchant le *Kiblach*, ou le saint lieu de la Meque, vers laquelle ils sont obligez de tourner le visage pendant qu'ils font leurs prières; & on luy demanda comment il est possible, quand on est sur la mer, où il n'y a point de marque qui puisse faire connoistre sa situation, sur tout à d'aussi mauvais Géographes que sont les Turcs, de s'aquiter de cette obligation religieuse. A quoy le *Moufri* répondit à peu près comme à la première, en leur ordonnant de faire vn mouvement circulaire en priant, estant impossible qu'en tournant de la sorte, leur visage ne se rencontrât du costé

de la sainte ville ; ce qui suffisoit dans vne occasion comme celle-là.

On propose plusieurs questions comme celle-là au *Moufti*, qui les résout, comme nous venons de dire. Mais il y en a vne fort remarquable dans *Busbeck*, qui merite d'estre rapportée ici, & qui arriva de son tems. Comme il se faisoit des prisonniers de part & d'autre, pendant les guerres de l'Empereur, & de Sultan Solyman, on demanda au *Moufti*, si on pouvoit échanger vn petit nombre de Chrétiens pris prisonniers par le Grand-Seigneur, contre vn plus grand-nombre de Turcs pris par l'Empereur. Le *Moufti* se trouva fort embarrassé à résoudre cette question, parce qu'il luy sembloit d'vn costé qu'il y avoit de la honte d'estimer moins vn Turc qu'un Chrétien, & de l'autre qu'il n'y avoit point de charité de laisser souffrir des *Musulmans*, pour des formalitez en l'air. Enfin pour se tirer d'un pas si difficile, il eût recours à ses livres ; il trouva que les opinions de deux Auteurs graves estoient partagées là-dessus ; il se déclara pour celle où

il trouva plus de charité & de tendresse, & son avis fut qu'on la suivît. On fait rarement mourir le *Moufti*, tant qu'il est revêtu de cette Charge; & quand cela se fait, on le dégrade auparavant, après quoy on l'exécute. Mais quand il s'agit de crimes énormes, ou de trahison, on le met dans vn mortier, qui est toujors gardé pour cét effet, dans la prison des sept Tours à Constantinople, où il est pilé, & battu, jusques à ce que ses os & sa chair soient réduits en bouillie.

La Charge qui est après celle du *Moufti*, est le *Cadilescher*, ou Juge de la milice, que l'on appelle autrement *Juge Avocat*. Il ne laisse pas de juger toutes les autres sortes de procès, quels qu'ils soient; car en ce pais-là les soldats ont le privilege, à l'exclusion de tous les autres Sujets, de ne plaider que devant leurs Officiers, & de n'estre jugez que par eux. Il faut necessairement que le *Moufti* ait passé par la Charge de *Cadilescher*, & qu'il l'ait exercée avec honneur & approbation, avant que d'arriver à cette autre dignité.

La Charge qui suit celle-là est celle de *Mollah*. Il y en a de deux sortes, l'une est de trois cens Aspres, & l'autre de cinq cens; & on les distingue par la différence de leurs gages. Ceux de la première sorte sont les premiers Juges dans les petites Provinces, & ne commandent qu'à des *Cadis* de plusieurs places riches & considérables. Ces gens-là deviennent assez souvent *Mouftis*; mais il faut qu'ils y arrivent par différens degrez, & qu'ils aient commandé dans les lieux où a esté le siège de l'Empire, comme dans Prusa, & dans Andrinople, après quoy ils deviennent *Cadileschers*, & quelquefois *Mouftis*.

On peut mettre ces gens-là, aussi-bien que les *Cadis*, qui sont les plus bas Juges, au nombre des personnes de Religion, aussi-bien que le *Moufti*. Car, comme je l'ai déjà dit, les Turcs croyent que leurs Loix civiles viennent de leur Prophète, & de leurs autres Interprètes; qu'elles sont d'aussi grande obligation, que celles qui regardent le service divin, & qu'il ne les faut point séparer l'une de l'autre,

Les *Emaums*, ou Prestres de Parroisse doivent savoir lire dans l'Alcoran, & estre parmi leurs voisins en réputation d'honnestes gens, & de bonne vie, avant que d'estre admis à cette Charge. Il faut aussi qu'ils aient esté de ceux qui appellent tous les jours le peuple du haut du clocher aux heures destinées pour les prières publiques, en proférant souvent à haute voix ces paroles : *Allah ekber, Allah ekber, eschedu en la Ilahé ilallah we eschedu enne Muhammel ewesul cuah Fleie ala selah hei ala Felach Allach ekber, Allah ekber, la Ilahé illah*; c'est-à-dire, Dieu est grand, Dieu est grand, je reconnois qu'il n'y a point d'autre divinité que Dieu, & confesse que Mahomet est le Prophète de Dieu. Quand vn *Emaum* est mort, le peuple de la Parroisse presente quelqu'un au Premier Visir, pour remplir sa place, l'assurant qu'il a toutes les qualitez requises pour s'en acquiter dignement, & encore mieux que le précédent. Surquoy il est immédiatement reçu en la place vacante; & afin de faire voir que les témoignages que l'on luy rend

sont véritables, on luy fait lire quelque chose de l'Alcoran en présence du Premier Visir, qui l'agrée, & qui luy donne son *Teschér*, ou ordonnance, pour s'en mettre en possession. Voilà toute la cérémonie qui se pratique à la réception d'un *Emaum*, car ils ne croyent pas qu'il reçoive aucun caractère de Prestre, qui le distingue du reste du peuple. De sorte que quand les *Emaums* ne sont plus revêtus de cette Charge, ils retournent au nombre des laïques, & leur habit n'est point différent des leurs, à la réserve qu'ils ont le Turban large comme les Legistes, ou gens de Loy, avec quelque petite différence dans les plis, & qu'ils le portent d'une façon singulière. Leur Office est d'appeller le peuple aux prières, & de les conduire dans la Mosquée aux heures destinées pour cela, & de lire tous les Vendredis de certaines Sentences, ou de certains vers tirez de l'Alcoran. Il n'y en a gueres parmi eux qui se hasardent de prêcher, à moins qu'ils soient bien présomptueux, ou qu'ils se sentent des dons pour cela; mais ils

laissent cét emploi aux *Soighs*, ou à ceux qui en font profession, & qui passent ordinairement leur vie dans des Convents, comme nous le dirons cy-après.

Le *Moufti* n'a aucune juridiction sur les *Emaums*, en ce qui regarde le gouvernement; car il n'y a point de supériorité, ni de hiérarchie parmi eux, chacun est indépendant dans sa Paroisse, & ne peut estre contrôllé de personne: ils sont seulement soumis au Magistrat, pour les choses civiles & criminelles.

Les gens d'Eglise, & les gens de la Loy, sont en grande estime parmi les Turcs, comme on le peut voir par les qualitez que leur donne le Grand-Seigneur, quand il leur écrit, & qu'il leur envoie ses ordres. Voici comme il parle: *Vous qui estes la gloire des Juges & des hommes sages, des tresors profonds d'éloquence & d'excellence, vostre sagesse & vostre capacité puisse estre augmentée, &c.*

CHAPITRE V.

Du revenu du Moufti , & d'où il vient.

APRES que le *Moufti* est élu , on ne pratique point d'autre cérémonie que celles-cy , pour l'établir dans fa Charge. Il se presente devant le Grand-Seigneur , qui le revest d'une riche veste de martres sibelines , qui vaut du moins mille écus. Il luy fait ensuite present d'une somme de mille écus en or , enveloppez dans vn mouchoir , qu'il luy met luy-mesme dans le redouble de son habit de dessous , qui est à l'endroit de sa poitrine , & luy fait vn fonds pour subsister de deux mille Aspres par jour , qui font environ cinq livres sterling , ou soixante-cinq livres monnoye de France. Il n'a que cela de revenu certain ; mais il peut disposer de quelques benefices qui dépendent de certaines Mosquées royales , & en tirer le plus d'argent qu'il peut , sans craindre la simonie , ni d'estre accusé de corruption.

Quant aux Sentences qu'il rend, que l'on appelle *Festa*, il n'en tire pas vne Aspre, quoique chacune en coûte huit, qui se donnent à ses Officiers, c'est à sçavoir à son *Musewedegi*, ou à celuy qui pose la question, & qui l'établit, cinq Aspres; à son *Mumeiz*, ou à celuy qui la copie, & qui la met au net, deux Aspres, & à celuy qui garde le seau du *Moufti*, vne Aspre.

Le *Moufti* a fort peu d'autres profits, si ce n'est que lorsqu'il entre dans cette Charge, tous les Ambassadeurs & tous les Résidens des Princes étrangers le viennent feliciter, aussi-bien que les Agens de plusieurs Bachas, qui se trouvent à la Porte; & comme ce n'est pas la coûtume d'y venir les mains vuides, chacun luy fait des presens, qui sont estimez du moins cinquante mille écus.

Quand vn *Moufti* est déposé, & privé de sa Charge, & qu'il n'y en a point d'autre raison, que la volonté absolüe du Grand-Seigneur, on le gratifie d'vn *Arpalik*, c'est-à-dire, du pouvoir de disposer de quelques emplois de judicature en certaines Provinces, dont

il a la surintendance. Cela luy produit vn revenu suffisant pour subsister avec honneur. Et parce que c'est vne personne, dont les avis & les conseils sont de grande autorité & de grand poids auprès du Grand-Seigneur, & du Visir; que sa parole, & le rapport qu'il fait des affaires est fort considéré, & que les Sentences favorables qu'il rend sont fort estimées; il est cheri & caressé de tous les grands Seigneurs de l'Empire, qui n'ont point de moyen plus sûr pour gagner l'amitié d'un Turc, que les presens, qui font plus d'effet sur eux, que tous les services, & tout le mérite du monde.

CHAPITRE VI.

Des Emirs.

NOus pouvons mettre les *Emirs*, que l'on appelle autrement *Eulad Resul*, au nombre des personnes de Religion, parce qu'ils sont de la race de Mahomet. Ils portent tous vn turban d'un vert de mer enfoncé, qui est la couleur de leur Prophète. Et com-

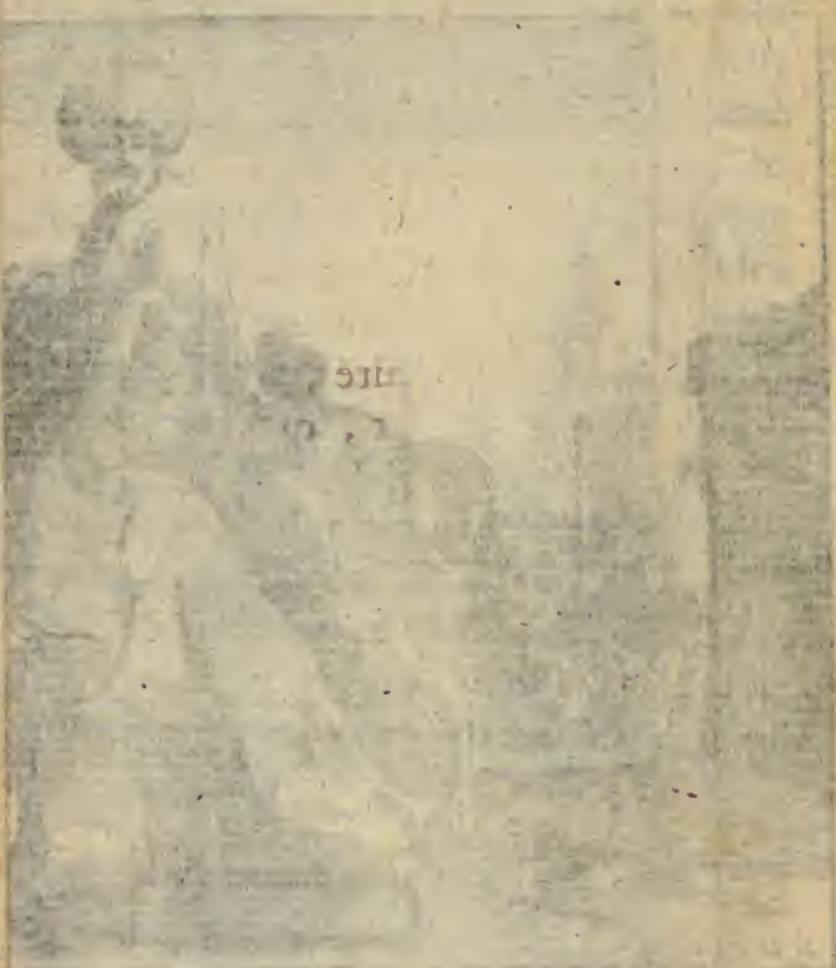
11

La messe de M. de la Roche



Se. Se. C.

Ein Buch, zu Ende



hic

me les Turcs ont beaucoup de vénération pour ce sang, qu'ils estiment saint & sacré, le Magistrat seculier leur a accordé plusieurs privileges, & entre autres choses, qu'ils ne peuvent estre outragez & frapez par vn Turc, qu'il ne luy en coûte la main droite; mais de-peur que cette liberté ne leur donne trop de licence, & qu'ils n'abusent de cette impunité, ils ont vn Général ou Supérieur, que les Turcs appellent *Nakib Eschrel*, qui a ses Officiers & des Sergens sous luy, avec pouvoir de vie & de mort sur tous ceux qui luy sont soumis; mais il ne fait jamais l'affront à ceux de cette Race, d'en faire mourir aucun publiquement. Quoiqu'il y en ait peu entre eux qui puissent bien prouver qu'ils descendent de Mahomet, on ne laisse pas de les aider, quand ils ont le moindre prétexte d'y prétendre, toutes les fois que le *Nakib* les veut favoriser; ce qu'il fait autant qu'il luy est possible, pour s'aquerir de nouveaux sujets; & afin que cela se fasse sans scandale, il luy donne vn tableau où est sa genéalogie, & celle de ses an-

cestres. Cela est cause que les Turcs, qui sont bien informez de ces abus, les estiment moins qu'ils n'ont fait autrefois ; & qu'ils ne font point de scrupule, quand ils en trouvent quelqu'un qui jure, ou qui fait quelque insolence, de le bien battre, après luy avoir osté son turban vert, & l'avoir baisé avec respect.

Leur second Officier s'appelle *Alem-dar*. C'est celuy qui porte l'étendart vert de Mahomet, toutes les fois que le Grand-Seigneur paroist dans quelque cérémonie publique. Ces gens-là peuvent posséder toutes sortes de Charges. Il y en a fort peu qui s'appliquent au commerce, si ce n'est à celuy qu'ils appellent *Esirgi*, c'est-à-dire, d'acheter & de revendre des esclaves, à quoy ces gens-là ont beaucoup d'inclination, parce qu'il s'agit de tenir des Chrétiens dans la servitude & dans les fers. Ils sont naturellement les plus abominables sodomites, & les plus grands débaucheurs de jeunes garçons qu'il y ait au monde, surpassant, en ce peché contre nature, la plus débordée impureté des Tartares.

C H A P I T R E V I I .

Des fondations, & des revenus des Mosquées Royales, & de quelle manière on paye les dîmes qui servent à l'entretien des Prestres.

LEs Turcs sont fort magnifiques dans les Mosquées, & dans tous les édifices qu'ils bâtissent en l'honneur de Dieu, & qui sont destinez à son service. Ils le sont non seulement à l'égard des bâtimens, mais aussi en ce qui regarde leurs revenus, & en tout ce qui peut conserver à la posterité la memoire de ceux qui les ont fondées, ou qui y ont contribué. On entretient de ces revenus-là vn grand nombre de pauvres, qui prient incessamment pour les ames de ceux qui croient que ces prières leur sont nécessaires après la mort. Je parle de ceux qui ont cette croyance, parce que les Turcs ne sont pas d'accord entre eux, de l'état où sont les ames jusques au jour du Jugement, cette question n'estant

point décidée, ni comme vn article de foy, ni comme vne chose révélée dans l'Alcoran. Les libéralitez qui ont esté faites de tems en tems pour ces lieux destinez au service divin, sont aujourd'huy si grandes, que par le compte que l'on m'en a fait, elles vont à vn tiers des terres de l'Empire.

Les principales Mosquées, & qui ont les plus grands revenus, sont celles de fondation royale, que l'on appelle en Turc *Selatia Giameler*. Le *Kuslir Aga*, ou le Chef des Eunuques noirs des femmes du Sultan, en a la surintendance; avec pouvoir de disposer de toutes les Charges Ecclesiastiques, & de tous les emplois qui en dépendent. Cela augmente beaucoup le credit qu'il a d'ailleurs, aussi-bien que son revenu, y ayant plusieurs de ces Mosquées royales en divers lieux de l'Empire; mais particulièrement aux endroits où les Empereurs ont fait autrefois, & font à present leur résidence, comme à Prusa, à Andrinople, & à Constantinople. Les Mosquées royales de Constantinople sont Sainte Sophie, celle du Sultan Mahomet, qui

qui prit cette ville sur les Chrétiens, celles des Sultans *Bajazet*, *Selim*, *Soliman*, *Ahmet*, & trois autres bâties par les Reines meres, dont l'une l'a esté depuis peu par la mere du Sultan d'aujourd'huy qui l'a richement fondée.

Je ne veux pas entreprendre de donner à mon Lecteur le détail de tous les revenus particuliers de ces Maisons Roiales; mais il est certain qu'ils répondent en tout à la grandeur de leurs fondateurs. Je me contenterai de parler de Sainte Sophie, bâtie par l'Empereur Justinian, & rebâtie ensuite par Théodose. C'estoit la Métropolitaine de l'ancienne Byzance, & l'Eglise capitale du Patriarche de Grece. Elle subsiste encore aujourd'huy, & est employée par les Turcs au service divin. La barbarie & la superstition Mahometane n'a pas esté si sacrilège, que de toucher à ses revenus: elle les a au contraire conservez, & augmentez en telle sorte, qu'ils peuvent aller du pair avec les plus riches fondations religieuses de toute la Chrétienté. Ayant eû vn jour la curiosité d'avoir vn extrait des Registres de

cette Eglise , de tous les dons qui luy ont esté faits par des particuliers , de toutes les terres qui en dépendent , de tout l'argent qu'elle a à interest , & en vn mot , de tous ses revenus ; j'offris , selon mon pouvoir , vne somme d'argent assez considerable à celuy qui les gardoit , pour me le donner : mais soit qu'il le fist par ostentation , ou qu'il crût faire vn peché , de donner connoissance à vne personne de ma Religion des libéralitez pieuses de ses Princes , il me dit qu'elles estoient en si grand nombre , que l'extract en feroit vn gros volume , & que cette connoissance seule estoit l'estude & l'occupation toute entière de ceux qui sont employez à cela. Mais quoiqu'il en soit , j'ai esté assuré par des personnes qui le savent tres-bien , & qui ne grossissent pas les choses plus qu'il ne faut , que le revenu de cette Mosquée monte à plus de cent mille Sequins par an , qui se levent dans l'enceinte des murailles de Constantinople. Le Sultan en releve , & luy paye par redevance mille & vne Aspre par jour , pour le fonds sur lequel est bâti

le Serrail, qui faisoit du tems des Empereurs Chrétiens, vne partie des jardins de cette Eglise magnifique, & que les Turcs crurent vn sacrilege de séparer tout-à-fait du service divin, auquel il estoit destiné, quoique son admirable situation ne permît pas qu'il seruit à autre chose, qu'à bâtir la demeure du Sultan. Ils ont ajoûté vne Aspre de plus pour faire voir que les mille ne suffisoient pas pour l'usage que l'on faisoit des terres de l'Eglise, & que l'on pouvoit les augmenter, selon que la piété & la devotion des Empereurs qui viendroient après les y porteroit.

Les Turcs disent que Constantinople fut pris vn Mercredi, & que le Vendredi d'après, qui est leur Dimanche, le Sultan victorieux, qui fut appellé pour la première fois Empereur, alla en pompe rendre graces à Dieu de sa victoire dans le temple de Sainte Sophie; & que son bâtiment superbe & magnifique, luy plût si fort, que sur le champ il ajoûta vne rente de mille Sequins par an, à ses autres revenus, pour servir à entre-

tenir des *Imans*, des Docteurs de la Loy, des *Talismans*, & d'autres gens qui ont soin de l'éducation de la jeunesse, & qui leur apprennent à lire, à écrire, & les principes de leur Loy, & de leur Religion.

Depuis ce tems-là, d'autres Empe-reurs ont bâti auprès de cette Eglise des *Turbes*, ou des Chapelles pour leur servir de tombeaux, dans l'une desquelles est enterré Sultan *Selim*, surnommé *Sarboſe*, ou l'ivrogne, avec ses cent enfans; à quoy ils ont ajoûté vn fonds pour servir à l'entretien des lampes & des chandelles qui y brûlent nuit & jour, & à celuy des pauvres, qui prient pour leurs ames. Car la plupart des Turcs, comme je l'ai déjà dit, sont persuadés que cela leur sert après la mort; quoiqu'on ne le presche pas, & que l'on n'oblige personne à le croire comme article de foy. Outre les fonds dont nous venons de parler, il y en a qui sont destinez pour nourrir vn grand nombre de pauvres, qui se trouvent tous les jours à de certaines heures aux portes de cette Eglise, où on donne à

chacun la portion qui leur est destinée. Mais quoique ces dépenses soient excessives, on ne laisse pas de mettre tous les ans de grandes sommes de deniers dans le Tresor de la Mosquée, que l'on garde pour les necessitez de l'Eglise, comme pour les réparations, & pour les bâtimens qu'il faudroit faire, s'il arrivoit quelque incendie, ou quelque autre fâcheux accident.

Outre les édifices somptueux & magnifiques qui composent le corps des Mosquées Royales, on y a joint de certains colleges pour des écoliers en la loy, que l'on appelle *Themele*, des dehors pour des cuisines, où on appreste les viandes pour les pauvres, des hôpitaux que l'on appelle *Timarhanclar*, des *Hans*, ou maisons pour les étrangers ou voyageurs, des fontaines publiques, des boutiques pour des artisans, & des ruës toutes entières de logemens pour la demeure des pauvres, qui n'ont pas moyen de se loger mieux.

Toutes ces dépendances apportent quelque revenu à la Mosquée, qui est mis entre les mains de celuy qui en

est le Directeur, que l'on appelle *Mu-
teuelli*. Mais parce que cela ne suffit
pas pour l'entretenir, il y a plusieurs
terres, plusieurs villages, plusieurs
montagnes, plusieurs bois, & des
païs entiers qui sont assignez pour ce-
la, que l'on appelle *wakfi*, & que
l'on donne à ferme pour vn certain
prix au profit de la Mosquée. Il y a
des rentes qui se payent en bled, d'au-
tres en huile, & d'autres en d'autres
sortes de denrées. On affecte vne par-
tie des païs nouvellement conquis,
pour l'entretien des Mosquées qui
sont bâties depuis peu; comme, par
exemple, de celuy conquis aux en-
virois de Neuhausel, dont deux mil-
le villages payent contribution au
Turc, comme je l'ai appris de celuy
qui en donna le compte au Grand-
Seigneur. On a assigné de certaines
terres pour augmenter le revenu de
la Mosquée, que la mere du Grand-
Seigneur d'aujourd'huy a bâtie à Con-
stantinople. Ces revenus-là se levent
quelquesfois par forme de décimes:
ce n'est pas que les Turcs se ser-
vent des dismes pour l'entretien

dès personnes, des lieux, & des choses qui sont destinées au service divin; mais ils les levent ainsi en quelques lieux, à cause de la commodité qu'ils trouvent de s'en faire payer. Ces sortes de pais & de villages, que l'on appelle *wakfi*, sont bienheureux en comparaison des autres; parce que les habitans, en vertu de cela, ne jouissent pas seulement de certains privileges, & de certaines franchises extraordinaires; mais parce aussi qu'ils sont exempts de l'oppression des Bachas, & des logemens des gens de guerre Turcs, & dispensés de recevoir chez eux les personnes de grande qualité, & leur train, quand ils vont d'une Province à l'autre, lesquels s'en détournent exprés, de-peur-d'incommoder les habitans, par le respect qu'ils ont pour des lieux destinez à un usage divin.

Les Mosquées de moindre qualité, fondées par des particuliers, du consentement des *Dervises*, ou autres Ordres Religieux, & qui ne peuvent avoir leur revenu en terres, comme les Mosquées Roiales, ont leur bien

en argent , provenant des legs testamentaires , ou des dons que leur font les personnes vivantes. Ils prestent cét argent à dix-huit pour cent par an , & s'en font vn revenu assuré. Car , quoique l'interest soit defendu par la Loy de Mahomet , on ne laisse pas de le souffrir, quand c'est pour l'entretien des Mosquées , & des orphelins : en toute autre chose il est *Haram* , c'est-à-dire , abominable. Mais parce qu'il est en quelque façon nécessaire d'emprunter de l'argent pour faire aller le commerce, & que personne n'en veut prester sans en tirer du profit , voici comme on en use d'ordinaire. On emprunte de l'argent , payable dans vn certain tems , & dans l'obligation on reconnoist avoir reçu autant que la somme , à quoy se monte le principal & l'interest , qui est quelquefois aussi grand que le principal. On met cét argent là dans vn sac sans le compter ; le Prêteur dit qu'il y a tant d'argent , & celuy qui emprunte en demeure d'accord en la presence des témoins : leur seul témoignage suffit pour

en demander le payement, quand le tems de la dette est échû. Mais en voilà assez pour ce qui regarde les fondations & les revenus des Mosquées des Turcs, d'où il ne sera pas mal aisé de juger des autres choses de pareille nature.

CHAPITRE VIII.

De la nature de la Prédestination selon les Docteurs des Turcs.

LEs Turcs croient la prédestination, sans aucune réserve, & de la manière la plus positive du monde. Les Savans d'entre eux se servent, pour soutenir leur opinion, des passages de l'Ecriture Sainte, qui semble la favoriser, comme sont ceux-ci : *Le vaisseau dira-t-il au Potier, pourquoy m'as-tu fait ainsi ? F'endurcirai le cœur de Pharaon. J'ai aimé Jacob, & j'ai haï Esau ;* & d'autres semblables. Car les Turcs ont beaucoup de respect pour le Vieux Testament, & considèrent fort son autorité, parce qu'ils croient

qu'il a esté inspiré de Dieu, & écrit par son commandement. Mais ils disent que l'Alcoran, qui est venu depuis, marquant plus précisément, & plus parfaitement la volonté de Dieu, le premier a esté abrogé, & l'autre mis en sa place.

Il y en a parmi eux qui affirment cette opinion avec tant de hardiesse, qu'ils ne craignent pas de dire, que Dieu est auteur du mal, sans se servir d'aucune distinction, ni d'aucun adoucissement, pour mettre à couvert la pureté de Dieu de la souillûre du péché, ressemblant en cela aux herétiques Manichéens. Ils ont encore vne autre opinion, dont il n'y a personne parmi eux qui ne soit persuadé, qui est, que Dieu est auteur de tout ce qui arrive heureusement. Cela fut cause qu'ils ne firent pas mourir les enfans de Bajazet, du tems qu'il faisoit la guerre à Selim son frere, parce qu'ils attendoient, comme vne marque infallible de la volonté de Dieu, quelle seroit la fortune du pere. Sur ce principe, ils concluënt, à cause de leurs conquestes & de leur prospérité.

présente, que leur Religion est la meilleure, & que Dieu approuve tout ce qu'ils font.

Ils croient que la destinée de chaque particulier est écrite sur son front, qu'ils appellent *Narsip*, ou *Tactir*, qui est le livre écrit au Ciel, de la bonne ou mauvaise fortune d'un chacun, laquelle il ne peut éviter, ni par sa prudence, ni par quelque effort qu'il fasse au contraire. Cette opinion est tellement imprimée dans l'esprit du peuple, que les soldats ne font point de difficulté d'exposer hardiment leurs vies dans les occasions les plus dangereuses & les plus desespérées, & qu'ils abandonnent leurs corps, comme de la terre, pour remplir les tranchées de l'ennemi. On peut dire avec vérité, que cette opinion, reçue comme elle est parmi les Turcs, a autant servi à l'agrandissement de leur Empire, qu'aucunes de leurs autres maximes politiques. Personne ne craint la peste, ni ne la fuit, Mahomet leur ayant commandé de ne point abandonner les maisons qu'ils ont dans le lieu où elle est, parce que Dieu a

compté leurs jours , & qu'il a prédestiné ce qu'ils doivent devenir ; de sorte qu'ils visitent aussi familièrement les pestiférez , que nous faisons nos amis qui ont la goutte , la pierre , ou la fièvre. Et quoiqu'ils voyent manifestement , que les Chrétiens qui se retirent dans vn meilleur air , & dans des lieux éloignez , s'exemptent de ce mal contagieux , dans le mesme tems que des Villes en sont dépeuplées ; ils dépouillent , tant ils sont prévenus de cette opinion , ceux qui en meurent , & se revêtent de leurs habits sur le champ. Et comme c'est la coûtume chez les personnes de grande qualité de faire coucher plusieurs de leurs domestiques dans vne mesme chambre sur des paillasses , & que les sains & les malades couchent ensemble indifféremment ; il est arrivé souvent que les trois quarts de la famille d'vn Bacha , composée peut-estre de deux cens personnes , jeunes & sains , sont morts de la peste , pendant les grandes chaleurs de Juillet & d'Aoust. Il perit ainsi plusieurs familles entières tous les Estez , dont il ne reste personne capa-

ble de recueillir la succession : ce qui tourne au profit du Grand-Seigneur, qui en devient le maître & le propriétaire.

Quoique la Religion de Mahomet oblige les Turcs à ne point abandonner la Ville, ni les maisons qu'ils y ont, & à ne point fuir la conversation de ceux qui sont attaquez de la peste dans les lieux où les affaires les obligent d'estre ; ils sont néanmoins conseillez de ne pas frequenter les lieux infectez, où il n'y a point d'affaires legitimes qui les appellent. Mais j'ai remarqué dans le tems d'une peste extraordinaire, que les Turcs ne se fient pas trop aux préceptes de leur Prophète, & qu'ils n'ont pas assez de courage pour soutenir l'effort de cette cruelle maladie. Car ils se retiroient sous divers prétextes dans des Villages éloignez, particulièrement les *Cadis*, ou gens de la loy, qui ayant l'esprit plus fort & plus éclairé que le commun peuple, ont reconnû par la raison & par l'expérience, que le bon air conservoit la vie, & que ceux qui s'estoient servis

de ce remède, estoient revenus fort sains dans leurs maisons, & avoient survêcu leurs voisins, que leur ignorance & leur obstination brutale avoit fait mourir. C'est-là l'opinion la plus commune des Turcs, que l'on appelle *Febares*. Il y en a parmi eux vne autre sorte que l'on appelle *Cadères*.

CHAPITRE IX.

Des différentes sectes qui sont parmi les Turcs en général, & de leurs différens sentimens en matière de Religion.

IL n'y a rien de plus étonnant; ni de plus impenétrable, que la diversité des Religions qui sont au monde; ni rien de si difficile à concevoir, que la manière dont l'ame raisonnable, qui est presque égale en tous les hommes, a pû produire vne si grande différence de croyance; & se former des idées de la divinité, aussi extravagantes que celles qui ont causé tant de sortes de superstitions. Mais ce qui surprend davantage, c'est que de tant de mil-

lions d'hommes, qui sont d'accord des principes certains & infaillibles de leur Religion, & qui bâtissent tous sur les mesmes fondemens, il y en ait la plus grande partie qui ne bâtit que de chaume & de paille, & si peu de matière solide & de durée, dont on ne peut rendre d'autre raison, à mon avis, si ce n'est que le Diable a aveuglé les cœurs de ceux qui ne croient pas, afin qu'ils ne soient point éclairés par la lumière de l'Evangile, de la gloire de JESUS-CHRIST qui est l'image de Dieu.

La Religion Mahometane est vne des plus prodigieuses productions de l'esprit humain, & qui n'a rien de bon ni de raisonnable en soy, que la profession qu'elle fait de croire vn seul Dieu : encore est-elle partagée là-dessus en plusieurs sectes, qui ont leur patrons & leurs protecteurs, qui les defendent avec chaleur, & avec animosité, jusques à se séparer les vns des autres, & à se traiter de profanes & d'impies. Je rapporterai le détail de toutes ces sectes, & de toutes ces opinions, autant que je l'ai pû ap-

prendre ; m'estant appliqué d'autant plus soigneusement à m'en instruire, que je n'ai jamais lû aucun Auteur qui m'ait satisfait, ni rendu bon compte des sectes qui se sont formées parmi eux dans ces derniers tems.

C'est vne opinion commune, qu'il y a soixante & dix sectes parmi les Turcs ; mais il y a bien de l'apparence qu'il s'en trouveroit davantage, si la chose estoit bien connüe, & exactement examinée. Les Docteurs Turcs s'imaginent que les soixante & douze nations, auxquelles le monde fut partagé à la confusion des langues de la tour de Babel, qu'ils appellent *Temish ekec Melet*, estoit la figure des divisions qui devoient arriver dans les siècles suivans, aux trois principales Religions du monde. Sur ce principe-là ils comptent soixante & dix sectes différentes parmi les Juifs, soixante & onze parmi les Chrétiens, & parmi eux soixante & douze. Ils s'en donnent vne plus qu'aux Chrétiens, parce, disent-ils, que la Religion de Mahomet est la dernière, qu'elle comprend en foy toutes les veritez, &

met fin à ce mystère d'iniquité, qui a détourné les hommes du chemin du salut.

Les Turcs ont entre eux, aussi-bien que les autres Religions, des sectes & des hérésies de dangereuse conséquence, qui augmentent tous les jours par le mélange qu'ils font de la doctrine Chrétienne avec leurs extravagances, dont nous parlerons à fond dans son propre lieu. Ils avoient aussi autrefois parmi eux vne espece de Mahometans visionnaires, qui s'assembloient au commencement, sous prétexte de prescher, & de faire d'autres exercices de piété; mais qui parurent enfin en campagne, & qui prirent les armes contre le Gouvernement de l'Empire.

Je me contenterai d'en rapporter ici vn exemple. *Scheiches Bedredin* Président à *Musa*, & frere de Mahomet Cinquième Roy des Turcs, ayant esté rélegué, après la mort de son Maître, à Nice en Asie, se mit à consulter avec son valet *Burgluzes Mustapha*, comment il pourroit exciter quelque sedition, & recommencer vne seconde guerre. Après y avoir bien pensé, ils

demeurèrent d'accord, que le plus sûr moyen estoit d'inventer vne nouvelle Religion, & de persuader au peuple quelque chose contraire à l'ancienne superstition de Mahomet. Pour exécuter ce dessein, *Burgluzes*, contrefaisant le saint homme, s'en alla à *Aydinin*, que l'on appelle autrement *Caria*, où il prescha vne doctrine conforme à l'humeur & à l'esprit de ce peuple-là, ne parlant que de liberté de conscience, de revelations mystérieuses, & autres choses semblables, n'oubliant aucun artifice, pour leur insinuer dans l'esprit tout ce qui peut porter des Sujets à la revolte contre leur Prince legitime; de-sorte qu'en peu de tems il eût plus de disciples qu'il n'en eût osé esperer. *Bedredin* ayant appris que son serviteur réussissoit si bien par sa manière de prescher, quitta le lieu de son exil, & de Nice s'en alla en Valachie, où faisant le saint homme, comme luy, il se retira dans vne forest. Il n'y eût pas esté long-tems, qu'il fit vn grand nombre de Profelytes, composé de larrons, de fainéans, & de vagabonds. Il les instruisit à sa

mode des principes de sa Religion, & les envoya ensuite en divers lieux comme des Apôtres, pour prescher, & annoncer au peuple, que *Bedredin* estoit choisi, & envoyé de Dieu, pour estre le Roy de Justice, & pour commander à toute la terre, & que sa doctrine estoit reçüe dans toute l'Asie. Le peuple enchanté de ces nouveautez, se rendit en foule auprès de *Bedredin*, qui se croyant assez fort pour tenir la campagne, sortit de son desert, avec vne armée fort nombreuse, le tambour battant, & les enseignes déployées. Il fut assez hardi pour donner bataille avec sa multitude abusée, à l'armée que Mahomet avoit envoyée contre luy sous la conduite de son fils Amurath. Les rebelles furent entièrement défaits, *Bedredin* fut pris prisonnier, & sa prétendue sainteté ne pût l'empescher d'estre pendu.

On voit par-là, que le nom de la cause de Dieu, les révélations, la liberté des peuples, & autres choses semblables, ont esté de tout tems des prétextes pour tromper le monde, & que les Infideles & les Mahometans.

s'en servent aussi-bien que les Chrétiens.

CHAPITRE X.

Des deux principales Sectes de Mahomet & de Hali, c'est-à-dire, des Turcs & des Persans. Erreurs des Persans rapportées, & refutées par le Moufti de Constantinople.

IL y a deux grandes Sectes qui partagent les Mahometans, & qui fait qu'ils se haïssent mortellement; à quoy contribuë beaucoup leur manière d'éducation différente, & les interets de leurs Princes. L'une est embrassée, & soutenue par les Turcs, & l'autre par les Persans: les premiers disent que Mahomet a esté le plus considérable, & le dernier de tous les Prophètes; & les autres luy préfèrent *Hali*, quoi qu'il fût son disciple, & qu'il luy ait succédé. Ils soutiennent qu'il a eü de plus grandes & de plus fréquentes inspirations que Mahomet, & que toutes les interprétations qu'il a données à

la Loy sont absolument parfaites & divines.

Les Turcs de leur costé accusent les Persans d'avoir corrompu l'Alcoran, d'y avoir changé des mots, & d'avoir mal placé les ponctuations & les virgules; ce qui fait que le sens en est douteux & ambigu en plusieurs endroits. C'est-pourquoy tous les Alcorans que l'on apporta de Babylone à Constantinople, après l'avoir conquise, furent mis à part dans vn lieu du grand Serrail; & defenses faites à toute sorte de personnes de les lire, sur peine d'estre maudits. Les Turcs appellent les Persans abandonnez de Dieu, abominables, & blasphémateurs du nom du Saint Prophète: de-sorte que Selim Premier, quand il fit la guerre en Perse, nomma sa cause la cause de Dieu, & fit publier par tout qu'il ne l'avoit entreprise que pour venger le Prophète, pour soutenir ses interests, & pour punir les Persans des blasphêmes qu'ils avoient proférez contre luy. La haine & l'aversion que les Turcs ont pour eux est si grande, qu'encore que la jeunesse de toutes les

Nations du monde puisse estre reçüe dans les écoles du Serrail, ils n'y veulent point souffrir de Persans. Ils les regardent comme des gens tellement apostasiez de la véritable croyance, & qui ont passé de la véritable Religion dans vne hérésie si abominable, qu'ils croient absolument impossible qu'ils puissent jamais rentrer dans le bon chemin: ce qui fait qu'ils ne leur donnent aucun quartier dans la guerre, & qu'ils les estiment indignes de vivre, & de servir d'esclaves.

Les Persans de leur costé n'aiment pas mieux les Turcs. Ils s'écartent autant qu'ils peuvent de leur manière de vivre, de leurs coûtumes, & de leur doctrine, & rejettent comme apocryphes, & sans autorité, les trois grands Docteurs de la Loy Mahometane, c'est à savoir, *Ebbubeker*, *Osman*, & *Omar*. C'est vne coûtume parmi eux, quand ils se marient, de mettre les figures de ces trois Docteurs, faites de paste ou de sucre, à l'entrée de la chambre des nouveaux mariez, afin que les invitez, en les re-

gardant, y laissent tout le venin dont ils les pourroient infecter. Car les Orientaux sont persuadez qu'il y a des gens qui ont naturellement le pouvoir d'enforcèler par les yeux, & qu'en regardant quelqu'un fixement, comme on fait ordinairement les nouveaux mariés, ils empeschent la consommation du mariage. C'est pourquoy aussi-tost que les conviez sont entrez dans la chambre, & que la malignité de leurs regards a esté corrigée, en s'arrestant sur ces statuës, ils les rompent, & les mettent en pièces.

Mais pour mieux faire connoistre les points de Religion qui sont le plus contestez parmi eux, & les anathêmes qu'ils prononcent les vns contre les autres, je rapporterai ici la Sentence renduë par le *Moufti Esad Efendi* contre *Schab Abbas* Gouverneur de *Sari Halife* Roy de Perse, & contre tous les Persans en général, que j'ai extraite d'un Livre autorisé à Constantinople, & qui sert d'un témoignage authentique de l'inimitié & de la haine irréconciliable qui est entre ces deux Nations.

„ Quand vous n'auriez point, dit-il,
 „ d'autre hérésie, que celle de mépri-
 „ ser ces illustres amis de Mahomet,
 „ *Omar, Osman, Ebbubeker*, vostre
 „ crime ne laisseroit pas d'estre si
 „ grand, que vous ne le pourriez ex-
 „ pier par des prières de mille ans, ni
 „ par des pelerinages continuels; &
 „ vous ne laisseriez pas d'estre con-
 „ damnez à estre jettez dans le fond
 „ de l'enfer, & à estre pour jamais
 „ privez des benedictions celestes.
 „ Cette Sentence que je prononce
 „ contre vous, est confirmée par les
 „ quatre *Imans*, qui sont *Iman Azem,*
 „ *Iman Schafi, Iman Malick, & Iman*
 „ *Habeli*. C'est-pourquoy je vous ex-
 „ horte en amitié de vous en corri-
 „ ger, & d'en corriger aussi le Roy
 „ *Abbas* vostre disciple.

„ Mais ce n'est pas assez de cette
 „ simple erreur, qui vous a fait don-
 „ ner le nom de *Kisilbaschi*, c'est à-
 „ dire, d'héretiques Persans: vous
 „ estes devenus aussi abominables que
 „ les *Durgis* * : vous avez aquis vne

* C'est vn peuple qui demeure aux en-
virois du Mont *Liban*.

réputation infâme , & vous estes
 corrompus vous-mesmes dans tous
 les points de la doctrine, aussi-bien
 que dans les mœurs : de-sorte que
 je ne saurois me dispenser de pro-
 noncer contre vous, par les motifs
 d'un zele divin, qu'il est permis de
 vous tuër, & de vous exterminer
 pour le service de Dieu; vos opi-
 nions erronnées ayant esté pleine-
 ment réfutées par *Giasen Efendi*,
 qui a marqué les Persans comme
 Payens, avec vne marque de feu,
 & qui a fait voir par soixante &
 deux endroits de l'Alcoran, & par
 les propres paroles de Mahomet,
 que leur doctrine est fausse.

Si les Chrétiens sont condamnez
 à perdre la vie & le bien, pour
 avoir dit qu'il y a vne Trinité en
 Dieu, quel droit ont les Persans
 d'espérer qu'on les traite mieux,
 vous qui estes notez comme héré-
 tiques en soixante & dix endroits
 de l'Alcoran ? L'une de vos opi-
 nions détestables, & qui tient le
 premier rang entre les autres est,
 que vous croyez bien estre obligez

» de vous assembler dans les Mos-
» quées, mais non pas d'y prier Dieu;
» car à quoy servent vos assemblées,
» si vous n'y priez point ? Mahomet
» dit luy-mesme, que celuy qui va
» aux assemblées sans dessein de prier,
» est vn hypocrite, qu'il est maudit
» de Dieu, que Dieu ne le benira ni
» luy ni sa famille, que les bons An-
» ges l'abandonneront, qu'il sera li-
» vré au Diable, & qu'il ne prospere-
» ra jamais, ni en ce monde-ci, ni en
» l'autre.

» Vous répondez à cela, que l'an-
» cien ordre des Prestres est éteint;
» que vous n'avez personne qu'une
» vie pieuse & exemplaire rende ca-
» pable de vous prescher, de vous
» instruire, & de vous conduire aux
» prières publiques. Est-il possible
» qu'il n'y ait point de personnes sain-
» tes & de bonne vie parmi vous de la
» race de Mahomet ? S'il y en a, pour-
» quoy ne les imitez-vous pas ? Mais
» vous n'avez garde, car vous estes
» ennemis, & faites vne guerre ouver-
» te à la famille de Mahomet, & pre-
» nez prétexte de ne vous servir pas de

Prêtres, ou d'*Imans*, de ce que leur innocence n'est pas pareille à celle des enfans. Il est vray qu'en ce point-là vous avez quelque sorte de raison, car vos *Imans* ne sont pas seulement infideles en leur doctrine, mais ils sont aussi corrompus dans leurs mœurs, & dans leur conversation. Votre Roy, qui est vostre Souverain Prestre, fréquente les bordels, & les lieux de plaisir infâme : il ravit les femmes chastes & bien faites d'entre les bras de leurs maris; & ce qui est de plus horrible, c'est qu'il le fait publiquement, & qu'il vit en concubinage avec elles, à la vûe de tout le monde. Où l'exemple du Prince rend ces choses-là legitimes, il ne faut pas s'étonner si ses Sujets, tant ceux qui font profession des armes, que les gens de Loy, imitent sans scrupule ses actions.

Vous niez que le verset appelé le *Couvercle* *, qui est dans l'Alcoran, soit authentique. Vous rejettez les dix-huit versets qui nous ont esté

* Chapitre ainsi appelé.

„ revelez pour l'amour de Sainte
 „ *Aische* *.

„ A l'*Abdest*, ou lavement, vous
 „ ne croyez pas qu'il soit permis de
 „ laver le pied tout nud, mais seule-
 „ ment de passer légèrement l'eau par
 „ dessus.

„ Vous ne coupez jamais vos mou-
 „ staches, mais seulement la barbe du
 „ menton, qui est le plus honneste
 „ ornement de l'homme, & qui le pa-
 „ re le plus; & vous la coupez com-
 „ me il vous plaît.

„ Vous mettez à vos souliers, & à
 „ vos chausses, en mépris du Prophé-
 „ te, la sainte couleur verte, con-
 „ crée à la Bannière de Mahomet,
 „ profanant par cét usage impie, vne
 „ chose qui ne doit orner que les par-
 „ ties les plus nobles de l'homme.

„ Vous beuvez hardiment, sans au-
 „ cun remord de conscience, du vin
 „ qui est en abomination à tous les
 „ véritables observateurs de la Loy;
 „ & à l'égard des viandes, vous ne
 „ mettez point de différence entre cel-
 „ les qui sont pures, & celles qui ne

* La femme de *Mahomet* s'appelloit ainsi.

le sont pas, mais vous mangez de «
routes indifféremment. Si je voulois «
rapporter ici les soixante & dix «
points, dans lesquels vous errez, & «
qui sont tout-à-fait corrompus, & «
falsifiez, je ferois de mon écrit vn «
gros volume, sans arriver à la fin «
que je me suis proposée, qui est la «
brieveté. «

Vous avez parmi-vous vne autre «
méchante coûtume, c'est que vous «
souffrez que plusieurs hommes ha- «
bitent charnellement avec vne seule «
femme. Car auquel de tous peut- «
on justement donner le fruit qui en «
provient? Quel livre, quelle loy, ou «
quel exemple pouvez-vous avoir, «
qui autorise vne coûtume si hon- «
teuse, & si contraire au droit na- «
turel? Combien doivent avoir l'es- «
prit bas & rampant des enfans qui «
viennent de tels peres? Il ne faut «
donc pas s'estonner s'il ne se trou- «
ve parmi vous aucune personne di- «
gne du caractère de Prestre, ou de «
Juge. «

Mais vous ne pouvez pas estre «
si peu raisonnables, que de nier «

„ qu'il est nécessaire au service de
 „ Dieu, de s'assembler dans les Mos-
 „ quées pour prier. Mahomet prioit
 „ avec le peuple, il souffroit quel-
 „ quefois qu'*Ebbubeker* fist le service
 „ divin, & le suivoit comme les au-
 „ tres.

„ Que ne demandez-vous à vos pe-
 „ lerins qui viennent de la Meque,
 „ ce que signifient les quatre autels
 „ qui sont dans la Mosquée, où on
 „ fait des prières pour les quatre dif-
 „ férentes sectes orthodoxes ? Que ne
 „ suivez-vous leur exemple ? Mais
 „ vous estes des méchans & des ob-
 „ stinez ennemis de Dieu, & de son
 „ Prophète ? Que répondrez-vous de-
 „ vant Mahomet, & ses quatre amis,
 „ au jour du Jugement ; de ce que de-
 „ puis le tems qu'ils sont morts, vous
 „ ressuscitez leurs cendres avec igno-
 „ minie, en dressant leurs images faites
 „ de sucre, ou de paste, quand vous
 „ vous mariez, pour les abbatre après
 „ avec mépris, & en divertir les nou-
 „ veaux mariez, & leur compagnie ?

„ *Ebbubeker* n'a-t-il pas esté le pre-
 „ mier converti à la Foy ?

Omar, n'estoit-il pas le plus vaillant ce
 défenseur de la Religion Mahome- ce
 tane contre les Chrétiens ? ce

N'est-ce pas le chaste *Osman*, qui ce
 a mis en ordre, & distingué les Cha- ce
 pitres de l'Alcoran ? ce

N'est-ce pas le brave & le tres-sa- ce
 vant *Hali*, qui portoit le *Zulfekar* ce
 ou l'épée à deux pointes ? Et *Iman* ce
Hassan, & *Iman Husein*, n'ont-ils ce
 pas esté martyrs pour la foy dans le ce
 desert de *Kerbela* ? ce

Mahomet n'a-t-il pas dit de sa ce
 propre bouche : O *Hali*, il y a deux ce
 sortes de gens prédestinez pour al- ce
 ler en Enfer, à cause de toy ; les ce
 vns qui t'aiment, & les autres qui ce
 ne t'aiment point ? Ne portez-vous ce
 pas le Turban rouge, & ne meri- ce
 tez-vous pas d'estre condamnez pour ce
 vostre mauvaise vie, & parce que ce
 vous n'estes pas amis du Prophète, ce
 ni de la famille des fideles, comme ce
 il est écrit dans le livre que l'on ap- ce
 pelle *Audik* ? Les Chrétiens gar- ce
 dent avec soin la corne du pied de ce
 l'asne sur quoy JESUS-CHRIST a ce
 monté. Ils la mettent dans des chât- ce

» les d'or & d'argent, & tiennent à
» grand honneur, quand leur visage,
» leurs mains, & leur teste peuvent
» toucher cette sainte relique.

» Mais vous qui faites profession
» d'estre disciples du Prophète de
» Dieu, & de descendre de la famille
» de ses amis, vous méprisez vn titre
» si glorieux, & commandez que l'on
» prononce publiquement, après que
» vos prières sont achevées, c'est-
» à-dire, après l'*Ezan*, des blasphêmes
» & des maledictions, contre les amis
» & les saints associez du Prophète.

» De plus, vous dites, & vous sou-
» tenez dans vos livres, qu'il est
» permis de piller & de ruiner le païs
» des *Musulmans*; d'emmener leurs
» femmes & leurs familles prisonnié-
» res, & par vn principe de malice,
» & pour leur faire affront, de les
» promener toutes nuës dans les mar-
» chez, & de les exposer en vente à
» qui en veut, ce que les Payens mes-
» mes n'estiment pas honneste.

» Cela fait voir évidemment que
» vous estes les plus insolens & les
» plus irréconciliables ennemis que

nous ayons au monde. Car certainement vous estes plus cruels envers nous, que ne sont les *Sezidi*, les *Kiasirs*, les *Zindiki*, & les *Durzians*; & pour tout dire en peu de mots, vous estes l'égoût de toute sorte d'impuretez & de pechez. Vn Chrétien ou vn Juif peut esperer de devenir veritable Croyant, mais vous ne le pouvez jamais. C'est pourquoy en vertu de l'autorité que j'ay reçüe de Mahomet mesme, & à cause de vos méchancetez, & de vostre incrédulité, je prononce hautement qu'il est permis à vn chacun des Croyans, de quelque nation qu'il soit, de vous tuer, de vous détruire, & de vous exterminer. Si celuy qui tuë vn Chrétien rebelle fait vne chose agréable à Dieu, celuy qui tuë vn Persan en fait vne qui mérite vne récompense soixante & dix fois plus grande. J'espère aussi de la majesté divine, qu'au jour du Jugement elle vous fera servir d'asnes aux Juifs, & que cette misérable nation, qui est le mépris du monde, vous montera, & vous

„ menera au trot en Enfer. J'espère
 „ aussi que dans peu de tems vous
 „ serez entièrement détruits par nous,
 „ par les Tartares, par les Indiens,
 „ & par les Arabes, nos freres & nos
 „ associez en vne mesme foy.

CHAPITRE XI.

*Des Sectes, & des Hérésies anciennes
 des Turcs.*

IL y a quatre sectes qui partagent
 les Mahometans, qui passent pour
 orthodoxes.

La première est celle que l'on ap-
 pelle *Haniffe*, dont on fait profession
 en Turquie, en Tartarie, dans l'*Eusbec*;
 & de l'autre costé de *Jehun*, du *Bas-
 tore*, & de l'*Oxus*.

La seconde est celle que l'on appelle
Scaffie, que suivent les Arabes.

La troisième est celle que l'on ap-
 pelle *Malechie*, dont font profession
 ceux de Tripoly, de Tunis, d'Al-
 ger, & quelques autres peuples d'A-
 ffrique.

La quatrième est celle que l'on appelle *Hambelle*, dont fort peu de gens font profession, & qui n'est connue qu'en quelques endroits de l'Arabie.

Ceux qui font profession de ces quatre Sectes, sont estimez orthodoxes, & suivent les opinions de quelques-uns de leurs Docteurs, comme font parmi les Chrétiens, les disciples de Saint Augustin, & de Saint Thomas. Ils ne diffèrent entre eux que par quelques ceremonies, par quelques actions particulières qu'ils font dans leurs prières, par leurs lavemens, & par quelques points de la loy civile. Ils se tolèrent, & parlent fort charitablement les uns des autres; ils s'estiment tous véritables Croyans, & capables de jouir des felicitez du Paradis, pourvû que leur vie réponde à leur doctrine & à leur profession.

Tous les Mahometans, selon les lieux où ils se trouvent, sont connus par l'une de ces quatre Sectes. On ne laisse pourtant pas de leur donner d'autres noms, selon qu'ils sont attachez aux opinions de quelques prescheurs superstitieux & schismatiques.

Il y en a d'autres, qui pour n'estre pas d'accord entre eux, touchant la doctrine des Attributs, & de l'Unité de Dieu, de ses decrets & de ses jugemens, de ses promesses & de ses menaces, du don de Prophetie, & de celuy de la Foy, s'entredonnent le nom de leurs anciennes hérésies; mais de tous ceux-là il n'y en a point qui soient plus opposez les vns aux autres que le sont

	<i>Moatazali</i>		<i>Sephatii.</i>
Les	<i>Kadari</i>	aux	<i>Giabari.</i>
	<i>Morgii</i>		<i>Waidi.</i>
	<i>Shii</i>		<i>Chavarigi.</i>

De ceux-là, comme d'autant de racines, il en est sorti tant de branches, qu'elles composent, selon l'opinion des Docteurs Turcs, soixante & douze Sectes différentes.

Ceux qu'on appelle *Moatazali*, c'est-à-dire, Séparatistes, ont tiré leur nom d'un certain *Albazan*, disciple de *Wafel Ebir Alir*. On demanda vn jour à ce *Wafel Ebir Alir*, si vn homme qui auroit commis d'énormes pe-

chez ne pouvoit estre sauvé. Le disciple, sans attendre la réponse de son Maître, sortit de l'assemblée, & en dit son sentiment en particulier à ceux de ses compagnons qui le suivirent, ce qui fit que l'on les appella depuis Séparatistes; mais entre eux ils s'appellent les défenseurs de la justice & de l'vnité de Dieu. Cependant quand il s'agit de s'en expliquer entre eux-mesmes, ils se trouvent partagez en vingt & deux Sectes, dont chacune souëtient son opinion avec tant de chaleur & de passion, qu'ils traitent les autres d'indifideles & d'incrédules. Le point de doctrine qui leur est commun, & dont les plus chicaneurs demeurent d'accord, est que Dieu est éternel, & que l'éternité est vn attribut qui convient parfaitement à son Essence. Cependant ils rejettent cét attribut d'éternel, aussi-bien que celui de sage & de puissant: Car ils ne veulent pas que Dieu soit éternel par son éternité, sage par sa sagesse, ni puissant par sa puissance; mais par luy-mesme, & par la simplicité de son essence, de-peur d'admettre la multi-

plicité en Dieu, ou de tomber dans l'erreur qu'ils reprochent aux Chrétiens, qui deshonnorent, disent-ils, la divinité, par l'idée qu'ils se sont faite de trois personnes dans la Trinité,

Il y a vne autre Secte qui vient de celle-là, que l'on appelle *Hajetti*. Ceux qui la professent, tiennent que *JESUS-CHRIST* a pris vn véritable corps, & qu'il a esté incarné, comme nous le croions; & ils ont inséré vn article dans leur croiance, qui dit, que *CHRIST* viendra au dernier jour pour juger le monde. Ils le prouvent par ce passage de l'Alcoran, où il est dit: *Mahomet, tu verras ton Seigneur revenir dans les nuës*. Car encore qu'ils n'osent pas l'appliquer ouvertement à *JESUS-CHRIST*, ils soutiennent pourtant que cela est prophétisé du Messie, & reconnoissent dans leurs discours particuliers, qu'il ne peut y en avoir d'autre que luy. Ils disent aussi qu'il reviendra en chair juger le monde, qu'il regnera quarante ans sur la terre, qu'il confondra l'Antechrist, & qu'après cela le monde finira.

Les *Isi*, sont vne autre sorte de gens qui font profession de la Secte de *Moatazali*. On les appelle ainsi de leur premier fondateur *Isa Merdad*. Ils soutiennent que l'Alcoran a esté créé, quoique Mahomet anathématise tous ceux qui sont de cette opinion : car il dit en termes exprés; *Que celuy-là soit estimé infidèle, qui croit que l'Alcoran a esté créé*. Mais pour accommoder cette opinion aux paroles de leur Prophète, ils disent que l'Alcoran que Mahomet a donné, n'est qu'une copie de celuy que Dieu a écrit luy-mesme de sa propre main, & qui est dans le Ciel; & que lorsque le Prophète dit que l'Alcoran n'a pas esté créé, il entend parler de l'original, & non pas de la copie, qui a esté prise sur ce véritable & infaillible exemplaire.

Ceux-là nient aussi que l'élégance de l'Alcoran soit incomparable & inimitable, comme le croient tous les Turcs, & soutiennent que s'il estoit permis, on trouveroit aisément d'autres Auteurs Arabes qui le surpasseroient de beaucoup en raisonnement

& en éloquence : ce qui est, à mon avis, faire vn terrible affront à leur Prophète, qui se glorifie tant de l'exacte disposition, & de la claire signification de tous les mots de ce Livre; qu'il ne l'estime pas moins charmant par l'agréable harmonie de ses périodes, que convainquant par la verité & par la pureté de sa doctrine. ¹⁰⁰

Les grands Antagonistes des *Mozazalis* sont les *Sephatis*. Ils donnent des attributs éternels à Dieu, de connoissance, de vie, de puissance, &c. Et quelques-vns d'entre eux le font si grossièrement, qu'ils s'imaginent qu'il y a en Dieu des organes pour l'ouïe, pour la vûë, & pour la parole, soutenant que l'on doit attendre littéralement les façons de parler dont on se sert, quand on dit, Dieu est assis dans son thrône, que la création est l'ouvrage des ses mains, qu'il se met en colere contre les pecheurs, sans chercher d'autres explications subtiles, pour rendre la véritable notion de ces choses plus claire & plus intelligible; enquoy il semble néanmoins que leurs Docteurs ne s'accordent pas.

Il y en a quelques-vns qui disent, qu'un corps , & ce qui subsiste par soy-mesme , est la mesme chose ; -souûtenant que ce n'est pas vne propriété essentielle à vn corps , que d'estre fini & terminé. D'autres disent qu'il suffit de croire que Dieu est grand , sans s'amuser à rendre raison de sa circonscription , & sans vouloir déterminer s'il est en vn certain lieu ou non. Ils ont vne infinité de semblables imaginations , qui ne sont bonnes qu'à faire voir la foiblesse de l'esprit humain. Ceux qui sont les plus sages entre leurs Docteurs , & qui veulent paroître plus raisonnables , & plus modérez que les autres , defendent absolument à leurs disciples de comparer les sens qui sont en Dieu , avec ceux des créatures ; mais quand ils sont pressez par les *Moatazalis* , qui leur sont tout-à-fait opposez , ils sont forcez de s'expliquer plus nettement ; ce qu'ils font en la manière suivante. Ils disent que le Dieu qu'ils adorent a vne veritable figure , qu'il est visible , que cette figure est composée de parties spirituelles & corporelles , & que le mouve-

ment local ne luy est pas contraire; mais que sa chair, son sang, ses yeux, ses oreilles, sa langue, & ses mains ne ressemblent point aux substances créées, & qu'elles sont composées de telle manière, qu'elles ne sont sujettes à aucune alteration, ni à aucune corruption. Pour prouyer cela; ils se servent des paroles de Mahomet, qui dit, *que Dieu a créé l'homme à son image*, & d'autres passages de l'Écriture Sainte, où il a plû à la bonté divine de s'accommoder, par des façons de parler familières, à la foiblesse des hommes.

Cette Secte est suivie de celle des *Kadaris*, qui nient absolument les decrets de la Providence divine & la Prédestination, soutenant que l'homme est vn agent libre; & qu'il dépend de sa volonté, comme d'un principe certain de faire de bonnes ou de mauvaises actions; & que si Dieu le récompense pour les bonnes, par des benedictions, il le punit aussi avec justice en ce monde & en l'autre pour les mauvaises. Ils appellent cette doctrine, la doctrine d'équité & de justice, qu'ils disent estre la mesure & la

regle de toutes les actions humaines, par laquelle les hommes se doivent conduire, pour ne se pas éloigner du modèle qui leur en a esté donné par la sagesse éternelle de Dieu. Cette opinion des *Kadaris* est tout-à-fait rejettée par les Mahometans, comme hérétique & contraire aux principes de leur Religion. Cependant pour la soutenir, ils se servent de l'autorité d'un Auteur Arabe, qui introduit dans un dialogue qu'il a fait, Moïse & Adam, plaidant leur cause devant Dieu. Moïse parle le premier, & reproche à Adam, que Dieu l'avoit créé immédiatement de sa main, qu'il avoit soufflé en luy le souffle de vie, qu'il avoit fait les Anges pour l'adorer, qu'il l'avoit placé au milieu du Paradis terrestre, qu'il l'avoit rempli de graces actuelles, pour se defendre des mouvemens qui excitent les passions; & que cependant par sa desobéissance & par son orgueil, il avoit fait déchoir tout le genre humain d'un état si glorieux & si innocent, & que sa première perfection n'avoit servi qu'à augmenter la grandeur de son crime.

A cela Adam répond de cette sorte. Dis-moy, Moïse, toy à qui Dieu a fait l'honneur de parler face à face, & à qui il a revelé sa volonté dans les tables qu'il t'a données gravées de sa propre main, & où sont contenuës toutes les veritez morales, combien trouves-tu qu'il y avoit d'années que la Loy fût écrite avant que je fusse créé ? Quarante, répondit Moïse. Trouves-tu, repliqua Adam, qu'Adam se soit révolté, & ait peché contre son Seigneur ? Oui, répondit Moïse. Tu as tort de me reprocher d'avoir fait ce que Dieu avoit prédestiné que je devois faire quarante ans auparavant, non seulement quarante ans, mais plusieurs millions de siècles avant que les cieux & la terre fussent crééz.

Les principaux ennemis des *Kadaris*, & qui leur sont diametralement opposez, sont les *Jabaris*, ou *Giabaris*. Ils souütiennent que l'homme n'a aucun pouvoir, ni sur sa volonté, ni sur ses actions; mais qu'il est absolument conduit par vn agent superieur, & que Dieu a vne puissance absoluë sur ses créatures, par laquelle il les destine à

estre heureux ou malheureux, selon qu'il le trouve à propos; & quand il s'agit d'expliquer ce qu'ils ont dit en général, ils le font d'une manière si dure, qu'ils disent que l'homme est tellement forcé, & nécessité à faire tout ce qu'il fait, que le choix & la volonté de faire bien ou de faire mal ne dépend aucunement de luy; mais que Dieu produit en luy ses actions, comme il fait dans les créatures inanimées & dans les plantes, le principe de leur vie & de leur estre: & comme on dit que l'arbre produit du fruit, que l'eau court, & que la pierre se meut vers le bas, on peu dire la mesme chose des actions des hommes, pour lesquelles cependant ils veulent qu'il y ait nécessairement des peines & des récompenses destinées. Cette question est subtilement traitée par les Docteurs Arabes, & suivie de tous les Turcs, comme nous le dirons plus particulièrement dans le Chapitre de la Prédestination.

Les *Morgis* sont les grands défenseurs & les grands protecteurs de la Religion Mahometane: ils sou-

tiennent qu'un *Musulman*, quelque grand pecheur qu'il soit, n'est puni ni absous de ses pechez en ce monde, ni en l'autre, qu'après la resurrection, & au jour du jugement univèrsel; & que comme l'impiété accompagnée d'une véritable croiance ne sera jamais punie, la piété & les bonnes œuvres tout de même, que produit une foy fausse & erronnée, ne servent de rien, pour aquerir la possession & la jouissance du Paradis.

La Secte opposée à celle-là, est celle des *Waidis*, qui croient qu'un homme tombé dans quelque peché énorme, ou mortel, n'est pas d'une meilleure condition, que celui qui a abandonné la foy, quelque profession qu'il fasse de la véritable croiance, & qu'il sera puni pour ses pechez par les peines éternelles de l'Enfer, sans aucune espérance de salut; mais que ses peines & ses souffrances sont moindres que celles des infideles. Cependant l'opinion estimée orthodoxe parmi les Turcs sur ce point-là, est que le plus grand pecheur du monde, quand il meurt sans repentance, doit être laissé

absolument en la disposition de Dieu, qui luy pardonne quand il luy plaist, ou par sa seule miséricorde, ou par l'intercession du Prophète Mahomet, suivant ce qu'il en a dit dans l'Alcoran : *Mon intercession sera pour ceux de mon peuple, qui ont grandement peché, afin qu'estant premièrement punis selon la grandeur de leurs iniquitez, ils puissent ensuite estre reçûs par miséricorde en Paradis; parce qu'il est impossible qu'ils demeurent pour toujours dans les flâmes éternelles avec les infideles. Car il nous a esté révelé, que celuy à qui il reste le poids d'un atome de foy dans le cœur, sera delivré en tems convenable des peines & des souffrances du feu.*

C'est pourquoy il y a des Sectes parmi les Turcs, qui font des prières pour les morts, & qui placent toujours leurs cimetières sur le bord des grands chemins, pour faire souvenir ceux qui passent par-là, qu'ils sont mortels, & les obliger à prier Dieu pour les ames des trêpassez : mais nous aurons occasion de parler plus amplement de cela cy-aprés. L'idée que les Mahometans se font de l'Enfer est aussi

ridicule que celle qu'ils se font du Paradis. Car ils s'imaginent que lorsque Mahomet les appellera de ce prétendu Purgatoire, pour se trouver au jour du jugement, ils seront obligez de passer par vn chemin fait de barres de fer toutes rouges, & qu'il n'y aura point d'autre moyen pour se garentir d'en estre brûlez, & d'en ressentir vivement la douleur, qu'en les couvrant du papier qu'ils auront empêché pendant leur vie d'estre foulé aux pieds par les hommes ou par les bêtes. C'est pourquoy les Turcs ne voient jamais vn morceau de papier à terre, qu'ils ne s'empressent de le ramasser, & de le ferrer dans quelque trou de muraille, où on ne puisse marcher dessus; disant qu'il y a de la honte à souffrir que l'on deshonore de la sorte du papier sur lequel on peut écrire le nom de Dieu, s'il n'y est déjà écrit. A quoy on peut ajoûter l'esperance qu'ils ont de s'en servir, comme nous venons de dire, pour empêcher que ces fers chauds ne leur brûlent la plante des pieds, quand il faudra passer par-dessus.

Ils

Ils ont aussi le mesme respect pour les feuilles de roses , parce qu'ils croient que la rose a esté faite de la sueur de Mahomet.

La Secte des *Shiis* , est celle dont nous avons déjà parlé. Elle est combatuë par tous les Turcs qui sont sujets à l'Empire Ottoman, & estimée la plus hérétique de toutes , parce qu'ils préfèrent *Hali* à Mahomet, en ce qui regarde le don de Prophétie, que ces gens-là renferment dans tous ceux qui viennent d'*Hali* en droite ligne ; & en ce qu'ils soutiennent que tout homme qui est dans le peché, quelque leger qu'il puisse estre , n'est pas digne de porter la qualité de Prophète. Quelques-vns de ceux qui sont de cette Secte , nommez *Almasairis* , soutiennent que Dieu parût sous la figure de *Hali* , & que par sa propre bouche il annonça aux hommes les mystères les plus cachez de la Religion. Il y en a d'autres qui ont esté encore plus loin , & qui ont attribué des honneurs divins à leurs Prophètes, soutenant qu'ils sont au dessus de la condition des choses créées. Ceux-là disent

que leur Prophète *Hali* reviendra dans les nuës, & ont fait de cette croiance vn article de foy; ce qui a fait que le peuple s'imagine que les Turcs croient que Mahomet reviendra encore vne fois au monde.

A cette Secte sont opposez les *Charigis*, qui disent qu'il n'y a jamais eû, & qu'il n'y aura jamais de fonction de Prophète en aucun particulier autorisée de Dieu; & que que ce soit n'a jamais esté envoyé au monde, revêtu du pouvoir d'infailibilité, ni de celuy de résoudre les choses douteuses, & de donner de nouvelles loix aux hommes; & que si cela est nécessaire quelque jour, cette dignité & cette fonction ne pourra estre renfermée dans vne seule famille, & qu'il n'importe, pourvû que la personne soit fidele & juste, qu'il soit serf ou libre, *Nabathean*, ou *Koraschite*, c'est à dire noble, ou roturier entre les Arabes.

Voilà les anciennes Sectes qui ont esté en vogue parmi ceux qui font profession de la Religion Mahometane, & qui en ont produit tant d'autres, que par la confession mesme des

Docteurs Turcs, elles en composent soixante & treize : mais comme la recherche plus exacte en seroit ennuyeuse, & inutile au Lecteur, je me contente de luy en avoir fait voir vn échantillon, par lequel il pourra juger du reste, & de ce que peut l'extravagante imagination de hommes.

Je luy représenteray maintenant la peine que l'on s'est donnée dans ces derniers tems à Constantinople, pour se former des opinions nouvelles dans la Religion. Ce qui fait voir que l'Angleterre n'est pas le seul pais, comme on le dit, le plus sujet à innover en matière de Religion, & par conséquent que cela ne vient, ni de la disposition de l'air, ni du climat.

CHAPITRE XII

*Des Sectes, & des Hérésies modernes
des Turcs.*

IL n'y a point de siècle qui n'ait produit quelque hérésie nouvelle dans chaque Religion. Et cela estant arrivé

dans la Mahometane, comme dans les autres, je me trouve obligé d'en rapporter quelques-vnes.

Ceux qui font profession de la Secte des *Zeilis*, disent que Dieu enuoiara au monde vn Prophète choisi d'entre les Persans, avec vne nouvelle Loy, qui abrogera celle de Mahomet.

Il y en a vne autre qui vient de celle des *Moatazalis*, & qui suit immédiatement la précédente. Ceux qui en font profession disent que l'on ne peut donner en ce monde à aucun homme la qualité de Saint, si ce n'est aux Prophètes qui ont esté sans peché, & que les veritables fideles verront Dieu en l'autre monde, aussi à découvert, que nous voyons la Lune quand elle est dans son plein; ce qui ne s'accorde pas avec la doctrine de Mahomet, qui dit expressément, que Dieu nous sera invisible en l'autre monde, comme en celuy-ci.

Il y a encore vne autre Secte, que l'on appelle des *Malumigis*. Ceux-là soutiennent que l'on peut parfaitement bien connoître Dieu en ce monde, & que suivant ce précepte, Con-

nois-toy toy-mesme, la créature peut parvenir à la parfaite connoissance de son Créateur.

La Secte des *Mezzachuliens* est tout-à-fait opposée à celle-là. Ceux qui en font profession disent qu'il s'agit pour gagner le Paradis, de connoître Dieu en ce monde par quelque rayon de son essence & de sa gloire, mettant au nombre des fideles ceux à qui cela arrive.

Il y a vne autre secte de ceux que l'on appelle *Jabajahi*. Ils nient la toute science de Dieu, & disent qu'il gouverne le monde selon les occasions, sans avoir scû de toute éternité, ou avant la création, ce qui devoit arriver dans les affaires particulières, mais qu'il en a aquis la connoissance, comme font les hommes par l'usage & par l'expérience.

Je ne m'arresterai pas plus long-tems à augmenter le nombre de ces Sectes, y en ayant presque autant parmi les Turcs, qu'il y a de Maîtres d'écoles; car il n'y a poinr d'*Hogia*, c'est-à-dire, d'homme tant soit peu au dessus du pedant, & qui sache lire les fables des

Auteurs Arabes, qui ne s'estime vn misérable, s'il ne s'éleve au dessus des autres; en inspirant à ses disciples quelque opinion singulière. Cependant quelque chose qu'ils fassent, ils prennent bien garde que leurs imaginations ne choquent aucun des cinq points de pratique, & vn de foy, dont nous avons parlé dans le premier Chapitre de ce livre, & qui font vn veritable Mahometan, qu'elles ne blessent point l'autorité de ceux qui gouvernent, & qu'elles ne puissent exciter de trouble ni de sedition dans l'Etat.

Mais il s'est élevé d'autres Sectes parmi les Turcs, en ces derniers tems, qui semblent plus dangereuses, & qui pourroient, s'il arrivoit quelque changement dans l'Etat, rompre l'vnion qui a esté jusques à present entrè eux, & donner occasion à des esprits remüans, de se mettre à la teste de ceux qui font profession de leur doctrine.

Il y en a vne que l'on appelle des *Kadezadalis*. Elle commença du tems de Sultan Morat. Elle fut fort souënuë & avancée par vn nommé *Birgabi Effendi*, qui inventa plusieurs cérémonies.

niés; dont ils se servent aux enterremens , & quand ils prient pour les ames des trépassés. Ceux qui font profession de cette Secte , obligent leurs *Imaums* de crier dans l'oreille du corps mort, qu'il se souviene qu'il n'y a qu'un Dieu , & que son Prophète n'est qu'un. Les Russiens , & les autres renégats Chrétiens , sont fort attachés à cette Secte , à cause des notions confuses qui leur restent du Purgatoire , & de la prière pour les morts.

Cependant l'opinion commune , & qui passe pour orthodoxe parmi les Turcs , est qu'aucun Mahometan ne va en Enfer pour y demeurer toujours; mais qu'il en sort après un certain nombre d'années, & qu'il va delà en Paradis. Ils font deux sortes de punitions après la mort. La première est celle qu'ils appellent *Azabe-Kaberi*, ou du tombeau, qui estant le lit des méchans, presse tellement de sa terre leur corps, qu'il en brise les os, qu'il en bouche les pores, & qu'il en ferme toutes les fentes, par lesquelles ils pourroient regarder au Ciel; au lieu que les corps des bons ont cette con-

solation, d'avoir dans leur sombre prison, vne fenêtrre de laquelle ils peuvent voir en Paradis, & jouir de la vûë de Dieu & de sa gloire. L'autre punition est celle de l'Enfer, où les ames demeurent jusques à ce qu'elles ayent souffert toutes les peines qui leur ont esté ordonnées, pour satisfaire à la justice divine.

Il s'est introduit depuis quelques années parmi les Turcs vne opinion nouvelle, qui est suivie & appuyée principalement par les plus beaux esprits du Serrail, & qui est assez commune à Constantinople. Ceux qui en font profession s'appellent *Chapmessahis*, ou les bons disciples du Messie. Ils soustiennent que JESUS-CHRIST est Dieu, & le veritable Redempteur du monde. Les jeunes écoliers qui sont à la Cour du Grand-Seigneur, sont tous fort affectionnez à cette opinion ; mais particulièrement les plus honnestes, les plus civils, & ceux qui ont les plus belles dispositions naturelles : de-sorte que lorsqu'ils veulent louer quelqu'un d'entre eux qui a toutes ces qualitez, & le faire par

vn seul mot, ils l'appellent *Chapmes-fahisen*, qui veut dire, vous estes vn honneste homme, généreux, obligant & civil, comme doit estre celuy qui fait profession de reconnoître & de suivre le veritable Messie.

Il y a grand nombre de ces gens-là à Constantinople, & il s'en est trouvé quelques-vns qui ont soustenu cette opinion avec tant de fermeté, qu'ils en ont souffert le martyre; ce qui n'empêche pas que presque tous ceux qui portent le turban blanc, n'en fassent profession secretement: de-sorte que si par quelque rencontre favorable cette opinion pouvoit obtenir quelque tolérance, ou causer quelque soulevement, elle feroit plus de progrès que l'on ne pense, & prépareroit vn chemin aisé pour planter l'Evangile parmi ceux qui sont de cette opinion. Mais nous en parlerons cy-aprés plus amplement en son propre lieu.

Et comme c'est nostre dessein de rapporter ici les différentes Sectes qui sont parmi les Turcs, il ne sera pas hors de propos de faire voir, à l'imita-

tion des Peintres, qui relevent le blanc avec le noir, jusques à quel point l'Athéisme s'est introduit en ce pais-là, n'y ayant rien de si contraire à la pluralité des Religions, que de n'en avoir point du tout.

Ceux donc qui font profession de l'Athéisme, s'appellent entre eux *Muserins*, c'est-à-dire, nous avons le véritable secret, & ce secret n'est autre chose, que de nier absolument la Divinité, de soutenir affirmativement que c'est la nature ou le principe intérieur de chaque individu, qui dirige le cours ordinaire de toutes les choses que nous voions, & que nous admirons; que c'est de-là que les Cieux, le Soleil, la Lune, les Etoiles ont leur origine & leur mouvement, & que l'homme pousse, verdit, & flétrit comme les herbes, & comme les fleurs. C'est vne chose surprenante, de voir le grand nombre de personnes qui sont de cette opinion dans Constantinople, dont la pluspart sont *Cadis*, & savans dans les écrits des Arabes. Les autres sont des Renégats Chrétiens, qui convaincus en leur conscience du crime

d'Apostasie, souhaitent que toutes choses finissent avec le monde.

Un homme de cette Secte, riche, & bien versé dans la connoissance des sciences Orientales, nommé *Mahomet Effendi*, fut exécuté de mon tems à Constantinople, pour avoir insolemment proféré plusieurs blasphêmes contre l'existence de Dieu. Il se servoit d'ordinaire de cet argument pour prouver cette opinion impie : *Ou il n'y a point de Dieu, disoit-il, ou il n'est pas si habile, ni si sage que nos Docteurs nous le veulent persuader : car si cela estoit, il ne m'auroit pas laissé vivre si long-tems, moy qui suis le plus grand ennemi de son existence, qui ait jamais esté au monde, & qui en parle avec le plus de mépris.* Ce que je trouve de plus étonnant, c'est que pouvant sauver sa vie, en desavoüant sa doctrine, & en promettant d'en suivre à l'avenir vne meilleure, il aima mieux mourir dans son impiété, que de se rétracter, disant que l'amour qu'il avoit pour la verité l'obligeoit à souffrir le martyre, quoiqu'il fût assuré qu'il n'avoit aucune récompense à espérer.

J'avouë que jusques alors je n'avois pû croire qu'il y eût de veritable Athéisme au monde, persuadé, comme je suis, que l'existence de Dieu se peut démontrer par la lumière naturelle, & par la raison; mais cette obstination invincible me fit connoistre qu'il y a des hommes qui ont éteint dans leurs cœurs, d'une manière épouvantable, ces vives lumières de la nature, & de la raison. Le poison de cette doctrine est si subtil, qu'il a pénétré jusques dans les chambres du Serrail, dans l'appartement des Femmes & des Eunuques, & infecté les Bachas & toute leur Cour. Ceux qui font profession de cette Secte s'entre-aiment, & se protègent fort les vns les autres. Ils sont obligeans & hospitaliers; & quand il se trouve chez eux quelqu'un de leur opinion, ils l'entretiennent à cœur ouvert; & après luy avoir fait bonne chere, ils luy donnent la nuit pour compagnie une personne bien faite du sexe qu'il aime le mieux

Ils sont francs & généreux les vns envers les autres, & prompts à se ren-

dre service jusques à l'excès. On dit que Sultan Morat appuyoit fort cette opinion à la Cour, & parmi les gens de guerre, quoyqu'il eût pour but d'avancer celle des *Kadezadalis*, parmi le peuple, afin que ces gens-là, qui sont chagrins, sévères, & avarés, pussent s'enrichir, & luy amasser de l'argent par leur vie retirée & par leur ménage. Cette Secte des *Kadezadalis*, dont nous parlons, a quelque chose de Stoïcien & de mélancolique. Ceux qui en font profession, n'aiment ni la musique, ni les bons mots; ils sont toujours graves & sérieux, aussi-bien en public qu'en particulier; ils parlent toujours de Dieu, & ne se lassent jamais de dire ces paroles: *Ilabe ila Ellab*, qui veut dire, Je confesse qu'il y a vn Dieu. Il y en a quelques-uns parmi eux qui passent des nuits entières assis, & le corps courbé, à répéter les mesmes paroles d'une manière plaintive & pitoyable. Ils observent tres-exactement les regles & les préceptes de leur Religion; ils s'appliquent généralement à l'étude de leur loy civile, & disputent pour &

contre, afin de ne laisser aucun point indécis, & sans estre bien expliqué. En vn mot, ce sont des Pharisiens Turcs au souverain degré dans toute leur conduite. Ils sont grands admirateurs d'eux-mesmes; ils méprisent ceux qui ne sont pas de leur opinion; ils ne les saluent pas, & à peine les souffrent-ils dans leur compagnie, & ne veulent pas que leurs fils se marient dans les familles qui ont d'autres cérémonies que les leurs. Ils admonestent entre eux ceux qui ne vivent pas comme il faut, & qui causent du scandale par leurs desordres; & s'ils ne se corrigent pas, ils les excommunient, & les bannissent de leur société. Ils sont la pluspart artisans, & gens de boutique, dont la vie sédentaire fournit de matière à leur mélancolie, & à leur imagination déréglée.

Il y a d'autres personnes de cette Secte, qui font vn étrange mélange du Christianisme & du Mahometisme. Ils sont la pluspart soldats, qui demeurent sur les frontières de Hongrie & de Moravie. Ils lisent le nouveau Testament en langue Sclavone, qu'on

leur apporte de Moravie & de Raguse. Ils sont curieux d'apprendre les mystères de l'Alcoran, & de les lire en Arabe, & ils affectent mesme, pour ne paroistre pas grossiers & ignorans, de savoir le Persan, qui est vne langue de Cour. Ils boivent du vin dans le mois du jeûne, qu'ils appellent *Ramazan*; mais pour éviter le scandale, ils n'y mettent point de canelle ni d'autres épiceries, & l'appellent *Harlalis*, après quoy il passe pour vne liqueur permise; ils ne laissent pourtant pas, tout savans qu'ils pensent estre, de croire que Mahomet est le Saint Esprit, qui a esté promis par JESUS-CHRIST, & que la descente qui s'en fit le jour de la Pentecoste, en estoit le type & la figure, interprétant dans toutes sortes de rencontres le mot de *Paraclete* de leur Prophète, à qui le pigeon blanc a révéle si souvent à l'oreille les moyens infailibles de gagner le Paradis, & de jouir des felicitez qui y sont promises. Les *Potares* * de Bosnie sont tous de cette Secte, mais ils payent des taxes com-

* *Potares*, peuple de Bosnie.

me les Chrétiens. Ils ont en vénération les images & le signe de la Croix. Ils se circoncisent, & se servent de l'exemple de JESUS-CHRIST, pour autoriser cette cérémonie, qui a esté long-tems en vſage parmi les *Coptes*, qui est vne Secte de l'Eglise Grecque en Egypte; mais on m'a dit qu'ils ont quitté depuis peu cette coûtume.

Une autre question subtile touchant les attributs de la Divinité, a fait parmi les Janissaires la Secte que l'on appelle *Bektachis*, d'un certain *Bektak*, qui en est l'Auteur, quoiqu'il semble que la matière dont il est question, estant purement Metaphysique, soit un sujet mal propre à embarrasser des testes aussi grossières que les leurs. Elle commença, à ce qu'on dit, du tems de Soliman le Magnifique. Quelques-vns appellent ceux qui en font profession, *Zerakis*, c'est-à-dire, gens qui se mêlent charnellement avec leurs plus proches parens; mais le commun peuple les appelle *Murasconduren*, c'est-à-dire, ceux qui éteignent la chandelle. Ils observent tous la loy de Mahomet, en ce qui regarde le

culte divin, & d'une manière si sévère, & si superstitieuse, qu'elle va au delà de ce que la Religion demande; mais ils soutiennent qu'il ne faut ajouter aucun attribut à la Divinité, ni dire en parlant de Dieu, qu'il est grand, qu'il est miséricordieux, tout-puissant, &c. parce que sa nature, qui est infinie, & incompréhensible, ne peut estre l'objet de la foible, & imparfaite connoissance de l'entendement humain, qui ne se peut rien imaginer qui ait du rapport & de la conformité avec son essence, & encore moins s'y appliquer. Il y avoit parmi les Turcs vn Poëte illustre de cette Secte nommé *Nernisi*, qui fut écorché tout vif, pour avoir dit à l'*Emaan*, qui appelloit le peuple à la prière du haut du clocher, *tu as menti*, lorsqu'il prononçoit ces paroles ordinaires, en se servant de *Allah Elber*, Dieu est vn, supposant qu'on ne pouvoit donner aucune épithete à Dieu.

Il y a encore aujourd'huy vn grand nombre des principaux Officiers des Janissaires qui sont de cette Secte; mais il y en avoit bien davantage du tems

425 *Histoire de l'Empire*
de *Bechtash Aga*, *Kul Kabya*, *Mahomet Aga*, & autres qui furent exécutez à Constantinople, à cause de leur rebellion pendant la minorité de l'Empereur qui regne à present, comme nous l'avons dit cy-devant. Ces gens-là, contre l'instinct ordinaire de la nature, & sans avoir aucun égard à la proximité du sang, se mêlent charnellement avec leurs proches parens, & les peres mesmes avec leurs fils, & avec leurs filles. Pour excuser ce mélange brutal & illegitime, ils disent que celuy qui a planté vne vigne, & qui a greffé vn arbre, doit plutôt en manger le fruit, que d'en laisser jouir vn autre. Ils rendent aisément faux témoignage contre qui que ce soit, en faveur de ceux de leur Secte; de sorte qu'ils s'estoient enrichis extraordinairement par ce moyen-là, en s'emparant du bien d'autruy; mais ils déchûrent fort par la mort de *Bektaches*, & par la perte du credit & du pouvoir de ceux qui les souvenoient. Quoiqu'ils se fussent vn peu relevez depuis, par le moyen de *Sudgi Beker*, Enseigne des Janissaires, homme riche &

savant, ils ont souffert vn second échec par l'autorité du Premier Visir *Kupruli Mahomet*, qui luy fit perdre la vie, tant à cause des sentimens différens qu'il avoit dans la Religion, qu'à cause qu'il avoit du bien. On ne voulut pourtant pas pousser cette Secte à bout en ce tems-là, à cause du grand nombre de personnes qui en faisoient profession à Constantinople; & parce aussi que la Politique vouloit, pour d'autres raisons que celle de la Religion, que l'on répandit du sang en plusieurs endroits de l'Empire.

Quoique ceux qui sont de la Secte que l'on appelle *Sabin*, soient Mahometans, il semble néanmoins qu'ils s'éloignent de l'opinion commune, à l'égard de l'idolâtrie, dont tous les autres se vantent d'estre les ennemis jurez; car ils croient, à cause de l'influence qu'ont le Soleil & la Lune sur toutes les créatures d'ici bas, qu'il y a quelque divinité dans ces deux grands luminaires du monde.

Il y a quelques Astrologues & quelques Naturalistes qui font profession de cette Secte à Constantinople; mais

il y en a vn fort grand nombre parmi les Parthes & les Medes, où les hommes adorent ordinairement le Soleil, & les femmes la Lune, & quelques autres le Pole Artique. Ces gens-là ne sont pas fort sévères dans leur manière de vivre, ni fort exacts observateurs des cérémonies de leur loy, mais ils vivent moralement bien, & se conduisent fort sagement en toutes choses. Ils ont de la peine à croire que l'ame soit immortelle, & que le vice ou la vertu soient punis ou récompensez en l'autre monde. Ils ne se vengent gueres des injures que l'on leur fait, ni des paroles insolentes qu'on leur dit, ni de la pluspart des méchantes actions que font les hommes; parce qu'ils regardent cela comme des effets naturels de l'influence des astres, & ne s'en fâchent non plus que nous faisons, quand quelque grosse pluye nous mouille, ou quand le Soleil de la Canicule nous échauffe trop.

Ceux que l'on appelle *Munafibi*, sont proprement Pythagoriciens. Ils croient la Metempsychose, ou la transmigration des ames, & il s'en trouve

quelques-vns à Constantinople. Vn certain *Albertus Rubovius* Polonois de nation , mais élevé dans le Serrail , homme savant dans toute la literature des Turcs , & de qui j'ay appris la pluspart des choses particulières que je rapporte , m'a raconté vn plaisant entretien qu'il eut sur ce sujet avec vn Marchand Droguiste de Constantinople. Il dit qu'allant assez souvent à sa boutique , parce que c'estoit vn homme qui avoit quelque étude ; vn jour qu'il faisoit collation avec luy , après s'estre entretenus familièrement de plusieurs choses , il donna vn coup de pied à vn chien noir , qui les incommodoit dans leur petit festin ; ce qui ayant fait changer de couleur au Droguiste , *Albertus* jugea à sa mine que cela l'avoit fâché , ce qui l'obligea à luy en faire excuse , & à luy demander pardon , s'il l'avoit offensé en frappant son chien. Le Droguiste satisfait de la civilité de son hoste , luy dit que ce n'estoit pas à luy , mais à Dieu qu'il devoit demander pardon , parce que ce qu'il venoit de faire n'estoit pas vn petit peché. Pendant qu'ils s'entrete-

noient de la sorte, on portoit en terre vn *Moufti*, nommé *Behai Efend*; ce qui leur donna occasion de parler de l'ame du *Moufti*, aussi-bien que de celle du chien. Le Droguitte demanda à son hoste, s'il croioit que l'ame de ce *Moufti*, que l'on portoit en terre fust prédestinée à demeurer dans le tombeau jusques au jour de la resurrection. A quoy *Albertus* feignant de ne pouvoir répondre, pour l'obliger à résoudre luy-mesme la question, le Droguitte prit la parole, & luy dit nettement que les ames des hommes entroit après la mort dans le corps des bestes qui avoient le plus de rapport à l'humeur & au tempérament de ceux qu'elles animoient auparavant, & que par exemple, l'ame d'un gourmand entroit dans le corps d'un cochon, celle d'un homme lascif dans le corps d'un bouc, celle d'un homme généreux dans le corps d'un cheval, celle d'un homme vigilant dans le corps d'un chien, & ainsi des autres; & pour prouver cela, il luy fit voir vn livre qui traitoit de tous les différens naturels des hommes, & des lieux

où leurs ames devoient habiter après leur mort. A quoy il ajoûta ensuite, en se plaignant qu'il y eût si peu de personnes de cette opinion dans Constantinople, qu'il y en avoit à la verité quelques-vns presque tous de sa profession, mais qu'il y en avoit vn fort grand nombre au Caire; que pour luy il prioit Dieu continuellement, comme faisoient tous ceux de son mestier, que leurs ames eussent l'honneur après la mort d'entrer dans le corps d'vn chameau, parce que c'est vn animal laborieux, doux, patient, qui boit peu, & qui apporte toutes leurs drogues des lieux les plus éloignez de l'Orient; & qu'il ne doutoit point qu'après le tour de trois mille trois cens soixante-cinq ans que son ame auroit voagé par tout le monde, & passé du corps d'vn chameau pour en animer vn autre, avec le tems elle ne rentrast dans celuy d'vn homme, bien plus pure, & bien plus parfaite qu'elle n'avoit jamais esté. Voilà quelle estoit la croiance de ce Droguisse, qui est, à ce que l'on dit, celle de presque tous les Chinois.

La Secte de ceux que l'on appelle *Eshrakî*, ou Illuminez, est purement Pythagoricienne. Ceux qui en font profession s'appliquent principalement à la contemplation de l'idée de Dieu, & des nombres qui sont en luy : Car encore qu'ils soient persuadez de son vnté, ils ne nient pourtant pas la Trinité, qu'ils considèrent comme vn nombre qui procède de l'vnté : & pour mieux faire entendre leur pensée, ils se servent ordinairement de la comparaison de trois plis dans vn mouchoir, qui peut bien souffrir la dénomination du nombre de trois, quoiqu'en effet ce ne soit qu'vn seul morceau de toile, quand il est déployé. Ces gens-là ne sont pas grands admirateurs de la composition de l'Alcoran, quoiqu'ils se servent des endroits qui s'y trouvent conformes à leurs principes, & qui peuvent servir à prouver la verité de leur doctrine. Ceux qui sont difficiles, & que l'on a de la peine à accorder, ils les rejettent, & disent qu'ils sont abrogez. Et parce qu'ils croient que la véritable félicité, & toutes les joies du Paradis consistent

consistent à contempler la perfection, la grandeur, & la majesté de Dieu, ils se moquent, & méprisent toutes les fictions grossières, & le plan ridicule du Ciel, que Mahomet a inventé, pour gagner les esprits terrestres & matériels. Les *Schecs*, ou les habiles Prédicateurs des Mosquées ou des Eglises royales sont de cette Secte. Ceux qui en font profession, sont assidus & constans dans leurs devotions, sobres dans leur boire & dans leur manger, d'un port agréable, & d'un visage ouvert : ils sont grands amateurs de la musique, & assez bons Poètes, & composent des hymnes en vers, dont ils entretiennent leur auditoire. Ils sont fort généreux, & ont beaucoup de tendresse & de compassion pour la faiblesse humaine. Ils ne sont ni avarés, ni sévères, ni présomptueux ; ce qui fait que tout le monde les estiment à Constantinople. Ils prennent grand plaisir à trouver dans la jeunesse de la beauté, & quelque chose qui marque de l'esprit & de l'ingenuité, prenant occasion de-là de penser à l'excellence infinie de la beauté incréée. Ils ont

vne grande disposition à aimer charitablement leurs prochains, parce, disent-ils, qu'ils sont les créatures de Dieu, & que cét amour les conduit à celle du Créateur. Ils font tout leur possible pour avoir des écoliers bien faits, & d'une mine majestueuse & agréable tout ensemble. Ils les instruisent avec soin à l'abstinence, à la modération, & aux autres vertus, qui ont le plus de rapport avec leur Secte. Ces gens-là méritent plus que tous les autres Turcs d'estre marquez d'un honneste caractère, & je les plains de n'estre pas nez dans l'Eglise Chrétienne, & de n'avoir pas esté instruits dans les mystères de nostre Religion.

Il y a vne Secte tout-à-fait opposée à celle-là, que l'on appelle des *Hairtis*, ou des étonnez. Ils doutent de routes choses, & dans les disputes ils ne déterminent jamais rien. Ils souffrent tout sans rien contredire, & ne se mettent pas en peine de faire des questions pour trouver la verité. Ils ne se mêlent jamais de persuader, ou de dissuader, & disent, comme les

Académiciens, que le mensonge peut estre si bien paré par la subtilité de l'esprit humain, qu'on ne sauroit le reconnoître d'avec la verité; & qu'au contraire on peut tellement déguiser la verité par des sophismes, & par des illusions, qu'elle paroitra aussi laide que le mensonge: d'où ils concluent que toutes questions sont seulement probables, mais qu'elles ne sont point démonstratives, & se contentent de dire dans les choses douteuses, & qui ne sont pas évidentes, *Allah bilur*, Dieu le fait, & *bize haranuk*, nous ne le savons pas, sans se mettre en peine de pénétrer plus avant dans les arts & dans les sciences. Ils ne laissent pourtant pas d'y avoir des Prédicateurs parmi eux, qui parviennent par degrez à estre *Mouftis*, mais ils se gouvernent dans cette Charge-là, comme ils font ailleurs, c'est-à-dire, avec beaucoup d'indifférence, & sont toujours prêts à signer des Sentences en faveur de celui qui demande, ou ils ajoutent ces paroles, *Wel ahu calem-bissenah*, Dieu fait bien ce qui est meilleur.

Leur manière de vivre est aisée & commode. Ils observent exactement les choses qui regardent la Religion, & se conforment entièrement à ce qu'ordonnent les loix civiles, quoiqu'ils ayent toujourns du panchant à suivre leur inclination naturelle. Ils boivent du vin quand ils sont en compagnie, pour ne paroître pas de mauvaise humeur; mais dans le particulier, & entre eux, ils se servent de compositions, dans lesquelles il entre de l'*Opium*, ce qui contribuë beaucoup à entretenir, & à augmenter leur engourdissement d'esprit. Quand ils sont étourdis de cette vapeur, ils demeurent d'accord de tout ce que l'on propose, quelque contradictoire qu'il puisse estre, non pas, disent-ils, parce qu'ils soient plutôt persuadés de la verité d'une opinion, que de celle d'une autre; mais parce qu'ils ont de la complaisance pour leurs amis, dont effectivement cette Secte se pique fort. Quoiqu'ils appellent les *Eschrakis*, dogmatistes obstinez, on a remarqué que ceux de cette Secte-là, qui sont entrez dans la Charge de *Moufti*, s'en

sont aquitez plus heureusement que ceux de la Secte des *Hairétis* , parce qu'agissant sur des principes certains , ils se précautionnoient en signant les *Festas* , ou Sentences , qui regardoient les affaires importantes de l'Etat , aimant mieux , en de certaines occasions , quitter leurs Charges , que de trahir leurs veritables sentimens : au-lieu que les autres estant naturellement négligens , les ont signées , comme si la fortune leur eût fait plutôt prendre parti , que la solidité du jugement ; de-sorte que les événemens ne répondant pas toujours à leurs avis , on en a attribué le mauvais succès aux *Mouftis* , qui ont esté exposez pour cela au bannissement & à la mort , bien plus souvent que les autres.

Je ne m'arrêterai pas à faire vn catalogue exact de toutes les Sectes qui sont parmi les Turcs. Je dirai seulement , avant que de finir ce Chapitre , qu'il y en a autant qu'il y a de villes & d'écoles dans l'Empire , & qu'il n'y a point de Prédicateur , tant soit peu adroit & ambitieux , qui n'en fasse quelqu'une , & qui ne trouve des dis-

ciples. En yn mot, la diversité d'opinions, en matière de Religion, est presque infinie parmi les Turcs, & plus grande, sans comparaison, que parmi les Chrétiens, de quelque nation qu'ils soient; quoiqu'ils n'ayent pas ordinairement pour but, comme les autres de se venger de leurs ennemis, & de troubler le repos de l'Etat: de sorte que je ne puis attribuer cela à autre chose qu'à la diversité des peuples, qui sont entrez, ou volontairement, ou par force, ou par interest, dans la superstition Mahometane. Et comme les Grecs en font la meilleure partie, & qu'ils ne sont pas satisfaits de toutes les réveries de l'Alcoran, ayant esté autrefois les maîtres des sciences, dont il leur est resté quelque lumière confuse; ils ont ajoûté à leur nouvelle Religion, de vieilles traditions, & quelques opinions des anciens Philosophes, qui ont fait vne partie de la diversité d'opinions dont nous parlons. Les autres sont des Russiens, des Circasiens, & des Moscovites, qui y ont aussi ajoûté chacun quelque chose de la leur; de sorte

Handwritten text at the top of the page, including a date and possibly a title or reference number. The text is faint and difficult to decipher.



Fragmentary handwritten text at the bottom of the page, including the letters 'as', 'i', 'as', 'es', '(-', 'an', and 'co'. The text is partially cut off and difficult to read.

...
...
...

Deruis
t dans le
e. page 439



qu'avec le tems ce mélange ridicule s'est presque multiplié à l'infini.

C H A P I T R E XIII.

Des Dervis.

IL n'y a personne qui ne sache que la Religion des Turcs est vn composé extravagant de celle des Chrétiens & de celle des Juifs ; & il ne faut pas douter que ce ne soit sur le modèle des premiers , qu'ils se sont fait des Monastères & des Ordres religieux. Ces Religieux, à l'imitation des Chrétiens qui vivoient il y a mille ans, font profession d'une vie austère & retirée, du mépris des honneurs & des plaisirs du monde, & d'une application toute entière aux choses divines ; mais on peut dire que ce sont de méchantes copies d'excellens originaux.

Je me suis engagé à rechercher curieusement tout ce que j'ai pû apprendre des coûtumes, des institutions, & de la doctrine de ces Religieux Ma-

hometans , parce que le peu que j'en ay vû par-ci par-là dans les relations imprimées , ne m'a pas satisfait , pour estre rapporté fort confusément , & avec peu de verité. De-sorte que le Lecteur peut estre assuré que je ne luy en dirai rien , que je ne sache de tres-bonne part , & que je n'aye appris de la propre bouche des *Seighs* , ou Prédicateurs , qui en sont les Chefs & les Superieurs.

Les Docteurs de la loy de Mahomet m'ont assuré , que les maisons & les Ordres de ces Religieux , sont aussi anciens que Mahomet ; qu'il est l'auteur de toutes les regles générales qu'ils observent , & qu'elles sont venues à eux par son disciple *Hali* ; mais nostre Histoire des Turcs , ni les autres registres que j'ai vûs , ne parlent de ces Monastères que depuis environ trois cens cinquante ans , c'est-à-dire , depuis *Orchanes* second Roy des Turcs , qui passe pour les avoir fondez le premier.

Chalveti , & *Naksbendi* sont les premiers d'entre les Mahometans , qui ont fait des regles pour ces sortes de Re-

ligieux, & ils passent parmi les Turcs, après Mahomet, pour les deux sources, d'où sont sortis, avec le tems, les autres Ordres suivans; c'est-à-savoir de *Chalveti*,

Les	{	<i>Nimetulahi</i> de <i>Nimetula</i>	}	Premiers
		<i>Kadri</i> de <i>Kadri</i>		Fonda-
		<i>Kalenderi</i> de <i>Kalender</i>		teurs &
		<i>Edhemi</i> de <i>Edhem</i>		Maîtres
		<i>Hizrevi</i> de <i>Hizir</i>		de ces
		<i>Bektassée</i> de <i>Bektass</i>		Ordres.

& de *Naksbendi*,

Les	{	<i>Ebrbuharis</i> de <i>Ebrbuhar</i>	}	leurs pre-
		<i>Mevelevi</i> de <i>Mevelava</i>		
				dateurs.

Nous parlerons de tous ces différens Ordres séparément; mais nous commencerons par celui de *Mevelevi*, & en parlerons plus amplement que des autres, quoiqu'ils soient placez ici les derniers, parce qu'ils sont les plus estimez, & les premiers en réputation parmi les Turcs.

Les *Mevelevis*, que l'on appelle ordinairement *Dervis*, c'est-à-dire, pauvres, & qui ont renoncé au monde, ont leur principale maison à *Cogny*, dans laquelle il y en a plus de quatre cens. Cette maison commande à tou-

tes les autres du même Ordre, qui sont dans l'Empire du Turc, en vertu du privilège qui luy a esté accordé autrefois par Ottoman premier Roy des Mahometans. Ce Prince avoit tant de vénération pour cette Religion, qu'il fit vn jour monter sur son trône leur Superieur, qui avoit esté autrefois son gouverneur, & qui luy avoit mis l'épée au côté quand il fut couronné Roy. Ce Prince luy donna en mesme tems & à ses successeurs, le pouvoir de commander absolument à tous ceux de cet Ordre.

Ces gens-là affectent de paroître patiens, humbles, modestes, & charitables. Ils sont toujours dans vn profond silence, en presence de leurs Superieurs & des étrangers, les yeux ficez en terre, la teste baissée, & le corps courbé. Ils portent des chemises de la plus grosse toile que l'on puisse faire, & s'envelopent le corps d'une couverture, ou d'une espeece de manteau blanc; mais la pluspart s'habillent d'un méchant drap de laine brune fait à *Cogny*, ou en *Anatolie*. Leurs bonnets, ou ce qu'ils portent sur la teste, est fait com-

me vn chapeau fort haut, & fort large qui n'a point de bord, fait de gros poil de chameau, & tirant sur le blanc. Ils ont toujours les jambes nuës, & la poitrine découverte, que quelques-vns se brûlent avec des fers chauds, pour marque de devotion. Ils se ceignent le corps d'une ceinture de cuir, au devant de laquelle ils mettent toujours, proche de la boucle qui la serre, quelque pierre luisante de marbre, de porphyre, ou d'ivoire.

Outre le jeûne du *Ramazan*, ils en observent encore vn tous les Jedis de chaque semaine, pendant lequel il n'est permis à personne de manger avant que le Soleil soit couché, si ce n'est pour quelque maladie, ou pour quelque autre cause legitime.

Tous les Mardis & tous les Vendredis, le Superieur du Convent fait vn sermon, ou explique quelque verset de l'Alcoran, ou quelque passage des écrits de leur Fondateur, ou de quelqu'un des plus célèbres Docteurs de la Loy de Mahomet. Quand le sermon est fini, tous les *Dervis* font la reverence, en s'inclinant avec beaucoup

de modestie à leur Supérieur, & se mettent à tourner en rond avec tant de vitesse, qu'il y en a dont on peut à peine voir le visage, pendant quoy quelqu'un d'eux joue d'une flûte faite de roseau. Dès qu'il cesse, ils s'arrêtent tous si promptement, & demeurent si fermes, que cela n'est pas croiable, & sans que la teste leur tourne. Ils s'accoutument à cet exercice dès leur jeunesse; de-sorte que ce tournoisement leur devient en peu d'années aussi naturel, & leur incommode aussi peu la teste & l'estomach, que la promenade, ou quelque autre exercice agréable. Ils disent qu'ils font cela par devotion, à l'imitation de leur premier Fondateur *Mevelava*, qui tourna de la sorte quinze jours durant, sans prendre aucune nourriture, tandis que son ami *Haraze* jouoit de la flûte, & que tombant enfin en extase, il eut des revelations merveilleses, & reçût du Ciel toutes les regles de son Ordre. Ils croient que la musique de la flûte dont ils se servent est sainte, & tres-ancienne; & que Jacob, & les autres Patriarches du Vieux

Testament s'en servoient pour louer Dieu.

Cette musique a quelque chose de mélancolique & de plaintif : cependant par le long usage, & l'application continuelle, ils l'ont renduë autant musicale que le peut souffrir cét instrument. On dit que leurs meilleures flûtes viennent de *Cogny*, & qu'elles coûtent vingt-cinq écus la pièce. Au reste les Turcs mesmes n'approuvent pas cette devotion qui se fait au son des instrumens, & souütiennent que leur premier Fondateur, qui estoit si spirituel, ne s'est jamais servi de musique en tournant, & qu'il n'a pas ordonné à ses successeurs de s'en servir, parce que l'Alcoran defend expressément de louer Dieu avec des instrumens, mais avec la voix seulement. C'est pour cette raison qu'ils ne se servent point de cloches, mais de la voix d'un homme, pour appeller le peuple aux prières ordinaires ; & je me souviens que de mon tems on en defendit l'usage aux *Dervis* par vn Edit public. Ils souütiennent au contraire qu'elle est divine & tres-ancienne ; & pour le prou-

ver, & justifier leur tournoïement, ils se servent de l'exemple de David, qui dansoit devant l'Arche : de-sorte que par le moyen de la protection de quelques personnes de credit & d'autorité, affectionnées à cette sorte de devotion, ils ont conservé cette institution de leur premier Fondateur, quoiqu'un nommé *Vanni*, grand *Scheig*, ou Prédicateur, & estimé du Grand-Seigneur, & de toute la Cour, ait fait tout ce qu'il a pû pour réformer cét abus.

Ils font profession de pauvreté, de chasteté, & d'obeïssance, comme les Capucins, & les autres Religieux de l'Ordre de Saint François. Mais s'il s'en trouve quelqu'un qui n'ait pas le don de continence, il obtient aisément la permission de sortir du Convent, & de se marier. Cependant ils ont remarqué, à ce qu'ils disent, que ceux qui ont ainsi quitté le service de Dieu, pour se mettre dans le monde, n'ont jamais prospéré.

Les Novices sont employez aux choses les plus basses, & avec le tems il en vient d'autres qui prennent leur

place. Ils couchent deux à deux dans vne cellule, & il y en a quelques-vns qui s'occupent à apprendre à lire & à écrire le Turc, l'Arabe, & le Persan; mais la plupart suivent leur tempérament, & se laissent emporter à la paresse, à laquelle ils sont naturellement enclins. Et comme la nature de l'homme ne peut demeurer en repos, & qu'il faut qu'elle fasse de bonnes ou de mauvaises actions; quelques-vns apprennent à faire des tours de main, pour amuser le peuple; & d'autres, par le moyen des esprits familiers, s'appliquent à la forcellerie & aux conjurations. Busbeck dit plusieurs choses surprenantes d'un de ces *Dervis* de sa connoissance, & entre autres choses, qu'il se frapoit si rudement la poitrine, sans se faire mal, avec vne pierre si grosse, qu'elle eût esté capable d'assommer vn bœuf, & de briser les os d'un géant; & qu'il luy avoit vû tenir dans sa bouche vne barre de fer rouge sans se brûler; ni sans se faire aucun mal, quoique l'on vît sa salive bouillir dessus, & qu'il la retiroit sans se brûler.

Il n'y a de tous les Turcs, que ces gens-là qui boivent ordinairement du vin, de l'eau de vie, & d'autres fortes de liqueurs qui ennivrent. Ils mangent de l'*Opium* en si grande quantité, s'y estant accoûtumés petit à petit, qu'il n'y a point de Charlatan capable de digerer la moitié de ce qu'ils en prennent. Le premier effet que cette drogue produit, quand ils en ont mangé, c'est de les porter à vne gayeté qui tient de l'yvresse & de la folie, & de les jetter ensuite, quand les vapeurs subtiles en sont dissipées, dans vn assoupissement qui tient de la bêtise & de la stupidité. Ils appellent cela estre en extase, comme estoit leur premier Fondateur, qui se mettoit souvent en cét état-là; ce qui fait que tout ce qui peut produire les effets dont nous venons de parler, est permis à ceux de cét Ordre-là.

Ces *Dervois* ont vn Convent de grande réputation en Egypte, où ils invoquent comme Saint, vn certain *Kederli* qui doit estre Saint Georges, de la manière qu'ils en parlent.

Car ils disent que ç'a esté vn vaillant Cavalier, qui pendant sa vie tuoit les dragons, & toutes sortes de bestes venimeuses, & que depuis sa mort, Dieu luy a donné, pour la conservation des gens de bien, le pouvoir de delivrer ceux qui implorent son secours, quand ils sont dans l'affliction & dans le danger; mais particulièrement ceux qui sont prests à faire naufrage sur Mer: Que pour cét effet il vole en vn clin d'œil d'vn bout du monde à l'autre, afin d'estre present par tout.

Ces *Dervis*-là prétendent de pouvoir charmer les serpens & les vipéres, par la vertu que *Kederli* leur a communiquée, & les manient aussi hardiment que nous faisons les bestes les moins venimeuses. Mais cette science, comme je l'ai appris de bonne part, n'est pas particulière aux *Dervis* qui sont en Egypte; car il y a d'autres personnes qui ne craignent point les morsûres des vipéres, ni des autres serpens, & qui les tirent avec la main des sacs où ils les ont enfermez, comme vn autre feroit des vers de

terre. Il y en a d'autres qui charment les serpens d'une seule parole, & qui les arrêtent tout court, lorsqu'ils rampent le long des bancs de la rivière du Nil. Quelques-uns de ces gens-là prétendent que cela est héréditaire dans leur famille, & passe de pere en fils; d'autres disent que cela leur est accordé de Dieu, en considération de leur vertu & de leur sainteté. Les *Dervis* d'Egypte ont canonisé le Cheval de Saint Georges, & l'ont logé en Paradis, avec les trois autres animaux que les Turcs ont en vénération, qui sont, l'Asne sur lequel JESUS-CHRIST a monté, le Chameau de Mahomet, & le Chien des sept dormans.

Ces *Dervis* ont des Monastères dans les plus considérables endroits de l'Empire Ottoman, qui servent d'auberges, & de retraite aux Pelerins de leur Ordre qui voient; car il n'y a point de Religieux parmi les Turcs, qui voient tant qu'eux, dans les lieux où on fait profession de la religion de Mahomet; sous prétexte d'avancer la foy: de sorte qu'ils font

leurs voïages en Perse, à la Chine, & au Mogol, aux dépens de leurs Monastères, & de la charité des autres, & deviennent les meilleurs espions de tout l'Orient.

Je me souviens d'avoir vû, estant à Andrinople, les ruines d'un Monastère de *Dervis*, situé sur vne agréable montagne, en bon air, & d'où on découvroit la ville, & toutes les belles plaines d'alentour. J'appris que le fameux Visir *Kupruli* l'avoit fait raser jusques aux fondemens, parce que l'on découvrit qu'il seroit de rendez-vous aux femmes débauchées de la ville; & que les jeunes galands y corrompoient celles des plus riches Turcs, à qui les maris donnoient la liberté, à cause de la prétenduë sainteté du lieu, de se trouver souvent à la devotion de ces bons Religieux.



CHAPITRE XIV.

De l'Ordre des Religieux Turcs, que l'on appelle Ebrbuharis.

L'ORDRE de ces Religieux a esté institué par *Ebrbuhar* leur Fondateur, dont ils retiennent le nom, qui suivit en cela les regles & les maximes de son Maître *Naksbendi*, duquel est aussi venu l'Ordre de *Melevi*, ou des *Dervis*, Mais comme je ne saurois mieux faire connoître au Lecteur l'origine des coûtumes, & la manière de vivre de ces gens-là, que par ce qui m'en a esté donné par vn *Hadgi*, ou *Pelerin*, estimé savant parmi les Turcs, je le transcrirai ici mot pour mot.

Sultan Bajazet, dit-il, en l'année neuf cens onze de *Mahomet*, fit bâtir vne Mosquée & vn Convent à *Constantinople*, qu'il dédia au Saint *Emir Ebrbuhar*, sur lequel est la miséricorde du Créateur. Cét homme, autant par ses actions exterieures, & qui paroissoient à tout le monde, que par la devotion interieure de son ame, estoit en fort gran-

de réputation, à cause des miracles qu'il faisoit. Sultan Selim donna depuis à ce Convent une fontaine d'eau.

Cét Ebrbuhar disciple de Naesbendi, prenant pour le seconder Ahhullad, Ilahi, & Vefa; Prédicateurs & Supérieurs d'autres Convens, sortit avec eux, pour travailler à l'avancement de leur doctrine dans l'Europe.

Leurs actions estoient pleines de douceur, de gravité, & de silence. Ils s'appliquoient uniquement aux choses de piété, sans s'arrêter aux dévotions superstitieuses. Leur entretien familier n'avoit rien de mondain, & tous leurs discours n'estoient que de ce qui regarde la vie à venir. La pluspart de ces pauvres Religieux jeûnent le Lundi & le Jeudi. Ils ne mangent, ni ceux qui ont de la dévotion pour leur Ordre, aucune viande qui ait l'odeur forte ou désagréable. De-sorte que ces personnes devotes acquièrent par l'abstinence, par leurs bonnes œuvres, par la méditation continuelle des choses divines, & par les prières qu'ils font incessamment à Dieu de leur faire miséricorde, & par d'autres exercices de dévotion, une sainte

disposition, pour estre faits participans de la gloire celeste.

Pour le Saint Emir Ebrbuhar, dont Dieu veuille sanctifier la vie misterieuse en nous, il se nourrissoit de pain d'orge, d'huile d'olive, de miel, & de raisins, & s'abstenoit de tout ce qui avoit l'odeur ou le goust fort. Il ne mangeoit que trois fois l'année, & se donnoit tout entier au jeûne & à la prière. C'estoit un homme tres-saint, & qui avoit souvent des revelations. Sa vertu charmante plaisoit à tout le monde. On apportoit à ses pieds de divers païs, plusieurs personnes malades, qui s'en retournoient chez eux en parfaite santé. Ce sont-là les propres paroles de mon Docteur, qui estoit vn grand admirateur de la Religion Mahometane.

En l'honneur des Religieux de cét Ordre, on a fait les vers suivans en langue Persane.

Gher hakiki jahi der gehan bulendi
 Nakschibendi kiun nakschibendi,
 C'est-à-dire, Si tu veux trouver un
 parfait Héros dans le monde, fais-toy
 un Nakschibendi, car c'est le véritable
 modele d'un serviteur de Dieu.

Mais toute cette sainteté, & toute cette pureté prétendue n'empesche pas qu'ils ne passent pour hérétiques parmi la pluspart des Turcs, parce qu'ils se dispensent d'aller en pelerinage à la Meque, à cause, disent-ils, que leur pureté d'ame, & leurs transports Sraphiques, qui les élevent audessus des autres, leur rend ce saint lieu de la Meque aussi present dans leurs cellules, que s'ils y estoient en effet.

CHAPITRE XV.

Des Nimetulahis.

CET Ordre est du nombre de ceux de *Chalveti*. Il comença en l'année sept cens soixante & dix-sept de Mahomet, & ceux qui en font profession, sont appellez ainsi d'un particulier du mesme nom, qui vivoit du tems de Sultan Mahomet, fils de Bajazet, surnommé par les Turcs *Ilderim*, ou fils du Tonnerre. Ce Religieux estoit en

grande réputation pour sa doctrine, & pour la vie austère qu'il menoit. Il estoit excellent Medecin, & fort estimé de tout le monde à cause de sa vertu : mais afin que le Lecteur en sache mieux l'histoire, je rapporterai ce que m'en a dit vn Religieux de son Ordre.

„ C'estoit vn homme, disoit-il avec
„ admiration, qui prêchoit hautement
„ la verité, qui mortifioit son corps,
„ qui ne se laissoit point emporter à ses
„ passions, ni aux appetits de la chair,
„ qui avoit vne connoissance parfaite
„ de la nature intérieure de toutes sortes
„ de créatures, qui prioit, & louoit
„ incessamment son Créateur, qui se
„ donnoit tout entier à la méditation,
„ & qui y demouroit si long-tems, qu'il
„ estoit enfin ravi en extase, & avoit
„ souvent le bonheur de parler à Dieu,
„ quand il estoit en cét estat-la.

„ Il mangeoit de toutes les choses dont
„ Dieu a permis à l'homme de se nourrir,
„ sans observer aucun jeûne étroitement,
„ & sans se contraindre en façon du monde
„ dans son boire & dans son manger ; mais pour ses devotions,

votions, il y vaquoit jour & nuit; & quand il dormoit, il n'estendoit pas ses pieds, comme les bestes qui mangent du bled & du foin dans l'étable. La crainte qu'il avoit de Dieu le faisoit quelquefois trembler; & dans ce tems-là il devenoit pâle & défait, par la crainte qu'il avoit de la majesté Divine, & jamais personne n'a eû vne connoissance si parfaite que luy, des secrets les plus cachez de Dieu.

Ceux qui font profession de cet Ordre, s'assemblent tous les Lundis la nuit, pour louër par des Cantiques l'vnité de la nature de Dieu, & glorifier son nom. Ceux qui veulent y estre reçûs, sont obligez de faire auparavant vne quarantaine, c'est-à-dire, de demeurer seuls enfermés dans vne chambre quarante jours, & de ne manger que trois onces de toute nourriture par jour. Pendant qu'ils font cette retraite, ils voient Dieu face à face, & toute la gloire du Paradis, & louënt & adorent incessamment le Créateur de l'Univers. Quand leur tems

est expiré, les autres freres viennent
les tirer de cette chambre, & se pre-
nans tous par la main, ils dansent
dans vn pré; & si en dansant ces
novices ont quelque vision, ils jet-
tent leurs manteaux en arriere, &
se laissent tomber sur le visage,
comme s'ils estoient frappez du ton-
nerre, ou tombez en apoplexie. Ils
demeurent en cét état-là, jusques à
ce que leur Superieur vienne, & fas-
se quelques prières pour eux; après
quoy le sentiment leur estant reve-
nu, ils se relevent les yeux rouges &
égarez, & demeurent assez long-
tems comme des yvrognes & des
fous. Ensuite dequoy leurs esprits
qui estoient écartez s'estant rassem-
blez, le Superieur leur demande en
secret quelles visions & quelles ré-
velations ils ont euës; ce qu'ils ne
refusent jamais de luy dire, ou à
quelque autre personne sage & fa-
vante dans les mystères de leur Re-
ligion.

CHAPITRE XVI.

Des Kadris.

L'ORDRE des *Kadris* est encore l'une des six Religions qui viennent de *Chalveti*. Leur premier Fondateur a esté vn nommé *Abdul Kadri Ghilani*, fort estimé, à cause de sa sagesse & de son abstinence. Son tombeau est hors les portes de Babylone, où la pluspart de ceux qui entrent dans ces Ordres Religieux vont en pelerinage.

Tous ceux qui font profession de cet Ordre, sont obligez de faire par degrez vn Noviciat de jeûne & d'abstinence. C'est-pourquoy on leur donne en y entrant vn petit fouët de bois de saule, pesant quatre cens dragmes, quand il est frais cueilli, qu'ils portent incessamment pendu à leur ceinture, & réglent la nourriture qu'ils prennent chaque jour selon son poids; de sorte que leur portion de pain dimi-

nuë à mesure qu'il se desseche, & qu'il devient plus leger.

Outre les prières que tous les Turcs font cinq fois le jour, ceux-ci sont obligez de passer la nuit entière, ou du moins la meilleure partie, à tourner en rond au son d'une petite flûte, & de prononcer incessamment le mot *Hai*, qui veut dire vivant, qui est vn des attributs de Dieu. Ils font cela, à ce qu'ils disent, à l'exemple de leur Fondateur, qui prononçoit ce mot si souvent, & avec tant de violence, que les veines de sa poitrine s'ouvraient, il en jalloit du sang, qui marquoit le mot *Hai* contre la muraille. De-sorte que pour imiter leur Maître, ils se prennent tous par la main, & tournant en rond, le répètent si souvent, & avec tant de véhémence, qu'ils tombent comme morts, & sans mouvement, sur la place. Ceux qui sont les plus robustes, & qui résistent le plus à vn si violent exercice, prennent ceux qui sont tombez, & les emportent dans vne chambre, où ils les couchent, jusques à ce qu'ils ayent repris leurs esprits. Ils dansent ainsi tous les Vendredis la nuit.

Chacun de ces Religieux en particulier est obligé de faire vne retraite de quarante jours, vne fois l'an, dans vne petite cellule, où il ne voit qui que ce soit. Pendant ce tems-là il s'applique à la méditation, & s'occupe à observer les songes qu'il fait, dont ils rendent compte ensuite à leur Supérieur, qui les explique comme il l'entend, & qui devine par là les choses à venir. Ils obtiennent assez souvent permission de leur Supérieur de s'ennivrer, ou de s'étourdir avec de l'eau de vie, de l'*Opium*, & autres drogues semblables, afin de pouvoir achever leur danse ridicule, avec plus de force & de vigueur.

Ces compagnons ont l'esprit fin & subtil ; ils sont grands sophistes, & grands hypocrites ; ils ne communiquent jamais leur secret, qu'à ceux de leur profession, & trompent aisément par ce moyen les autres Religieux. Il leur est permis de se marier ; mais quand cela arrive, on les fait sortir du Convent, & ils peuvent porter tel habit qu'il leur plaist ; mais pour se faire connoître, ils y mettent des bou-

tons noirs. Ceux qui vivent dans le Convent portent vne couverture blanche de fort gros drap. Ils ne se rasent point la teste, & ne se la couvrent dequoy que ce soit, & ont toujours les pieds nuds. Ces Religieux ont vn Convent à *Tophana* dans Constantinople, & on les appelle *Kadris*.

Le Fondateur de cét Ordre, appelé, comme nous l'avons dit cy-dessus, *Abdul Kadri Ghilani*, nâquit en l'Hegire ou année de Mahomet cinq cens soixante & vn, & mourut en l'année six cens cinquante-sept. Il estoit en réputation d'estre & Legiste & Philosophe tout ensemble. Son Maître, ou celuy qui l'avoit instruit, s'appelloit *Abdul Mumin Gazeli*, qui composa deux livres, l'un appellé *Mugrib*, ou la Grammaire Arabe, & l'autre *Andalus*. Au tems que *Helakin*, fils de *Genabiz Han* vint à Babylone, il l'obligea de tuër vn nommé *Alkami*, qui estoit alors Vice-Roy de cette Ville, parce qu'il estoit de la Secte des Persans, que les Turcs appellent *Rafizi*, ou Herétiques, parce qu'ils rejettent *Abubecher*, *Omar*, & *Osman*, comme Auteurs apocryphes,

& ne leur rendent pas l'honneur dû aux Saints, comme font les Turcs.

Les Superieurs du Convent de cét Ordre enseignent à leurs disciples vne certaine prière, qu'ils leur disent tout bas à l'oreille, afin qu'elle ne soit entendüe, ny connuë de personne. Ils sont obligez de la dire, & de la repe-
rer incessamment & sans intermission, si ce n'est aux heures qui sont desti-
nées pour satisfaire à la nature. Ils disent que cette prière a tant de ver-
tu, que par son moyen ils jouissent de
la vûë de Dieu, & ont des révela-
tions celestes.

Ils sont ordinairement assis comme les autres Religieux Mahometans, la teste baissée, & le nez sur la poitrine; ce qu'ils appellent en Turc *Muraka-
bi*. Ils se tiennent, disent-ils, en cet-
te posture, afin de n'estre point di-
straits de leurs méditations par des
objets étrangers, & par la vanité de
satisfaire aux appetits de la chair.

Entre plusieurs miracles qu'ils ra-
content de leur Maître, celui-ci en
est vn. Ils disent qu'estant vn jour al-
lé en Babylone pour y demeurer, les

personnes superstitieuses, & les Santons de cette Ville, sachant qu'il en approchoit, allèrent au-devant de luy. L'un d'eux tenant à sa main vn plat plein d'eau, voulant luy faire connoître que comme ce plat estoit plein jusques au bord, & que l'on n'y pouvoit rien ajoûter, leur Ville estoit si pleine d'hommes savans & religieux, qu'elle n'en pouvoit contenir davantage, & qu'il n'y avoit point de place pour luy. Ce subtil sophiste, sans rien répondre à ce hiéroglyphe, par lequel ils prétendoient se dispenser du droit de l'hospitalité, leva d'abord les mains au Ciel, & se baissant ensuite, ramassa vne feuille de rose qui estoit à terre, & la mit dans le plat où estoit l'eau, leur faisant voir qu'elle y trouvoit sa place, encore qu'il fût tout plein; ce qui parut si ingenieux & si plein d'esprit aux grossiers & incivils Babyloniens, qu'ils le regardèrent comme vn miracle de sagesse, & le menèrent en triomphe dans leur Ville, où ils le firent Superieur de tous leurs Ordres Religieux.

CHAPITRE XVII.

De l'Ordre des Kalenderis.

C E V X qui font profession de cét Ordre méritent mieux d'estre appellez Epicuriens , que personnes retirées du monde pour mortifier leurs passions , comme font tous les autres Religieux Turcs. Cependant ces phanatiques prétendent, par vne voie toute opposée à celle des autres , estre de bons Religieux , en s'abandonnant au libertinage & au relâchement ; ce qu'ils font si publiquement , qu'ils n'ont pas honte d'avouër des coûtumes aussi impures , que je les vas décrire.

Ils disent que sur le point que *Mahomet Mansur* , fils de *Melkasis Oho-*
ma , fils de *Silahlir* , estoit prest à rendre l'ame , & qu'il laissa par son testament à son fils *Mahomés Melik Kia-*
mel le Gouvernement du Caire , & toutes les autres parties du Royaume d'Egypte ; Damas , & Jerusalem à son

filz *Isa Melik Muasin*, & *Harbekir* à son troisième filz *Efchrefmusa*. Il y avoit vn certain *Santon*, qui proféroit à tous momens le nom de Dieu, au son de sa flûte, & qui n'avoit point d'autre divertissement jour & nuit, que cette musique, quoiqu'elle ne fût pas gaye, ni enjouiée: car les tons en estoient tristes & mélancoliques, & il les accompagnoit ordinairement de larmes & de soupirs. Il estoit excellent Medecin, & savant Philosophe, & possédoit des vertus surnaturelles, par le moyen desquelles il faisoit des miracles manifestes, & connus de tout le monde. Il estoit de ces Hermites, que l'on appelle en Arabe *Abdal*. Il alloit la teste nuë, & le corps plein de playes; il n'avoit point de chemise, ni d'autre habit pour se couvrir, que la peau d'une beste sauvage sur les épaules. Il avoit à sa ceinture quelque pierre bien polie, & à ses bras, au lieu de diamans & de rubis, des pierres fausses qui avoient beaucoup d'éclat. Il s'appelloit *Santon Kalenderi*. Il chantoit incessamment des sonnets en Arabe, sur

des airs qui leur convenoient admirablement bien, & faisoit des-compositions en musique si admirables, qu'il passoit pour vn autre David : mais quelque sage & honneste que fût ce *Santon*, ses disciples, & ceux qui font profession de le suivre, ne luy ressembloient pas. Ils aiment la joie & le plaisir; ils chassent la mélancolie & la tristesse autant qu'ils peuvent; ils vivent sans souci, sans passion, & sans embarras d'esprit, & disent d'ordinaire entre-eux, *Aujourd'huy est à nous, demain est à luy, qui sait qui en jouira?* Suivant cette maxime, ils ne perdent jamais l'occasion de se donner du plaisir, & emploient tout leur tems à boire & à manger; & pour satisfaire à leur gourmandise, ils vendent les pierres de leurs ceintures, leurs bracelets, & leurs pendans d'oreilles. Quand ils sont chez des personnes riches, ou de qualité, ils s'accommodent à leur humeur, & se rendent agréables à tous ceux de la maison, par leurs contes & leurs plaisanteries, afin qu'on leur fasse bonne chère. Ils croient la taverne aussi sainte que la

Mosquée, & pensent aussi bien servir Dieu dans la desbauche, & en se servant, comme ils disent, librement de ses créatures, que font les autres en jeûnant, & en se mortifiant.

Les Turcs disent que les Chrétiens se rendirent maîtres de Jérusalem en l'année six cens quinze de Mahomet, parce que le Fondateur de cet Ordre, qui avoit grand part au gouvernement de la ville, estoit yvre quand on donna l'assaut.

CHAPITRE XVIII.

Des Edhemis.

LE premier Fondateur de cet Ordre estoit vn nommé *Ibraïm Edhem*, dont les disciples & les sectateurs mesme parlent fort obscurément. Ils disent que son pere estoit esclave, & Abissin de nation; qu'il alla vn jour au fort *Horonan*, pour s'entretenir avec *Ibnimelik* Roy du Caire; que c'estoit vn homme bien fait, fort honneste, & agréable dans sa conversa-



[The main body of the page contains faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the paper. The text is arranged in vertical columns and is too light to transcribe accurately.]

100

101

102

103

104

105

106

107

108

tion, soigneux de plaire à Dieu, & qui passoit les jours & les nuits dans les Mosquées à lire l'Alcoran le visage en terre, & à prononcer souvent ces paroles: O Dieu! tu m'as donné tant de sagesse, que je connois évidemment, que tu prens soin de ma conduite, & que je suis en ta protection. C'est-pourquoy, ô Dieu, méprisant toute sorte de puissance & de domination, je me vouë à la meditation de la Philosophie, & me resous à mener vne sainte vie, afin de t'estre agréable.

Ses serviteurs & ses Domestiques voyant sa manière de vivre, devote & austère, s'appliquèrent volontairement à l'imiter, & quittant le monde & ses vanitez, ne songèrent plus qu'à la solitude & à la mortification, donnant aux pauvres, & à ceux qui en avoient besoin, leurs habits superflus.

Ceux qui font profession de cette Secte, se nourrissent de pain d'orge. Ils prient & jeûnent souvent, & leurs Superieurs s'étudient fort à devenir habiles Prédicateurs. Leurs principaux Convents sont dans les villes de

Perse, & principalement à *Chorofa*. Leurs habits sont de gros drap épais. Ils portent vn bonnet de laine, & vn turban au tour, & à leur col vn drap blanc marqué de taches rouges. Ils vivent dans les deserts avec les tigres & les lions. Ils les apprivoisent; & par vn effet miraculeux de l'assistance diuine, ils s'entretiennent, & parlent avec Enoch. Ils font vne infinité de semblables contes ridicules de cét *Edhem*; mais parce qu'il y a peu de Religieux de son Ordre à Constantinople, & que cela regarde plûtoſt la Perse que la Turquie, je n'ai pû estre si particulièrement informé de leurs régles & de leurs coûtumes; que de celles des autres.

CHAPITRE XIX.

De l'Ordre des Bectasses

LE Fondateur de cét Ordre n'est pas fort ancien, & n'a point esté élevé parmi les *Santons* d'Arabie, d'où viennent la pluspart de ces prétendus devots. Il estoit prédicateur d'armée, & savoit aussi-bien combat-

tre que prier Dieu. Voici ce que m'en a dit mon savant *Hogia*.

Lorsque le vaillant & victorieux Sultan *Amurath* passa en *Servie*, qu'il vainquit *Lazare Despot* de ce pais-là, & le tua dans un combat, *Bechtasch* estoit son Prédicateur, & l'avertit entre autres choses de ne se point fier aux *Serviens*. Mais *Amurath* se confiant en son courage, en sa sagesse, & en sa puissance, souffrit qu'un certain Gentilhomme *Servien*, nommé *Vilvo*, s'approchast de luy, sous prétexte de luy rendre hommage, & de luy baiser la main; mais ce scelerat ayant un poignard caché, il en donna un coup à *Amurath* dans le cœur, & par ce coup fatal en fit un Martyr. Quoique *Bechtasch* connût bien que la mort tragique de son Prince luy devoit coûter la vie, pour avoir esté si proche de sa personne, & pour avoir prédit ce funeste coup. Il ne se mit pourtant pas en peine de s'en garantir, mais il se prépara à la mort. Pour cét effet il fit provision d'une robe blanche, avec de longues manches, & la presenta à ses proselytes pour la baiser, comme une marque d'obéissance & de soumission, à luy

& à son institution; & c'est de là qu'est venu la coutume de baiser les manches du Grand-Seigneur. Les Religieux de cet Ordre portent des bonnets blancs faits de plusieurs pièces, avec des turbans de laine tortillée en forme de corde. Ils observent fort régulièrement les heures destinées aux prières, & les font entre eux. Ils sont habillez de blanc, & honorent particulièrement l'unité de Dieu, en criant, Hu, c'est-à-dire, qu'il vive, & obtiennent par ce moyen des graces particulières de Dieu.

Ce Santon avoit plusieurs millions de disciples & de sectateurs. Aujourd'huy tous les Janissaires de la Porte Ottomane font profession de sa Religion. Ce Bechtasch en mourant coupa une manche de sa robe, & la mit de telle sorte sur la teste d'un de ses Religieux, qu'un des bouts pendoit sur ses épaules, luy disant, vous serez cy-après Janissaire, c'est-à-dire, une nouvelle milice: & dès ce tems-là leur institution commença. C'est-pourquoy les Janissaires portent des bonnets, qui pendent par derrière, comme une manche, que l'on appelle Ketché. Ce Agi Bechtasch estoit d'une char-

mante conversation, saint jusques à l'admiration, de grand mérite, & majestueux dans toutes ses actions. Il est enterré dans la ville de Kir, où ceux de son Ordre ont plusieurs Convents, & plusieurs Religieux, qui loüent, & qui prient Dieu incessamment. Voilà ce que m'en a dit mon Hogia.

Mais quoiqu'il en dise, les *Kadizadelis* ont cét Ordre en abomination, plus qu'aucun autre, parce que *Bechtasch* donna à ses disciples la liberté d'observer, ou de n'observer pas régulièrement les heures destinées aux prières; ce qui fait que les Janissaires, qui comme les autres soldats n'ont pas beaucoup de devotion, s'appliquent avec peu de soin aux exercices de piété. Dans quelques Cantiques que *Bechtasch* a composéz, il dit en plusieurs endroits que personne n'a connû Dieu, parce que personne ne l'a vû; ce qui est cause que les plus zéléz Mahometans appellent les Janissaires *Keferedis*, c'est à dire, gens sans foy. Un certain *Moufti*, nommé *Ebusuad*, à qui on avoit demandé quelle punition méritoit vn *Musulman*, selon la loy, qui

auroit appelé vn Janissaire Payen, il répondit par sa *Festa*, ou Sentence, que celuy-là est vn infidele, qui croit qu'un Janissaire est vn veritable croiant.

Quelques Religieux de cét Ordre marchent ordinairement dans les cérémonies publiques, leurs poignards nuds à la main auprès du Janissaire *Aga*, criant à haute voix, *Hu, Hu*. Ces gens-là sont fort libertins, & grands Sodomites; ce qui fait que les plus ignorans, & les plus corrompus Janissaires les imitent, & deviennent aisément leurs disciples. Ils sont maintenant en si grand nombre, qu'il est presque impossible de les exterminer, & leurs vices aussi. Ce n'est pas que l'on n'employe des remèdes violens pour arrêter cette gangrenne, qui gâte, & qui corrompt cette milice; mais elle ne laisse pas de faire progrès insensiblement, comme nous le dirons plus amplement dans le Livre suivant, où nous parlerons de la Milice des Turcs.

CHAPITRE XX.

De l'Ordre des Herevis, ou
Hizrevis.

DV tems d'Orchanes second Roy des Turcs, qui gouverna trente-cinq ans, qui en vécut quatre-vingts trois, & qui mourut en l'Hegire de Mahomet sept cens seize, il y avoit à Pruse, qui estoit alors le siège de l'Empire, un Santon de grande réputation, que l'on appelloit Herevi. Il alloit ordinairement de côté & d'autre acheter les foyes & les poumons des moutons, des bœufs, & des veaux, pour en nourrir des chats & des chiens. Il faisoit profession de pauvreté; il mortifioit son corps par le jeûne, & pleuroit & soupiroit avec tant d'ardeur & de force, que les Anges quittoient le Ciel, pour venir estre témoins de son austerité, & de sa sainte penitence. Orchanes qui en ouit parler avec admiration, fut curieux de le voir, & d'apprendre de luy-mesme l'histoire de sa vie. Herevi qui s'en apperçût, luy

dit, qu'il avoit esté autrefois un Roy descendu de la race de Mahomet, qu'il avoit conquis de ses armes toutes les terres qu'arrosent le Nil, l'Euphrate, & le Tigre, qu'il avoit gouverné des Provinces, & par sa justice, & par son épée, qu'il avoit parû publiquement armé d'armes éclatantes, & chargé de pierreries, & qu'il avoit fait trembler tout le monde au seul bruit de son nom. Mais qu'enfin faisant reflexion sur la vanité du monde, il résolut de le quitter, de renoncer à toutes ses folies, de mépriser ses richesses, & ses vains honneurs, & de mener une vie sainte & solitaire. Sultan Orchanes fut surpris de ce discours, & dit: Je vois bien que nous ne devons pas mépriser les personnes, qui sous l'apparence de fous & d'extravagans, courent le monde; leurs vertus sont rares, & en cét homme particulièrement, où je trouve tant de sainteté, que je ne crois pas estre digne de passer pour un de ses serviteurs. C'est pour cela que les Turcs ont toujours fait honneur aux fous & aux extravagans, & qu'ils les considèrent comme des personnes que les revelations divines, & les enthousiasmes

mettent hors du tempérament ordinaire des hommes.

Ce Herevi estoit fort savant en Chymie, & donnoit de l'or au lieu d'Aspres, à ceux qui entroient dans son Ordre, & qui faisoient profession de sa Religion. Il portoit une veste verte; il vivoit fort sobrement, racommodoit ses habits luy-mesme, & préparoit les viandes pour son Convent. Il donna de grands fonds à des Mosquées, & fonda plusieurs maisons de charité au grand Caire, & à Babylone. Son tombeau est à Pruse. Il est visité par une infinité de Pelerins, & enrichi des libéralitez de ceux qui ont de la vénération pour sa memoire. Voilà ce que j'en ay appris d'un de leurs Scheigs, ou Prédicateurs, Superieur de cet Ordre. Ils ont un Monastère à Constantinople, aussi bien que les autres, dont nous avons parlé, & je n'ay point remarqué, ni dans cette Ville Capitale, ni en aucun endroit des terres que le Turc possède en Europe, qu'il y ait d'autres Tekes, ou maisons Religieuses, que de ces Ordres-là. Il peut y en avoir aux environs de Babylone dans l'Egypte, &

CHAPITRE XXIII.

*Des cinq points qui sont nécessaires pour
faire un véritable Mahometan.*

I. *De leurs lavemens.*

EN CORE que Mahomet dise dans l'Alcoran, que sa Religion consiste en la netteté, & qu'elle fait la meilleure partie de sa loy; il est certain néanmoins que les Arabes qui se disent descendus d'Ismaël, & qui pour cela s'appellent Ismaélites, se servoient de lavemens bien longtems avant luy: de sorte qu'il n'a rien ajouté à cette invention, que son autorité, qui la rend nécessaire à ceux qui font profession de sa Secte. Il est vray que les Turcs sont fort propres dans leurs manières de vivre extérieures, & exacts & ponctuels, jusques à la superstition, dans leurs lavemens, & dans tous les exercices de piété, qui leur sont ordonnez. Ils croient presque tous, que l'eau dont ils se servent dans leurs la-

ditez & les évacuations naturelles. Ils emploient pour faire cét office domestique les trois derniers doigts de la main gauche ; & parce que les Chrétiens ne le font pas , ils les regardent comme des *Taharatsis* , c'est-à-dire, comme des personnes souillées & impures. C'est vne chose si fréquente parmi eux de se laver, tant avant qu'après le repas , qu'ils disent en commun proverbe , que Dieu a créé les viandes , afin de donner occasion aux hommes de se laver souvent les mains.

II. De leurs Prières.

APRÈS les lavemens viennent les prières , que Mahomet , pour en faire mieux comprendre la force & la vertu à ses Disciples , appelle dans l'Alcoran les colonnes de la Religion, & les clefs du Paradis. Il leur a ordonné de les faire cinq fois en vingt-quatre heures ; c'est à savoir , la première entre la pointe du jour & le lever du Soleil , qu'ils appellent *Sabamasi* ; la seconde à midi, qu'ils ap-

Le formulaire de leurs prières n'est pas pris de l'Alcoran ; on en a tiré seulement quelques Sentences qui regardent les attributs de Dieu , *comme au nom de Dieu tout-puissant , Dieu est miséricordieux , juste , &c.* Le reste a esté compilé par les quatre Docteurs, dont nous avons parlé ; c'est à savoir , *Ebubecher , Omar , Osman , & Hali*, dont les noms sont écrits en lettres d'or contre la pluspart des Mosquées. Ils font plusieurs postures en priant ; ils mettent leurs mains l'une dans l'autre sur l'estomach ; ils se ploient le corps ; ils s'agenouillent ; ils touchent la terre avec le front ; ils panchent la teste d'un costé & d'autre ; & autres actions semblables. De-sorte qu'il est difficile parmi un si grand nombre de postures différentes , de reconnoître celles que Mahomet a ordonnées, d'avec celles qui estoient en usage avant luy parmi les anciens Arabes. Mais afin que l'on voie mieux de quelle manière ils prient , je rapporterai ici ce que Busbeck, qui avoit vû l'armée des Turcs toute entière en cet état-là, nous en a laissé par écrit dans sa troisième lettre.

Je vis, dit-il, au milieu d'une plaine, une grande multitude de testes couvertes de turbans, qui écoutoient avec un profond respect, les paroles d'un de leurs Prestres. Chacun avoit pris sa place par rang & par files. Les Chefs occupoient les premières places: leurs habits estoient de couleurs claires & voyantes; & cette diversité de couleurs faisoit un spectacle tres-agréable à la vûë. Ils estoient tellement immobiles, qu'ils sembloient avoir pris racine en ce lieu-là. On ne les entendoit ni tousser, ni cracher, ni parler; ils ne remuoient pas mesme la teste, & ne regardoient de costé ni d'autre. Quand le Prestre prononçoit le nom de Mahomet, ils baissoient tous la teste en mesme tems jusques sur les genoux; & quand il prononçoit celui de Dieu, ils se prosternoient avec respect, le visage en terre, & la baisoient. Les Turcs font leurs devotions avec beaucoup de cérémonie & d'application, & croient que leurs prières seroient inutiles, & infructueuses, s'ils les avoient interrompûes en se gratant la teste, en se frotant les mains, ou en faisant quelque autre action qui n'y est pas essentielle.

Au reste , de toutes les nations du monde , il n'y en a point de si hypocrites. Ils sont de ces gens qui aiment à prier dans les marchez , & au coin des ruës , afin qu'on les voie , & qu'on les louë ; & c'est vne chose à remarquer , que là où les Turcs voient quantité de personnes qui les regardent , & particulièrement des Chrétiens , ils y étendent leur mouchoir , quelque incommode que soit le lieu , pour y faire leurs prières. Elles consistent principalement à louer Dieu dans tous ses attributs ; à quoy ils ajoûtent en quelques endroits , des prières pour la vie de leur Prince , pour le bien de ses Etats , & pour obtenir la division & la guerre parmi les Chrétiens. Comme ils jugent des choses par les événemens , ils croient que Dieu les a fort exaucez à cet égard , & que tous les desordres que l'on voit dans la Chrétienté , sont des effets de la bonté que Dieu a pour eux , & pour ce qu'ils luy demandent. Ils savent par expérience ce que rapporte Tacite de la Politique des Romains , que l'on doit se réjouir des desordres qui sont

hors de l'Etat, & les fomenter autant qu'on peut. Les Turcs depuis plusieurs années retardent la conquête entière qu'ils auroient pû faire des Provinces de Transylvanie, de Moldavie, & Valachie, parce qu'ils les considèrent comme des plaines fatales, où les Hongrois, les Polonois, les Allemans, & les peuples voisins, en se détruisant les vns les autres, luy préparent vn chemin aisé pour s'en rendre les maîtres.

III. *De leur Ramazan.*

LE troisiéme point necessaire de leur Religion, c'est l'observation du mois *Ramazan*, ou du jeûne qui dure tout ce mois-là. Il ne leur est pas permis pendant ce tems-là de boire, ni de manger, ni de mettre quoique ce soit dans leur bouche, tant que le Soleil est sur l'horison; mais lorsqu'il est couché, & que l'*Emaum* a allumé les lampes qui sont à l'entour du clocher des Mosquées, ils ont la permission de manger. Ils emploient la plupart de la nuit en festins, & à faire bonne chère, & gardent ordinairement

ment leurs meilleures provisions, & ce qu'ils ont de plus délicat chez eux, pour le manger pendant ce jeûne. Ils font presque toutes leurs affaires la nuit, & emploient le jour à dormir, & à se reposer : de-sorte qu'à proprement parler, leur jeûne n'est autre chose qu'un changement du jour à la nuit. Ils appellent ce mois saint & sacré, & disent que pendant ce tems-là les portes du Paradis sont ouvertes, & celles de l'enfer fermées. Ce jeûne leur est commandé avec tant de severité, que si un Turc l'avoit rompu, il luy en coûteroit la vie. C'est un si grand crime de boire du vin dans ce mois-là, qu'ils croient qu'il ne se peut expier : de-sorte que ceux qui prennent cette liberté en d'autres tems, s'en abstiennent quatorze jours auparavant, pour ne point donner de scandale. Les femmes & les superstitieux commencent ce jeûne quinze jours avant le tems ordonné par leur Prophète. Ceux qui sont malades ou incommodés, & ceux qui voient ont permission de manger ; mais c'est à condition de tenir compte des jours

du *Ramazan*, dont ils sont obligez de s'aquiter par la loy, lorsque leur santé & leurs affaires le permettent. Mahomet institua luy-mesme ce mois *Ramazan*, dans la seconde année de sa fonction prophétique, qu'il ne voulut exercer qu'à l'age de quarante ans accomplis. Il avoit auparavant ordonné vn autre jeûne aux Arabes, à l'imitation de celuy des Juifs, *Ashura*, dont il est parlé dans le Levitique chapitre seize verset vingt-neuf, ordonné en memoire de la ruine de Pharaon, & de son armée dans la Mer Rouge. Mais appréhendant ensuite qu'on ne luy reprochast comme vne chose honteuse, qu'il avoit emprunté cela des Juifs, il institua le *Ramazan*, dont le tems est réglé par le cours de la Lune, & vient toutes les années dix jours plutôt qu'il ne faisoit l'année précédente: de sorte qu'avec le tems ce jeûne parcourt tous les mois de l'année. Il est plus commode pour les Turcs, quand il se rencontre aux courts jours de l'hiver, que quand il vient l'esté, que les jours sont longs & chauds; car alors il est fort incommode pour le menu peuple,

qui estant obligé par nécessité à travailler, n'ose pourtant mettre vne goutte d'eau dans sa bouche pour se rafraîchir.

IV. De leur Zacat.

LE Zacat est encore vn des points nécessaires pour faire vn vray Mahometan. Il consiste à faire des aumônes, conformément à de certaines regles qui leur sont prescrites par quatre des principaux Docteurs de leur loy. Ce mot signifie autant que croître & augmenter, parce, disent-ils, que les aumônes attirent la benediction de Dieu, & augmentent le bien de ceux qui sont tendres & pitoyables. Chaque particulier est obligé par ce commandement de donner vn pour cent de tout son bien, pour en aider les pauvres; mais l'avarice & la politique prévalent tellement parmi les Turcs, que les riches n'en font rien, quoique cela soit ordonné comme vne chose essentielle à leur religion. L'avarice les empêche de se priver d'vne partie si considérable de leur

bien ; & la Politique ne veut pas qu'on sache en quoy il consiste , comme on feroit par le calcul exact du *Zacat*. De-sorte qu'il n'y a que les pauvres qui s'aquient bien de ce devoir ; les autres soutenant que ce commandement est superflu , & que ce n'a jamais esté le dessein de Dieu, qu'en l'accomplissant ils courussent fortune de perdre la vie & le bien.

V. *De leur Pelerinage à la Meque.*

CE pelerinage est ordonné à tous ceux qui ont du bien, & que les grandes Charges de l'Etat n'empêchent point de le faire, les Turcs le considérant comme la figure ou le type de leur passage de ce monde ici en l'autre. Le nombre des Pelerins qui font ce voiage tous les ans est incertain. Cependant il y en a d'ordinaire plus de cinquante mille enregistrez, qui y vont de divers lieux, où l'on fait profession de la Religion Mahometane. Ces Pelerins partent de Constantinople vers la fin du mois de May, & se rencontrent à Damas avec

ceux de l'Anatolie, de la Caramanie, & des environs de ces quartiers-là. Ceux de Perse s'assemblent à Babylo-
ne, & ceux de l'Egypte au grand
Caire, & tous ensemble se joignent
sur le mont Ararat. Ils observent plu-
sieurs cérémonies quand ils sont là, &
font vn *Corban*, ou sacrifice, en me-
moire de ce qu'Abraham y voulut sa-
crifier son fils Isaac. Ce sacrifice con-
siste à tuer des moutons, à en enuoyer
par present à leurs amis, & à en di-
stribuer aux pauvres. Ils quittent aussi
leurs habits ordinaires, & s'envelo-
pent d'une couverture blanche, & font
le tour de la montagne en procession,
marquant par-là, qu'ils doivent quitter
leurs pechez, & renoncer à tous les
plaisirs du monde.

Celuy qui commande ces Pelérins
en chef, car il faut qu'il y ait quel-
que ordre parmi vn si grand nombre
de gens, s'appelle *Sur-Emini*. Le
Grand-Seigneur le nomme, & c'est
par luy qu'il enuoie tous les ans cinq
cens sequins, vn Alcoran couvert d'or,
porté sur vn chameau, & autant de
drap noir qu'il en faut pour servir de

tenture aux Mosquées de la Meque. Quand on met ces nouvelles tentures, on ôte celle de l'année précédente. Les Pelerins les déchirent en pieces; & il n'y en a point qui n'en rapportent vn morceau petit ou grand chez luy, comme vne relique, & comme vne marque certaine de leur pelerinage; ce qui leur tient lieu de *Caab*, vers lequel ils tournent le visage, quand ils font leurs prières. Le Chameau qui a servi à porter l'Alcoran, est paré de fleurs & d'autres ornemens à son retour; & quand il a fait ce saint voiage, il est exempt pour toute sa vie de travailler.

CHAPITRE XXIV.

Du Bairam, & des civilitez que les principaux Officiers rendent en ce tems-là au Grand-Seigneur.

LE *Bairam* est vn tems de réjouissance pour les Turcs. Il y en a deux par an; l'vn qui suit immédiatement le jeûne du *Ramazan*, comme

nostre Pasque fait le Carefme, & que l'on appelle le grand *Bairam*. L'autre s'appelle le petit *Bairam*, & vient soixante & dix jours ou environ après le premier. En ce tems-là chacun quitte le travail pour trois jours; les particuliers s'envoient des presens les vns aux autres, & ne songent qu'à se réjouir avec plus de liberté qu'en vn autre tems. Il est aisé de juger que Mahomet a inventé ces festes, autant pour délasser & donner du repos aux corps & aux esprits de ses Sectateurs, que pour imiter celles des Chrétiens.

Le *Bairam* doit commencer ordinairement aussi-tost que la Lune d'après le *Ramazan* commence à paroître; ce n'est pas qu'il ne retarde quelquefois d'un jour, quand le tems est si couvert, qu'on ne la peut pas appercevoir. Mais si les nuages la cachent plus long-tems, on suppose selon son cours ordinaire, qu'elle est nouvelle, & alors le *Bairam* commence aussi. On publie cette feste à Constantinople par la décharge de tout le canon qui est à la pointe du Serrail du costé de la mer. Pendant ce tems-là on éteint, ou

on n'allume point les lampes qui sont aux clochers des Mosquées; on bat le tambour, on sonne de la trompète dans toutes les places publiques, & dans toutes les maisons des grands Seigneurs, & chacun ne pense qu'à la réjouissance & au divertissement. Mais il n'y a rien qui mérite plus d'être remarqué par le Lecteur, que les cérémonies qui se font pendant cette feste dans le Serrail, tant à l'égard des Ministres envers le Grand-Seigneur, qu'à l'égard des Ministres entre eux-mêmes; car cela se fait avec tant d'exactitude, jusques aux moindres mouvemens du corps, qu'il ne faut que cela pour faire voir que c'est à tort que l'on veut faire passer les Turcs dans le monde pour des gens grossiers, incivils, & sans politesse. C'est-pourquoy je rapporterai ici en peu de mots, ce que j'en ai pu apprendre de plus particulier.

La veille du *Bairam*, on pare le vestibule qui mène aux logemens du *Kapa Agasi*, ou Chef des Eunuques des Pages, de riches tapis, de carreaux, & d'autres ornemens à leur

mode. Tous les premiers Officiers de l'Etat qui se trouvent à Constantinople, se rendent au Serrail trois ou quatre heures avant le jour. Dès que le jour paroît, le Grand-Seigneur passe à cheval au milieu d'eux, & va à la Mosquée de Sainte Sophie, faire ses prières du matin, & retourne au Serrail aussitôt qu'elles sont faites. A son retour de la Mosquée, il entre dans le *Hofada*, ou dans la chambre royale, & se met sur son thrône, aiant à sa main gauche le Chef des Eunuques des Pages. Les fils du *Han* des Tartares, qui demeurent d'ordinaire comme des ostages à la Cour du Sultan, aussitôt qu'on leur a fait signe, viennent les premiers luy souhaiter vne heureuse feste; &, à ce que j'ai ouï dire, le Grand-Seigneur va trois pas au-devant d'eux. Ils se prosternent en terre, & luy disent en Turc, *Eiami scherif*, c'est-à-dire, ces jours ici vous soient heureux. Après s'estre relevez, ils luy baissent la main, & se retirent. Ensuite vient le Premier Visir qui est à sa droite, à la teste de tous les *Beiglerbeigs*, des *Bachas*, &

des autres grands Officiers de l'Empire. Il luy fait son compliment vn genouil en terre; & quand il est fini; il s'en approche vn peu davantage, & luy baise la main, après quoy il se releve, & se met à la place du *Kapa Agasi*, ou Chef des Eunuques des Pages. Le *Moufti*, qui est à la main gauche, à la teste des principaux Officiers de la loy, comme sont les *Cadilesquers*, ou premiers Présidens de l'Anatolie & de la Grece; Le *Nakib Eschref*, ou Chef de la race de Mahomet, les *Mollaes*, les Prédicateurs, que l'on appelle *Seighs*, & autres viennent ensuite. Le *Moufti* ayant la teste baissée jusques en terre, & les mains dans sa ceinture, baise l'épaule du Grand-Seigneur, qui fait vn pas en avant pour le recevoir; après quoy il se remet en sa place. Ceux qui accompagnent le *Moufti*, vont les vns après les autres faire leur compliment, selon leur rang & leur qualité, & le Grand-Seigneur les reçoit, & les traite comme il en a esté instruit par le Premier Visir; car il y en a qui luy baisent la main, d'autres le bord de sa veste,

d'autres ses manches, & d'autres sa poitrine, selon leur dignité. Il seroit ennuyeux de rapporter par le menu toutes les circonstances de ces ceremonies, qui sont en si grand nombre, qu'il y a vn assez gros livre fait exprés, qui ne traite d'autre chose. Le Janissaire *Agasi*, ou le Général des Janissaires est appellé le dernier pour faire ses civilitéz au Grand-Seigneur.

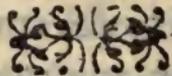
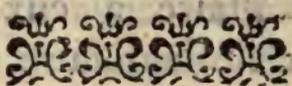
Quand cette action est achevée, le Sultan se retire dans vne chambre plus particulière, où les *Arz*, *Agalars*, ou les quatre premiers Pages, viennent les premiers luy faire la révérence, & l'assûrer de leur obéissance, & après eux les Eunuques, & les autres Pages. Pendant tout ce tems on prépare vn superbe festin dans la chambre du Divan, où les principaux Officiers de l'Empire vont, après avoir fait leur cour, dîner aux dépens du Grand-Seigneur. Quand ce repas est achevé, le Sultan fait present à seize des principaux Officiers de l'Etat, d'une veste de martre sibiline, après quoy la cérémonie finit.

On fait ensuite entrer dans le Serrail les carrosses des Sultanes. Ces Dames, après avoir esté enfermées vñ an entier, sont bien-aises, à la feste du *Bairam*, d'avoir occasion de rendre visite premièrement au Grand-Seigneur, comme ses parentes, & puis à la Reine, à la Reine mere, & aux autres Sultanes & Dames du Serrail. Elles y peuvent demeurer trois jours à se divertir, & à faire bonne chère.

On peut juger par ce que nous venons de dire, combien on se trompe, quand on juge de la civilité des Turcs par ce qu'en disent ordinairement les voyageurs, qui les font passer pour rudes, pour grossiers, & pour de fort mauvais courtisans, en comparaison des Chrétiens. Il est vray que leur manière d'agir avec les Chrétiens de ces pais-là est barbare & insolente, & que les plus misérables artisans & de la lie du peuple n'ont aucun égard pour les plus considérables d'entre eux. Mais cela vient plütoſt d'vñ certain orgueil, & d'vne aversion horrible que leur Religion leur inspire pour nous, que du manque de connoissance

de ce qu'ils doivent à leurs Supérieurs. Car quant à leur manière de vivre les vns avec les autres, ils observent les regles de la civilité, aussi exactement que l'on fait à Rome, & dans les pais les plus polis de la Chrétienté. Entre les principaux Ministres, on prend bien garde de ne passer jamais les bornes des ceremonies & des civilitez que l'on se doit, de-peur que cette soumission extraordinaire ne fasse tort à leur qualité, ou qu'elle ne passe dans l'esprit du monde pour vne basse flaterie. C'est-pourquoy, vn Ambassadeur Chrétien qui est à la Cour Ottomane, doit estte particulièrement informé de quelle manière il faut qu'il se conduise à l'égard des premiers & des principaux Ministres, quand il a affaire à eux. Car, par exemple, c'est leur faire affront que de se découvrir devant eux, quoique ce soit vne marque de respect parmi les Chrétiens; & ils regardent les petites révérences & les fréquentes inclinations du corps qu'on leur fait, comme vne marque de la différence qui est entre les Princes qui

les envoient. De-sorte que la meilleure conduite que puisse suivre vn Ambassadeur Chrétien, c'est de faire peu de cérémonie en entrant & en sortant, & d'avoir toujourns la mine fiere & assurée, quand il parle, ou qu'il négocie quelque Traité. Car les Turcs prennent cela pour vn effet de la bonne opinion qu'il a de luy-mesme; & il est certain qu'il y en a eû plusieurs, qui pour avoir fait le contraire, ont perdu parmi eux beaucoup de leur réputation, quoiqu'ils fussent d'ailleurs tres-sages, & tres-habiles à négocier les points les plus importans & les plus essentiels des affaires.



CHAPITRE XXV.

*De la defense de manger de la chair
de pourceau , & de boire
du vin.*

LEs cinq articles dont nous avons parlé sont absolument nécessaires & essentiels, comme nous l'avons déjà dit, pour faire vn veritable Mahometan. Les autres choses sont considérées comme des preuves & des marques de leur obéissance. De toutes ces choses il n'y en a point qui leur soit plus expressément defenduë que l'usage du vin, & de la chair de pourceau, qu'ils appellent *Haram*; c'est-à-dire, des choses abominables, & defenduës. Quant à la chair de pourceau, ils l'ont effectivement en horreur, & elle leur est aussi insupportable que l'est celle des hommes à des peuples civilisez. Le vin, quoique defendu par leur Loy, a trouvé plus de credit parmi eux, & tout maudit qu'il est, ils en trouvent la tentation si for-

te, qu'ils sont persuadés qu'elle en diminue le péché, & qu'elle le rend plus pardonnable : de sorte qu'ils ne laissent pas d'en boire, quoique l'Alcoran l'ait défendu positivement, & que ceux qui l'ont commenté l'ayent tellement décrié, qu'ils ont dit, que si on en avoit répandu sur la terre, & qu'il y vint de l'herbe, les bœufs, les moutons, ou les autres bestiaux qui s'en nourriroient deviendroient *Haram*, c'est-à-dire, aussi impurs, & aussi abominables, que la chair de pourceau mesme. Mais toutes ces defenses n'empêchent pas que le vin n'y soit si commun, qu'on en boit publiquement sans se cacher, & sans craindre de donner scandale à personne. Ceux qui sont dans les Charges & dans les emplois publics, sont plus réservés que les autres, & cachent autant qu'ils peuvent aux yeux du monde, le plaisir qu'ils prennent à en boire ; de peur que l'on ne croie que les fautes qu'ils font, viennent de ce qu'ils se servent d'une liqueur, dont l'excès trouble la raison, & qu'on ne les croie indignes des Charges dont ils sont revêtus, &

de la confiance que l'on prend en eux; car les Turcs sont persuadez, qu'il est impossible de boire du vin avec modération. Ils ne savent ce que c'est que de s'en servir pour fortifier l'estomach, & pour en corriger les cruditez. Ils s'étonnent de voir que les Anglois, les François, & les Italiens y mettent de l'eau; car ils n'en boivent jamais qu'à pleine tasse, & autant qu'il en faut pour les mettre dans leur *Kaif*, comme ils disent, c'est-à-dire, dans vne gayeté qui tient de l'extravagance d'un yvrogne. Sans cela ils disent qu'il ne vaut pas la peine qu'on en boive; & que d'en prendre modérément, c'est chatouiller l'appetit, & en augmenter le desir, plutôt que de le satisfaire. Mais ceux qui veulent paroître plus religieux que les autres, & qui sont superstitieux, chagrins, & ennemis des Chrétiens, ne boivent point du tout de vin. Ils boivent de l'eau avec du *Coffé*; & comme ils sont ordinairement d'un naturel sévère & mélancolique, ils ne s'entretiennent en buvant que des affaires d'Etat. Ils critiquent la conduite des Ministres & des

premiers Officiers de l'Empire, & ne laissent échaper aucun événement considérable, sans y faire des réflexions, & sans en attribuer le mauvais succès à ceux qui gouvernent. C'est pour cela que lorsque le Grand-Visir *Kupruli* abolit à Constantinople les maisons où on vendoit du *Coffé*, il ne toucha point aux cabarets où on vendoit du vin; considérant les premières, comme des rendez-vous, où on jettoit des semences de sédition par des discours politiques, & que dans les autres, on ne parloit que de se réjouir, & de se mettre en bonne humeur, sans rien dire qui pût luy faire d'ombrage, ni nuire à sa personne.

Quand il arrive aux jeunes hommes de boire du vin par excès, on met cela au nombre des folies de la jeunesse; mais quand cela arrive aux vieillards, c'est vn sujet de scandale. Voici, à ce qu'on dit, l'occasion qui obligea Mahomet de défendre si étroitement l'usage du vin à ses disciples. Ce Prophète ayant vn jour esté invité par vn de ses amis d'aller manger chez luy, se rencontra par hazard, en y allant,

en vn lieu où on faisoit des nôces. Il vit que les gens de cette nôce, excitez par la chaleur du vin, estoient de la plus belle humeur du monde, qu'ils se careussoient, & s'embrassoient les vns les autres avec des témoignages pleins d'affection & de tendresse : ce qu'attribuant au vin qu'ils avoient bû, il le benît comme vne chose sainte. Mais il fut bien surpris quand il vit le soir à son retour la mesme maison en confusion, & les gens qu'il avoit vûs s'embrasser si tendrement, s'entrebatre, & s'entrequereller à outrance : ce qu'attribuant encore au vin, il changea sa première benediction, & maudit vne liqueur, qui en si peu de tems produisoit des effets si differens, & voulut qu'à jamais le vin fût *Haram*, c'est-à-dire en abomination à ses disciples.



CHAPITRE XXVI.

De leur vertu morale, de leurs bonnes œuvres, & de quelques-unes de leurs Loix, qui meritent d'estre remarquées.

DE tout ce que nous avons dit jusques ici, il est difficile de faire vn portrait avantageux de la vertu morale des Turcs. Cependant, comme Dieu a imprimé dans le cœur de tous les hommes, quelque barbares qu'ils soient, des Loix naturelles, qui les portent pour la conservation du genre humain, à faire justice à leurs prochains; il ne faut pas s'étonner, si elles se rencontrent parmi les Turcs. Les victoires & les courses qu'ils ont faites chez les nations étrangères, y ont aussi contribué; car la conversation qu'ils ont eüe avec elles, a adouci la rudesse qu'ils avoient apportée de Scythie. Et les guerres & les traitez qu'ils ont faits avec les Chrétiens, les ont rendu si fins & si déliez, qu'il ne faut pas trouver étrange s'il y a eü de tems

en tems de si grands hommes parmi eux.

Je ne saurois pourtant approuver les grandes loüanges que leur donnent plusieurs voyageurs dans leurs relations: estant non seulement persuadé, mais convaincu par expérience, que les Turcs n'ont rien qui approche des bonnes mœurs & de l'esprit des Chrétiens. Mais quoiqu'il en soit, il ne sera pas desagrèable ni inutile, de rapporter ici en quoy ils font consister la plus grande partie de leur charité & de leurs bonnes œuvres.

Ils croient premièrement que c'est vne œuvre pieuse, que de faire bâtir des maisons, quoiqu'ils en tirent du profit, parce que ce sont des retraites pour ceux qui n'ont ni terres, ni argent pour en avoir. Mais de tous ces bâtimens, on met au premier rang ceux qu'ils appellent *Chans*, ou auberges, que font bâtir les Princes & les Grands-Seigneurs, pour servir de retraite la nuit aux voyageurs, qui prient Dieu pour ceux qui les ont fondez, & qui par leur libéralité les font jouir du repos dont ils ont besoin. Les Turcs

font magnifiques en ces sortes de bâtimens , dont il se trouve vn grand nombre en plusieurs lieux de l'Empire. Il y en a où ils ont joint des Mosquées, des bains, & des boutiques de marchands & d'artisans , qui fournissent aux voyageurs les choses qui leur sont necessaires. Il y en a mesme qui ont de si grands revenus , que toutes les nuits on y défraye d'vn bon souper ceux qui s'y retirent , sans qu'il leur en coûte rien, quelque grand nombre qu'ils puissent estre; c'est-à-dire, autant que le *Chan* est capable d'en contenir.

La forme de ces bâtimens est communément pareille à celle de nos plus hautes & de nos plus belles haies. Ils sont couverts de plomb , mais leur toit n'est pas tout-à-fait si haut que les nostres; ce n'est pas que je n'en aye vû quelques-vns qui estoient tout-à-fait magnifiques, tant pour leur longueur, que pour leur largeur, & qui ne cedoient qu'en hauteur aux autres bâtimens plus parfaits, & mieux proportionnez. Quoiqu'il y en ait peu où il y ait des appartemens séparéz

pour des compagnies différentes, chacun ne laisse pourtant pas d'estre assez en son particulier, & d'avoir de distance en distance vne cheminée pour faire sa cuisine, & pour se chauffer en hiver. La plus grande incommodité qu'on reçoive en ces lieux-là, c'est de ne pouvoir reposer, à moins que d'estre accoutumé de dormir au bruit, ou d'estre accablé de sommeil & de fatigue, comme il m'est arrivé assez souvent. Cela vient des différentes compagnies qui s'y rencontrent, dont les vns sortent ordinairement quand les autres entrent, & de ce que pendant la nuit, les vns s'occupent à racommoder leurs chariots, & les autres à apprêter leur boire & leur manger. Ces beaux *Chans*, ou ces auberges magnifiques, & les Mosquées, qui sont les seuls bâtimens durables de l'Empire, ont esté données au public par des Grands-Seigneurs; qui de peur d'estre dépouillez de leurs richesses par vne mort violente & précipitée, s'ils entreprenoient de les faire passer par succession à leur posterité, ont mieux aimé assurer leur fortune, & immorta-

liser leur nom par ces ouvrages publics, que de s'exposer au hazard de perdre la vie & le bien, en voulant enrichir leurs enfans.

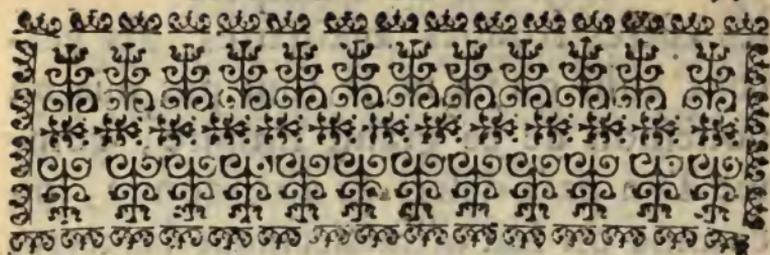
Ceux qui veulent paroître parmi les Turcs d'un naturel tendre & pitoyable, croient faire vne action de piété d'acheter vn oiseau enfermé dans vne cage, pour le mettre en liberté. Ils croient aussi que c'est vne action de charité, que d'acheter du pain pour nourrir des chiens qui n'ont point de maître, & qui sont malades & estropiez, dont il y a vn très-grand nombre dans toutes les ruës de Constantinople; ce qui sans doute ne contribue pas peu à engendrer la peste, qui est si commune & si ordinaire dans la pluspart des Villes de Turquie. Le soin que les Turcs ont pour les chiens, est si considérable parmi eux, qu'il y a des loix faites exprés pour les protéger, & pour les nourrir; & c'est vn bien moindre crime de refuser du pain à vn pauvre Chrétien qui est dans les fers, qu'à vn vilain chien qui court les ruës, & qui ne sert qu'à corrompre l'air, & empester vne Ville. Il y en a
qui

qui font vœu de donner vne certaine quantité de pain par jour pour les chiens, & d'autres qui en mourant laissent vn fonds pour cela par leur testament. Ces personnes charitables ont soin d'empêcher qu'il ne vienne dans leur quartier d'autres chiens sans aveu, que ceux qui y sont nez, & qui y ont esté nourris; & pour cela ils conviennent entre eux de certaines bornes & de certains limites.

Le Chameau est vne autre sorte de beste, pour qui les Turcs n'ont pas seulement de l'amitié, mais de la vénération. Ils croient que c'est vn grand peché de les trop charger, & de les faire plus travailler qu'un cheval: parce, disent-ils, que c'est vn animal fort commun dans les lieux Saints de l'Arabie, & que c'est luy qui porte l'Alcoran, quand on va en pelerinage à la Meque. J'ai remarqué que ceux qui les gouvernent, après les avoir fait boire dans vn bassin, prennent la bave qui sort de leur bouche, & s'en froitent la barbe avec beaucoup de devotion, comme si c'estoit quelque baume rare & précieux, prononçant sou-

530 *Hist. de l'Emp. Ottoman, Liv. II.*
vent ces paroles d'un ton religieux,
Hadgibaba, Hadgibaba, c'est-à-dire,
ô pere Pelerin! ô pere Pelerin! Jus-
ques ici nous avons parlé, ce me sem-
ble assez amplement, & autant qu'il est
nécessaire, des points principaux de
la Religion des Turcs. Il faut mainte-
nant parler de leurs Armes, & de leur
Milice, parce que c'est plutôt par-là
que leur Empire se conserve & s'agran-
dit, que par la Religion, ou par les
Loix Politiques.

Waccherdargi



HISTOIRE

DE L'ÉTAT PRESENT

DE

L'EMPIRE OTTOMAN.

LIVRE TROISIEME.

Où il est traité de la Milice des Turcs.

CHAPITRE PREMIER.

De l'état present de la discipline Militaire des Turcs en general.

CEUX qui ont quelque connoissance de l'Empire des Turcs, & qui liront avec tant soit peu d'application, ce que nous avons dit dans les livres précédens, verront bien que sa principale force consiste dans les *Spahis*, dans les Janissaires, & dans

les autres troupes auxiliaires. Ils verront aussi qu'ils ne se sont pas mis en possession de ce grand Empire, comme d'un pais desert & abandonné, ou comme on fait ordinairement des terres nouvellement découvertes, où plusieurs Nations vont planter des colonies. Ils verront encore que les Princes Grecs ne les y ont pas appellez à cause de leur voisinage, ou du profit qu'ils pouvoient tirer de leur commerce; mais au contraire, que les Turcs s'en sont rendus maîtres l'épée à la main, & par la seule force des armes. Ce qui fait que leurs Loix, leurs coûtumes, & leur manière de vivre ont un parfait rapport à un gouvernement militaire, & que toutes choses s'exécutent parmi eux d'une manière violente & précipitée. De sorte que si cet axiome est veritable, que toutes choses se conservent & s'entretiennent par les mesmes choses qui les ont produites; il doit s'ensuivre necessairement que cet Empire, qui a esté engendré par les armes, ne peut estre nourri & conservé par les maximes, & par les douceurs de la paix.

Mais ceux-là se tromperoient fort, qui voudroient juger du gouvernement & de la puissance moderne des Turcs, sur ce qu'ils ont lû dans les Histoires, de leur ancienne sévérité, & de l'exactitude de leur discipline, de la valeur de leurs gens de guerre, & des grandes actions qui se sont faites du tems de Sultan Selim, & de Soliman le Magnifique; car cette grandeur d'ame, & cette haute majesté des premiers Empereurs Turcs a beaucoup perdu de son éclat & de sa beauté. Depuis quelque tems leurs forces de terre sont diminuées, celles de mer ont esté réduites en vn pitoiable état, par le mauvais succès, & par l'ignorance des gens de mer. Les Provinces sont dépeuplées, & le revenu des Sultans fort diminué. Il ne reste plus rien de la grande quantité de munitions de guerre qu'ils avoient autrefois. L'ancienne discipline a esté negligée pendant la paix, aussi bien que l'observation de leurs Loix, & de leur Religion. On ne considère plus aujourd'huy les gens de guerre, que le tems a rendu mols & effeminez. La

Cour Ottomane ne récompense plus, comme elle faisoit autrefois, les services, & les grandes actions, & ne considère plus le Corps des Janissaires, ce qui les rend méprisables. En vn mot c'est vn gouvernement où il n'y a plus rien d'honneste, de juste, ni de loüable; & où on ne trouve ni obéissance, ni vnion, ni fidelité.

Cependant, quoique cét Empire ait tous ces defauts, qu'il commence à s'y faire des factions, que les particuliers y aiment le repos, & qu'ils évitent, autant qu'ils peuvent, les occasions de faire la guerre; les Turcs ne laissent pas de conserver l'étendue toute entière de leur Empire. S'ils perdent, comme la Mer, quelque morceau de terre d'vn costé, ils le regagnent de l'autre. Quand les Persans ont pris sur eux *Rivan*, *Schirvan*, *Tibris*, *Lyris*, & *Ghenge*, ils ont repris ce qui leur appartenoit. Si on les a chassés d'*Alen* en Ethiopie, & de quelques autres lieux de l'Arabie Heureuse, ils se sont récompensez en Europe, par les conquestes qu'ils ont faites en Candie, & par les prises de Neuhau-

fel & de Novigrade en Hongrie, & Janova & Varadin en Transylvanie.

Mais cet Empire, quelque grand qu'il soit, ne laisse pas d'estre dépeuplé en plusieurs endroits. Les Villages y sont abandonnez; & des Provinces aussi agréables & fertiles, que Tempé, ou la Theffalie, sont desertes, & sans estre cultivées. Ces desolations viennent de la tyrannie & de l'avarice insatiable des *Beiglerbeys* & des *Bachas*, qui dans les voïages qu'ils font, pour aller se mettre en possession de leurs Gouvernemens, ou quand ils en reviennent, exposent les pauvres habitans aux insultes & aux violences de leurs gens, qui les traitent comme des ennemis, & comme s'ils estoient dans vn pais conquis.

L'insolence de la Cavalerie & de l'Infanterie n'est pas moins insupportable. Les Officiers souffrent, quand ils vont d'une Province à l'autre, qu'il se détache des partis de vingt & trente chevaux, qui font des courses de costé & d'autre, & qui après avoir vécü à discretion chez les Paisans, leur font donner par force de l'argent &

des habits, & emmenent leurs enfans, qu'ils vendent pour esclaves. Ceux des Bulgariens, des Serviens, & des habitans de la Bosnie & de l'Albanie, sont plus sujets à cela que les autres, parce que ne sachant pas la langue Turque, on les vend pour des Russiens, pour des Hongrois, ou pour des Moscovites. Ces violences sont cause que ceux qui demeurent à la campagne, aiment mieux abandonner leurs maisons, & se retirer dans les Villes, dans les montagnes, ou dans les bois du país, que de se voir exposez à la fureur brutale des gens de guerre. Car encore qu'en général ce soit la mesme chose qu'autrefois, à l'égard des Charges militaires & de la milice; ceux qui les possèdent y ont introduit tant d'abus, & tant de licence, que tout ce qui se pratique aujourd'huy, n'a rien de l'ancienne discipline. Les Officiers pour le moindre sujet font des *Ostorakes*, c'est-à-dire, des gens qui ont la paie, & les privileges de soldats, & qui sont cependant dispensez d'aller à la guerre. Cela s'obtient facilement pour vn peu d'argent,

ou pour quelque petite playe qu'ils auront reçüe autrefois; ce qui est pourtant tout-à-fait contraire à leur première institution, qui avoit destiné ces sortes de graces pour les soldats estropiez, & hors d'état de servir. On voit par-là qu'il y a maintenant parmi les Turcs vn nombre prodigieux de soldats, sains & vigoureux, sous le nom de mortes-payes, qui ne servent qu'à épuiser les finances du Grand-Seigneur, & à en diminuer les forces.

Les Janissaires se marient avec toute sorte de liberté. Ils se dispensent du devoir de leurs chambres, pour s'appliquer à des mestiers, qui puissent leur fournir dequoy faire subsister leurs familles, qu'ils ne peuvent nourrir du peu d'Aspres qu'on leur donne; ce qui les attendrit, & leur fait perdre les pensées de la guerre. J'ai vû de mon rems qu'ils l'avoient tellement en horreur, que plusieurs offroient des presents assez considérables, pour se dispenser d'aller servir en Candie & en Hongrie. Ces desordres sont cause qu'ils ont vne telle aversion pour la guerre, que le bruit de celles, dont

nous venons de parler, causa vn mécontentement si général à Constantinople, que si on n'y eût remédié de bonne heure, il auroit causé vn soulèvement parmi les gens de guerre.

L'avarice des Officiers a encore introduit parmi eux vne autre sorte de corruption fort dangereuse, qui est de recevoir au nombre des Spahis & des Janissaires, plusieurs personnes qui ne sont point enrôlez sur le registre des autres soldats. Ce qui fait qu'une infinité de vagabonds & de scelerats sont protégés, comme s'ils estoient actuellement dans le service, & que l'honneur militaire que l'on rendoit autrefois aux véritables soldats, est entièrement prostitué.

Ce que nous venons de dire en général, suffit pour faire voir quel est l'état present de la milice des Turcs. Voions maintenant quel nombre de gens de guerre ils peuvent mettre sur pied, & d'où ils les tirent.

CHAPITRE II.

De la Milice des Turcs.

Nous avons examiné dans le douzième Chapitre du premier livre, en quoi consistent le revenu & les richesses de tous les *Beiglerbeys*, & de tous les *Bachas*, qui sont sous la domination du Grand-Seigneur; par où on peut voir, jusques à vn homme, combien ces Seigneurs peuvent mener d'hommes à la guerre. Il est tems maintenant de faire vn compte exact de toutes les forces de l'Etat en particulier; & de dire d'où se tirent les différens ordres militaires, qui font la véritable force de l'Empire Ottoman. Elle est si grande & si nombreuse, qu'ils ont eü raison d'en faire vn proverbe, qui dit, *qu'il ne croist point d'herbe où la cavalerie des Turcs a vne fois mis le pied.* Cette supputation est absolument nécessaire, pour bien savoir de quelle manière vn Etat se gouverne; car les loix martiales font la

meilleure partie de la science politique; les civiles n'ont point d'autorité ni de vigueur, que celles qu'elles reçoivent de l'épée; & les grands Ministres, & ceux qui gouvernent, estudient inutilement la Geographie des pais de leurs ennemis, s'ils ignorent quelles forces par mer & par terre ils en peuvent tirer.

Nous parlerons donc de toutes ces choses avec autant de briéveté que le sujet nous le pourra permettre, & avec autant de certitude que l'on en peut avoir des instructions qui m'en ont esté données par vn des plus habiles, & des plus experimentez Commissaires généraux des guerres qui soit parmi les Turcs, & qui est dépositaire de tous les rôles & de tous les registres des gens de guerre.

Toute la milice des Turcs est de deux sortes; l'vne qui tire sa subsistance de certaines terres, ou de certaines fermes que leur donne le Grand-Seigneur; & l'autre qui reçoit sa paye en argent comptant.

La première est le nerf principal de l'Empire des Turcs. Elle est compo-

sée de *Zaims*, qui sont comme des Barons en de certains pais, & de *Timariots*, que l'on peut comparer à ceux que les Romains appelloient *Decumani*. La seconde, qui se paye de l'Epargne du Grand-Seigneur, est composée de Spahis, de Janissaires, d'Armuriers, de Canoniers, & de soldats de mer. Ces derniers ne sont pas toujours payez, ni mis au nombre des ordres militaires. On les louë ordinairement quand on en a besoin, & on leur donne cinq ou six mille Aspres pour leur voiage, & à leur retour on les casse.

Des Zaims & des Timariots.

LEs *Zaims* & les *Timariots* sont d'une mesme nature, & ont esté instituez pour vne mesme fin. La seule différence qu'il y a entre eux, est dans leurs Lettres patentes, qui sont comme les titres des terres qu'ils tiennent du Grand-Seigneur. Le revenu d'un *Zaim*, est depuis vingt mille Aspres, jusques à quatre-vingts dix-neuf mille neuf cens quatre-vingts dix-neuf, &

pas plus, parce que si on y ajoûte vne Aspre, il devient le revenu d'un *Sangiabey*, que l'on appelle vn *Bacha*, qui est depuis cent mille Aspres, jusques à cent quatre-vingts dix-neuf mille neuf cens quatre-vingts dix-neuf; car en ajoûtant vne Aspre de plus, il devient le revenu d'un *Beiglerbey*.

Les *Timariots* sont de deux sortes. Il y en a vne que l'on appelle *Tezkerrebir*. Ceux-là reçoivent les provisions de leurs terres de la Cour du Grand-Seigneur. Leur revenu est depuis cinq ou six mille Aspres, jusques à dix-neuf mille neuf cens quatre-vingts dix-neuf; car si on y en ajoûte encore vne, ils entrent au nombre des *Zaims*. L'autre sorte s'appelle *Teskeretis*, qui prend ses Lettres du *Beiglerbey* du país, dont le revenu est depuis trois mille Aspres, jusques à six mille. Dans toutes les expéditions de guerre, les *Zaims* sont obligez de servir avec leurs tentes, qui doivent estre accompagnées de cuisines, d'écuries, & d'autres appartemens necessaires, proportionnez à leur bien & à leur qualité. Ils doivent mettre en campagne vn

Cavalier, que l'on appelle en Turc *Gebelu*, pour chaque cinq mille Aspres que le Grand-Seigneur leur donne de revenu. Celuy qui a trente mille Aspres en doit amener six, & celuy qui en a quatre-vingt dix mille, dix-huit, & les autres à proportion. Chaque *Zaim* est appelé *Kuliz*, ou épée: de-sorte que quand les Turcs font le compte des troupes qu'un *Beiglerbey* est capable de mettre en campagne pour le service du Prince, ils le font sur tant de *Zaims*, & de *Timariots*, qu'ils appellent autant d'épées, sans faire le calcul des hommes qu'ils amènent avec eux.

Les *Timariots* sont obligez de servir avec des tentes plus petites que les *Zaims*, & d'avoir trois ou quatre panniens pour chaque homme qui les accompagne. Car outre qu'ils doivent combattre contre les *Zaims*, les *Timariots*, & les *Spahis*, il faut qu'ils portent de la terre & des pierres pour faire les tranchées & les bateries, pendant que les Janissaires sont aux mains avec l'ennemi. Les *Timariots* sont taxez à mettre en campagne un

Cavalier pour chaque trois mille Acres de revenu qu'ils ont, comme les *Zaims* le sont pour chaque cinq mille.

Les *Zaims*, & les *Timariots* sont l'un & l'autre disposez par régimens, que commandent les Colonels, que l'on appelle *Alai-Begler*. Quand ils marchent, ils ont des drapeaux & des timbales, que l'on nomme en Turc *Tabel Alem*. Le *Bacha* & le *Sangiacbey* commandent à ces Colonels, & les premiers sont commandez par le *Beiglerbey*. Quand toutes les troupes sont en vn corps, elles se trouvent au rendez-vous qui leur est marqué par le Général, que l'on appelle en Turc *Seraiker*. C'est ordinairement le Grand-Seigneur, le *Visir Azem*, ou quelque autre personne éminente, qui a la qualité de *Visir*.

Ces deux sortes de gens de guerre ne sont pas destinez seulement pour servir par terre; il y en a quelques-uns qui servent sur mer, lesquels on appelle *Deria Kaleminde*. Mais d'ordinaire les *Zaims* sont dispensez de servir sur mer en personne, en payant

autant d'argent qu'ils sont taxez sur les livres des Seigneurs. De cét argent on leve des soldats, que l'on enrôle dans les registres de l'Arsenal. Pour les *Timariots*, ils ne peuvent jamais estre dispensez de servir en personne à la guerre avec toute leur suite, & avec les soldats qu'ils doivent fournir, à proportion de ce que valent leurs terres. Mais les vns ni les autres ne sont point dispensez de servir en personne par terre, n'y aiant point d'excuse qui soit recevable, quand le Grand-Seigneur fait la guerre. S'ils sont malades, on les porte sur des lits dans des litières : si ce sont des enfans, on les porte dans des panniers sur des chevaux, & dés le berceau on les accoume à la fatigue, au danger, & à la discipline militaire. Ce que nous venons de dire suffit, pour faire voir en gros quelle est la nature des *Zaims* & des *Timariots*, qui sont compris sous la dénomination générale des *Spahis*, & qui font la meilleure partie de l'armée des Turcs. Nous allons faire voir maintenant, autant que le calcul le peut raisonnablement souffrir, le nom-

bre de Cavalerie qui compose ces puissantes armées qui ont occupé vne si grande partie du monde.

CHAPITRE III.

Calcul des forces que l'on tire des Zaims, & des Timariots.

C E seroit vn ouvrage trop pénible, si on considère le peu de plaisir & de satisfaction qu'en recevroit le Lecteur, que de vouloir décrire avec exactitude le nombre de ceux que ces *Zaims* & ces *Timariots* menent à la guerre. Il suffit de remarquer que les *Zaims* n'en doivent pas mener moins que quatre, que c'est le plus qu'en doit fournir vn *Timariot*, que le moindre d'entre-eux est obligé d'en fournir vn, & que le plus considérable *Timariot* est obligé d'en avoir dix-neuf. C'est-pourquoy ceux qui voudront prendre connoissance de cette milice, en doivent faire le compte par estimation du plus au moins.

Ce qui rend cette supputation encore plus difficile, c'est la friponnerie

des Commissaires que l'Empereur nomme pour en faire les montres & les enrôlemens ; car ils s'entendent aussi bien à en faire de fausses , que l'on fait parmi les Chrétiens. Peut-estre aussi qu'il y a de la Politique , & que l'on le souffre , pour faire paroître les armées plus nombreuses qu'elles ne sont effectivement. Car les Turcs n'ont jamais plus de joie , quand ils en parlent , que de dire *Asker rend deria misal* , c'est-à-dire , elles sont innombrables comme le sable de la mer. Mais cela n'empêche pas qu'il n'y ait plus de bruit que d'effet , & que celui qui voudroit entreprendre d'en faire le compte , n'en vint aisément about. Ce qui fait paroître ses armées si grandes aux yeux du peuple , c'est la vaste étendue des pais qu'occupent leurs tentes , le grand embarras de leur bagage , & le nombre prodigieux de valets qui suivent l'armée. Ces armées reçoivent encore vn notable accroissement , & vne notable diminution par la prodigieuse quantité de passe-volans dont se servent les *Zaims* , à vn jour de montre , pour se faire honneur,

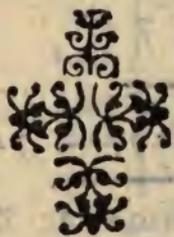
& pour remplir le nombre des hommes qu'ils sont obligez de fournir ; ce qui fait que le camp des Turcs diminuë tout d'un coup, quand ils se retirent.

Le grand & fameux Visir *Kupruli* employa toute la severité imaginable pour reformer cét abus, dans le voiage qu'il fit pour reprendre *Tenedos* & *Lemnos*, & dans la conquête de *Fanovia* en Transylvanie. Mais il luy fut impossible, parce qu'un seul homme ne peut voir, ni reconnoître tous les desordres qui se commettent, & sur tout ceux que les Turcs appellent *Ainoun*, c'est-à-dire, vne tromperie secreete.

Mais ce qui fait le plus grand changement & la plus grande différence en ces choses-là, c'est la mort des *Zaims* & des *Timariots*, dont quelques-uns ne tenant qu'un bien à vie seulement, & d'autres mourant sans enfans legitimes, leurs terres retournent à la Couronne. Ces biens-là estant ordinairement augmentez de beaucoup par l'industrie de ceux qui les possédoient, le Prince les donne

à d'autres, sur le pied de ce qu'ils valent effectivement, qui est quelquefois le double de ce qu'ils estoient estimez auparavant sur les registres de l'Empire. Par ce moyen le Grand-Seigneur augmente le nombre de ses soldats; & il est à remarquer, qu'au lieu que les autres Princes perdent à la mort de leurs sujets, il est le seul qui en profite: car plus il y en a de tuez en vne bataille, & plus il luy en revient du bien, dans la disposition duquel il observe cette maxime, d'en gratifier plusieurs de la portion qui appartenoit à vn seul.

Mais pour faire voir le détail des *Zaims* & des *Timariots*, qui sont dans les Etats du Sultan, je rapporterai ici le compte que j'en ai extrait des registres de l'Empire, & des rôlles du Grand-Seigneur, selon les Gouvernemens.



550. *Histoire de l'Empire*
 On compte dans le Gouvernement d'Anatolie, ceux qui suivent, c'est à savoir dans les

	Sangiacs	Ziamets	Timariots		
	Kiotahia	39	948	De forte que cõptant selon la plus basse estimation quatre <i>Gebelus</i> pour chaque <i>Zaim</i> * cela doit faire avec luy & ceux qui le suivent 1130.	
	Saruhan	41	674		
	Aidin	19	572		
	Kastamoni	24	570		
	Hudavvendighiar	42	1005		
	Boli	14	551		
De	Mentesche	52	381		Et si on double le nombre des <i>Timariots</i> sur la plus basse estimation, cela fera 14880.
	Angura	10	257		
	Karahuiar	10	615		
	Teke ili	7	257		
	Kiiangri	7	381		
	Hamid	9	585		
	Sultan Vghi	7	392		
	Karesi	7	240		
	Tenige huiar	7	12	Et en tout 16060.	

Total des Ziamets 297. & 7440. des *Timariots*.

* *Zaim* est la personne, le *Ziamet* est la terre affectée pour l'entretien du *Zaim*.

* 80. Aspres font un écu blanc.

On entretenoit autrefois outre cela environ six mille neuf cens hommes destinez pour tenir les chemins nets, & pour porter des provisions, & servir l'artillerie. Il y avoit aussi vn fonds affecté pour le paiement de douze cens quatre-vingts Vivandiers suivans l'armée, & pour cent vingt-huit Trompètes & Tambours, qui estoient Egyptiens. Ce qui se pratiquoit du tems que l'Anatolie estoit frontière des Chrétiens, & qu'elle estoit pour cela mieux fortifiée & mieux garnie; mais depuis qu'elle ne l'est plus, ce revenu a esté donné aux *Zaims*, & aux *Timariots*; de-sorte qu'il s'en fait vne augmentation de trois cens trente *Ziamets*, & d'onze cens trente-six *Timariots*.

On Compte dans le Gouvernement de Carâmanie

7. Sangiacs Ziamets Timariots			
<i>Iconium</i>	18	512	Les <i>Gebelus</i> des <i>Zaims</i> sont au plus bas 292
<i>Nigde</i>	11	355	
<i>Kaisairi</i>	12	144	Des <i>Timariots</i> sur le mesme pied 4600
<i>Ienischeher</i>	13	244	
<i>Akscheher</i>	6	122	Le revenu, suivant l'état du Grand-Seigneur est de 10500175 Aspres.
<i>Kirscheher</i>	4	430	
<i>Aksrai</i>	9	358	

Ce qui fait 73 2165

Dans le Gouvernement de *Diarbekir*, on compte douze *Sangiacs*, outre ceux de *Kiurdistan*, & de *Gurdie*, qui font, à ce que l'on dit, dix-huit cens hommes, mais je n'en trouve que neuf, marquez pour les *Ziamets*, & les *Timariots*, c'est-à-savoir

Sangiacs	Ziamets	Timariots
<i>Armed</i>	9	167
<i>Charpur</i>	70	163
<i>Ezani</i>	10	122
<i>Sipurtek</i>	0	1
<i>Nasbin</i>	1	5
<i>Chafenghif</i>	5	30
<i>Tehemescherek</i>	2	7
<i>Kuteb</i>	3	24
<i>Sangiar</i>	6	21
	<hr/>	<hr/>
Ce qui fait	106	540
	<hr/>	<hr/>

Les *Gobelus* des *Zaims* font au plus
bas 424

Les *Gobelus* des *Timariots* sur le mesme
ped, font 1080

1504

Le revenu de ce Pais n'est pas écrit dans
l'état du Grand-Seigneur.

Dans

Dans le Gouvernement du Beglerbey
de Damas, appellé en Turc Scham,
il y a sept Sangiacs.

Sangiacs	Ziamets	Timariots	
Damas	87	337	Les <i>Gebelus</i> des Zaims suivant la précédente esti- mation 512 Les <i>Gebelus</i> des Timariots 1746
Ierusalem	9	161	
Aglun	4	61	
Bahura	9	39	
Sifail	5	123	
Gaza	7	108	
Nabolos	7	44	
	<hr/>	<hr/>	En tout 2258
Ce qui fait	128	873	

Dans le Gouvernement du Beglerbey
de Liwas.

Sangiacs	Ziamets	Timariots	
Liwas	48	928	Les <i>Gebelus</i> des Zaims suivant la précédente esti- mation 432 Les <i>Timariots</i> 6058
Amasia	19	249	
Tchurum	16	310	
Buzadick	15	731	
Demurki	1	310	
Gianik	7	348	
Arebki	2	153	
	<hr/>	<hr/>	En tout 6490
			Le revenu pour leur entretien 13087327 Aspres
Ce qui fait	108	3029	

554 *Histoire de l'Empire*
Dans le Gouvernement du Beglerbey
de Erzurum il y a

Sangiacs	Ziamets	Timariots	
Erzurum	56	2214	Les <i>Gebelus</i> des Zaims suivant la précédente esti- mation font 488
Karabiz ar- scharki	} 32	904	
Kieifi		8	229
Pasin	9	654	
Hanos esber	2	435	En tout 11584
Tortum	10	491	
Mamervan	4	96	
Melazkerd	0	272	
Tekman	1	253	
	<hr/>	<hr/>	
	122	5548	
	<hr/>	<hr/>	

Dans le Gouvernement du Beglerbey de
Wan il y a

Sangiacs	Ziamets	Timariots	
Vvan	48	147	Les <i>Gebelus</i> des Zaims suivant la précédente esti- mation 740
Aailghevvar	29	101	
Ergisch	0	14	Les <i>Timariots</i> 1652
Senuteghiul	32	203	
Tchobanlu	2	36	En tout 2392
Ghiokiche	36	160	
Derekgher	27	79	
Ghiorluk	7	61	
Fanijaxi	4	25	
	<hr/>	<hr/>	
	185	826	
	<hr/>	<hr/>	

Dans le Gouvernement du Beglerbey de Marasch il y a

Sangiats Ziamets Timariots

Marasch	10	118	} Les Gebelus des Zaims suivant la précédente esti- mation	108
Malatia	8	276		
Afab	9	118		
	<u>27</u>	<u>512</u>	Les Timariots	<u>1024</u>
			En tout	<u>1132</u>

Le revenu pour les entretenir est de 9420317 Aspres

Dans le Gouvernement de Cypre il y a

Sangiats Ziamets Timariots

Itchili	16	60	} Les Gebelus des Zaims suivant la précédente esti- mation	160
Alaine	0	115		
Cypre	9	308		
Schii	2	156	} Les Timariots	2134
Tarsus	13	428		
	<u>40</u>	<u>1067</u>	En tout	<u>2294</u>

Dans le Gouvernement du Beglerbey de Tripoli en Syrie, il y a

Sangiacs	Ziamets	Timariots	
<i>Tripoli</i>	12	87	} Les <i>Gobelus</i> des <i>Zaims</i> suivant la précédente esti- mation font 250 Les <i>Timariots</i>
<i>Hams</i>	15	169	
<i>Gebele</i>	9	91	
<i>Selemie</i>	4	52	
<i>Hamaz</i>	23	571	
	<hr/>	<hr/>	1140
	63	570	
	<hr/>	<hr/>	En tout 1390

Dans le Gouvernement du Beglerbey de Rika, il y a

Sangiacs	Ziamets	Timariots	
<i>Rika</i>	30	143	} Les <i>Gobelus</i> des <i>Zaims</i> suivant la précédente esti- mation font 240 Et les <i>Timariots</i>
<i>Scrug</i>	9	291	
<i>Biregek</i>	15	109	
<i>Ane</i>	6	123	
	<hr/>	<hr/>	1332
	60	666	
	<hr/>	<hr/>	En tout 1572

Dans le Gouvernement du *Beglerbey* de *Trebifonde*, il n'y a point de *Sangiacs*, comme nous l'avons dit dans le

premier Livre ; mais dans l'étendue de la Ville, il y a cinquante-six *Ziamets*, & trois cens quatre-vingts dix-huit *Timariots* ; de-sorte que le compte que l'on en fait, est de neuf cens vingt hommes.

Dans le Gouvernement du Beglerbey d'Alep, il y a

Sangiacs	Ziamets	Timariots
<i>Alep</i>	37	295
<i>Adana</i>	11	191
<i>Kelis</i>	17	295
<i>Azir</i>	2	91
<i>Balis</i>	7	86
<i>Mearte</i>	7	86
	<hr/>	<hr/>
	117	1044
	<hr/>	<hr/>

Les *Gobelus* des *Zaims* suivant la précédente estimation, font

Les *Timariots*

468

2088

En tout

2556

Dans le Gouvernement du Beglerbey de Tchilder,
il y a

Sangiacs Ziamets Timariots

Olti	3	123	} Les Gebelus des Zaims suivant la précédente esti- mation font 424 Les Timariots 1380 <hr/> En tout 1742
Erdehamburck	9	86	
Hagrek	2	23	
Hartus	15	39	
Ardnug	4	149	
Pusenhaf	11	18	
Penbek	8	54	
Tarchir	2	4	
Luri	9	10	
Vstucha	1	7	
Achanklulk	11	37	
Achtala	6	6	
Asin	4	14	
Penbeck	14	89	
Pertekrek	9	0	
	<hr/> 106	<hr/> 659	

Dans le Gouvernement du Capitaine Bacha,
ou Admiral, il y a

Sangiacs Ziamets Timariots

Negrepont	12	188	} Les Gebelus des Zaims font, suivant la précédente esti- mation 500 Les Timariots 2304 <hr/> En tout 2804 Pour l'entretien des- quels le revenu est couché sur l'état du Grand-Seigneur à 10800000 Aspres.
Mitylene	4	83	
Kogia ile	25	187	
Sifla	32	235	
Karliili	11	119	
Galipoli	14	32	
Rhodes	5	71	
Betgai	5	146	
Mezestra	16	91	
	<hr/> 124	<hr/> 1152	

Dans le Gouvernement du Beglerbey de Rumeli, ou de Romanie, il y a

Sangiacs	Ziamers	Timariots	
<i>Sophia</i>	337	1788	Les <i>Zaims</i> avec leurs <i>Gebelus</i> font suivant la précédente estimation
<i>Kioftendil</i>	48	1017	
<i>Morea</i>	100	242	
<i>Alexãdrie d'Epire</i>	} 19	205	4300
<i>Tirhala</i>		26	525
<i>Siliftra</i>	75	432	16388
<i>Nigheboli</i>	60	344	—
<i>Vchri</i>	60	342	Et selon la plus basse estimation
<i>Aulona</i>	68	489	
<i>Iania</i>	62	345	20688
<i>Ilbasan</i>	18	138	—
<i>Tchirmen</i>	20	130	} Mais la supputation ordinaire des <i>Zaims</i> & des <i>Timariots</i> en ce lieu-là, avec leurs <i>Gebelus</i> , est environ de 30000 hommes combatans, ou peu s'en faut, à quoy on ajoute les soldats des <i>Beglerbeys</i> <i>Sangiacbeys</i> , & autres Officiers,
<i>Salonica</i>	36	262	
<i>Vvize</i>	20	79	
<i>Delunia</i>	24	165	
<i>Vskinp</i>	20	344	
<i>Kerklesã</i>	1	18	
<i>Dukakin</i>	10	53	
<i>Vvidin</i>	17	225	
<i>Alagehizar</i>	27	509	
<i>Sezerin</i>	17	225	
<i>Vvaltcarin</i>	10	317	
	—	—	
	1075	8194	

qui montent ordinairement à 2500. hommes. De-sorte que la milice entretenuë des terres du païs, peut estre de 32700. ou 33000. hommes.

Outre cette Milice de la Romanie, il y a vne autre sorte de milice que l'on appelle *Jureghian*, ou *Jurukler*. Ceux-là tiennent leur bien en fief de pere en fils. On en compte environ mille deux cens quatre-vingts quatorze familles. Il y en a encore vne autre dans la Province de *Dobridge*, que l'on appelle *Ogiacks*, c'est-à-dire, cheminées, qui font bien quatre mille maisons. Dans celle de *Kisilgé*, il y en a deux cens; dans *Tchirmen*, il y en a trois cens cinquante & vn de *Cinganis*, qui sont ce que nous appellons Egyptiens; & dans *Wize*, il y en a cent soixante & dix. De sorte que le nombre entier des *Ogiacks*, peut aller à quatre mille sept cens vingt & vn, ou au plus à cinq mille. Ces gens-là sont obligez de tirer tous les ans cinq personnes de chaque trentaine, que l'on appelle *Eschkingi*, ou volontaires, qui doivent se joindre aux Tartares, pour faire des courses dans la Russie, dans la Pologne, ou en d'autres lieux. Ils se relevent les vns les autres chaque année. Les vingt-cinq

qui demeurent sont appellez *Jamak*, & ne sont pas obligez de servir en personne à la guerre quand la necessité les y appelle : mais en ce cas-là il faut qu'ils y envoient vn homme pour chaque cinq mille Aspres de revenu qu'ils ont des terres du Grand-Seigneur, & celuy-là sert à la placé de celuy qui devoit aller en course avec les Tartares cette année-là.

Le principal employ de ces gens-là est de servir l'artillerie, d'avoir soin du bagage & des munitions, de tenir les chemins nets, & de racommoder les ponts pour le passage de l'armée. Il y a quelques familles des Bulgariens, qui sont obligées de rendre vn pareil service, & de porter du foin, ou de couper de l'herbe pour la cavalerie, selon la saison de l'année.

Je ne trouve point marqué précisément dans les registres du Sultan, le nombre des *Zaims* & des *Timariots*, qui sont dans les Gouvernemens des *Beiglerbeyes* de Bude, de Temiswar, & de Bosnie; mais quoiqu'il en soit, cette milice des frontières de l'Empire, que l'on appelle *Serhalli*, se mon-

te, autant que je l'ai pû apprendre de personnes intelligentes, à soixante & dix mille hommes, qui sont payez du revenu des *Sangiacs* de ces pais-là. La milice de Bude n'est pas de fort vieille datte sur les registres de Constantinople, parce qu'elle passe pour vne Principauté independante, à cause de son importance, de ses revenus, & de sa grande étenduë. On ne laisse pourtant pas de tenir dans la ville vn registre fort exact de toutes ses forces, les Turcs la considérant comme vne garnison frontiere de la dernière consequence, & comme la clef de la Hongrie. Sa milice, comme je l'ay appris d'vn des principaux Officiers, pendant que j'y estois, estoit, suivant le compte exact qu'il en faisoit, de

<i>Faniffaires</i>	12000
<i>Spahis</i>	1500
<i>Zaims & Timariots</i>	2200
<i>Azaps</i> , qui sont les moindres soldats	1800
Ceux du château de <i>Bude</i>	1200
<i>Febegis</i> , ou Armuriers	1900
La garde des portes, que l'on appelle	

Ottoman, Livre III. 563

<i>Cuchu Cappa</i>	500
<i>Topgis</i> , ou Canoniers	500
Les <i>Martolois</i> , ou espece de Fantafins	300
Soldats qui gardent les poudres	280
Soldats qui sont serviteurs du <i>Bacha</i>	5000

En tout vingt-deux mille cent quatre-vingts ; à quoy ajoûtant la milice de Bosnie , & des autres parties de la Sclavonie , celle des lisières des Provinces frontières , qui ont plus de huit cens mille Angloises d'étenduë ; le nombre ne peut aller a moins que de soixante & dix mille hommes combattans. Mais nous ne parlons ici que du nombre des *Zaims* & des *Timariots* , dont le total se monte à dix mille neuf cens quarante-huit *Zaims* , & à soixante & douze mille quatre cens trente-six *Timariots*. Comme ce compte est fait sur la plus basse estimation , on peut fort bien y ajoûter vn tiers de plus , sans y comprendre les autres milices du Caire , ny les autres ordres militaires , dont nous parlerons dans les Chapitres suivans.

A a vj,

○ Ces partages , ou ces divisions furent faites premièrement par Soliman le Magnifique , comme vn excellent moyen de tenir en ordre les gens de guerre , qui sont le plus puissant soutien de la Monarchie Ottomane. Mais comme la corruption s'introduit avec le tems , par l'avarice & par l'ambition des Officiers , dans les choses les mieux ordonnées , on a corrompu le veritable vsage de ces revenus-là. Car les *Beglerbeys* , les *Bachas* , les Tresoriers , & les autres Officiers , au lieu de les partager entre les soldats , selon le mérite de leurs services & de leur valeur , les gardent , pour en gratifier leurs domestiques & leurs pages , qu'ils obligent en cette considération de leur rendre plusieurs services. Ceux qui demeurent à Constantinople , ou proche de la mer , d'entretenir des bateaux pour porter les provisions dont ils ont besoin pour leurs familles. Ceux qui vivent à la campagne , s'accommodent avec les Tresoriers des gens de guerre ; & sans avoir égard aux veritables héritiers , ils vendent ces revenus au plus offrant

& dernier encherisseur. De-sorte que quand le *Bacha* dans le tems de la recolte, envoie ses Officiers pour recevoir les droits des pauvres *Timariots*, cela fait vne infinité de querelles & de procès, qui se terminant pardevant des Juges interessez, la sentence se donne toûjours en faveur de celuy qui a le plus de pouvoir, & le plus d'argent.

Le compte que nous avons fait ci-dessus des *Zaims* & des *Timariots*, est le plus raisonnable que l'on en puisse donner. Et parce que nous les avons comptez sur la plus basse estimation, ne faisant fonds que pour l'entretien de quatre-vingts trois mille trois cens quatre-vingts hommes, cette sorte de milice peut aller jusques à cent mille hommes combattans, qui est, comme je l'ai ouï dire, le plus haut où on la puisse porter.



CHAPITRE IV.

De certaines coutumes qui se pratiquent
parmi les Ziamets & les Ti-
mariots.

ON mêle en ce tems de guerre, avec les troupes des *Ziamets* & des *Timariots*, des Volontaires, ou Avanturiers, que les Turcs appellent *Gionullu*. Ils s'entretiennent à leurs dépens, dans l'espérance d'obtenir par quelque action signalée, la place de quelque *Zaim*, ou de quelque *Timariot* mort à la guerre. Ces gens-là sont ordinairement braves, & propres à entreprendre les choses les plus desespérées; à quoy ils sont portez par l'espérance d'en estre récompensez, & par la persuasion qu'ils ont, qu'au pis aller, mourant dans vne guerre contre les Chrétiens, ils deviennent martyrs de la Religion Mahometane. J'ai ouï dire que l'on donna huit fois en vn seul jour la terre d'un *Timariot* à huit de ces braves, dont sept furent tuez

l'un après l'autre, à un assaut que donnèrent les Turcs à *Serinnar*, ou au nouveau fort du Comte de Serin, & qu'elle demeura enfin au huitième qui en échappa, les autres n'en ayant eû que le nom.

Quand les *Zaims* ou les *Timariots* sont vieux ou impotens, ils peuvent pendant leur vie résigner leurs terres à leurs fils, ou à leurs plus proches.

Il n'est pas permis à un Païsan de se servir à la guerre de son cheval, ni de porter l'épée comme un *Spahis*, s'il n'a esté quelque tems auparavant au service d'un *Bacha*, & nourri dans sa famille, ou dans celle de quelque autre personne de qualité. Mais s'il demeure sur les frontières de l'Empire, & qu'il ait donné quelques marques de son courage, il peut prétendre à la terre vacante d'un *Zaim*, ou d'un *Timariot*.

C'est la coutume en Romanie, quand un *Zaim* ou un *Timariot* meurt à la guerre, de partager les revenus de son *Ziamet* en autant de fermes de *Timariots* qu'il a de fils; mais quand un *Timariot* n'a que trois mille Af-

pres de revenu, il passe tout entier à son fils aîné, & s'il en a davantage, il est partagé par portions égales entre le reste de ses enfans. Si les *Zaims* & les *Timariots* meurent de mort naturelle dans leurs maisons, le *Beiglerbey* de la Province dispose de leurs terres, & les donne, s'il veut, à leurs héritiers, ou à quelques-uns de ses domestiques, ou les vend à ceux qui luy en donnent le plus.

Mais dans l'Anatolie il y a plusieurs *Zaims* & *Timariots*, dont les biens passent par succession des peres aux enfans. Ils ne sont pas obligez d'aller en personne à la guerre; il suffit qu'ils y envoient leurs *Gebelus*, ou des serviteurs, à proportion de la valeur des terres qu'ils possèdent: mais s'ils y manquent, on confisque au profit de l'Empereur le revenu de cette année-là, & on le porte à l'Épargne. Cette sorte de biens va au plus proche parent, soit du costé du mari, ou du costé de la femme.

CHAPITRE V.

*De l'état de la Milice du Grand-Caire,
& de l'Egypte.*

ON confie le Royaume d'Egypte à douze *Beys*, dont quelques-uns viennent de l'ancienne race des *Mamelus*, que le Sultan Selim conserva, quand il prit le Caire. Ils ont le commandement absolu de toute la Milice entre leurs mains; ce qui les a rendu fiers, puissans, & mutins, jusques à se révolter pour le moindre mécontentement. Chacun de ces *Beys* entretient cinq cens hommes de guerre, vaillans, & adroits, qui leur servent de gardes, & qui font vne partie de leur suite. Ces gens-là les suivent quand ils voient, quand ils vont à la chasse, ou quand ils se trouvent à quelque cérémonie publique. Ces douze Capitaines commandent à vingt mille chevaux entretenus aux dépens du pais. Les Cavaliers sont obligez d'escorter tour à

tour les Pelerins qui vont à la Meque , & de conduire sûrement à la Cour Ottomane le tribut de six cens mille sequins , que l'on y envoie tous les ans , soit par mer , ou par terre. Cette milice du pais n'est obligée à aucun autre service , qu'à c'eux dont nous venons de parler , si ce n'est d'empêcher les invasions des Afriquains qui habitent dans les montagnes , & qui sortent souvent de leurs rochers secs & arides , pour faire des courses dans les terres grasses & fertiles de l'Egypte. On compte outre cette milice dix-huit mille *Timariots* , desquels on envoie ordinairement tous les ans deux mille cinq cens , ou trois mille hommes en Candie. Mais je n'ai pas ouï dire qu'on en envoie dans des lieux plus éloignez , comme en Hongrie , & ailleurs.

Ces douze *Beys* d'Egypte sont de race noble , & possèdent des biens en propre , qui passent des peres aux enfans. Ces biens joints au commandement qu'ils ont d'une puissante armée , les a rendus si formidables & si insolens , qu'ils prennent assez sou-

vent la hardiesse d'emprisonner le *Bacha*, de le priver de sa Charge, & de le dépouiller de toutes les richesses qu'il a amassées pendant les trois années de son Gouvernement. Cela est cause que les *Bachas* & les *Beys* sont en perpetuelle jalousie les vns des autres, & qu'ils ont souvent des démêlez ensemble, qui ne valent guères mieux que des revoltes. En l'année mil six cens soixante-quatre, ils mirent en prison Ibraïm *Bacha*, qui n'en sortit qu'en leur donnant six cens bourses d'argent, qui valent au Caire environ cent mille écus. Ils mirent ensuite son frere prisonnier, sous prétexte qu'il avoit eû part aux affaires du *Bacha*. Mais le Grand Escuyer, appelé en Turc *Embra hore*, que le Sultan envoya exprés en Egypte, pour accommoder cette affaire, le fit mettre en liberté dès qu'il y fut arrivé. Ces brouilleries allèrent en ce tems-là si avant, qu'elles auroient passé pour vne révolte, s'ils n'en eussent fait quelque satisfaction au Grand-Seigneur, en luy envoyant par son Grand Escuyer vn nommé *Sulficar*

Bey, que le Sultan fit étrangler à Andrinople au mois de Février mil six cens soixante-quatre en sa presence. Le Turc a toujours dissimulé ces sortes de desordres, sachant bien qu'il est difficile de les corriger, & que ce seroit se mettre au hazard de perdre ce Royaume-là, que de vouloir se servir de remedes violens.

Troupes auxiliaires des Turcs, qu'il faut ajouter aux précédentes.

LEs Tartares, les Valaches, les Moldaves, & les Transylvains, sont obligez de fournir des gens de guerre au Grand-Seigneur, toutes les fois qu'il leur commande. Les Tartares de Crim, cent mille hommes, avec le *Tartarhan* à leur teste, quand le Sultan marche en personne; mais si son armée n'est commandée que par le Visir, il y envoie son fils, ou s'il n'en a point, son premier Ministre, avec quarante ou cinquante mille hommes. Pour les Princes de Valachie, de Moldavie, & de Transylvanie, ils ne sont jamais dispensés de

servir en personne, & doivent mener chacun sept ou huit mille hommes. Car encore qu'Apafi Prince de Transylvanie ne soit par sorti de son païs dans la dernière guerre que les Turcs eurent avec l'Empereur, ce ne fut pas par dispense de servir dans l'armée du Visir, mais pour defendre son poste des irruptions de l'ennemi.

CHAPITRE VI.

Des Spahis.

NOUS avons parlé jusques-ici de la Cavalerie des Turcs, qui s'entretient du revenu des Fermes & Terres que leur donne le Grand-Seigneur. Il faut parler maintenant de celle qui est payée de son Epargne, que l'on appelle ordinairement *Spahis*, qui peuvent passer pour la Noblesse du païs, parce qu'ils sont mieux élevez, & plus civilisez que le reste des Turcs. Ils sont en tout douze mille. Les *Spahis* sont de deux sortes. On appelle ceux de la première, *Silha-*

tari, qui portent vne Cornette jaune quand ils marchent ; & ceux de la seconde, *Spahaoglari*, ou serviteurs des *Spahis*, qui en portent vne rouge. Ces serviteurs sont aujourd'huy plus confiderez que leurs Maîtres, quoique les *Silhatari* soient fort anciens, & qu'ils ayent esté instituez, à ce qu'ils disent, par *Hali*, qui estoit vn des quatre compagnons de Mahomet ; & en voicy la raison. Sultan Mahomet Troisième, voyant vn jour de bataille en Hongrie les *Silhatari* s'enfuir en desordre, fit tous ses efforts pour les arrêter, & pour les rallier, mais inutilement, tant l'épouvante estoit grande parmi eux ; ce qui l'obligea d'aller à la teste de l'escadron de leurs valets, qui n'avoient point branlé, & qui estoient demeurez en corps. Il les exhorta à réparer la faute de leurs Maîtres, & à charger les ennemis. Les paroles du Sultan eurent tant de pouvoir sur leur esprit, qu'ils allèrent vigoureusement à la charge, poussèrent les ennemis, & furent assez heureux pour estre cause du gain de la bataille. En reconnoissance d'vn service si

signalé, le Sultan, qui est le dispensateur des honneurs, préféra les serviteurs à leurs Maîtres, & ce nouvel ordre de *Spahis* a toujours subsisté depuis.

Ces Cavaliers ont pour armes vn cimeteire, & vne lance, qu'ils appellent *Misrak*, & quelques-uns portent vn *Gerit* à la main, qui est vne espee de dard, de deux pieds de long, ferré par vn bout, & que je m'imagine estre la mesme chose que les *Pila* des Romains: Ils dardent ce javelot avec beaucoup de force & d'adresse, & quelquefois ils le jettent devant eux en courant à toute bride, & le ramassent sans sortir de la selle, & sans s'arrêter. Ils ont aussi vne épée attachée à costé de la selle de leurs chevaux, qu'ils appellent *Caddare*, dont la lame est large & droite. Ils se servent de cette épée ou de leur cimeteire, selon qu'ils le jugent à propos, quand ils sont aux prises avec leurs ennemis. Il y en a parmi eux qui portent des arcs, des flèches, des pistolets, & des carabines, quoiqu'ils n'estiment pas beau-

coup les armes à feu, estant persuadé qu'en pleine campagne elles font plus de bruit que d'exécution. D'autres portent des cottes de maille, & des pots de fer, qui sont peints de la couleur des Cornettes de leurs esquadrons. Quand ils vont au combat, ils crient de toute leur force *Allah, Allah*, & font tous leurs efforts pour rompre les rangs des ennemis; mais s'ils ne réussissent pas, après les avoir chargés trois fois, ils se retirent.

Les *Spahis* d'Asie sont bien mieux montés que ceux d'Europe; mais les derniers sont plus adroits & plus vaillans, à cause des guerres qu'ils ont continuellement avec les Chrétiens. Les *Spahis* d'Asie estoient autrefois bien plus puissans qu'ils ne sont à présent. Ils ne venoient jamais à l'armée qu'ils ne fussent suivis de trente ou quarante hommes chacun, sans leurs chevaux de main, leurs tentes, & leur bagage, qui estoit proportionné à la grandeur de leur train. Mais cet équipage ne plût pas au Visir *Kupruli*, qui le trouvoit trop superbe pour de simples Cavaliers;

valiers ; & comme il favoit qu'ils avoient l'esprit porté à la rebellion , & à la faction , qui regnoit en ce tems-là parmi la pluspart des Grands de l'Empire , il fit perir leurs Chefs l'un après l'autre , & n'a point eû de cesse, qu'il ne les ait entièrement ruinez. De-sorte que ceux qui restent aujourd'huy sont si pauvres & si misérables , qu'ils sont réduits à se mettre dix ou douze ensemble , pour entretenir vne méchante tente , deux ou trois chevaux , & vne mule , qui sert à porter leur bagage & leurs provisions.

Ils sont fort souples , & tellement réduits , qu'ils souffrent qu'on les batte sous la plante des pieds , comme on fait les Janissaires sur les fesses ; ce qui se fait ainsi , afin que les Fantassins ne soient point incommodés par la partie qui leur sert à marcher , & les autres par celle qui leur sert à se tenir à cheval. Voilà de quelle manière on punit les vns & les autres , pour les crimes ordinaires ; mais quand ils sont capitaux , le Grand-Visir les envoie querir par vn *Chiaoux* , & après

les avoir condamnez, il les fait étrangler sous les murailles du Serrail ; & deux ou trois heures après que le Soleil est couché, on jette leurs corps dans la Mer, sans autre cérémonie que de tirer trois coups de canon, qui servent d'avertissement à leurs camarades.

- La paye des *Spahis* est différente ; mais en général elle va depuis douze Aspres jusques à cent par jour. Ceux que l'on tire des Serrails de Pera ; d'Ibraïm Bacha, & d'Andrinople, qui sont autant de seminaires où on apprend à la jeunesse les principes de la guerre & des lettres, ou qui ont esté cuisiniers, qui est vn office considerable dans ces sociétés, ou *Baltagis*, ou fendeurs de bois dans le Serrail du Grand-Seigneur, & qui en sortent pour devenir *Spahis*, n'ont pas moins de douze Aspres de paye par jour ; mais ceux que l'on tire de la petite, ou de la grande chambre du Serrail du Grand-Seigneur, que l'on appelle *Seniserai*, en ont dix-neuf ; & s'ils sont assez heureux pour avoir possédé quelque petite charge, on leur aug-

mente de deux ou de trois. Ceux que l'on tire des autres chambres plus éminentes, pour les employer à la guerre, comme de la lavanderie, du lieu où on fait les turbans, du Laboratoire, de la Tresorerie, de la Fauconnerie, & des autres lieux dont nous avons parlé, en faisant la description du Serrail, ont d'abord trente Aspres de paye par jour. Cette paye augmente assez souvent de deux Aspres, à cause des services extraordinaires qu'ils rendent à la guerre, par la faveur du Visir, ou de celuy qui tient les Registres. Elle augmente aussi de deux Aspres pour chaque teste qu'ils apportent de leurs ennemis, & d'autant pour les avis qu'ils donnent de la mort d'un *Spahis*, qui se prend sur la paye du deffunt. Le Grand-Seigneur fait cela, afin de n'être point trompé, en continuant de payer les appointemens d'un homme mort. A l'avenement à l'Empire, ou au couronnement du Grand-Seigneur, on augmente, par forme de gratification du Sultan, la paye de l'armée entière des *Spahis*. Par ces divers

moyens, il y a des Cavaliers qui portent leur paye jusques à cent Aspres par jour, qui est le plus haut où elle puisse jamais aller. On les paye de quartier en quartier, & ils peuvent estre neuf mois sans recevoir leur paye; mais s'ils attendent que l'année se passe, ils ne peuvent demander de l'argent que pour neuf mois; & le quatrième quartier, ou plus, s'il est dû, est confisqué au profit du Prince, & porté à l'Epargne. On les paye à present dans la salle du Visir, & en sa presence; ce qui se faisoit auparavant dans la maison de leurs Tresoriers. Cét ordre a esté changé par le Visir *Kupruli*, à cause de la friponnerie de ces Officiers, qui causoit souvent des desordres parmi les gens de guerre. Car les riches *Spahis* des Provinces éloignées de la Cour, traitoient avec leurs Tresoriers, pour ne pas estre obligez de venir à Constantinople, & leur remettoient vne partie de leur paye, à la charge de leur faire tenir le reste chez eux, de quartier en quartier. Ces gens-là qui voioient que ce profit estoit aisé

& considérable pour eux, traitoient avec d'autres *Spahis*, qui venoient à Constantinople, afin de les payer par préférence ; & comme les payemens ne se faisoient que les Mercredis & les Samedis de chaque semaine, cela obligeoit les autres qui ne vouloient point faire de remise, à attendre long-tems, & à se consumer en dépense : de-sorte que le chagrin les prenant, ils commencèrent premièrement à murmurer, & ensuite à menacer les Tresoriers. Leur insolence, ou plutôt leur ressentiment, alla enfin jusques à la mutinerie. Ils forcèrent les portes de leurs Officiers ; ils rompirent leurs fenêtrés, & auroient fait quelque chose de pis, si le *Visir Kupruli* n'y eût remédié, en ordonnant, comme nous venons de le dire, que l'argent se distriburoit en sa présence, & que l'on payeroit tous les jours de la semaine, jusques à ce que tout fût achevé.

Les fils des *Spahis* peuvent se présenter au Grand-Visir, & luy demander, & obtenir le privilege d'être enrôlez sur les registres du Grand-

Seigneur, ce qui leur accorde assez-souvent ; mais leur paye, qui est au moins de douze Aspres par jour, se prend sur la part de leur pere. Quand ils sont ainsi enrôlez, ils sont en passe de s'avancer par leurs services, s'ils ont du bonheur, & de l'industrie. Outre les moyens dont nous venons de parler, par lesquels les *Spahis* peuvent augmenter leur paye, j'ai ouï dire qu'ils avoient autrefois vn certain profit, appelé *Gulampie*, qui veut dire convoi d'argent. C'estoit vn pour cent, que l'on donnoit à ceux qui estoient choisis par les Receveurs du Grand-Seigneur, pour conduire sûrement l'argent de leur recepte à Constantinople, & qu'outre cela on les défraioit eux & leurs chevaux pendant le voiage. Mais comme ce droit diminuoit le revenu du Sultan, il a esté enfin supprimé, au grand regret des *Spahis*.

Quand le Grand-Seigneur va en personne à la guerre, il fait, selon la coûtume des anciens Sultans, vn present de cinq mille Aspres à chaque *Spahis*. On appelle cette li-

béralité *Sadak Akchiafi*, ou pour acheter des arcs & des flèches. Il fait la mesme gratification aux Janissaires, comme nous le dirons cy-après.

Cette armée de *Spahis* pendant la guerre n'est autre chose qu'une multitude confuse d'hommes sans conduite. Ils ne sont distribuez ni en Compagnies, ni en Reginens; ils marchent par pelotons, & combattent sans aucun ordre. Ils ne se mettent gueres en peine d'estre, ou de n'estre pas au camp; mais on casse, & raye de dessus les registres du Grand-Seigneur, ceux qui ne se trouvent pas, quand on fait la paye au mois de Novembre, appellé en Turc *Kassam Vlelesi*, à moins qu'ils soient protegez par leurs Officiers. On les met en garde à cheval avec vn Janissaire, à chaque bout des cordes qui soutiennent le pavillon du Grand-Seigneur, & celuy du Visir. Leurs armes sont vn cimeteire, vn arc, & des flèches, & vne lance; & celles du Janissaire qui est à pied, vne épée, & vn mousquet. On les emploie aussi

quand on marche, à garder le fonds destiné pour le paiement de l'armée.

On estimoit fort autrefois dans tout l'Empire, cette sorte de gens de guerre, tant à cause de leur savoir, & de ce qu'ils avoient esté élevez à la Cour de l'Empereur, qu'à cause qu'ils estoient familièrement connus de tous les grands Seigneurs de l'Empire, & qu'ils estoient en passe de parvenir aux plus grands emplois. Quand le Grand-Seigneur marchoit en campagne, les *Silhatari* le couvroient à gauche, & les *Spahaoglari* à droite, & composoient toujourns le corps de réserve, comme s'ils eussent esté les gardes du Sultan ; mais ne sachant se conduire dans leur bonne fortune, ils devinrent insolens & ambitieux. Ils voulurent avoir part au Gouvernement ; ils se liguerent avec les Janissaires, & conspirèrent contre la vie de leur legitime Souverain, Sultan Osman : ce qui leur fit perdre, avec justice, la faveur du Sultan Morat, & de Sultan Ibrahim. Sultan Mahomet, qui regne à present, se ressouvenant de la peur qu'ils luy avoient faite,

quand ils entreprirent contre sa vie, & contre celle de sa mere , les abaisse autant qu'il peut ; & comme il les méprise , on n'en fait presque point d'état.

D'autres révoltes ont achevé de les perdre de réputation , mais entre autres , celle que je m'en vais rapporter. Le Visir Mahomet *Kupruli* allant en Transylvanie contre Janova , manda aux *Spahis* de se trouver au rendez-vous , qu'il leur avoit donné en Hongrie. Au lieu d'obéir à leur Général , ils se firent vn nouveau Chef d'vn *Spahis* de leur ordre , nommé *Hassan Aaga* , qui avoit esté fait Bacha d'Alep. Son nom fit en ce tems-là grand bruit parmi les Chrétiens , qui croioient que ces divisions donneroient des affaires aux Turcs. Cette révolte en Asie , fomentée par les ennemis secrets du Visir *Kupruli* , l'obligèrent d'abandonner le dessein qu'il avoit sur la Transylvanie. Il fit promptement la paix , à des condition assez honnestes & assez raisonnables , & s'appliqua uniquement à prévenir vn mal qui menaçoit tout l'Empire. *Hassan Ba.*

cha cependant marchoit avec son armée vers la Ville capitale. Quand il fut arrivé proche de Scutari, il envoya vne requeste au Grand-Seigneur, dans laquelle il luy representoit qu'il avoit entrepris vne longue & penible marche, par vn pur motif de zele & d'affection pour son service, & pour le bien de son Etat; qu'il estoit necessaire qu'il fût informé des abus qui se commettoient dans le Gouvernement, par la corruption, & par la mauvaise conduite de ses Ministres, que son bas âge ne luy permettoit pas de découvrir par luy-mesme. Il infnuoit adroitement ensuite, que tous les mécontentemens des gens de guerre venoient de la cruauté & de l'humeur violente de *Kupruli*, qu'il ne nommoit pourtant pas, mais qu'il désignoit assez bien pour le faire connoître; & concluoit enfin, qu'il n'avoit point d'autre but que de defendre l'honneur de son Prince, & la liberté de ses sujets. Le Visir eût bien de la joie de voir que *Hassan Bacha* mettoit les affaires en négociation, & que dans vne entreprise de cette importance,

il faisoit scrupule de donner vne bataille, & de répandre le sang des Mahometans ; cette tendresse luy paroissant fort incompatible avec la condition d'un sujet rebelle, qui doit violer toutes sortes de loix divines & humaines pour se soutenir, quand il a esté assez impie pour tirer l'épée contre son Souverain. Les allées & les venuës qui se faisoient de Scutari à Constantinople, donnèrent lieu à *Kupruli* de perdre son ennemi. On envoya ordre pendant ce tems-là à *Mortaza Bacha* de Babylone, de se rendre maître de la ville d'Alep ; ce qu'il fit. On promit ensuite à *Hassan Bacha* de la part du Grand-Seigneur & du Visir, tout ce qu'il voulut ; après quoy on le persuada de retourner à Alep, pour regler les conditions du Traité avec *Mortaza*, qui avoit plein pouvoir de luy accorder tout ce qu'il demanderoit, pourvû que l'honneur du Sultan fût à couvert. *Hassan Bacha* content d'une réponse si favorable, décampa de Scutari, & marcha avec ses troupes vers Alep, proche de laquelle il fit faire alte à son ar-

mée, & envoya dire à *Mortaza* qu'il avoit à négocier avec luy. *Mortaza*, qui savoit ce qu'il devoit faire, fit tant par son adresse, à quoy la cécidulité du *Bacha* contribua beaucoup, qu'il l'engagea à le venir trouver dans sa tente, où il ne fut pas plûtost arrivé, qu'il luy fit couper la teste. L'armée des *Spahis* ayant appris la mort de son Chef, se débenda aussi-tost, à la réserve de trois cens, que *Mortaza* fit arrêter, & qu'il envoya à Constantinople, lesquels le Grand-Seigneur fit tous exécuter en sa presence, dans l'enclos des murailles du Serrail de Scutari. Depuis ce tems-là l'orgueil & la fierté des *Spahis* d'Asie a fort diminué, & les peuples les ont si fort en horreur, qu'au moindre mot ils les assommeroient à coups de pierre: de-sorte qu'il ne leur reste quasi plus rien de leur première réputation.

Outre les deux sortes de *Spahis*, dont nous venons de parler, il y en a encore quatre autres. La première s'appelle *Sag Vlefigi*. Ceux-là marchent ordinairement à la droite des *Spahoglani*. Ils portent des cornettes blan-

ches & rouges. La seconde s'appelle *Sol Vlesigi*. Ceux-là marchent à la gauche des *Silhatari*, & portent des cornettes blanches & jaunes. La troisième s'appelle *Sagureba*, c'est-à-dire, soldats de fortune. Ils marchent à la droite des *Vlesigi*, & portent des cornettes vertes. La quatrième s'appelle *Sol Gureba*, & marche à la gauche des *Vlesigi*; ils portent des cornettes blanches. Ces quatre sortes de *Spahis* se levent selon la necessité, & le besoin que l'on en a, quand on veut faire la guerre. Ils sont obligez à toutes sortes de services, & peuvent parvenir par leur mérite aux plus grandes Charges militaires. Leur paye est depuis douze Aspres jusques à vingt par jour. Il y a encore vne autre sorte de *Spahis* plus considérez que tous ceux dont nous venons de parler, que l'on appelle *Mutafaraca*. Ils sortent du Serrail avec plus de faveur que les autres, & sont quatre ou cinq cens en tout. Leur paye ordinaire est de quarante Aspres par jour. Leur principale fonction est de suivre, & de servir le Grand-Seigneur dans les pro-

menades qu'il fait pour son divertissement de Village en Village.

Ce que nous venons de dire suffit, pour faire voir au Lecteur quelle est l'institution & la discipline des *Spahis*, ou de la Cavalerie des Turcs : nous parlerons maintenant de leur infanterie.

CHAPITRE VII.

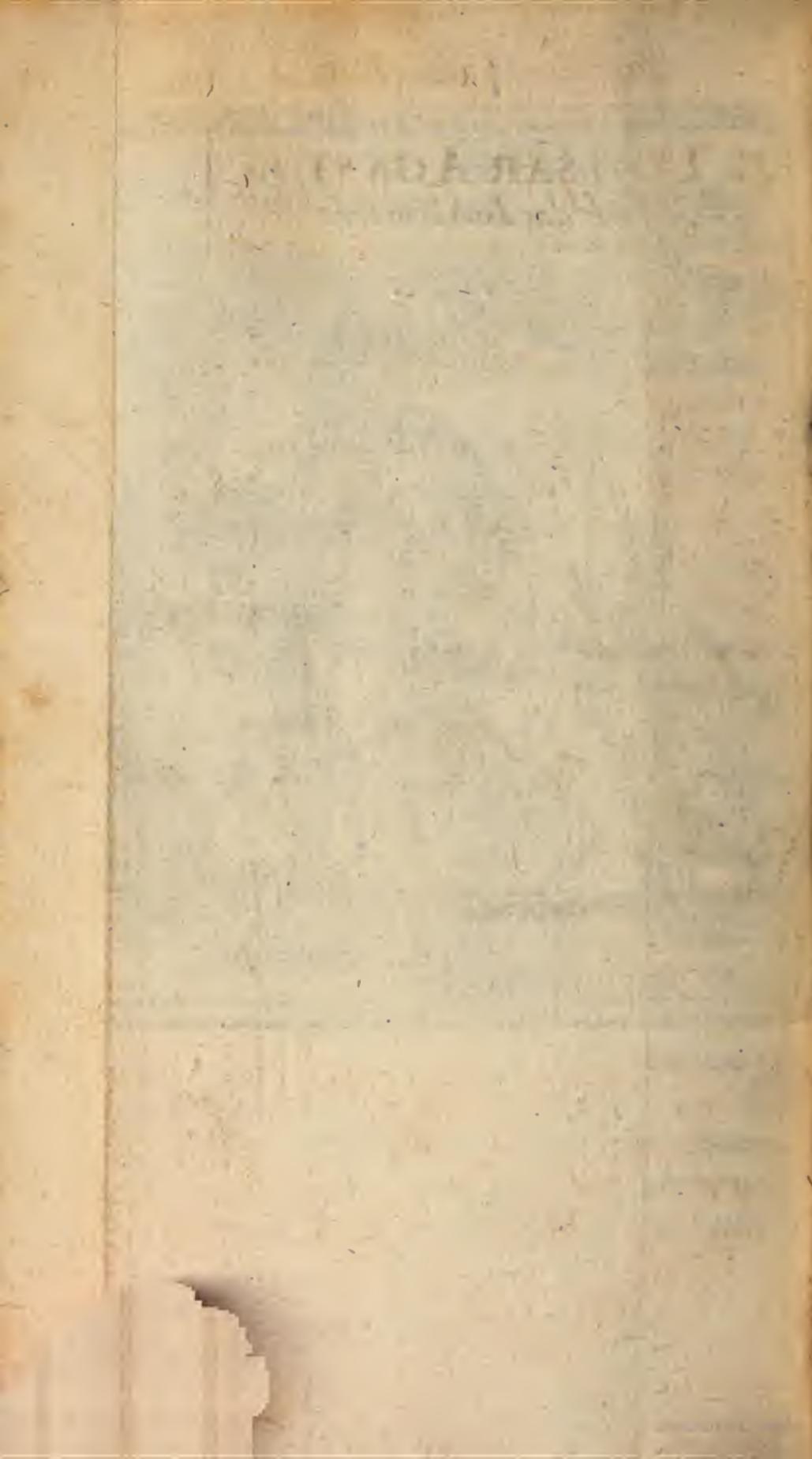
Des Janissaires.

A P R E S les *Spahis*, les Janissaires font la plus considérable force de l'Empire Ottoman. On les appelle la nouvelle milice, quoiqu'ils tirent leur origine d'Ottoman Premier; mais parce qu'Amurat Troisième leur accorda de grands privilèges, l'Histoire des Turcs ne les compte que depuis ce tems-là. Ce fut luy à la vérité qui fit des loix pour leur éducation, & pour leur entretien.

Par le Conseil de Catradin, que l'on appelle autrement *Kara Ruhenes*, son Premier Visir; il ordonna que

Le JAN
Gener





pour augmenter cette milice, le cinquième de tous les prisonniers que l'on feroit sur les Chrétiens au dessus de quinze ans appartiendroit au Sultan, qui les faisoit distribuer ensuite chez les Païsans d'Asie, pour y apprendre la langue & la Religion des Turcs.

Les Janissaires n'estoient pas au commencement plus de six ou sept mille; mais ils ont augmenté avec le tems, & aujourd'huy il y en a vingt mille effectifs. Ce n'est pas que l'on n'en trouve plus de cent mille, si on y veut comprendre ceux qui en prennent la qualité, & qui jouissent de leurs privilèges, sans en recevoir la paye; car on en fait passer ordinairement six ou sept sous le nom d'un seul. Ces gens-là, pour s'exempter de payer plusieurs taxes, & pour se décharger de quelques devoirs publics, donnent quelque somme d'argent, ou quelques presens tous les ans aux Officiers qui les protègent, & qui les font passer pour Janissaires. Les Janissaires sont habillez comme on le voit dans la figure qui est à la teste

de ce Chapitre. Ils ne portent point de barbe, & n'ont que des moustaches. Quelques-vns disent qu'ils ont appris cela des Italiens ; mais cette coûtume se pratiquoit bien long-tems avant qu'ils fussent voisins de l'Italie ; & la verité est que la manière de raser ainsi, est dans toute la Turquie vne marque de servitude. Tous les Pages, tous les Jardiniers, tous les *Baltagis*, ou porteurs de haches, & tous les Officiers du Serrail, aussi-bien que ceux des Grands-Seigneurs, sont rasez de la sorte, pour faire voir qu'ils sont sujets à vn maître. Mais aussitost que les Janissaires sont dispensez d'aller à la guerre, qu'ils sont pourvûs de quelque Charge, ou qu'ils sont libres, ils laissent croître leur barbe, comme vne marque de leur liberté.

Cette milice n'estoit composée autrefois que d'enfans de Chrétiens instruits dans la religion Mahometane ; mais depuis quelque tems, cela ne se fait plus. Il y en a qui disent que ce changement vient de ce qu'il se trouve assez de Turcs naturels pour en

faire autant de Soldats que le Prince en a besoin. Mais je ne suis pas de cette opinion ; car je n'ai pas vû dans tous mes voïages , que la Turquie fût si peuplée , que les Historiens & les voïageurs nous le veulent faire croire ; & suis persuadé que cela vient de la corruption des Officiers , & du relâchement de leur discipline.

Quoique ce ne soit plus la coûtume de prendre des enfans de Chrétiens , pour en faire des Janissaires , c'est-à-dire , de Chrétiens de l'Europe , car ceux d'Asie en ont touïjours esté exempts ; il faut pourtant que ceux que l'on choisit pour cela , quels qu'ils soient , fassent leur apprentissage comme les nouveaux soldats Romains , avant que d'estre enrôlez au nombre des Janissaires ; si ce n'est que la nécessité pressante de la guerre ne puisse souffrir ce retardement. On les appelle *Agiamoglans* , & leur Chef *Stanbol Agasi*. Il a soin principalement de les occuper à toutes sortes d'exercices penibles , & qui peuvent endurcir le corps au travail , comme à couper & à fendre du bois.

à porter des fardeaux pesans , à souffrir le froid & le chaud , à estre souples , obéïssans , vigilans & patients ; & en vn mot , à toutes les choses qui peuvent les rendre capables de supporter toutes les fatigues de la guerre.

La pluspart de ces *Agiamoglans* ont leurs quartiers dans les loges des jardins du Serrail du Grand-Seigneur , dont il y a grand nombre à Constantinople , & aux environs. On les occupe-là à cultiver la terre , à planter des arbres , à faire le ménage de la campagne , & si l'occasion le requiert , à faire les choses les plus basses & les plus penibles. Il y en a d'autres dans les Serrails de *Pera* , d'*Ibraïm Bacha* , & d'Andrinople , dont nous avons parlé dans le Chapitre des *Spahis*. Ceux-là s'occupent principalement à planter des arbres en allées pour la promenade , & des petits bois pour se mettre à l'ombre du Soleil , & à faire des grottes , & des fontaines pour réjouir la vûe ; mais quoique la pluspart ne fassent que cela , il n'y en a presque point parmi

eux qui entendent la fine agriculture, & qui sachent autre chose que planter des choux & des artichaux. Ils n'ont aucune connoissance des ornemens dont on pare les jardins en Europe, quoiqu'ils en ayent ruiné tant de beaux qui appartennoient aux Chrétiens; & ceux-là mesme du Grand-Seigneur à Constantinople, sont à proprement parler plutôt des deserts que des jardins.

On prend de ces *Agiamoglans* pour en faire des *Baltagis*, ou porteurs de haches, qui servent à couper du bois pour le Serrail. On fait de ceux qui savent parler Turc, & qui sont instruits dans la Religion Mahometane, des Cuisiniers, & des petits Officiers de cuisine; & on envoie ceux qui ne le savent pas dans les lieux les plus éloignés de l'Anatolie, où les Janissaires ont des terres en propre; comme à *Kiotahia*, où le Lieutenant Général des Janissaires, que l'on appelle en Turc *Kiaia-Beg*, a du bien; à *Karahisar*, & *Angura*, où le *Stambol Agasi* a la première autorité; à *Mentesche*, Sul-

596 *Histoire de l'Empire*
tan Vahi, & *Karosi*, où le *Turnagi-*
batchi, & le *Fajabachi*, qui sont des
principaux Officiers des Janissaires,
ont des revenus annexez à leurs Char-
ges. Les *Agiamoglans* que l'on en-
voie en ces quartiers-là, sont em-
ploiez comme les autres à cultiver
la terre, & à faire toutes sortes d'e-
xercices penibles, jusques à ce que
le besoin que l'on en a pour la guer-
re, oblige leurs Officiers de les en
tirer. Quand cela arrive, on les loge
dans les chambres des Janissaires,
qui sont à Constantinople. Pour les
y recevoir, on ne fait point d'autre
cerémonie, que de les appeller par
leur nom, en presence du Commis-
saire qui les enrôle sur les registres
du Grand-Seigneur. Quand ils vien-
nent, ils marchent les vns après les
autres, les plus âgez marchant tou-
jours les premiers, & chacun d'eux
tenant le bas de la veste de son com-
pagnon. Aussi-tost que leur nom est
enregistré, ils courent de toute leur
force vers leur *Odabachi*, ou Maître
de leur chambre, qui leur donne à
chacun vn coup derrière l'oreille, à

mesure qu'ils passent devant luy, pour faire connoître qu'ils luy sont soumis. Voilà de quelle manière on fait un Janissaire.

Quand on enrôle ces *Agiamoglans*, il y en a qui n'ont d'abord qu'une Aspre de paye par jour, d'autres en ont quatre ou cinq, & quelques-uns sept & demi. Cette paye augmente de tems en tems par la faveur des Officiers, jusques à douze, qui est la plus haute à quoy puisse prétendre un Janissaire. Après cela il ne doit rien espérer, à moins que sa bonne fortune l'éleve à la Charge de *Kiaia Beg*, c'est-à-dire, de Lieutenant Général des Janissaires, ou à quelque autre employ considérable.

Outre leur paye ordinaire, ils sont nourris aux dépens du Grand-Seigneur. A de certaines heures réglées on leur donne à chacun du ris, quatre onces deux gros de chair, & huit onces quatre gros de pain. Ils mangent chacun dans leurs refectoirs particuliers, comme font les Moines dans les Convens, & les écoliers dans les Colleges. Outre la paye & la nour-

riture , le Sultan leur donne tous les ans à chacun vn juste-au-corps de drap de Salonique, fait de grosse laine, fort chaud, & fort commode. On distribuë ces juste-au-corps-là dans toutes les chambres au mois du *Ramazan* ; de-sorte que ces gens-là ne manquent de rien , ni pour la nourriture, ni pour le vestement, & sont beaucoup mieux traitez que la plus leste infanterie de l'Europe. Comme ils ne manquent de rien , cela les rend insolens , mutins , & prests à exciter des seditions , toutes les fois que le moindre mécontentement de leurs Officiers leur en fournit l'occasion. Quand cela arrive, ils commencent d'ordinaire à faire éclater leur ressentiment dans l'assemblée publique du Divan , où ils doivent régulièrement se trouver quatre ou cinq cens, tous les Samedis , tous les Dimanches , tous les Lundis , & tous les Mardis de chaque semaine, pour accompagner le *Fanisar Agasi*, ou leur Général.

Ces jours-là on a accoûtumé de leur donner à manger de la cuisine

du Grand-Seigneur : s'ils sont en bonne humeur, ils dînent paisiblement ; mais s'ils ne sont pas contents, ils poussent les plats du pied, ils les renversent, & témoignent qu'ils ont plus d'envie de se venger des Ministres, que de faire bonne chère. Ces actions sont ordinairement suivies de discours plus insolens. Le Sultan & ses principaux Ministres qui ont remarqué que ces mutineries ont souvent de mauvaises suites, ne manquent jamais de les appaiser d'abord, ou par de belles promesses, ou en leur donnant quelque légère satisfaction.

Le Général de cette milice s'appelle *Janisar Agasi*. On le tire toujours de l'*Hasoda*, ou chambre du Grand-Seigneur, parce qu'il est important de ne confier cette Charge qu'à des personnes tres-fideles. Par ce moyen on a étouffé plusieurs mutineries des Janissaires dans leur naissance, & découvert plusieurs de leurs desseins, que l'on auroit pas scûs autrement, le Général aiant gagné pour les Ministres ses principaux Officiers. Quand le *Janisar Agasi* meurt de mort na-

turelle , ou quand il est exécuté par l'ordre du Grand-Seigneur , ou du Magistrat , ses biens ne sont pas confisquez au profit du Sultan , comme ceux des autres *Bachas* ; ils entrent dans le tresor commun des Janissaires. Les Princes Ottomans ont reconnu en plusieurs occasions , qu'il est dangereux , pour le repos de l'Etat , d'avoir vne milice reglée , dont les Officiers possèdent beaucoup de bien en propre , comme nous avons fait voir que ceux-là en ont dans l'Anatolie ; mais avec toute leur autorité absolüe , ils n'y ont pû remédier jusques à present.

Le second Officier des Janissaires est le *Kiaia Beg* , ou le Lieutenant Général.

Le troisiéme est le *Seghan Bachi* , ou le Maître des chariots , qui porte le bagage des Janissaires.

Le quatriéme est le *Turnagi Bachi* , ou celui qui garde les chiens du Grand-Seigneur.

Le cinquiéme est le *Samsongi Bachi* , ou le Maître des grands chiens du Sultan.

Le

Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.



Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.



erte
page 60b



Le sixième est le *Zagargi Bachi*, ou le Maître des épagueuls.

Le septième est le *Solack Bachi*, ou le Capitaine des Archers, c'est-à-dire, des Janissaires, qui portent des arcs, & des flèches.

Le huitième est le *Subaschi* & l'*Asfasbachi*, ou les Capitaines des Baillifs, qui marchent aux costez du cheval du Grand-Seigneur, quand il va à quelque cérémonie publique.

Le neuvième est le *Peikbachi*, ou celuy qui commande aux *Peighs*. C'est vne sorte de Pages qui portent des bonnets d'or battu. Ils ne sont que soixante en tout, & marchent aux jours de cérémonie avec les *Solacks*, tout auprès de la personne du Grand-Seigneur.

Le dixième est le *Mezuraga*, ou le Grand-Prevost des Janissaires.

Les huit derniers sont tirez d'entre les Janissaires, & les commandent chacun séparément; mais pour augmenter leur pouvoir & leur autorité, le Grand-Seigneur leur donne du bien, & d'autres Charges. Les Janissaires n'ont point de chambres ailleurs qu'à

Constantinople. Il y en a cent soixante & deux en tout. Quatre-vingts sont d'ancienne fondation, que l'on appelle *Eskai Odalar*. On appelle les quatre-vingts deux autres *Jeni Odalar*, ou les nouvelles chambres. Dans la plupart de ces chambres, il y a vn *Tchorbagi*, ou Capitaine. Ceux qui ne sont pas mariez y ont leur logement, & on leur y donne deux fois à manger par jour, comme nous l'avons déjà dit. De-sorte que l'on peut dire que le Turc entretient des sociétés de soldats, que l'on élève sagement, & d'une manière sévère, comme l'on fait ailleurs des compagnies de Religieux dans des Monastères.

Les principaux Officiers de ces chambres, sont

PREMIEREMENT l'*Odabachi*, ou Maître de la chambre, qui fait à la guerre la fonction de Lieutenant de la compagnie.

Le second est le *Wekilharg*, ou celui qui fait la dépense pour l'entretien de la chambre.

Le troisiéme est le *Bairacktar* , ou le Porte-enseigne.

Le quatriéme est le *Ashgi* , ou Cuisinier de la chambre.

Le cinquiéme est le *Karakullukagi* , ou Sous-cuisinier.

Le sixiéme est le *Saka* , ou le Porteur d'eau.

Le Cuisinier n'est pas vn Officier qui ait seulement soin d'acheter les provisions , & d'apporter à manger aux Janissaires ; c'est luy qui les observe , qui les corrige , & qui les punit quand ils font quelque faute. Le Sous-cuisinier , outre la fonction ordinaire , est préposé pour avertir les Janissaires mariez qui demeurent dans la ville de Constantinople , de se rendre auprès de leurs Officiers toutes les fois qu'ils en ont besoin.

La pluspart des Janissaires ne se marient point , quoi qu'on ne les en empesche jamais ; mais quand ils le font , c'est vn obstacle invincible , qui les empesche de pousser leur fortune plus loin , ni de parvenir à aucunes Charges , quelques services qu'ils ayent. On est persuadé à la Porte , que l'em-

barras d'une famille ne s'accommode pas bien avec le service du Grand-Seigneur. Durant la paix ils sont dispensés de tous devoirs, si ce n'est de venir tous les Vendredis à leur chambre, & de se faire voir à leurs Officiers.

En tems de guerre les Turcs considèrent cette milice comme la plus vaillante & la mieux disciplinée de toute l'armée. C'est pourquoi quand elle marche, les Janissaires font toujours le principal corps. En tems de paix on les change souvent de quartier, pour les occuper. Tantost on les envoie de Bude à Kanise, de Kanise à Temeiswar, à Rhodes, à la Canée, & ailleurs. On en met quelques-vns dans des corps de gardes, qui sont aux portes & aux avenues de Constantinople, pour empêcher les violences que leurs compagnons pourroient faire dans les rues, aux Chrétiens, aux Juifs, & à d'autres personnes. Car ils ont esté souvent jusques à cet excès d'insolence, que de forcer des femmes en plein marché, pendant que d'autres Janissaires les defendoient

avec leurs *Haniarres* ou poignards à la main , de la juste colére du peuple. Pour remédier à ces desordres, le *Fanisar Agasi* va d'ordinaire à cheval par les ruës, suivi d'environ quarante *Mungis*, ou Prevosts des Janissaires. Et quand il en trouve quelqu'un convaincu de ces crimes, ou de ces fortes d'excés, il le fait arrêter, & mener à sa Jurisdiction, où, après avoir examiné son crime, il le condamne à estre battu, ou s'il est grand, à estre étranglé, ou cousu dans vn sac, & jeté dans la mer : mais quand cela arrive, l'exécution ne s'en fait jamais qu'en secret, parce qu'ils craignent que cela n'excite quelque sedition.

Dans chaque Province les Janissaires ont leurs *Serdars*, qui sont Colonels, ou Chefs des Janissaires, qui sont dans l'étenduë de cette Jurisdiction. Ces gens-là abusent fort de leur autorité, en protegeant, & faisant jouir des privileges des Janissaires, tous ceux qui leur font des presens, & qui leur donnent de l'argent. Ce qui fait qu'ils deviennent si riches & si puissans, qu'il n'y a pas long-tems

que la manière de gouverner l'Empire Ottoman dépendoit de cette milice. Les armes ordinaires des Janissaires, sont l'épée & le mousquet. Ils combattent confusément, & sans ordre, comme les *Spahis*, à la réserve qu'ils forment quelque fois des bataillons faits en triangle, à la manière de ceux que les Romains appelloient *Cunei*. Ce que nous venons de dire suffit, pour faire voir quelle est l'institution & la discipline des Janissaires. Nous ditons maintenant de quelle manière ils sont déchûs de leur première grandeur, & pourquoy on ne les y a pas conservez.

CHAPITRE VIII.

S'il est de la Politique moderne des Turcs d'entretenir une armée de Janissaires, qui soit conforme à leur première institution.

B U S B E C K dit en quelque endroit de sa troisième Lettre, où il parle d'un démêlé qu'eurent ses gens avec

des Janissaires qui se baignoient, que s'en estant plaint à *Rustan Bacha*, Premier Visir, il luy répondit en ami, qu'il falloit accommoder cette affaire, & la dissimuler; que dans vn tems de guerre, où on a besoin de soldats, on ne les châtioit pas comme on vouloit; & qu'il n'y avoit rien que *Soliman* qui regnoit alors craignît tant au milieu de sa grande puissance, que l'insolence & la perfidie des Janissaires. D'où il conclut fort bien, que comme il est avantageux à vn Prince d'avoir touÿours sur pied vn corps de vieux soldats, aguerris, & bien disciplinez; il est aussi tres-dangereux, pour sa propre sûreté, & pour le repos de son Etat, d'entretenir vne milice qui n'a pas la souÿmission & le respect qu'elle doit avoir pour son Souverain.

Comme l'Empire Ottoman a esté fondé, & s'est agrandi par la seule force des armes, & aux dépens de la vie de plusieurs braves Capitaines, les Empereurs ont esté contraints de donner de grand privileges aux gens de guerre, & d'exciter de tems en tems

leur courage, par les récompenses, par des marques d'honneur, & par vne indulgence forcée pour leurs crimes. Cette impunité a enfin perdu ces gens-là, qui d'ailleurs n'avoient aucun principe de vertu. Elle les a rendu si insolens, qu'ils ont souvent attenté à la personne des principaux Ministres de l'Etat, & quelque fois à celle de leur Prince legitime.

Les Ministres des Sultans, ayant reconnu par ces funestes expériences, combien il estoit dangereux d'avoir dans la ville capitale de l'Empire, vne armée insolente, qui estoit rarement bien avec la Cour, dont les principaux Officiers avoient de grandes terres, & de grands revenus dans l'Anatolie, & vn tresor commun à tout le corps, devenu si grand par les biens du Janissaire *Aga*, qui y sont portez après sa mort, que personne n'en peut savoir la valeur; ils se sont appliquez vniquement à diminuer peu à peu la puissance de cette milice, en faisant perir les vieux soldats, & en les perdant de réputation dans le monde.

Les moyens dont on se fert, pour ruiner les Janissaires, sont évidens & manifestes. Premièrement on les emploie dans toutes sortes de services bas & serviles; ce qui leur oste le cœur, & on les expose dans toutes les occasions les plus hazardeuses, afin de les y faire perir. C'est ainsi que les plus braves soldats de cette milice sont peris dans la guerre, & quantité d'autres sur la mer, où ils n'avoient pas accoustumé de servir.

En second lieu, la ruine de l'ancienne milice a causé vn desordre dans leur discipline, qui ne leur est pas moins funeste que le premier. C'est que les *Agiamoglans*, qui estoient obligez autrefois de faire vn noviciat de six ou sept années, en sont quittes maintenant pour vn d'vn an, ou d'vn an & demy; parce qu'autrement on ne pourroit pas fournir à ce qu'il en faut à la guerre. J'en ai connu que l'on a fait tout d'vn coup Janissaires pour envoyer en Candie, que j'avois vû vn peu auparavant porte-faix, & fendeurs de bois dans l'Arsenal, & exercer differens métiers bas & mé-

chaniques, sans avoir appris à manier vn mousquet, ou à faire le moindre exercice des armes.

En troisiéme lieu, pour ne pas dépeupler les endroits de l'Europe, qui sont sous la domination du Turc, en prenant tous les trois ans les enfans de tribut pour le service du Grand-Seigneur, que les Turcs appellent *Deuschinne*. On a abandonné cette ancienne coûtume, en quoy consistoit la principale conservation des Janissaires & de leur discipline. Au lieu de cela on prend aujourd'huy des vagabonds d'Asie, & d'ailleurs, qui se produisent eux-mesmes, & on en fait des Janissaires, quand ils ont fait six mois de noviciat. Comme ces gens-là ne sont pas accoûtuméz au travail, ils ne peuvent souffrir la fatigue de la guerre, & desertent à la première occasion favorable qui se presente.

En quatriéme lieu, les Princes ont fait mourir, ou pour leurs crimes, ou pour la jalousie qu'ils en avoient, les anciens Officiers de ce corps-là, qui estoient parvenus par degrez & par les voies d'honneur, de simples sol-

dats, aux Charges considérables ; & ont rempli leurs places d'enfans de Constantinople, élevez dans la mollesse & dans la fainéantise. A quoy on peut ajoûter, qu'ils achètent des premiers Officiers, à force d'argent ou de presens, les premières places, qui ne se donnoient qu'au service & à la valeur.

En cinquième lieu, afin de hâter la ruine de ce vieux Corps, & luy faire perdre sa fierté & son courage, on n'oblige plus si sévèrement que l'on faisoit autrefois les Janissaires à demeurer dans leurs chambres. Au contraire, on les en dispense, sous prétexte de pauvreté, & que leur paye ne suffit pas pour entretenir, & faire subsister leurs familles, & on leur permet de travailler de toutes sortes de métiers, & de faire des bassesses, pour peu d'argent, qui leur font négliger l'exercice des armes, & perdre tout-à-fait les pensées qu'ils peuvent avoir pour la guerre.

En sixième lieu, l'espérance de la récompense, & la crainte des châtimens qui servent à encourager les hommes

à faire de bonnes actions, & qui les empêchent d'en faire de mauvaises, ne se pratiquent plus aujourd'hui à l'égard des Janissaires. Il n'y en a aucun qui puisse esperer d'estre avancé, s'il ne donne de l'argent à ses Officiers, ni qui puisse obtenir dispense d'aller à la guerre, & de jouir de ses gages ordinaires, comme *Otarak*, ou veteran, quoique couvert de playes, & accablé de vieillesse. Les enfans des Officiers au contraire sont assez souvent faits *Otarak* dans le berceau; & des soldats jeunes & vigoureux, dispensés pour de l'argent, ou par faveur, d'aller à la guerre, quoiqu'ils soient payez pour cela.

Mais comme si tout ce que nous venons de dire ne suffisoit pas pour faire perdre à ces gens-là le courage & la réputation; on croit que le grand *Kupruli*, avant sa mort, n'entreprit la dernière guerre d'Allemagne, qu'il conseilla à son fils de continuer, que pour achever de ruiner entièrement les anciens *Spahis*, & les anciens Janissaires, comme vn des plus grands biens qui pouvoit arriver à

l'Empire ; parce que la ruine de ces vieux soldats donneroit lieu à vne nouvelle milice , qui seroit plus obéissante , & plus aisée à gouverner.

Ce dessein a si bien réüissi dans la dernière guerre de Hongrie de l'année mil six cens soixante-quatre , qu'il s'y est fait vne furieuse tuërie des *Spahis* , & des Janissaires , que l'on commandoit en tous les lieux , d'où on croioit qu'ils ne devoient point revenir. Les plus vaillans couroient à leur ruine , pensant faire voir leur courage , & vne bonne partie des meilleurs Officiers des troupes frontières périrent avec eux. Cela diminuë assurément beaucoup les forces de l'Empire ; mais le Premier Visir exécute ce qu'il s'est proposé , & ce que son pere , à ce qu'on dit , luy a conseillé avant que de mourir. Quoique la fierté des Janissaires soit fort mortifiée , & qu'ils soient maintenant réduits à souffrir que l'on les gouverne ; le Sultan qui regne à present , ne peut pourtant oublier la peur qu'ils luy ont faite dans son enfance , & selon toute apparence , il ne se fera jamais à eux , & demeurera le

moins qu'il pourra à Constantinople, à cause des chambres qu'ils y ont, où se sont formées toutes les entreprises, & toutes les conspirations qui ont esté faites contre luy, contre son pere, & contre ses prédécesseurs.

CHAPITRE IX.

Des Chiaoux.

COMME les *Chiaoux* portent des armes offensives, aussi bien que deffensives, j'ai crû qu'on pouvoit raisonnablement les mettre au nombre des gens de guerre. On peut néanmoins les appeller, à cause de leur fonction ordinaire, *Huissiers*, ou *Sergens*, parce qu'ils sont employez principalement dans les affaires civiles que les particuliers ont les vns contre les autres. Ils sont environ cinq ou six cens en tout. Leur paye ordinaire est depuis douze *Aspres* par jour, jusques à quarante. Leur Chef s'appelle *Chiaoux Bachi*, & c'est en sa garde que l'on met les prisonniers de qualité. Le pa-

lais du Premier Visir est le lieu où ils s'assemblent, afin de recevoir ses ordres, & porter les dépesches qu'il leur donne en divers lieux de l'Empire. On admet ordinairement à ces Charges les Chrétiens renegats, autant pour leur donner moyen de subsister, & en exciter d'autres à changer de Religion, que parce qu'ils sont plus propres que les Turcs naturels, à envoyer dans les Pais étrangers, à cause de la diversité des langues qu'ils parlent. On envoie quelquefois ces *Chiaoux* en qualité d'Ambassadeurs, comme nous en avons vû vn depuis peu en France, en Angleterre, & en Holande. Leurs armes sont vn cimetre, vn arc, des flèches, & vn bâton court, avec vn gros bouton au bout, que les Turcs appellent *Topous*. Ceux qui servent le Premier Visir, & les *Beiglerbeys* couvrent ce bâton d'argent, & les Turcs l'appellent alors *Tcheugian*; les autres qui ne servent que des simples *Bachas*, ne le portent que de bois.

Les plus grands profits de ces gens-là viennent des procès que les particuliers ont les vns avec les autres.

Ce sont eux qui ont ordre de les assigner, & de les faire venir devant les Juges. Mais s'ils trouvent les affaires disposées à se terminer par accommodement, ils en deviennent les entremetteurs, & tâchent de persuader les parties à se rendre à la raison; ce qui ne se fait jamais, qu'il ne leur en revienne quelque profit.

CHAPITRE X.

Des autres parties de la Milice des Turcs.

Des Topchis.

LES *Topchis* sont des Canoniers. On les appelle ainsi du mot *Tope*, qui signifie en Turc un Canon. Ils sont environ douze cens, distribuez dans cinquante-deux chambres. Leur quartier est à *Tophana*, ou à la place des Canons, dans les Fauxbourgs de Constantinople. Il y en a fort peu d'habiles en leur métier, & qui connoissent les secrets de l'Artillerie. S'ils

l'estoient autant que plusieurs autres ingénieurs, ils feroient beaucoup plus de mal aux Chrétiens qu'ils ne font, vû le grand nombre d'artillerie qu'ils ont dans leur Camp & dans leurs tranchées. Les Turcs connoissent fort bien que cela leur manque; c'est-pourquoi ils traittent beaucoup plus doucement les Canoniers Chrétiens, qu'ils ne font les autres prisonniers. Ils les logent avec les *Topchis*, dans les chambres & dans les quartiers qui leur sont destinez, & leur donnent huit ou dix Aspres de paye par jour; mais comme cela ne suffit pas pour arrêter des personnes qui ont d'autres sentimens de Religion qu'eux, la pluspart desertent, & quittent le service quand l'occasion s'en presente, pour retourner chez eux.

Les Officiers des Topchis, sont

1. **L**E *Topgibachi*, ou Grand-Maître de l'Artillerie.
2. Le *Dukigibaschi*, ou Maître de ceux qui fondent les grandes pièces.
3. Le *Odabaschi*, ou Capitaine de routes les chambres des Canoniers,

qui sont dans les Fauxbourgs de Constantinople.

4. Le *Kiatib*, ou le Commissaire qui fait faire la montre aux Canoniers; celui-là est toujours vn *Spahis*.

Leurs pièces sont aussi grandes, aussi belles, & aussi bien jettées qu'il y en ait au monde. On en fit porter quarante pour la dernière guerre de Hongrie. Elles furent embarquées sur la Mer Noire, & conduites ensuite sur le Danube jusques à Belgrade & à Bude. On fait fort peu de poudre à canon aux environs de Constantinople: la plupart vient de l'Europe & d'ailleurs; mais ils estiment celle de Damas la meilleure. Leurs plus gros boulets ont depuis trente-six jusques à quarante pouces de diametre; mais d'ordinaire ils sont de pierre. Ils ne se servent de ces boulets que dans les Châteaux qui sont sur la mer, comme sont ceux de l'Hellespont, que l'on appelle *Sestos*, & *Abydos*, & dans les Forts qui gardent l'entrée de la Mer Noire. Un Anglois, Canonier d'un Vaisseau, qui estoit pour lors à Constantinople, eût la curiosité & la har-

diessé de mesurer vn de ces boulers. Il fut pris sur le fait, & emprisonné comme vn espion, & mis ensuite en liberté, à la sollicitation de l'Ambassadeur d'Angleterre; ce qui ne se fit pas sans peine, & sans argent.

Des Gebegis.

Les *Gebegis* sont des Armuriers. On les appelle ainsi du mot *Gebes*, qui signifie en Turc vn corps de cuirasse. Il y en a six cens trente, qui sont distribuez en soixante chambres. Ils ont leur quartier auprès de Sainte Sophie à Constantinople. Ils sont employez à nettoyer les armes du tems passé, à les huiler, & à empêcher qu'elles ne se rouillent, parce que les Turcs les regardent comme des trophées de leurs conquestes. Leur paye est depuis hui Aspres par jour jusques à douze. Leurs Officiers sont, celui qui les commande en chef, que l'on appelle *Gebegibaschi*; & leurs *Odabaschis*, ou Maîtres de leurs chambres. Ces Armuriers sont nécessaires dans toutes les expéditions militaires; & aux jours de bataille, ils distribuent assez souvent

aux Janissaires les armes qu'ils ont en garde. Ceux d'entre ces gens-là, qui sont vn peu accommodez, & qui ont des amis & de la faveur, jouissent paisiblement de leur paye, sans sortir de chez eux; & comme les autres * *Ogiaks*, peuvent devenir *Oturaks*, & conserver leur pension, sans aller à la guerre.

Des Delis.

LE mot de *Deli* signifie en Turc, vn fou. Les *Delis* sont les gardes du Premier Visir. Il en a ordinairement depuis cent jusques à quatre cens, selon qu'il est plus ou moins magnifique. Leur paye est depuis douze jusques à quinze Aspres par jour. Ils sont tous de Bosnie, ou d'Albanie. Leur habit est ridicule, comme il paroist dans cette figure. Ils sont fort robustes, & de grande taille. Ils parlent fièrement, & ne s'entretiennent que de combats, de rencontres, & d'autres actions de bravoure; mais

* *Ogiak* signifie vne famille, & aussi vne famille militaire: ainsi on dit *Spahi Ogiaki*, l'ordre des *Spahis*; *Senischeri Ogiaki*, la milice des Janissaires; & ainsi des autres.

avec tout cela, on ne croit pas que leur courage réponde à leur grande taille, & à leurs discours fanfarons. Ils marchent à pied dans la Ville devant le Premier Visir, & luy font faire place quand il va au Divan. Quand ils le suivent à la campagne, ils sont fort bien montez, & d'une manière qui répond à la grandeur de leur taille, & à la pesanteur de leurs corps. On appelle leur Chef *Delibachi*. Leurs armes sont vne lance à la Hongroise, vne épée, & vne hache d'armes. Quelques-uns portent encore avec cela des pistolets à leur ceinture. Ils sont naturellement plus fideles que les Turcs: & comme ils estoient affectionnez au Visir *Kupruli*, à cause qu'il estoit de leur país, il en entretenoit ordinairement deux mille pour sa garde; ce qui tenoit tellement en bride les Janissaires & les autres soldats, qu'ils n'ont jamais pû exécuter aucune conspiration contre luy. Son fils, qui est Visir aujourdhuy, suit les maximes de son pere; & on peut dire, qu'après la faveur du Sultan, sa conservation dépend de là.

Des *Segbans*, & des *Serigias*.

IL est bon de remarquer ici que les *Beiglerbeys*, & les *Bachas* entretiennent en tout tems vne certaine milice de *Segbans*, & de *Serigias*. Les premiers gardent le bagage de la Cavalerie, & les derniers celuy de l'Infanterie. Les *Serigias* servent à pied avec l'épée & le mousquet, comme les Janissaires; & les *Segbans* à cheval, comme nos dragons. Leur paye, outre leur nourriture, est de trois ou quatre écus par mois.

Les *Beiglerbeys*, dans leurs révoltes, ont assez souvent fait des corps de ces gens-là, pour s'opposer aux Janissaires, & pour les combattre; & sur tout dans ces derniers tems, *Ipchir Bacha*, *Hasan Bacha*, & *Murteza Bacha*. Mais le fameux Visir *Kupruli*, pour leur donner de la terreur, & les ruiner, fit publier par toute l'Asie vn Edit du Grand-Seigneur, qui ordonnoit d'en faire vne recherche exacte, & de les tuer par tout où on les trouveroit. Cela fut cause qu'il y en eut vn grand nombre

d'affommez en divers lieux de l'Asie, & que trente mille se donnèrent au Sophi de Perse.

Des Muhlagi, & des Besli.

Les *Muhlagi* & les *Besly*, sont les serviteurs ou valets des *Beiglerbeys*, & des *Bachas*. Les premiers font profession d'estre bons hommes de cheval, & s'exercent à lancer le *Gilid*. C'est vn dard qui est fort en vſage parmi les Turcs, & dont on ne se peut bien servir qu'avec beaucoup d'adresse. Comme on donne des récompenses à ceux qui sont adroits à le lancer à cheval, les Turcs en font leur principale occupation. De tout tems les Sultans ont pris beaucoup de plaisir à voir faire cét exercice, & se sont trouvez assez souvent aux combats, que les *Bachas* faisoient faire entre leurs gens. Comme leurs domestiques sont ordinairement de différens pais, ils disputent avec tant de chaleur l'honneur du combat, en la presence de leur Prince, à qui ils s'efforcent de plaire, que cela égale la cruauté des

anciens gladiateurs. On donne ordinairement à ceux qui sont les plus adroits, vn *Zaim*, ou vn *Timariot*. Les *Beflis* sont des valets de pied, qui, parce qu'ils sont dispos, & qu'ils courent bien, deviennent assez souvent Janissaires.

Ce que nous venons de dire de la Milice des Turcs suffit, pour faire voir quelle est leur institution & leur discipline, & de quels fonds elle est entretenüe.

CHAPITRE XI.

Quelques observations touchant le Camp des Turcs, & le succès de leur dernier combat avec les Chrétiens.

EN l'année mil six cens soixante-cinq, Monsieur le Comte de Winchelsey me commanda d'aller trouver le Premier Visir, comme il revenoit de Hongrie, pour quelques affaires du Roy de la Grand' Bretagne, & de la Compagnie des Marchands Anglois. N'estant pas bien informé de sa marche,

che, je fus obligé d'aller jusques à Belgrade. C'est vne Ville de Servie, située sur les frontières de Hongrie, & à vingt-trois journées de Constantinople. Je trouvai auprès de cette Ville, la plus grande partie de l'armée des Turcs campée; ce qui m'obligea, pour mieux faire mes affaires, & avoir vne plus prompte expédition, de me loger dans le quartier des *Spahis*. J'y fis dresser ma tente le plus près du Visir & des principaux Officiers, que la bienséance me le pût permettre, & demurai là sept jours, au bout desquels l'armée décampa, & commença à marcher vers Andrinople. Comme je n'avois pas achevé mes affaires dans le Camp, je suivis encore l'armée treize jours; ce qui me donna occasion de faire quelques remarques sur l'ordre que tiennent les Turcs quand ils marchent, & quand ils campent.

A la teste de l'armée sont logez les Janissaires, & tous ceux qui sont destinez pour servir à pied; leurs tentes environnant de tous costez celle de leur *Aga*, ou Général. Dans le milieu du Camp sont dressez les pavillons

magnifiques du *Visir*, de son *Kahija*, ou Grand-Maître de sa maison, du *Reis Effendi*, ou Chancelier, du *Tefterdar Bacha*, ou Grand-Tresorier, & du *Kapifler Kahiafi*, ou Maître des Cerémonies. Ces pavillons occupent vn fort grand espace de terre, laissant au milieu vn grand champ vuide, dans lequel est élevé vn superbe dais, où on fait justice des criminels, & qui sert à mettre à couvert du Soleil & de la pluye, ceux qui sont de la suite du *Divan*, ou qui ont affaire aux *Ministres d'Etat*. Dans le mesme lieu est placé le *Hasna*, ou tresor, enfermé dans de petits coffres, rangez en rond par pile les vns sur les autres, auprès duquel quinze *Spahis* font garde toutes les nuits. Proche de ce quartier sont les tentes des *Bachas*, des *Beis*, des *Agas*, & des personnes de qualité, qui font avec leur seule suite vne partie considérable de l'armée. Derrière eux sont les quartiers des *Spahis*, & de ceux qui sont destinez pour servir la Cavalerie, comme les *Segbans*, les *Sergias*, & autres. A la main droite du *Visir*, hors du Camp, sont pla-

cées les munitions, & l'artillerie, qui n'estoit pas considérable en ce tems-là. Les grandes pièces estoient demeurées à Bude, & à Belgrade; il y en avoit seulement quarante ou quarante-cinq petites, tirées chacune par quatre chevaux, qui suivoient l'armée & le Visir, plutôt par bienséance & par ostentation, que par nécessité.

Les pavillons du Grand-Visir, & des autres personnes de qualité, méritent mieux le nom de palais, que celui de tentes. Ils sont d'une étendue prodigieuse, garnis par dedans de tapisseries de brocart d'or & d'argent, de meubles précieux, & de tout ce que l'on pourroit souhaiter dans une maison superbement parée. Ils surpassent de beaucoup, à mon avis, toute la magnificence de leurs plus beaux bâtimens; & comme ils ne durent que peu d'années, la dépense en est plus grande, que celle des palais de marbre & de porphyre, qui durent plusieurs siècles. Quoique ces palais portatifs, avec les poteaux qui les soutiennent, & tout l'équipage qui en dépend, pesent beaucoup, & soient

fort embarassans , l'armée des Turcs ne laisse pas de marcher cinq ou six heures par jour. Ce bagage est porté par des chevaux, par des mules, & par des chameaux. Les personnes de qualité ont deux équipages de tentes. Quand le Visir marche, ils en font partir vn le jour d'auparavant; de sorte qu'en quittant leurs tentes du matin, ils en trouvent d'autres le soir toutes prestes. Ces grands équipages font cause qu'il y a tant de chevaux, tant de chameaux; tant de mules, & tant de chevaux de bagage dans le Camp des Turcs, & tant de milliers d'hommes qui en ont le soin, dont la dépense va à des sommes immenses; ce qui fait mieux paroître, à mon avis, la grandeur de l'Empire Ottoman, que toute autre chose.

Quoique plusieurs Officiers qui ont fait la guerre contre les Turcs, disent qu'ils font plus de progrès par le grand nombre d'hommes qui composent leurs armées, que par leur courage, & par la connoissance de l'art militaire; il me semble néanmoins que les conquestes qu'ils font sur les Chrétiens,

font des preuves évidentes qu'il y a dans leurs armées quelque ordre extraordinaire, qui supplée au défaut de cette prétenduë connoissance mystérieuse, qu'on dit qui leur manque. Je le fais consister principalement, en ce que l'usage du vin est interdit sur peine de la vie aux soldats Turcs, tant qu'ils sont en campagne; ayant vû exécuter deux hommes à mort pendant que j'estois dans leur Camp, pour y avoir apporté vn peu de vin: Car cette abstinence du vin rend leurs soldats sobres, vigilans, & obéissans, & fait que l'on n'entend pas le moindre bruit, ni la moindre querelle dans leur Camp. Quand l'armée marche, on ne voit point les habitans des lieux par où elle passe se plaindre qu'on les a pillés, qu'on a violé leurs femmes ou leurs filles, ou qu'on leur a fait le moindre déplaisir. Les soldats marchent ce qu'ils veulent avoir, & le payent argent comptant, comme les voyageurs font ce qu'ils dépensent dans les hostelleries; ce qui contribuë beaucoup, à mon avis, aux heureux succès de leurs armes, & à l'agrandissement

de leur Empire. Les Turcs appréhendent si fort les desordres que peut causer l'usage du vin dans leurs armées, que pour les prévenir ils envoient deux ou trois jours avant qu'elle marche, des Officiers qui font fermer & sceller toutes les tavernes qui sont sur la route, & qui font défense, à son de trompe, à qui que ce soit, de vendre du vin pendant que l'armée passe, sur peine de la vie. Car les Turcs sont naturellement si yvrognes, quoique l'on leur defende l'usage du vin, qu'à peine de dix s'en trouve-t-il un qui ne le soit pas, comme nous l'avons remarqué dans le second Livre de cet ouvrage.

Le Camp des Turcs est toujours si propre, & si net, que la Ville du monde la mieux policée ne l'est pas davantage. On fait des trous en terre proche de chaque tente, pour aller à ses necessitez ordinaires. Ces trous sont environnez de treillis, soutenus par des bâtons; & quand ils commencent à sentir mauvais, ou à s'emplier, on les couvre de terre, on en oste le treillis, & on en fait d'autres ailleurs: de sorte

qu'il n'y a pas la moindre ordure dans le Camp, qui puisse infecter l'air, & causer de la puanteur. Si l'armée marche en Esté, & quand il fait chaud, on fait partir les bestes qui portent le bagage à sept heures du soir. Les *Bachas* & le Premier Visir partent incontinent après minuit, & on porte tant de feux devant, & à l'entour d'eux, que leur clarté égale presque celle du jour. Ceux qui les portent sont des Arabes d'au près d'Alep & de Damas, fort bons piétons. Les Turcs les appellent *Massalagiler*, & celuy qui les commande *Massalagibachi*. Le *Massalagibachi* a toute autorité sur eux, & est responsable des desordres & des fautes qu'ils font. Les feux qu'ils portent ne sont ni des flambeaux, ni des torches; ce sont des especes de réchauts de fer, attachez au bout d'un long bâton, dans lesquels ils allument vne sorte de bois gras & bitumineux. Ces instrumens ne ressemblent pas mal à ceux que l'on voit dans des tableaux, & dans des tapisseries antiques, où sont représentées quelques histoires Romaines arrivées la nuit.

Puisque j'ai commencé de dire quelque chose du Camp des Turcs, il ne fera pas inutile de représenter au Lecteur, avec quelle joie cette armée malheureuse s'en retournoit, & quel fut le motif qui obligea le Visir de n'entreprendre rien davantage sur les Chrétiens. Après la prise du Fort de *Serinwar*, ou de Serin, qui fut la première cause de la guerre, & la défaite du *Bacha* de Bude, proche de Leve, par le Comte de Suse Gouverneur de Gomme, le Premier Visir fit diverses tentatives pour passer la Rivière de Raab, afin d'entrer dans la Croatie, & dans la Stirie; mais tous ces efforts furent inutiles, à cause des Forts qu'avoient bâti les Chrétiens sur le bord de la Rivière: de-sorte qu'il perdit beaucoup d'hommes, & ne fit rien. Ces pertes, & le mauvais succès du *Bacha* de Bude l'irritèrent, & l'obligèrent à faire vn second effort le vingt-septième jour de Juillet de l'année mil six cens soixante-quatre. Il s'avança avec toute son armée jusques à Kerment, qui est vne Place située entre la Rivière de Raab, & celle de Terne;

pensant la passer plus heureusement en cét endroit-là qu'ailleurs? Mais il en fut repoussé par la valeur des Hongrois, soutenus du Comte Montecuculli, & contraint de se retirer avec perte.

Le premier d'Aoust suivant il fit encore vn autre effort considerable, & fit passer en vn certain endroit six mille soldats Janissaires & Albanois; & en vn autre, où la Rivière estoit guéable, & où elle n'avoit pas plus de dix pas de largeur, toute la Cavalerie des Turcs. Ce qui obligea les Chrétiens de rallier leurs forces, d'en faire vn corps, & de prendre du terrain, pour se mettre en état de donner bataille aux ennemis.

La nuit d'après que l'armée des Turcs eut passé la Rivière, il plut si furieusement, & tant de torrens d'eau coulèrent des montagnes voisines, que la Rivière qui estoit guéable le jour d' auparavant, se déborda de telle sorte, qu'il estoit impossible de la passer sans ponts ou sans bateaux. L'armée des Turcs n'eut pas plûtoست passé la Rivière, comme nous le venons de dire,

que le Visir dépescha vn courier, pour en porter la nouvelle au Grand-Seigneur, & pour luy donner avis de l'avantage qu'il croioit avoir sur les Chrétiens. Il savoit bien que ces nouvelles luy seroient agréables. Car le Sultan ne luy écrivoit jamais, qu'il ne luy commandast, avec menaces, de passer cette Rivière, à quelque prix que ce fût, ne pouvant souffrir qu'un méchant petit ruisseau empeschât les progrès de l'armée Ottomane, que l'Océan tout entier n'avoit jamais pû arrêter. Le Grand-Seigneur, comme si la conquête du monde eût dépendu du passage de cette Rivière, n'en eut pas plûtoſt reçû la nouvelle, qu'il se laissa tellement emporter à la joie, qu'il crût estre le Maître absolu de la Hongrie & de l'Allemagne. Mais quand il eut appris par vn second courier, que ses troupes avoient défait vn parti de mille hommes des ennemis, il ne douta plus qu'ils n'en obtinssent vne victoire toute entière. On en fut si fort touché à la Cour, que sans attendre les heureuses nouvelles, qui devoient suivre celles-là, le Grand-

Seigneur ordonna que l'on célébrast vne feste de réjouissance publique pendant sept jours & sept nuits, que les Turcs appellent en leur langue *Du-nalma*. Les trois premières nuits de cette feste furent employées à tirer des fusées, à faire jouer des feux d'artifices, à sonner de la trompète, & à battre le tambour. L'artillerie de Constantinople fut déchargée plusieurs fois, & il n'y eut point de particulier qui ne fit tout son possible, pour témoigner sa joie dans vne occasion si importante. Mais ces trois nuits estoient à peine passées, que le Grand-Seigneur reçut nouvelles que les Chrétiens avoient défait la meilleure partie de son armée; ce qui l'obligea honteusement de commander que l'on éteignît toutes les chandelles qui avoient esté allumées à l'entour des clochers, & dans toute la ville; de sorte que les quatre nuits suivantes de la feste se passèrent dans la tristesse & dans l'obscurité: & ce ne fut pas sans raison, car il est certain que leur perte estoit grande. Après que leur armée eut passé la Rivière, les Chré-

tiens , comme nous l'avons dit , s'estant mis en bataille , on commença sur les neuf heures du matin vn furieux combat, qui dura jusques à quatre heures du soir , sans que l'on pust connoître de quel costé panchoit la victoire. Mais enfin les Turcs aiant esté vigoureusement poussez par les Chrétiens , qui leur estoient alors égaux en forces , ils furent contraints de ployer d'abord , & ensuite de s'enfuir confusément , laissant cinq mille de leurs meilleurs hommes sur la place , & l'honneur de la journée aux Chrétiens. Comme les Turcs ne se retirèrent jamais en ordre , ils s'empresserent tellement pour repasser la Rivière, que la Cavalerie fouloit aux pieds l'Infanterie , & en estropioit beaucoup. L'Infanterie d'vn autre costé , sans en considérer la profondeur , & sans se mettre en peine de chercher des endroits guéables , se jettoit dans l'eau avec précipitation. Ceux qui se noyoient , prenoient aux corps ceux qui savoient nager , & les faisoient perir misérablement avec eux. La rapidité du courant entraînoit vers le

bas de la Rivière les hommes & les chevaux, qui se noyoient dans les endroits les plus larges & les plus profonds; de-sorte que l'eau en fit perir beaucoup plus que l'épée. Le Premier Visir, comme vn homme enragé, estoit cependant de l'autre costé de la Rivière, d'où il voioit miserablement perir ses gens, sans les pouvoir secourir. Quoique cette défaite n'ait pas fait beaucoup de bruit parmi les Chrétiens, parce que la Rivière leur en cacha la meilleure partie, les Turcs ne laissent pas de demeurer d'accord que leur perte a esté bien plus grande que les gazettes de l'Europe ne l'ont dit, & confessent de bonne foy, qu'il ne leur est point arrivé de pareille disgrâce, depuis que l'Empire Ottoman est dans sa force & dans sa grandeur. Les personnes de qualité que perdirent les Turcs, sont *Ismaël* dernier *Bacha* de Bude, & *Chimacam* de Constantinople, qui fut tué d'un coup de canon, comme il vouloit passer la Rivière; le *Spahis Lar Agasi*, ou Général des *Spahis*, & quelques autres, avec quinze piéces de canon,

plusieurs tentes , & quantité de bagage.

Les Chrétiens perdirent en cette occasion environ mille soldats , & de personnes de marque , le Comte de Nassau , le Comte Charles Bracantorf , Capitaine des Gardes de Montecuculli , le Comte Fucher , Grand-Maître de l'artillerie , & quelques Gentils-hommes François , dont la valeur mérite d'estre à jamais marquée dans toutes les Histoires.

Cette défaite causa vne étrange agitation d'esprit parmi les gens de guerre. Ils estoient plus disposez à se mutiner , qu'à obéir ; & chacun prenant la liberté de parler , comme il arrive dans ces sortes de rencontres , ils disoient hautement que l'on avoit entrepris la guerre mal-à-propos , qu'elle n'estoit pas juste , qu'il avoit paru vne comète , qui présageoit , que le succès n'en seroit pas heureux , & qu'une eclipse entière de toute la Lune , qui estoit arrivée vn peu auparavant , & qui est toujours fatale aux Turcs , devoit avoir empêché les Généraux de l'armée de s'engager à cet-

te entreprise , jusques à ce que la malignité en fust passée.

Ils se ressouvenoient , disoient-ils , d'avoir oui dire , que Soliman le Magnifique avoit fait vn serment solennel , quand il fit la paix avec l'Empereur , de ne passer jamais la Rivière de Raab , sans qu'il luy en eût donné vn sujet legitime. Ils concluoiert de là , que cette infraction estoit vn affront à la memoire de cét excellent Empereur , & que cette guerre ne pouvoit qu'estre funeste aux *Musulmans* , & honteuse à l'Empire. A ces bruits-là on ajoûtoit que le Premier Visir avoit esté cause de la déroute de l'armée , parce qu'il avoit commandé aux troupes de se retirer , après s'estre engagées au combat , sur vn faux avis qu'on luy avoit donné , qu'une partie de l'armée des Chrétiens venoit à luy.

La moindre alarme donnoit de la terreur aux gens de guerre. Ils croyoient avoir à tous momens les Chrétiens sur les bras , & les *Spahis* d'Asie ; & ceux qui avoient des femmes , des enfans , & du bien chez eux , n'avoient point de plus forte passion

que d'y retourner promptement. De sorte que dans cét état d'agitation , il n'y avoit rien capable de calmer les esprits , que la nouvelle de la paix , qui pouvoit faire toute seule ce qu'on ne pouvoit attendre , ni des promesses , ni des récompenses. Le Premier Visir estoit bien averti de la disposition où estoit l'armée , & ce fut le véritable motif du traité qu'il fit presque en vn moment avec l'Empereur , contre l'opinion de tout le monde , sur les propositions que luy en fit Monsieur Renenghen son Résident , qu'il avoit toujours mené avec luy pendant la marche de l'armée , pour s'en servir selon l'occasion. Le Visir, pour faire connoître à ce Résident qu'il vouloit agir sincérement & de bonne foy , luy fit present d'vn fort beau cheval , d'vne veste de martre sibeline , & d'vne tente fort commode , & le traita fort civilement , pendant que l'on négocioit à Vienne sur les articles qui y avoient esté envoyez. Peu de tems après on en apporta la ratification , à la réserve de quelques-vns , qui devoient estre reglez par l'Ambassadeur

extraordinaire que l'Empereur devoit envoyer à la Porte, & qui se pouvoit rendre à la Cour Ottomane, à ce qu'on disoit, vers la fin du mois d'Avril. Cette nouvelle réjouit fort les *Spahis* d'Asie. Ils obtinrent la liberté de se retirer chez eux, & la pluspart de l'autre milice se débanda.

Mais comme cét Ambassadeur fut vn mois plus tard à venir qu'on ne croioit, son retardement remit les choses dans vne étrange confusion. J'estois alors dans le camp; chacun se disoit à l'oreille que le Traité estoit rompu, que les Chrétiens avoient trompé les Turcs, & qu'ils les avoient obligez à licencier la meilleure partie de leur armée, pour défaire le reste plus aisément; dont on rejettoit la faute sur ceux qui gouvernoient, & sur la trop grande crédulité du Visir. Mais la nouvelle estant arrivée le vingt-huitième May mil six cens soixante-cinq, que l'Ambassadeur de l'Empereur estoit arrivé à Bude, le Premier Visir partit de Belgrade le jour d'après, avec toute l'armée. Je le suivis jusques à Nisse, qui est à neuf jour-

nées, ou environ, d'Andrinople; & comme j'avois achevé en ce lieu-là mes affaires, je pris congé de luy, afin de faire de plus grandes journées, & allai attendre la Cour à Andrinople.

Mais avant que de finir ce Chapitre, il ne sera pas inutile de dire à mon Lecteur, ce que je remarquai dans mon voiage de Belgrade.

Le vingt-neuvième Avril mil six cens soixante-cinq, je partis d'Andrinople pour aller à Belgrade, & le premier jour de May, qui estoit vn jour de Feste, j'arrivai au village de *Semesgé*, habité par des Bulgariens Chrétiens, où je logeai. Les femmes de ce lieu à nostre arrivée sortirent de leurs maisons, & nous apportèrent des galetes cuites entre deux tuïles sur les charbons, qu'ils appellent en leur langue *Togatch*. D'autres nous apportèrent des œufs, du lait, & du vin à vendre, & en vn mot, tout ce que pouvoient fournir leurs petites cabanes. Ces femmes nous pressoient fort d'acheter de leurs rafraîchissemens, & les plus jeunes & les plus jolies prétendoient devoir estre préférées aux plus âgées,

& aux moins bienfaites. Ces païſanes s'estoient parées ce jour-là de leurs plus beaux habits. En les voiant je me souvins de ces anciennes Bergères d'Arcadie, que j'avois vûës autrefois représentées dans de vieux tableaux. Leur habit est vne longue robe, faite d'une étofe de plusieurs couleurs, avec des manches pendantes. Les manches qui couvrent leurs bras, font celles de leurs chemises, faites de grosse toile ouvragée à l'aiguille, avec de la soie de différentes couleurs. Elles ont les cheveux frisez, & jettez en arrière; quelques-vnes les avoient parez de petites coquilles, qui se trouvent sur le bord de la Mer, & nouëz par le bout de franges de soie avec des petites houpes d'argent. Les plus riches avoient la teste couverte de piéces d'argent monnoyé de diverses sortes, couſuës & attachées les vnes aux autres sur vn réseau de fil. Leur gorge & leurs bras estoient parez de la mesme sorte. Tant que nous voiageâmes parmi ces gens-là, nous ne manquâmes point de tout ce qui est nécessaire à la vie, & fûmes reçûs par tout avec ac-

clamation & avec joie. Ces peuples, que l'on appelle Bulgariens, habitent tout le païs qui s'étend jusques aux frontières de Hongrie. Ils cultivent la terre; ils nourrissent quantité de bestiaux, & entendent fort bien le ménage de la campagne. Cela fait, avec la liberté qu'ils ont pour le peu de Turcs qui sont parmi eux, qu'ils vivent doucement, & à leur aise.

Ils parlent l'ancien Illirien ou Sclavon, qui approche fort du Russien. On dit qu'ils viennent originairement des terres qui sont au de-là de la Rivière de Volga, & que c'est par corruption qu'on les appelle Bulgariens, au lieu de Volgariens.

Le troisième jour de May nous arrivâmes à Philippopolis, où nous fûmes reçûs & traités fort civilement dans le Monastère, ou dans la maison de l'Evêque Grec de ce lieu-là. La Rivière Hebrus passe tout auprès de cette Ville, & vient de la Montagne Rhodope, que nous vîmes en passant pour aller à Sophie.

La ville de Philippopolis est située dans vne plaine de grande étendue;

ouverte de tous costez. Il y a dans cette plaine quantité de petites montagnes rondes, que les Habitans du pais croient estre les tombeaux des legions Romaines, qui ont esté autrefois tuées en ce pais-là. Un Grec mélancholique ayant songé vn jour qu'il y avoit de riches tresors enterrez sous vne de ces Montagnes, il se mit tellement cette phantaisie dans l'esprit, qu'il ne pensoit à autre chose jour & nuit. Pour se satisfaire, il communiqua sa pensée au *Nafir-Aga*, ou à celuy qui avoit l'Intendance des fontaines & des maisons de plaisir du Grand-Seigneur, en ce lieu-là; & le persuada, autant qu'il pût, de faire ouvrir la terre en cét endroit. Ce Turc avare fut tenté par les persuasions du Grec visionnaire; mais il n'osa pas ouvrir cette Montagne, sans la permission du Sultan. Il en écrivit à la Cour, d'où on luy envoya les ordres nécessaires pour cela, & quelques Officiers qui devoient apporter ces prétendus tresors. Les paisans des environs furent mandez pour y travailler; & sans perdre le tems, on les mit en besogne.

Mais comme ces pauvres gens n'entendoient pas la manière de travailler sous terre, ils creusèrent si avant, que celle qui estoit au-dessus, n'ayant plus de quoy se soutenir, tomba tout d'un coup, & ensevelit sous ses ruines soixante & dix de ces misérables, qui furent sacrifiez à la folie du Grec, & à l'avarice des Turcs. Une partie de cette Ville est bâtie sur le penchant d'une petite Montagne, & tout auprès il y en a deux autres, qui semblent estre faites pour luy servir de bastions de ce costé-là; le reste du pais d'alentour est une grande plaine toute vnie. Il n'y a rien qui paroisse fort ancien en ce lieu, si ce n'est la ruine de deux chapelles de brique, faites en forme de Croix. Il y en a une que les Grecs ont en grande vénération; où ils disent que Saint Paul a presché plusieurs fois aux Philippiens. Sur cette croiance, ils y vont souvent faire leurs prières, mais principalement aux jours de devotion. Les murailles de cette Ville sont fort anciennes. Au-dessus des portes, il y a quelque chose écrit en caractères Grecs, mais le tems les a tellement

effacez, qu'il me fut impossible de le lire.

Les Grecs sont si ignorans, & ceux mesmes qui sont nais dans la Ville, que leurs Prestres & Caloyers, qui n'ont autre chose à faire qu'à prier Dieu, & à étudier, ne pûrent jamais nous rien dire de raisonnable, touchant l'origine & les Fondateurs de leur Ville, écoutant avec admiration ce que nous en avions appris dans les Histoires.

Je partis de là pour aller à Sophie, & passai la Montagne que les Romains appelloient *Hemus*, & que les Turcs appellent aujourd'huy *Capi Dervent*, c'est-à-dire, les portes du chemin étroit, parce qu'il est rude & difficile. Ce lieu-là est fort commode pour les voleurs, qui y ont des cavernes & des retraites si fortes, qu'ils se moquent des troupes que l'on envoie contre eux pour les en chasser. Au haut de cette Montagne, il y a vn village de Bulgariens. Les femmes y sont fort libres en paroles, à cause du grand nombre de Voiageurs qui passent par là, & ne reçoivent & n'entretiennent

les Etrangers, que lorsque leurs maris sont aux champs, ou auprès de leurs troupeaux, ou quand ils sont en fuite, pour éviter le mauvais traitement des Turcs. On descend de cette Montagne par vn chemin fort étroit, bordé de costé & d'autre de hautes Montagnes & de Forests. Ce chemin est sombre & desagréable, & dure pour le moins deux heures.

Les *Heidouts* ou *Heiduques*, comme les appelle le petit peuple, y viennent souvent en grand nombre de la Transylvanie, de la Moldavie, de la Hongrie, & d'ailleurs, pour voler les passans, qu'ils tuent à coups de fusil, & qu'ils écrasent avec des grosses pierres, qu'ils roulent sur eux du haut des montagnes; de-sorte que les plus fortes Caravannes ne sont pas à couvert de leurs insultes. On m'a dit que dans vn de ces *Dervents*, car il y en a plusieurs sur le chemin de Belgrade, dix-huit voleurs avoient tué de cette sorte plus de trois cens Marchands, & leur avoient pris tout leur argent, & tout leur bagage. Dans ces lieux que la nature a ainsi fortifiez, les habitans rési-

résistèrent long-tems aux Empereurs Grecs; & ce fut-là qu'ils tuèrent Baudouin Comte de Flandres, après qu'il se fut rendu maître de Constantinople.

Parmi ces Bulgariens il y a vne sorte de gens qu'ils appellent Paulins, qui avoient autrefois vne étrange notion de la Religion Chrétienne, sous prétexte de suivre la doctrine de Saint Paul, se servant de feu dans le Baptême, & préférant cét Apôtre à JESUS-CHRIST son Maître. Mais quelques Prestres de l'Eglise Romaine s'estant rencontrés en ces quartiers-là, & ayant reconnu l'ignorance de ce pauvre peuple, qui ne demandoit qu'à estre instruit, ils se servirent de cette occasion, pour les engager dans leur croyance, à laquelle ils sont aujourd'huy attachez jusques à la superstition.

Par ces *Dervents*, ou chemins étroits dont nous venons de parler, nous arrivâmes, après trois journées de chemin fort fatigantes, à Sophie. C'est vne ville si absolument Turque, que l'on n'y voit rien de plus ancien que les Turcs mesmes. Elle est située dans

vne agréable plaine , ou plûtoſt dans vne large vallée , qui eſt entre deux montagnes. La plus haute de ces montagnes eſt toûjours couverte de neige dans la plus grande chaleur de l'Eſté : ce qui fait que cette ville eſt fraîche & ſaine ; mais l'air en eſt ſubtil , & pénétrant. Elle abonde en eaux ſaines & légères , qui viennent de ces montagnes , & qui l'arroſent preſque par tout de petits ruiſſeaux tres-commodes. Il y en a qui diſent que ce ſont ces eaux-là qu'Orphée à tant cheries autrefois. Il y a auſſi des bains d'eau chaude dans cette ville , où les Turcs vont ſe baigner fort ſouvent. On dit qu'ils ont la meſme vertu , que ceux que nous avons en Angleterre. Nous fîmes encore de là neuf grandes journées de chemin juſques à Belgrade , pendant leſquelles je ne vis rien de conſidérable , que l'extrême miſere du païs. Quand nous y fûmes arrivez , nous tendîmes nos tentes dans le camp ; & après y avoir eſté ſix jours , nous nous en revînmes ſur nos pas avec l'armée , qui ne ſe pouvoit laſſer de témoigner la joie qu'elle avoit de s'en

retourner , & de voir la guerre finie. On peut juger par-là , combien les Turcs ont dégénéré de l'ancienne valeur des Sarrazins.

CHAPITRE XII.

Des forces des Turcs par mer.

APRES avoir fait voir quelles sont les forces des Turcs par terre , il est tems , comme nous l'avons promis , de faire voir quelles sont leurs forces par mer. Car encore qu'elles ne soient pas si nécessaires à ceux qui habitent vn continent , qu'elles le sont à ceux qui demeurent dans des isles , sur le bord de la mer ; vn Prince ne peut jamais passer pour véritablement puissant , qui n'est pas maître de l'un & de l'autre élément.

Pour faire voir la verité de cette proposition , il n'y a qu'à remarquer combien de fois les Turcs , tout formidables qu'ils sont , ont esté battus sur la mer , par la petite République de Venise , pour n'avoir pas bien en-

tendu la navigation , & pour n'avoir pas eû des gens qui feussent bien commander leurs flottes.

La puissance des Turcs sur mer est fort diminuée depuis la guerre qu'ils ont en Candie ; & ils ont tellement perdu l'esperance d'y pouvoir bien réüffir , qu'ils ont abandonné l'usage des vaisseaux & des galéasses , qu'ils appellent *Mahames* ; soit parce qu'ils manquent de pilotes & de matelots pour les bien conduire , ou qu'ils ne se sentent pas capables de combattre les Venitiens par mer avec succès. Depuis qu'ils ne se servent plus de ces grands vaisseaux , ils ne bâtissent que des galères legères ; ce qui fait voir qu'ils se fient plus à leurs rames qu'à leurs bras. En l'année mil six cens soixante & vn ils perdirent dans la Mer Noire par la tempeste vingt-huit galères bien équipées , avec tous leurs hommes. Le Visir *Kupruli*, pour réparer cette perte , en fit bâtir aussi-tost trente autres ; mais le bois en estoit si vert , & si mal propre pour ces sortes de bâtimens , que la pluspart ne pûrent servir dès le premier voyage ,

parce qu'ils faisoient trop d'eau. Le reste, au retour de la flotte, qui fut au mois d'Octobre suivant, fut mis au nombre des vieux vaisseaux.

Il est difficile de deviner pourquoy les Turcs sont si foibles par mer ; car ils ont chez eux en abondance toutes les choses qui sont necessaires pour bâtir des vaisseaux, & équiper vne flotte. Les grandes & vastes forests qui sont le long de la Mer Noire, & dans le fond du golphe de Nicomedie en Asie, leur fournissent du bois plus qu'il n'en faut. La poix, le gauderon, & le suif leur viennent de l'Albanie, & de la Valachie; le chanvre & la toile, du grand-Caire, & le biscuit, de tous les endroits du país. La pluspart de leurs ports sont tres-commodes pour la construction des vaisseaux, & il y a dans l'Arsehal de Constantinople cent trente chambres, ou *Voltas*, destinées pour cela ; de-sorte que l'on en peut bâtir autant en mesme tems, & sans embarras. Il y a encore vn autre Arsehal à Sinopi, ou Sinopolis, ou Sinabe, proche de Trébisonde, & d'autres à Midie & Anchiale, qui sont

des villes sur la Mer Noire. En plusieurs lieux du Propontide de l'Ellefpont, & du Bosphore, il y a des ports si commodes pour les vaisseaux, qu'il semble que toutes choses ont conspiré pour rendre Constantinople non seulement heureuse, mais la terreur & la maîtresse de l'Océan. Avec tout cela les Turcs, particulièrement depuis leur guerre de Candie, & les pertes qu'ils ont faites par mer, n'ont jamais pû équiper vne flotte de plus de cent galères, dont il y en a quatorze qui sont entretenues par les Beys de l'Archipel.

Les Turcs ne manquent point d'esclaves pour tirer à la rame, les Tartares leur en fournissant vn tres-grand nombre, outre qu'il y a plusieurs personnes à Constantinople, qui louent de leurs esclaves pour vn esté, moyennant six mille Aspres pour leur voyage, lesquels on remet de bonne foy entre les mains de leur patron, s'ils en reviennent. Si avec tout cela ils manquent de chiourme, comme l'appellent les Turcs, on leve des jeunes païsans forts & vigoureux dans de certaines provinces. Les Turcs les ap-

pellent *Ababs*, & les autres esclaves *Chakal*. De vingt maisons on en prend vn, & les dix-neuf sont obligez de payer les six mille Aspres qu'on leur donne pour leur voyage. Quand ils touchent leur argent, ils s'engagent, & donnent caution de bien servir, & de ne point deserter pendant le voyage. Mais comme ils ne sont pas accoûtumez à la mer, ni à la rame, on n'en tire pas grand service.

Les Tutcs appellent *Levents*, les soldats qui s'enrôlent volontairement sur les registres de l'Arsenal, & qui s'obligent de servir sur mer pendant l'esté, moyennant six mille Aspres de paye, & du biscuit pour tout le voyage. Les plus braves de ces gens-là, sont de certains montagnars des environs de Troye dans l'Anatolie. On les appelle ordinairement *Gasdaglij*. J'ai passé autrefois par leur país, mais nous estions toujourns sur nos gardes, parce qu'il y fait fort dangereux; & comme ils sont tous voleurs, nous ne leur parlions jamais que les armes à la main. Il y a aussi des *Zaims*, & des *Timariots*, qui sont obligez de

servir sur mer , & qui tiennent leurs terres à cette condition-là. Mais comme ils ne sont pas obligez d'y aller en personne , ils y envoient vn certain nombre de valets , que les Turcs appellent *Bedels* , à proportion de ce que valent leurs terres , comme nous l'avons dit dans le Chapitre des *Zaims* ; & des *Timariots*. On prend aussi quelques Janissaires pour servir sur mer , & quelques *Spahis* , qui sont des quatre dernières cornettes. Et afin de ne point offenser les vieux soldats , on n'en prend que des derniers enrôlez.

Les troupes auxiliaires dont se servent les Turcs dans leurs expéditions maritimes viennent de Tripoli , de Tunis , & d'Alger. Mais depuis quelques années , les pirates d'Alger ne les aident plus. Ce n'est pas qu'ils n'aillent assez souvent du costé de l'Archipel & du Levant , mais c'est pour y faire des recruës de soldats , & de personnes propres à augmenter leurs colonies.

Les autres forces auxiliaires des Turcs , sont celles des *Bey*s de l'Archipel. Ils sont quatorze en tout , dont chacun commande , & entretient vne

galère, moyennant le revenu de certaines isles de cette mer, que le Grand-Seigneur leur abandonne. Ces galères sont mieux fournies d'hommes, & de toutes choses, que celles de Constantinople; mais ils ne les exposent pas volontiers au hazard d'un combat, parce qu'ils les considèrent comme la meilleure partie de leur bien. Ces *Beys* sont fort adonnez à leurs plaisirs, & se mettent plus en peine de satisfaire à leurs passions, qu'à acquérir de la réputation par les armes. Toutes les prises qu'ils font pendant l'esté, & tant qu'ils sont joints au gros de la flotte, appartiennent au Grand-Seigneur; mais celles qu'ils font en hiver leur appartiennent.

Les Canoniers qui servent sur la flotte des Turcs, sont fort ignorans. Ce sont ordinairement des Chrétiens François, Anglois, Holandois, ou autres; car ils s'imaginent qu'il suffit d'estre Chrétien, pour estre bon Canonier, & pour bien manier toutes sortes d'armes à feu, quoique les pertes qu'ils ont faites par l'ignorance de ces gens-là, deussent les avoir détrompez;

L'Amiral, ou le Généralissime de l'armée navale des Turcs s'appelle *Capitan Bacha*; son Lieutenant *Tershanu Kiabiasî*, & l'Intendant de l'Arsenal *Tersane Emini*. C'est luy qui a soin de pourvoir la flotte de toutes choses nécessaires pour son équipage. Comme cette Charge s'achète, aussi bien que la plupart des autres, cela l'oblige à dérober autant qu'il peut, pour s'aquitter de l'argent qu'il a emprunté pour l'avoir.

Les Capitaines des galères font la mesme chose; de-sorte qu'il n'y a pas un de ces Officiers qui ne vole son maître, quand l'occasion s'en presente. Ces Capitaines sont ordinairement des renegats Italiens, ou des gens qui en descendent, & qui ont esté élevez & nourris proche de l'Arsenal. Ces Officiers commandent à leur Chiourme en Italien corrompu, que les Turcs appellent *Franke*; & ces esclaves ont plus de biscuit par jour, que ceux qui servent dans l'armée des Venitiens.

Comme les Turcs voient qu'il leur est impossible de devenir aussi forts que les Chrétiens sur mer, ils bâtis-

sent, comme nous l'avons dit, des vaisseaux legers, qui leur servent à faire des courses, à piller, à brûler, & à incommoder leurs costes, & à transporter des soldats, des vivres, & des munitions en Candie, & aux autres lieux, où ils ont depuis peu conquis des places maritimes.

Les Turcs estiment si fort l'Arseнал de Venise, qu'il semble qu'ils ne souhaitent la conquête de cette ville que pour cela. Et j'ai ouï dire à vne personne de grande qualité parmi eux, que s'ils l'avoient conquise, ils n'y demeureroient pas, parce qu'il n'y a point d'eau douce, dont ils ont besoin pour leurs Mosquées, & pour les lavemens qu'ils font avant leurs prières; mais qu'ils la laisseroient aux Vénitiens, & que le Grand-Seigneur se contenteroit de l'Arseнал, & d'un tribut assez leger.

Mais il n'y a pas d'apparence que cela arrive, tant qu'ils s'appliqueront avec si peu de soin qu'ils font aux choses de la mer. Pour excuser leur negligence, & pour se defendre des reproches qu'on leur fait, d'avoir esté si

souvent battus sur cét élément, ils disent que *Dieu a donné la mer en partage aux Chrétiens, mais qu'il leur a donné la terre.* Il est à souhaiter, pour le bien commun de la Chrétienté, qu'ils ne se réveillent jamais de ce profond assoupissement; car s'il leur prenoit envie quelque jour de devenir puissans sur mer, & qu'ils s'y appliquassent comme il faut, ils se rendroient formidables à toute la terre.

On peut voir par ce que nous avons dit dans les trois livres précédens, de quelle manière les Turcs sont gouvernez aujourd'huy; qu'elle est leur religion, & ce qui en dépend; quelles sont leurs forces par mer & par terre, & combien on doit craindre vn ennemi si puissant: Ce qui devoit exciter les Princes Chrétiens à oublier leurs ressentimens particuliers, & à se joindre ensemble, pour s'opposer aux progrès qu'il fait tous les jours dans la Chrétienté. J'ajouterais encore, avant que de finir ce discours, que le Grand-Seigneur entretient ses armées de terre, sans qu'il luy en coûte rien; ce qui est fort considérable, & qui ne se

rencontre, que je sçache, dans aucun autre Gouvernement. Les *Spahis*, & les *Janissaires* sont paieez également en tems de paix, & en tems de guerre. Les *Zaims*, & les *Timariots* s'entretiennent de leurs terres, & les autres milices ont chacune vn revenu certain dans le pais d'où elles sont. Ce grand avantage cependant n'a pas empesché que la dépense des armées navales, des équipages de mer, & des autres choses semblables, à quoy les premiers fondateurs de cette Monarchie n'avoient pas pourvû, n'ait mis le revenu de l'Empire en vn tel desordre, qu'il n'y en ait eû trois années d'engagées, & de dissipées par avance, par la corruption, & par le mauvais ménagement des Officiers. Mais enfin il a esté entièrement dégagé, & toutes choses remises dans leur premier ordre, par les soins du sage & du fameux Visir *Kupruli*, dont nous avons parlé si souvent dans cét ouvrage.

FIN.

PRIVILEGE DV ROY.

L OVIS PAR LA GRACE DE DIEU,
ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE:
A nos amez & feaux Confeillers les
gens tenans nos Cours de Parlement, Maî-
tres des Requestes ordinaires de nostre
Hostel, Baillifs, Senèchaux, Prevofts,
leurs Lieutenans, & tous autres nos Iusti-
ciers & Officiers qu'il appartiendra, SALUT.
Nostre bien amé PIERRE BRIOT Nous
a fait représenter, qu'il desiroit faire im-
primer l'*Histoire de l'état présent de l'Empire
Ottoman, contenant les maximes Politiques des
Turcs, les principaux points de la Religion Ma-
hometane, ses Sectes, ses Hérésies, & leur dis-
cipline militaire, & une supputation exacte de
leurs forces par mer & par terre*; qu'il a tra-
duit de l'Anglois de Monsieur RICAULT
en François: mais il craint qu'après en
avoir fait la dépense, d'autres n'entrepren-
nent de les contrefaire, s'il n'a sur ce nos
Lettres nécessaires. A CES CAUSES, Nous
luy avons permis & permettons par ces
Presentes, de faire imprimer ledit livre en
vn ou plusieurs volumes, les vendre & dé-
biter en tous lieux de nostre obéissance,
& en telles marges, tels caractères que
bon luy semblera, pendant le tems de dix
années, à compter du jour qu'il sera im-
primé pour la première fois. Faisant tres-
expresses defenses à toutes personnes, de
quelque qualité qu'elles soient, d'en rien

imprimer, vendre ni débiter en aucun lieu de nostre obéissance, sous prétexte d'augmentation, changement de titre, fausles marques, ou autrement, en quelque manière que ce soit, sans le consentement dudit BRIOT, ou de ceux qui auront droit de luy: A peine de confiscation des exemplaires contrefaits, & des caractères, presses & instrumens qui auront servi ausdites impressions contrefaites, de tous dépens, dommages & interests, & de trois mille livres d'amende, applicable vn tiers à Nous, vn tiers à l'Hôpital Général, & l'autre tiers audit Briot: à condition qu'il sera mis deux exemplaires desdits Livres en nôtre Bibliotheque publique, vn autre en nôtre Cabinet du Louvre, & vn autre en celle de nôtre tres-cher & féal le Comte de Gien, Chancelier de France, le Sieur SEGUIER; & de mettre és mains de nôtre amé & feal Conseiller & Grand-Audancier de France en quartier, les recepifsez de nos Bibliothequaires, & du Sieur Membre-Cramoisy, commis par nôtre tres-cher Chancelier à la delivrance actuelle desdits exemplaires, avant que de l'exposer en vente. Enjoignons au Syndic des Libraires de saisir ceux qui pourront avoir esté faits, faute d'avoir satisfait aux clauses portées par ces presentes, à peine de nullité. Du contenu desquelles nous voulons & vous mandons que vous fassiez jouir pleinement & paisiblement ledit Briot, & ceux qui auront droit de luy, sans souffrir qu'il leur soit donné aucun empêchement. Voulons

qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit livre vn extrait des presentes, elles soient tenuës pour deuëment signifiées, & que foy y soit ajoûtée, & aux copies d'icelles collationnées par l'vn de nos amez & feaux Conseillers & secretaires, comme à l'original. Mandons au premier nôtre Huissier ou Sergent sur ce requis, faire pour l'exécution des presentes, tous exploits necessaires, sans demander autre permission, nonobstant oppositions ou appellations quelconques, & sans préjudice d'icelles, Clameur de Haro, Chartre Normande, prise à partie, & Lettres à ce contraires. CAR tel est nostre plaisir. DONNE' à Saint Germain le trentième jour de Iuin, l'an de grace mil six cens soixante-neuf, & de nostre Regne le vingt-sept. Signé, Par le Roy en son Conseil, DE COTTEBLANCHE.

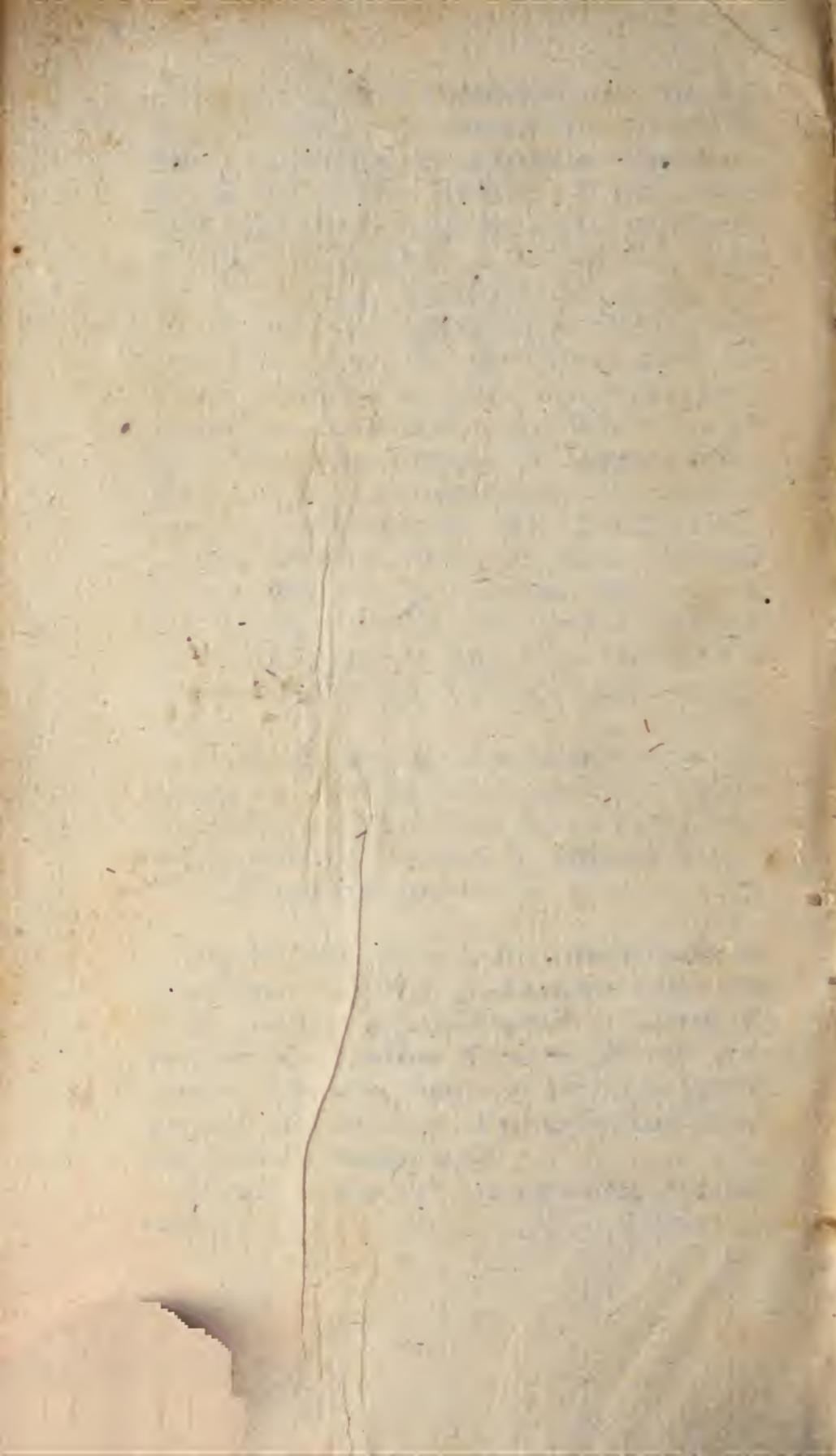
Et Monsieur Briot a cédé le present Privilege au Sieur Mabre-Cramoisy, Imprimeur du Roy, & Directeur de l'Imprimerie Royale du Louvre, le premier Iuillet mil six cens soixante-neuf.

Registré sur le Livre de la Communauté des Marchands Libraires & Imprimeurs de cette Ville, suivant, & conformément à l'Arrest de la Cour, du huitième Avril mil six cens cinquante trois, aux charges & conditions portées par le present Privilege. Fait ce septième Aoust mil six cens soixante-neuf.

Signé, ANDRÉ SOUBRON, Syndic.

et

if...
m



Ken

for

K-x

73.806

